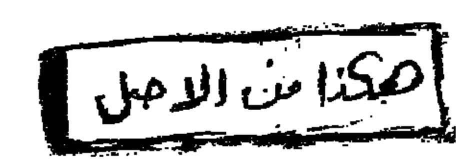
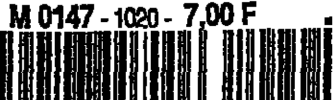


Le Monde

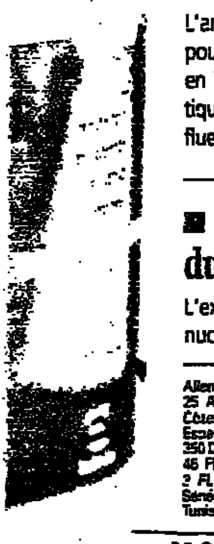
CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15780 – 7 F | VENDREDI 20 OCTOBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1020 - 7,00 F







Paris s'inquiète pour la vie des deux pilotes disparus en Bosnie

L'annonce par les Serbes de leur enlèvement est jugée « grotesque »

L'INQUIÉTUDE gagne les milieux dirigeants français sur le sort des deux pilotes de l'appareil abattu en Bosnie, le 30 août. Le capitaine Frédéric Chiffot et le lieutenant José Sauvignet s'étaient éjectés de leur Mirage 2000, à proximité de Pale, « capitale » des Serbes de Bosnie. Depuis, aucune information crédible n'a pu être obtenue sur leur situation. Leurs photos, publiées, début octobre, à la « une » de *Paris-Match*, datent de moins de 36 heures après leur capture, dont les conditions restent mystérieuses. La déclaration du chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, affirmant, mercredi 18 octobre, que les deux hommes *« ont été kidnappés d'un hôpital, soit par un groupe de rançonneurs, soit par des Musulmans bosniaques »* a été qualifiée de *« grotesque »* par l'entourage du ministre français des affaires étrangères. Hervé de Charette n'a pu obtenir aucune information sur les aviateurs, lors de son voyage, mercredi, à Belgrade. Aucune hypothèse, même la plus dramatique, n'est plus exclue.

Lire page 2



150 000 tonnes de déchets radioactifs dans l'Atlantique

Les marins-pêcheurs redoutent une pollution

LES HABITANTS du Cotentin et des îles anglo-normandes se sont émus, mercredi 18 octobre, lorsqu'ils ont appris dans *Ouest-France* que 17 000 tonnes de fûts contenant des déchets britanniques *« faiblement radioactifs »* ont été déversés dans la Manche, par une centaine de mètres de fond au large de l'île d'Aurigny entre 1950 et 1963, à 10 milles nautiques de La Hague.

Ces informations, diffusées dans un premier temps par le *Guardian*, n'avaient rien de confidentiel : elles étaient contenues dans un rapport publié en 1985 par l'OCDE, qui donnait précisément les positions des dix sites de l'Atlantique et de la Manche où, de 1949 à 1982, la Grande-Bretagne principalement, mais aussi la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne fédérale, et dans une moindre mesure l'Italie, la Suède et la France avaient rejeté quelque 150 000 tonnes de fûts. Mais il semble qu'elles n'aient pas été diffusées, à l'époque, dans les milieux maritimes concernés. Ceux-ci s'interrogent sur l'état de dégradation des fûts britanniques, trente ans après les dernières immersions, et sur les risques de contamination, à terme, de l'environnement marin. Les pêcheurs craignent des répercussions négatives sur les ventes de poisson.

Président du comité régional des pêches du Cotentin, Daniel Lefèvre a indiqué que, lors des recherches d'un conteneur de pesticide perdu par un cargo panaméen en mars 1989, la marine nationale avait évoqué la présence d'un gros bloc de béton dans la fosse des Casquets, où sont entreposés les fûts. A la préfecture maritime, on savait que des explosifs datant de la dernière guerre avaient été immergés dans cette zone, mais on n'avait pas de précisions particulières sur ce bloc de béton. L'Institut de protection et de sûreté nucléaire, qui connaissait la position de la fosse ainsi que les dates et le volume des rejets, affirme *« avoir effectué de nombreux prélèvements à proximité de la zone des déchets »* et n'avoir *« rien observé de particulier en terme de radioactivité »*.

Lire page 22 et notre éditorial page 14

Les cinq mille patients du chirurgien atteint par le sida

LE 20 MAI 1983, le docteur Patrick Cohen, spécialiste de chirurgie orthopédique et traumatologique, pose une prothèse fémorale chez une femme polytransfusée dans un bloc opératoire du centre hospitalier de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Il se blesse alors au doigt. Une feuille de sécurité sociale de l'époque mentionne l'existence chez ce médecin d'une *« plaie pénétrante à l'index gauche »*. Personne ne s'inquiéta. Qui, hormis la presse, évoquait alors le risque de contamination sanguine par le virus du sida ?

On ne fit pas le lien avec les événements qui suivirent : l'intense fatigue de 1988, l'infection pulmonaire de la Toussaint 1992, les troubles du comportement de 1993. Il fallut une nouvelle aggravation de son état mental pour que l'on envisage le diagnostic de sida que rien dans le mode de vie de cet homme de cinquante-cinq ans ne permettait d'évoquer. Au drame personnel et familial succédèrent rapidement d'invraisemblables tracasseries administratives.

Une circulaire de mars dernier prévoit certes *les modalités de prise en charge* et d'indemnisation des agents hospitaliers *« contaminés par le VIH à l'occasion d'un accident de service ou de travail »*, mais elle prévoit que la *« réparation au titre de la solidarité »* impose au préalable la reconnaissance du caractère professionnel de l'affection. *« Dès lors que votre affection aura été reconnue imputable à votre activité professionnelle, il vous sera possible d'obtenir la réparation offerte par la Sécurité sociale, à laquelle s'ajoute l'indemnisation de solidarité »*, expliquait, en juin, la direction de la Sécurité sociale du ministère de la santé publique.

En pratique, les cas de contamination antérieurs à 1993 sont soumis au comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles. C'est ainsi que le dossier du docteur Cohen fut examiné le 31 août par le comité d'Ile-de-France. La réponse vient d'être adressée au praticien par la caisse primaire des Yvelines : *« L'affection que vous présentiez n'est pas directement et essentiellement causée par votre travail habituel. »* Le fonds d'indemnisation des victimes de sida post-transfusionnels a, pour sa part, estimé *que le cas du docteur Cohen n'était pas de* son ressort, une piqûre ne pouvant être assimilée à une transfusion. Outre les actions judiciaires qui sont en cours, l'affaire va bientôt prendre une nouvelle et spectaculaire dimension. *Le docteur Cohen a, ces derniers* mois, fait part au ministère de la santé publique de ses inquiétudes quant aux possibles conséquences de son état. *« J'ai dû opérer depuis 1983 plus de cinq mille patients sans savoir que j'étais contaminé par le virus du sida,* nous a-t-il déclaré. *Je sais bien que le risque de contamination d'un malade par un soignant infecté est extrêmement faible, mais j'estime néanmoins que ces personnes doivent être informées. »*

Après de longues réflexions, et en accord avec les autorités locales, la direction générale de la santé a décidé que l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye devrait prendre contact, pour les informer de la situation, avec les patients du docteur Cohen. Dans l'attente de la reconnaissance de la vérité, ce chirurgien est devenu l'un des plus farouches partisans du dépistage obligatoire des malades hospitalisés.

Jean-Yves Nau

Les nouveaux riches de l'économie mondiale

EN L'AN 2010, c'est-à-dire demain ou presque, le G7, que l'on donne régulièrement pour moribond, continuera d'exister. Au moins en tant que sigle. Mais la plupart des drapeaux qui représentent actuellement les sept principaux pays industrialisés auront été remplacés par les couleurs des nouvelles puissances. Les Etats-Unis seront toujours à la première place, mais leur part du produit intérieur brut (PIB) mondial ne sera plus que de 17 %, contre 26,5 % actuellement. Les nouveaux maîtres seront, dans l'ordre, la Chine, le Japon, Taïwan, la Russie, l'Allemagne et l'Inde. Avec, à courte distance, l'Indonésie, qui viendra tambouriner à la porte de ce nouveau groupe des sept. La France ne figurera qu'au 9e rang et sera donc d'une certaine façon horscourse. *Idem* pour trois pays (Canada, Italie, Royaume-Uni) qui, avec la France, les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne, composent l'actuel G7 et qui, relégués bien au-delà du 10e rang, ne mériteront qu'une attention polie.

En présentant ces projections sur vingt ans à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui s'est achevée à la mi-octobre à Washington, Michael Howell, le *global strategist* de Barings Securities, l'une des principales firmes d'investissement mondiales, savait qu'il allait jeter un froid. On n'annonce pas impunément à un parterre de banquiers et de hauts fonctionnaires internationaux – en majorité occidentaux – que le « nouvel ordre économique mondial » qu'ils ont régulièrement appelé de leurs vœux à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire des institutions de Bretton Woods va effectivement voir le jour, mais sans eux.

Serge Marti

Lire la suite page 14

Les projets contrariés de Mediobanca

ENRICO CUCCIA

DEPUIS 1946, date de la création de Mediobanca, Enrico Cuccia, quatre-vingt-sept ans, petit homme frêle et voûté, au départ grand commis de l'Etat, admiré et craint, a transformé la banque d'affaires en une véritable place forte du capitalisme italien. Pour y parvenir, le *« gnome de Via Filodrammatici »* ou encore *« il grande Vecchio »*, comme on l'appelle en Italie, a tissé, à l'abri des regards indiscrets, les multiples fils qui relient entre elles les dynasties économiques des grandes familles italiennes, les Agnelli, Pirelli, De Benedetti... jetant les bases de la « galaxie du Nord ». Sur Enrico Cuccia, et sans presque rien savoir – il n'existe aucun curriculum vitae, aucun entretien, aucune biographie agréée –, tout a été dit, sa volonté de pouvoir et de mystère, son désir d'imposer une mentalité financière à l'entreprise. Enrico Cuccia estime avoir sauvé d'un Etat démagogique et corrompu Mediobanca, lieu du *« capitalisme italien sans capital »*, géré comme un club exclusif dont il contrôle l'entrée. Mais son pouvoir d'influence est-il toujours aussi grand aujourd'hui ?

En l'espace de quelques semaines, la puissante banque d'affaires italienne *a dû reculer sur* deux opérations dont elle était l'instigatrice : la fusion entre Ferfin (Montedison et Ferruzzi) et les activités chimiques de Fiat est repoussée, et l'augmentation de capital d'Olivetti doit être modifiée, les banques ayant refusé d'apporter des fonds aux holdings de la famille De Benedetti qui contrôlent l'entreprise.

Lire page 18

EX-YOUGOSLAVIE Devant l'absence d'informations crédibles sur le sort des deux pilotes français abattus le 30 août près de Pale, les autorités françaises ne cachent pas leur inquiétude. Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a affirmé que les aviateurs avaient été *« kidnappés par un groupe de rançonneurs, ou des Musulmans bosniaques »*, déclaration qualifiée de *« grotesque »* par l'entourage du ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette. ● A MOINS DE DEUX SEMAINES des discussions de paix sur la Bosnie, qui s'ouvriront le 31 octobre sur une base aérienne aux Etats-Unis, la Bosnie et la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ont accepté d'ouvrir des bureaux de liaison, premier pas vers des contacts officiels interrompus depuis l'éclatement de l'ex-Yougoslavie il y a 42 mois. Les trois émissaires, américain, russe et européen, ont poursuivi, à Zagreb, leur tournée dans les Balkans.

Paris s'inquiète du sort de ses deux pilotes disparus en Bosnie

Alors que les préparatifs s'intensifient dans la perspective des discussions de paix qui doivent avoir lieu dans deux semaines aux Etats-Unis, Belgrade et Sarajevo ont noué des contacts bilatéraux, les premiers depuis le début du conflit

LE SORT des deux pilotes français, dont l'avion a été abattu le 30 août près de Pale, inquiète de plus en plus les autorités françaises. Aucune information n'a pu être obtenue par le ministre des affaires étrangères français, Hervé de Charette, lors de son voyage à Belgrade, mercredi 18 août. Le ministre a considéré que les propos tenus le même jour par le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, n'apportaient *« rien de nouveau »*, et ne contribuaient pas à *« éclairer les recherches »*.

Selon Radovan Karadzic, les deux pilotes ont été enlevés dans un hôpital *« soit par des rançonneurs, soit par des Musulmans bosniaques »*. *« C'est grotesque »*, a estimé un membre de l'entourage du ministre français. *« Ou bien les deux pilotes sont morts et il* [Karadzic] *ne veut pas le dire, ou bien il se moque de nous, car peut-on imaginer que des Musulmans bosniaques aient pu les enlever ? »*

L'avion des deux pilotes, le capitaine Fréderic Chiffot et le lieutenant José Sauvignet, a été abattu en plein jour près de Pale, le fief des Serbes de Bosnie au sud de Sarajevo. Leur Mirage 2000, appartenant à la base de Nancy-Hochey, participait à une mission de l'OTAN contre des objectifs militaires serbes. Selon les premières informations disponibles, l'un des deux pilotes s'est fracturé la jambe, soit au moment de sa chute, soit après. Des images de l'appareil en flammes, et des deux hommes s'en ejectant, avaient alors été diffusés.

L'OTAN et les forces américaines ont lancé à plusieurs reprises d'importantes opérations pour retrouver et récupérer les militaires. Le ministre de la défense français, Charles Millon, avait pour sa part simplement confirmé en plusieurs occasions que les pilotes étaient *« vivants »*. Selon des témoignages rendus publics le 4 septembre, ils ont été découverts par un groupe de villageois dans un bois à quelques kilomètres de Pale. Des sources serbo-bosniaques ont aussi affirmé que les militaires auraient été remis à la milice, détenus un temps à Pale, puis transférés dans un lieu inconnu.

Dans les milieux français de la défense, on se montre aujourd'hui très inquiet sur le sort des deux aviateurs. La déclaration de Radovan Karadzic *« brouille les pistes »*, dit-on de même source, et, aujourd'hui, aucune hypothèse, même la plus dramatique, n'est exclue. Depuis les photographies parues dans l'hebdomadaire *Paris-Match*, qui datent en réalité de moins de trente-six heures après la capture des deux hommes, les autorités françaises n'ont plus aucune information crédible sur les modalités de leur détention, à savoir le lieu où ils sont retenus et l'identification de leurs gardiens.

Outre les missions confiées par le gouvernement français à la Croix- Rouge internationale – qui ne les a jamais vus en dépit de nombreuses démarches –, les armées françaises ont organisé des contacts avec les Serbes de Pale. A plusieurs reprises, notamment, le général d'armée Bertrand de Lapresle, inspecteur général des armées, a été envoyé sur place pour obtenir sinon des garanties, du moins des informations de ses interlocuteurs serbo-bosniaques.

BUREAUX DE LIAISON

On laisse entendre que le général de Lapresle – qui a commandé la Forpronu à Zagreb entre mars 1994 et mars 1995 et qui, à ce titre, connaît les dirigeants serbo-bosniaques – était porteur d'*« arguments convaincants »* à destination des Serbes de Pale. Le général y était encore la semaine dernière. Il n'a jamais réussi à avoir les assurances qu'il réclamait à propos de la détention des deux Français, et, *a fortiori*, il n'a jamais pu rencontrer le pilote et son navigateur.

A moins de deux semaines de discussions de paix sur la Bosnie, le 31 octobre aux Etats-Unis, la Bosnie et la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ont accepté, mercredi 18 août, d'ouvrir des bureaux de liaison. Belgrade et Sarajevo n'entretenaient plus aucun contact officiel depuis l'éclatement de l'ex-Yougoslavie il y a quarante-deux mois. Le négociateur américain Richard Holbrooke, qui a annoncé la nouvelle, a souligné que cette ouverture ne constituait pas une reconnaissance qui *« demeure un objectif important et (...) difficile des négociations »*. *« C'est seulement un petit pas sur une longue route, mais chaque pas aide. C'est celui d'aujourd'hui »*, a conclu Richard Holbrooke.

Cette avancée conditionnelle – le président serbe Slobodan Milosevic attend la levée complète de l'embargo avant de reconnaître formellement le gouvernement bosniaque – intervient alors que les émissaires américain, russe et européen, poursuivent une nouvelle tournée dans les Balkans. Après avoir participé, à Moscou, à une réunion du Groupe de contact, ils se sont rendus à Belgrade et Sarajevo, et se trouvent, jeudi, à Zagreb. *« Nous disons aujourd'hui à toutes les parties que nous pensons que le cessez-le-feu, qui est en vigueur sur le papier mais n'est pas pleinement appliqué, doit être totalement respecté »*, a expliqué Richard Holbrooke. Selon l'ONU, des accrochages continuent en effet dans le nord-ouest de la Bosnie. Ils restent limités, et ne remettent pas en cause le principe de la trêve, même si de nombreux témoignages font aussi état d'exactions commises contre les civils, notamment de la part des Serbes bosniaques et des forces croates.

■ **L'armée serbe bosniaque a engagé un nouveau bras de fer avec Radovan Karadzic.** L'état-major des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic en tête, a refusé, mercredi 18 octobre, de relever de leurs fonctions quatre généraux qui avaient été limogés par le *« Parlement »* à la demande du *« président »* Karadzic. – *(AFP.)*

Les négociations auront lieu sur une base de l'Ohio

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a annoncé, mercredi 18 octobre, le lieu où se tiendront, à partir du 31 octobre, les négociations entre les présidents Slobodan Milosevic (Serbie), Alija Izetbegovic (Bosnie) et Franjo Tudjman (Croatie). Il s'agit de la base aérienne de Wright-Patterson, située dans l'Etat d'Ohio, à une heure d'avion de Washington.

L'endroit a été choisi parce qu'il offre *« l'intimité nécessaire pour mener une négociation avec succès »*, a souligné M. Christopher, et peut-être plus encore, reconnaît-on au département d'Etat, en raison de son éloignement de la capitale fédérale : la presse sera ainsi soigneusement tenue à l'écart, et les membres des délégations n'auront pas la tentation de succomber aux « petites phrases » qui risqueraient de radicaliser les positions. De vastes installations étaient nécessaires, puisque, outre les trois présidents, quelque 200 personnes seront hébergées sur place (les cinq pays du « groupe de contact » auront chacun plusieurs représentants), pour des négociations qui pourraient se prolonger plusieurs semaines. – *(Corresp.)*

La France n'augmentera pas ses effectifs militaires

La France ne souhaite pas augmenter ses effectifs militaires stationnés sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, dans le cadre de la force multinationale de maintien de la paix qui doit être constituée. Actuellement, la France a déployé 7 300 hommes (4 790 « casques bleus » de la Forpronu et 2 510 dans la brigade de réaction rapide composée de soldats français, britanniques et néerlandais). C'est ce qu'a indiqué, mardi 17 octobre, Charles Millon, ministre de la défense, à la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense. Cette information contredit les chiffres qèe le chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin, avait avancés le 3 octobre dernier aux députés de la commission de la défense. Il avait estimé (*Le Monde* du 6 octobre) que le contingent français pouvait aller jusqu'à 12 500 hommes – soit un accroissement de 60 % – dans le cadre d'une force de paix totalisant de l'ordre de 60 000 hommes. A Xavier de Villepin, qui préside la commission sénatoriale, M. Millon a expliqué que la France s'en tient à *« au maintien de ses effectifs actuels »* et qu'*« elle ne souhaite pas les voir augmentés »*.

Après trois ans et demi de siège, l'enclave de Gorazde tient bon

GORAZDE
de notre envoyé spécial

Une gamine frappe ses mains dans l'eau, sur les bords de la Drina. Elle s'arrose le visage. Non loin d'elle, plusieurs roues tournent au milieu de la rivière, qui scintille sous le soleil d'automne. Les roues apportent un peu d'électricité à certains habitants de Gorazde, suffisamment pour alimenter une lampe ou la télévision. Les bricoleurs, en état de guerre, survivent mieux que les autres. Depuis le printemps 1992 Gorazde n'a ni électricité ni eau potable. Quant au gaz, il n'a jamais existé dans le sud-est de la Bosnie.

C'est grâce à la Drina que la ville de Gorazde a tenu pendant trois ans et demi de siège. Les Bosniaques sont allés y puiser eau et énergie. Et la rivière a surtout permis, lors de l'offensive d'avril 1994, d'arrêter les troupes serbes qui avaient surgi des collines. Les gens des quartiers sud avaient traversé les ponts, qui ont curieusement survécu aux bombardements, et s'étaient réfugiés au cœur de la ville. Après un ultimatum et des raids aériens de l'OTAN, les Serbes avaient reculé mais le pilonnage s'était poursuivi. La ville est fortement détruite. Rares sont les toits qui recouvrent encore les maisons et, dans certains quartiers, la plupart des façades sont éventrées.

A l'hôpital, le docteur Alija Begovic veille sur les victimes du dernier bombardement. Il y a désormais trois semaines que Gorazde est calme. Le cessez-le-feu, proclamé la semaine dernière en Bosnie-Herzégovine, permet à l'enclave de souffler un peu. Au premier étage, des ouvriers tentent de réparer les dégâts causés par les éclats des obus. Audessus, les infirmières soignent les blessés. Une aile de l'hôpital est déchiquetée par les bombes et demeure fermée. *« Nous avons survécu*, dit simplement le médecin. *Des morts ? Il y en a eu des milliers. Je ne sais pas. Des blessés ? Des milliers et des milliers... Parfois plusieurs centaines arrivaient le même jour. »*

« NOUS MANQUONS DE TOUT »

Bajro Resic est assis sur un lit et regarde ses enfants, allongés à ses côtés. La famille a été fauchée par un obus de mortier, dans le dernier jour. La femme de Bajro est morte ce jour-là, devant Sanela et Sanin. La fillette pourra bientôt quitter l'hôpital, tandis que le garçonnet souffre encore terriblement. Ses deux jambes ont été criblées d'éclats. Bajro encourage son fils à ne pas pleurer.

Devant l'hôpital, des enfants traînent un lourd chariot rempli de bois. Ils ont chargé des rondins que les hommes coupent dans la forêt, et assurent le transport jusqu'à la ville. A leurs pieds, de vieilles chaussures qui ne tiennent encore que grâce à des bouts de ficelles. *« Nous manquons de tout*, raconte un homme. *Nous avons survécu grâce à l'eau, celle de la rivière et celle qui coule de la montagne, et grâce à la campagne, qui nous a permis d'avoir, parfois, des légumes et un peu de viande. »* Un kilo de viande coûte 20 deutschemarks (70 francs), un kilo de café, 300 marks (1 000 francs), dans une ville où personne n'a d'argent, mis à part des jeunes travaillant pour les trois organisations humanitaires présentes (le Haut-Commissariat pour les réfugiés, le Comité international de la Croix-Rouge et Médecins sans frontières).

Muhamed roule une cigarette entre ses doigts fatigués. Le papier a été découpé dans une fiche administrative de la Croix-Rouge. Le tabac provient de son jardin. *« Les plus heureux cultivent leur propre tabac, les autres fument l'herbe de la pelouse »*, précise-t-il. Muhamed Beslija est professeur de français à l'école secondaire. Au bord de la rivière, l'école est fermée depuis longtemps, occupée par des réfugiés de Bosnie de l'Est. Sur les quarante-cinq mille habitants actuels de l'enclave de Gorazde, plus de 50 % n'en sont pas originaires. Ils sont arrivés en 1992 de Visegrad, de Foca, de Rudo, d'où ils furent chassés par les Serbes. Parallèlement, près de la moitié de la population de Gorazde avait fui vers Sarajevo, avant que l'étau ne se ferme sur la ville.

Les cours pourraient reprendre, si certains locaux sont restaurés, dès le mois de novembre. *« Peut-être le cessez-le-feu tiendra-t-il jusqu'au printemps*, pense une femme. *C'est une bonne occasion de renvoyer les enfants sur les bancs de l'école. »* Muhamed s'apprête à enseigner le français aux nouvelles générations. Ses anciens élèves, qui ont aujourd'hui entre quinze et vingt ans, ne reviendront pas en classe. Ils sont soldats, ou ils sont morts. Samir est officier de police. Lorsqu'il croise Muhamed dans la rue, il salue son ancien professeur en français. *« Si, dès 1992, nous avions eu des armes, la guerre serait terminée*, certifie le commandant Samir. *Les routes seraient ouvertes vers Sarajevo et Gorazde serait en sécurité. » « Mais nous n'avons rien, pas un seul canon*, poursuit-il, *et puisque le monde n'a pas eu envie de venir à notre secours, la guerre a duré longtemps. »* Samir évoque l'immense fierté des hommes de Gorazde, qui ont résisté à tant d'assauts serbes. Il raconte leur courage, lorsqu'ils traversaient les lignes serbes, pour aller à la recherche d'armes, de munitions et de nourriture. Des expéditions dont beaucoup ne revinrent pas.Gorazde a ainsi survécu à la guerre, malgré la perte de près de 4 000 personnes, tuées au front ou dans la ville. Gorazde a accueilli des « casques bleus » britanniques et ukrainiens, qui sont partis au mois d'août. *« Nous avons cru que, un mois après Srebrenica et Zepa, notre tour était venu*, se souvient un habitant. *La différence est qu'ici, nous n'avions jamais accepté de démilitarisation. En trois ans, notre armée a un peu progressé. Alors, nous étions prêts à combattre jusqu'au dernier. »* Un sentiment semblable domine lorsqu'est évoqué le processus de paix mené sous l'égide américaine. *« Hors de question d'imaginer l'échange de Gorazde contre les quartiers serbes de Sarajevo, comme certains diplomates en avaient l'idée*, prévient un officier. *Gorazde n'est ni à vendre ni à échanger, nous désobéirons aux ordres s'il le faut, mais nous n'accepterons aucun compromis. »*

Sur le bord de la Drina, on s'apprête à poursuivre le combat bientôt. Gorazde ne croit pas que l'armée serbe, quels que soient les accords signés, rende un jour un quelconque territoire. Alors il faudra se battre, ouvrir, par les armes, un corridor jusqu'aux monts Dreskavica.

Un paysan traverse la ville sur son cheval. La vie suit son cours. Un homme vend le lait de ses chèvres sur le marché, à prix d'or. Ses amis essaient désespérément de faire baisser les prix, expliquant que leur femme est enceinte ou qu'elle vient d'accoucher d'un charmant bébé. Les optimistes réparent la façade de leurs magasins, les autres attendent l'arrivée d'éventuels convois humanitaires. Gorazde, perdue au milieu de la « République serbe » attend de connaître son sort, la dernière enclave de Bosnie-Herzégovine est résolue à ne pas baisser les bras.

Rémy Ourdan

Les héros de la ville assiégée

Tout au long de la guerre, des commandos ont réussi à sortir de la ville assiégée, tantôt vers Olovo, en Bosnie centrale, tantôt vers les monts Dreskavica, à l'ouest. Ces expéditions duraient entre trois et six jours, selon le chemin choisi et les saisons. Les hommes s'infiltraient à travers les positions serbes, puis se faufilaient dans les forêts et les montagnes. Parfois, un commando ne revenait pas, intercepté par les Serbes. Sinon, les hommes ramenaient à Gorazde des mortiers légers, des obus, des munitions pour les kalachnikovs et des produits alimentaires pour leur famille. Ceux qui, à maintes reprises, ont réussi ces expéditions de survie, à travers le territoire ennemi, sont devenus les héros de Gorazde. Depuis près de quatre ans, la ville, isolée en territoire serbe, n'a reçu que l'aide internationale venant de Belgrade, quand l'armée serbe daignait laisser passer les convois. Mardi 17 octobre, un convoi venant de Sarajevo est pour la première fois arrivé dans l'enclave.

s disparus en Bosnie

M. Chirac propose « un véritable dialogue » à M. Eltsine

La France cherche à dissiper les craintes des Russes, qui voient dans les activités de l'OTAN une manœuvre destinée à les isoler

En route pour New York où il assistera aux cérémonies marquant le 50e anniversaire de l'*Organisation des Nations unies*, le président russe Boris Eltsine devait être reçu vendredi 20 et samedi 21 octobre par le président de la République, d'abord au château de Rambouillet où aura lieu un dîner privé entre les deux couples présidentiels, puis à l'Elysée. C'est la première fois que Jacques Chirac rencontre M. Eltsine depuis son élection en mai dernier. Le chef de l'Etat devrait s'enquérir de la situation intérieure, politique et économique, en Russie, et manifester sa volonté d'associer Moscou aux discussions sur la future organisation du continent européen, dans un vaste partenariat avec l'Alliance atlantique. Il insistera également sur l'intérêt porté par la France à la recherche d'une « solution politique » au conflit en Tchétchénie.

QUAND il accueillera Boris Eltsine, Jacques Chirac aura en tête la question que se sont posée ses prédécesseurs : que faire avec la Russie ? *« Ce très grand pays »*, a dit récemment le chef de l'Etat, mais ce pays qui justifie, toujours dans les explications présidentielles, la force de dissuasion française, *« au cas où tel ou tel extrémiste, notamment de droite, en réaction à ce qui se passe en Russie, prendrait le pouvoir »* à Moscou. Il y a en effet à propos de la Russie des sujets immédiats de discussion, et parfois de dissension, des inquiétudes à plus long terme, et des illusions.

Les premiers ont été rapidement évoqués par le président russe dans l'entretien qu'il a accordé mercredi à France 2. A propos des essais nucléaires, il attend les explications de Jacques Chirac, tout en ne cachant pas son opposition à la reprise des tests, mais il ne veut pas *« mettre dans l'embarras »* quelqu'un pour qui il a beaucoup de respect.

Boris Eltsine ne l'a pas dit mais il se souvient certainement de ce temps, pas si lointain, c'était au printemps 1991, où le maire de Paris l'avait reçu en son hôtel de ville, alors que François Mitterrand lui avait simplement entrouvert sa porte, tandis que le président français du groupe socialiste au Parlement européen le traitait comme un trublion.

Il a, d'autre part, réaffirmé son hostilité à voir le contingent russe qui sera envoyé en Bosnie pour la surveillance du plan de paix être placé sous les ordres de l'OTAN. La France a proposé de mettre ensemble les troupes russes et françaises et de coordonner leur commandement avec l'OTAN, mais cette solution *n'a pas été encore* acceptée par le Kremlin.

Bien qu'il ait dit n'être en compétition avec personne, Boris Eltsine a indiqué que la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie devrait avoir lieu à Moscou au premier semestre de l'année prochaine ; il avait obtenu sur ce point le soutien du chancelier Kohl. Cela semble peu compatible avec la tenue de la même réunion à Paris, proposée par Bill Clinton.

REFUS DES DEUX BLOCS

Sur France 2, le président russe a encore réitéré son hostilité à l'élargissement de l'OTAN, en insistant sur les dangers que ferait courir à la paix une nouvelle division de l'Europe en deux blocs et le déploiement d'armes nucléaires à la frontière de son pays. Il devrait trouver sur ce sujet l'oreille attentive de Jacques Chirac, pour qui l'inévitable élargissement de l'OTAN ne doit pas se faire aux dépens de la Russie.

Le président de la République pourra préciser à son hôte ce qui se cache derrière l'idée de *« vaste partenariat »*, voire de charte ou de traité, entre l'Alliance atlantique et la Russie, avancée par Alain Juppé depuis quelques mois. Les Russes cherchent en tout cas les occasions de développer un dialogue politique avec les Américains et les Européens ; ils veulent utiliser toutes les possibilités *offertes par l'accord de partenariat* signé au début de l'année avec l'Union européenne, accueillir à Moscou une conférence des grandes puissances consacrée à la sécurité *nucléaire civile et être admis* à part entière dans le G 7, dont le prochain sommet aura lieu à Lyon.

Tout cela dans le but avoué de *faire reconnaître son statut de grande* puissance, héritière des prérogatives de l'Union soviétique. C'est là où les questions du moment rejoignent des interrogations plus fondamentales sur l'avenir de la Russie. Trop contents de se contenter de vagues pourparlers de paix, les Occidentaux ont tiré un trait sur le « dérapage » en Tchétchénie ; mais des incertitudes n'en continuent pas mois à peser sur les intentions de la Russie à l'égard de son *« étranger proche»*.

Le président russe lance un défi... au tennis

Interrogé par France 2 sur son état de santé, après les longues vacances passées sur la mer Noire, Boris Eltsine a indiqué qu'il allait bien. Il a ajouté qu'il allait même plutôt mieux que la Russie et qu'il ne souhaitait à personne d'être à sa place. Pour bien montrer que son optimisme personnel n'était pas surfait, il a proposé un défi sportif : *« Quand je serai en France, je peux jouer avec Jacques Chirac au tennis. On verra bien qui gagne et qui est le plus en forme. »* Le président russe a passé plusieurs semaines dans un hôpital et dans une maison de repos au début de l'été, officiellement pour des problèmes cardiaques.

Si l'on en croit M. Chirac, la France encourage l'établissement de *« liens solides »* entre la Russie et les Républiques ex-soviétiques à condition que ce rapprochement s'effectue *« dans le respect des souverainetés et des intérêts de chacun »*, mais l'expérience prouve que les Russes ont une interprétation extensive ces notions.

*Or l'approche des élections législa*tives du 17 décembre ne peut qu'encourager les nationalistes à se faire entendre ; Boris Eltsine et son ministre des affaires étrangères, pour*tant venu du camp des « libéraux »*, ont montré qu'ils ne voulaient pas leur laisser le monopole des fortes paroles à l'égard des Occidentaux. *Bien plus, ces forces*, avec les communistes et les agrariens, risquent d'avoir une majorité au moins relative dans la prochaine Douma ; ce n'est qu'un demi-mal dans la mesure où la Constitution russe ne limite guère l'arbitraire du président ; celui-ci continuera à profiter de l'éparpillement des partis politiques pour agir à sa guise. Mais les législatives seront aussi une sorte de banc d'essai pour l'élection présidentielle prévue en juin 1996.

Dans les conditions actuelles, avec une stabilisation économique qui aggrave le niveau de vie de la majorité de la population et qui laisse de côté les grandes réformes de structures, le scrutin risque fort de se solder par la défaite de Boris Eltsine (s'il se présente) et la victoire d'un « homme fort » peu soucieux de poursuivre les *réformes et de maintenir* une coopération avec l'Occident. A moins... à moins que l'élection soit remplacée par un référendum qui proroge au-delà de l'an 2000 le mandat du pré*sident* ; *les potentats post-communistes* d'Asie centrale ont ouvert la voie ; dans une Russie en quête de respectabilité, ce serait un mauvais *coup porté au fragile processus de* démocratisation.

« LA BELLE ET BONNE ALLIANCE »

Aussi les Occidentaux, et la France en particulier, qui rêve toujours avec la Russie de la *« belle et bonne alliance »* chère à de Gaulle, auraient-ils tort de tout miser sur Boris Eltsine. Ils ont commis la même erreur avec Mikhaïl Gorbatchev, voire – pour ne pas remonter plus loin – avec Brejnev ; ils se sont souvent laissé prendre à la fable des « colombes » et des « faucons » qu'on ressert aujourd'hui dans ses variantes occiden*talistes et slavophiles, libérales et* nationalistes.

Le respect de quelques principes simples éviterait les déconvenues ; l'avenir de la Russie ne dépend pas que d'un homme et, au lieu de pêcher par indulgence pour ne pas encourager les « forces réactionnaires », les dirigeants occidentaux devraient reconnaître qu'il y a en Russie quelques authentiques démocrates, peu nombreux, qui ont du mal à se faire entendre et souffrent d'être ignorés.

Ils devraient ensuite admettre que la Russie n'est pas encore, et de loin, un *Etat* de droit ; cela n'implique pas qu'ils l'isolent mais au moins qu'ils ne soient dupes ; ils doivent enfin comprendre que, démocratique ou non, la Russie restera une puissance, avec *des intérêts opposés aux leurs* dans bien des cas et que c'est avec cette Russie incommode qu'il faudra vivre, pas avec la caricature que l'angélisme postcommuniste avait cru pouvoir dessiner.

Daniel Vernet

Le président de la Bundesbank réaffirme sa foi dans la monnaie unique

HANS TIETMEYER, le président *de la banque centrale allemande*, veut l'union monétaire européenne. Il est convaincu de sa nécessité, mais il veut aussi que personne ne se leurre : la monnaie unique représentera pour tous ceux qui veulent y adhérer un engagement politique considérable. Tel est en substance le message que le patron de la Bundesbank a fait passer lors d'une visite, en voisin, à la rédaction du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le grand quotidien de Francfort, qui s'en est fait l'écho dans son édition du mercredi 18 octobre.

Selon ce compte rendu, Hans Tietmeyer, *souvent soupçonné de* vouloir charger la barque pour mieux couler la monnaie unique, réaffirme quelques vérités simples. Et notamment que l'union monétaire signifiera, pour les pays qui y prendront part, le choix d'une communauté de destin ; qu'ils devront renoncer à leur souveraineté nationale non seulement pour la politique monétaire, mais également pour la politique des finances et des revenus.

Avec l'union monétaire, estime-t-il, il faut que naisse une communauté politiquement solidaire et durable. *Il* souligne notamment qu'il serait illusoire de croire que l'autonomie des Etats sera maintenue dans le domaine de la politique fiscale.

Le « gardien » du mark réaffirme, du coup, que les garde-fous prévus dans le traité de Maastricht ne sont pas suffisants. Pour établir la confiance, il défend la nécessité de *prévoir des possibilités de sanctions* supplémentaires qui devraient faire l'objet d'une convention particulière. Il suggère par exemple que les Etats qui manqueraient à leurs devoirs, notamment en matière budgétaire, soient privés des ressources qui leur sont allouées au titre des différents fonds communautaires.

La Commission de Bruxelles, qui dispose déjà d'un « fonds de cohésion » pour aider les pays les moins performants à adapter leurs économies, réfléchit aussi dans ce sens. *« Ne serait-il pas légitime de moduler les interventions financières pour soutenir davantage ceux qui font les plus grands efforts de convergence, de façon à les inciter à poursuivre dans cette voie, c'est une question que je pose pour l'avenir »*, a souligné mardi le commissaire chargé du dossier monétaire, Yves Thibault de Silguy, qui intervenait devant le Parlement européen.

La création d'une commission parlementaire sur les GAL est un revers pour Felipe Gonzalez

MADRID
de notre correspondant

Par une seule voix de majorité (128 contre 127), le Parti populaire (PP, droite) est parvenu à obtenir, au Sénat, la création d'une commission d'enquête sur les GAL (groupes antiterroristes de libération). Cette courte majorité a été obtenue grâce au suffrage d'un sénateur de Navarre dont le parti (Convergence démocratique de Navarre) est pourtant l'allié du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) au sein du gouvernement de cette communauté autonome.

Ce scrutin constitue une double victoire pour la formation de José Maria Aznar. Pour la première fois, le PSOE est mis en minorité officiellement depuis la large victoire du PP aux élections municipales et régionales de mai. Mais surtout, le parti conservateur dispose désormais d'un outil pour enfoncer plus avant le clou dans cette délicate affaire de terrorisme d'Etat. La commission a en effet la possibilité de citer à comparaître toute personne susceptible d'apporter un éclairage dans ce dossier. Seront donc probablement convoqués tous les ministres dont les noms ont été évoqués et sans doute Felipe Gonzalez, ce qui, pour le PP, constituera un indéniable succès.

Les socialistes craignent que cette commission constitue une arme pour l'opposition alors que les élections générales sont prévues pour le mois de mars prochain. Pour le reste, il paraît difficile qu'elle aboutisse à des conclusions dans un délai de deux mois, c'est-à-dire avant la dissolution des Chambres par Felipe Gonzalez. De toute façon, le résultat de ses investigations ne liera pas les tribunaux et n'affectera pas les décisions judiciaires. Ce qui fait dire au PSOE que son objectif est purement politique et que la création de cette commission n'a aucune utilité puisqu'un processus judiciaire est actuellement en cours.

Du Brésil, où il est en voyage, Felipe Gonzalez a déploré ces *« interférences politiques qui créent la confusion et politisent un peu plus la justice »*. *« C'est une erreur de débutants*, a poursuivi le chef de l'exécutif en direction du PP, *de personnes ayant peu de sens de ce qu'est le fonctionnement de l'Etat. »*

Au-delà des polémiques, les magistrats continuent leur travail. Mercredi 18 octobre, le juge Ismael Moreno a incarcéré un camionneur espagnol, Miguel Brescia Guillem, soupçonné d'un double meurtre commis par les GAL, le 17 février 1986. Un berger âgé de 70 ans et une jeune fille de 16 ans avaient été mitraillés à Bidarray. Il s'agissait une fois encore d'une « erreur ».

Miguel Brescia Guillem avait été arrêté une première fois le 29 février, puis relâché (*Le Monde* du 2 mars). Cet ancien légionnaire a confessé avoir transporté dans son camion, en France et en Suisse, des millions de pesetas censées provenir des fonds secrets du ministère de l'intérieur espagnol pour financer les GAL.

Michel Bole-Richard

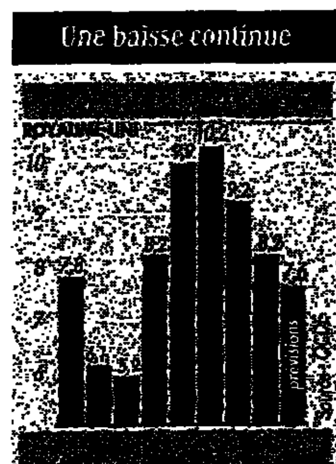
Baisse record du chômage en Grande-Bretagne

LONDRES
de notre correspondant

Les chiffres sur le chômage publiés, mercredi 18 octobre, par le bureau central de statistiques (CSO) ont de quoi réjouir le gouvernement de John Major. Le nombre de chômeurs a en effet baissé de 27 200 en septembre pour atteindre 2 265 100, soit 8,1 % de la population active, le niveau le plus bas depuis mai 1991. Le Royaume-Uni compte ainsi 297 000 chômeurs de moins qu'il y a un an.

Le CSO a cependant mis en garde contre trop d'optimisme : en cette saison, le marché de l'emploi est très volatil en raison de l'arrivée d'étudiants. On peut ajouter que la manière de calculer le taux de chômage, modifiée en mars, diffère de celle utilisée dans les autres pays de l'OCDE, notamment en France. N'est pas chômeur en Grande-Bretagne quiconque est à la recherche d'un emploi, mais uniquement celui qui touche une allocation-chômage ou l'*Income Support*, l'équivalent du RMI. Selon les critères français, le taux serait d'environ 8,4 %.

Enfin, le taux de chômage reste supérieur à la moyenne dans le nord de l'Angleterre (10,3 %), le Grand Londres (9,6 %), le Yorkshire (8,6 %) et le Nord-Ouest (8,4 %). *Encore élevé* (11,5 %) en Irlande du Nord, particulièrement frappée par la crise économique et par un quart de siècle de guerre civile, il y est cependant au plus bas depuis quatorze ans.



Quoi qu'il en soit, cette baisse témoigne d'une tendance que le gouvernement *conservateur ne man*quera pas d'attribuer à sa politique de bas salaires et de déréglementation. Elle confirme que la Grande-Bretagne, entrée dans la crise avant *ses partenaires européens*, en est sortie plus vite. Mais – argument qui ne manquera pas d'être utilisé par l'opposition et par ceux qui, dans la majorité gouvernementale, plaident pour des réductions d'impôts – elle ne s'accompagne pas d'une hausse de la consommation. Au mois de septembre, celle-ci est restée stable après avoir baissé de 0,8 % en août : les ventes au détail se trouvent, pour la première fois *depuis trois ans, inférieures à celles* du même mois de l'année précédente. Cela en dépit d'une hausse du revenu moyen (3,25 % sur une base annuelle en août). L'optimisme – le *« feel good factor »* – qu'appelle de tous ses vœux M. Major n'est toujours pas au rendez-vous.

Les analystes britanniques divergent sur l'interprétation. Le taux de chômage, explique Paul Gregg, du centre sur les performances économiques de la London School of Economics, est souvent en retard sur l'activité et continue de baisser alors que la croissance se ralentit.

Mais, sur ce phénomène, deux conceptions s'opposent : celle de la Banque d'Angleterre, qui ne voit là qu'une pause et s'attend à une poursuite de la baisse du chômage avec le redémarrage de la croissance, et celle du chancelier de l'échiquier Kenneth Clarke, selon lequel l'économie tourne à nou*veau au ralenti. De quoi justifier les* baisses d'impôts qu'il s'apprête à annoncer, sous la pression du Parti conservateur et des commerçants et après deux années de hausse de la pression fiscale.

La City, au contraire, n'est guère favorable à ce qui apparaîtrait comme un cadeau aux électeurs à moins de deux ans des législatives, alors que la cote du gouvernement reste au plus bas dans les sondages.

Patrice de Beer

Lire notre éditorial page 14

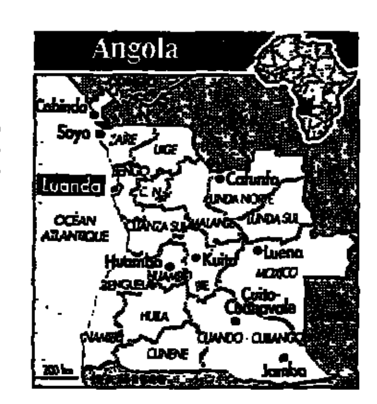
Onze mois après les accords de Lusaka, l'Angola reste enlisé entre guerre et paix

Le mécontentement et l'insécurité augmentent inexorablement à Luanda

En dépit de quelques accrochages dans les provinces, le cessez-le-feu instauré au lendemain de la signature des accords de paix, le 20 novembre 1994 en Zambie, semble tenir. Mais la paix est d'autant plus fragile que les troupes des deux camps ne sont ni démobilisées ni désarmées. Le retard dans la mise en œuvre du protocole de Lusaka inquiète les Angolais, confrontés à des conditions d'existence de plus en plus précaires.

LUANDA
de notre envoyé spécial

L'hélicoptère de l'armée angolaise passe et repasse sur la ville. Il traverse la baie au ras des flots moirés de pétrole et s'élève en approchant d'Ilha, une langue de terre que les colons portugais ont jadis reliée d'un pont à Luanda. Il est maintenant haut dans le ciel, en vol stationnaire, à l'aplomb d'un terrain vague proche du club naval. Des centaines de jeunes, le cou tendu, sont au rendez-vous. Ils observent l'appareil, une main en visière au-dessus des yeux. Le soleil est impitoyable. Un, deux, dix parachutistes s'élancent dans le vide et ouvrent leurs ailes volantes, corolles multicolores.



Les distractions sont rares. Celle-ci est gratuite et semble amuser cette jeunesse déguenillée. *« Ils sautent tous les dimanches. Je viens les voir avant d'aller à la plage »*, explique Joao-Antonio, un adolescent efflanqué, suivant du doigt l'intrépide qui descend en spirale. L'unique route d'Ilha est saturée de voitures et de groupes qui s'égaillent sur le sable. Les restaurants surgis comme des champignons du temps de la « mini paix » – entre les accords de Lisbonne signés le 31 mai 1991 et la reprise de la guerre civile à la fin de 1992 – sont toujours là. Mais ils n'ouvrent plus que le week-end et à midi les jours de semaine. Les nuits sont trop dangereuses.

Les terrasses sont remplies de « casques bleus » en civil, de diplomates et d'expatriés employés par les cinquante-cinq organisations non gouvernementales installées à Luanda : peu d'Angolais peuvent s'offrir un repas à 30 dollars (150 francs), l'équivalent d'un salaire mensuel. Celle du « Surf » est bondée. Les messieurs sirotent de la bière ou du vin importé. Les dames brunissent sur la plage et les gosses barbotent, tandis qu'un *play boy* portugais, catogan au vent, chevauche un *scooter* des mers, tentant d'attirer l'attention de beautés locales partiellement vêtues de bikinis fluos d'inspiration brésilienne.

Le bellâtre peut s'escrimer. Les belles n'ont d'yeux que pour l'élégant ballet de deux avions qui longent la plage, traînant d'ondoyantes banderoles publicitaires. L'une vante une marque de réfrigérateurs, l'autre les mérites de la piscine d'Alvalado, un quartier bourgeois. Comme dans le ciel d'une villégiature de la Riviera. Comme si de rien n'était. Comme si Luanda, ravagée, paupérisée à l'extrême, avait gommé de sa mémoire vingt longues années de guerre civile. Mais les stigmates sont là.

UNE VILLE DÉLABRÉE

Les chaussées sont défoncées, les immeubles délabrés. Les constructions abandonnées par les Portugais au moment de l'indépendance, en 1975, sont toujours en l'état, squelettes de béton et de ferraille. La « fusée », le mausolée où les apparatchiks du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), l'ancien parti unique, pensaient un jour transférer la dépouille d'Agostinho Neto, est toujours surmontée de ses grues. Le chantier est arrêté depuis longtemps. De l'hôtel Turismo, pris d'assaut un jour d'octobre 1992 par les forces gouvernementales qui voulaient déloger la hiérarchie de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi, il ne subsiste qu'une carcasse vide.

Des meutes d'enfants désœuvrés errent à la recherche d'un petit billet, en quête d'une bonne affaire ou d'un mauvais coup. Des milliers de mutilés de guerre mendient. Fin septembre, les armes à la main, ils ont assailli un entrepôt de vivres de l'armée. Une trentaine de personnes ont été blessées au cours des combats qui les ont opposés à la police. Le gouvernement les a fait transférer de force à la périphérie de la ville, où ils survivent sur d'anciens chantiers. La Mission de vérification des Nations unies en Angola (Unavem) a perdu une soixantaine de véhicules en quelques mois, volés par des « demi-soldes » armés.

Des rafales d'armes automatiques troublent les nuits luandaises. Pour maintenir un semblant de sécurité, le gouvernement déploie, dès le crépuscule, sa police d'élite, les « anti-motim ». Mais ils ne sont pas payés plus régulièrement que les fonctionnaires et les policiers. Ils ont pris le pli et n'hésitent plus à extorquer du passant et de l'automobiliste quelques billets destinés à améliorer l'ordinaire.

Le coût de la vie augmente inexorablement. Un litre d'huile vaut 6 000 kwanzas réajustés (la nouvelle monnaie), un kilo de riz 4 000, la farine de manioc 2 500 et un poulet 35 000, alors qu'un manœuvre en gagne 6 000 et un professeur d'université 70 000 (l'équivalent de 10 dollars)... En fait d'insécurité, les autorités craignent surtout le ras-le-bol populaire. Elles ont beaucoup promis pour que l'Union des syndicats renonce à sa grève générale du 21 septembre. Mais les promesses ne sont pas tenues. Les magasins à prix contrôlés sont vides. Les Luandais vivent aujourd'hui grâce aux Africains francophones, bons commerçants, qui importent les produits de consommation courante et fixent les prix du marché.

« Paradoxalement, plus la paix dure, plus le mécontentement et l'insécurité augmentent », répètent à l'unisson les diplomates occidentaux et africains accrédités à Luanda, qui sont les premiers à se réjouir du succès de la réunion des pays donateurs à Bruxelles fin septembre (*Le Monde* du 28 septembre).

NUMÉRO DE DUETTISTES

Les Angolais voulaient obtenir quelque 650 millions de dollars pour une première phase de reconstruction du pays. Séduits et rassurés par le numéro de duettistes du président José Eduardo Dos Santos et de Jonas Savimbi – qui se rencontraient pour la troisième fois en cinq mois – les bailleurs de fonds ont promis près de 1 milliard de dollars...

« Nous n'en verrons pas la couleur, rien ne changera. Nous continueront à crever de faim et les députés à rouler dans leur Citroën XM récemment importée », affirme cet ancien militant du MPLA, professeur d'histoire à l'université. *« Nous ne savons même pas si la guerre va reprendre ou la paix s'installer. Tous les Angolais sont dans le doute*, explique-t-il, *rien ne sera possible tant que les deux armées ne seront pas fondues au sein d'une même force et les soldats en surnombre démobilisés »*.

Mais le cantonnement des forces de l'UNITA sur quinze sites (deux sont en voie d'achèvement) et le casernement des soldats gouvernementaux n'ont pas commencé. Le processus, prévu par les accords de paix de Lusaka, concerne 200 000 hommes qui seront tous intégrés dans les Forces armées angolaises avant que 110 000 d'entre eux ne soient démobilisés après avoir théoriquement reçu une formation professionnelle. Le MPLA et l'UNITA – dont les chefs d'état-major se rencontrent régulièrement à Luanda – rejettent sur l'ONU la responsabilité de ce retard.

Les deux camps n'en continuent pas moins de recruter de force et de s'armer, en dépit de leurs déclarations de bonnes intentions, comme si, finalement, eux-mêmes n'étaient sûrs de rien.

Frédéric Fritscher

Coopération renforcée avec la France

Jacques Godfrain est arrivé, jeudi 19 octobre, en Angola, pour une visite de deux jours, à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires. Le ministre français de la coopération sera reçu par le président José Eduardo Dos Santos et rencontrera des responsables de l'Unita de Jonas Savimbi. La France est le deuxième fournisseur et le deuxième client de l'Angola. ELF produit 30 % du pétrole angolais, juste derrière l'américaine Chevron. L'Angola a été l'un des principaux bénéficiaires de l'aide française en Afrique jusqu'à la reprise de la guerre civile en 1992. La Caisse française de développement (CFD) lui a octroyé plus de 1,2 milliard de francs. Elle devrait reprendre ses décaissements, paralysés en raison d'impayés d'un montant de 72,4 millions, l'Angola s'étant engagé à les apurer, ce qui permettra de débloquer quelque 570 millions. M. Godfrain signera aussi une convention de 22 millions destinés à la réhabilitation de l'hôpital de Benguela.

La Banque africaine de développement à la recherche d'une crédibilité perdue

LA REMISE EN ORDRE de la Banque africaine de développement (BAD) est en cours. Entré en fonctions, début septembre, après une élection laborieuse, le nouveau président – marocain – de la banque, Omar Kabbaj, a confirmé, mercredi 18 octobre, à Paris, la suppression de 240 emplois, *« essentiellement des cadres »*, soit près d'un cinquième des effectifs d'ici à la fin de l'année. D'autres licenciements sont à prévoir, a-t-il ajouté.

Successeur du Sénégalais Babacar Ndiaye, M. Kabbaj affirme qu'un coup d'arrêt a été donné aux dérives passées : le nombre de voitures de fonction a été réduit ; il n'y a plus de cabinet du président ni de service du protocole ; toutes les missions à l'extérieur sont passées à la loupe. *« Des contrôleurs ont été recrutés pour repérer toutes les économies possibles »*, a ajouté le nouveau président. Parallèlement, la BAD, dont la vocation est de favoriser le développement du continent africain, a décidé de prendre en compte *« la qualité »* des projets qu'elle finance, de réduire ses secteurs d'intervention et de se montrer plus sévère à l'encontre des Etats mauvais payeurs.

En affichant sa détermination à mieux gérer la BAD, M. Kabbaj reconnaît vouloir séduire ses actionnaires *« non régionaux »* – les pays industrialisés – à un moment où leur soutien financier est indispensable à la survie de la BAD. Celle-ci souhaite en effet porter son capital de 22 à 33 milliards de dollars (165 milliards de francs) avant la fin de 1996. L'argent frais viendra essentiellement des pays non africains qui, aujourd'hui, détiennent le tiers du capital et en posséderont demain près de la moitié. *« Les discussions sont en cours sur des bases nouvelles »*, a indiqué le numéro un de la BAD.

CAISSES VIDES

L'augmentation du capital permettrait d'accroître les prêts classiques de la BAD, octroyés au taux du marché. Mais seuls douze pays africains – les plus riches (dont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Gabon, le Zimbabwe) – peuvent y prétendre. En réalité, ils sont moins nombreux, certains Etats ayant atteint leur plafond d'endettement. C'est dire que l'augmentation de capital projetée n'est pas prioritaire.

Il n'en va pas de même de la reconstitution du Fonds africain de développement (FAD), qui octroie des prêts à des taux très avantageux aux pays les moins avancés (PMA). Ils sont trente-neuf dans cette catégorie. Les prêts classiques leur sont fermés car trop chers. Mais, depuis deux ans, les caisses du FAD sont vides. *« Il faut les reconstituer d'urgence. Sinon, le programme de réformes mis en œuvre en Afrique va faire faillite. Alors, il y aura un coup de balai et ce sera la fin de la démocratisation du continent »*, a averti M. Kabbaj.

Le précédent abondement au FAD remonte à 1991. Il avait été de 3 milliards de dollars. Le président de la BAD ne se fait pas d'illusions : certains pays industrialisés, les Etats-Unis en tête, rechignent à verser de l'argent, de sorte que le prochain FAD sera moins élevé *« alors que le nombre de pays dans le besoin a augmenté »*.

La sollicitude de M. Kabbaj pour les pays les plus pauvres a des limites. Le président de la BAD a ainsi exprimé de sérieuses réserves à propos de l'idée lancée par la Banque mondiale d'un possible rééchelonnement de la dette multilatérale des PMA. *« On risque d'avoir des problèmes, y compris ma banque* [si une telle mesure est prise]. *Je défends l'orthodoxie. Je suis relativement contre ce projet. »* Et de conclure : *« Il ne faut pas se faire d'illusions* [le rééchelonnement de la dette multilatérale], *si jamais il est accordé, sera limité à un petit nombre de PMA et sera accompagné d'une " conditionnalité " maximale. »*

Jean-Pierre Tuquoi

La visite de Jacques Chirac aux Etats-Unis reportée

PARIS. L'Elysée, puis la Maison Blanche, ont annoncé, mercredi 18 octobre, que la visite d'Etat de Jacques Chirac aux Etats-Unis, prévue pour les 3 et 4 novembre, a été reportée au 1er février 1996. Ce report a été décidé *« d'un commun accord »*, indique le communiqué de l'Elysée. *« Il était envisagé depuis un moment »*, à la demande de la France, a précisé un responsable américain, ajoutant qu'il s'agissait de problèmes d'emploi du temps. Jacques Chirac se rendra les 22 et 23 octobre à New York où, en marge des cérémonies du 50e anniversaire de l'ONU, il rencontrera le président Bill Clinton, avant de se rendre à Bonn, le 25 octobre.

Le vice-premier ministre suédois risque une mise en examen

STOCKHOLM. La justice s'est saisie, mercredi 18 octobre, de l'affaire de la carte de crédit de l'Etat que Mona Sahlin, vice-premier ministre suédois, a utilisée durant plusieurs années pour couvrir ses dépenses personnelles. Même si tout l'argent – 40 000 F au total – a été remboursé, le *« numéro deux »* du gouvernement risque d'*« être mis en examen »* pour *« escroquerie »*. Les magistrats devront déterminer si le montant devait être mis au débit de l'Etat ou de la famille Sahlin. Ingvar Carlsson, que Mona Sahlin devait remplacer au poste de premier ministre en mars 1996, lui a toutefois renouvelé sa confiance. De son côté, Mona Sahlin n'entend toujours pas démissionner. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : Louis Farrakhan, le dirigeant de La Nation de l'islam**, selon lequel plus d'un million de personnes ont participé à la *« marche des hommes noirs »*, lundi 16 octobre à Washington, menace de lancer une action devant les tribunaux : il accuse de *« racisme »* la police de Washington, qui persiste à affirmer que pas plus de 400 000 personnes ont défilé. – *(Corresp.)*

■ **Greenpeace a déposé plainte** contre la France, mardi 18 octobre, auprès d'un tribunal de Los Angeles, et réclame un million de dollars de dommages et intérêts pour l'arraisonnement du voilier américain *Manutea*, le 1er octobre, au large de Mururoa (Polynésie française). Des procédures semblables ont été engagées à Papeete pour l'arraisonnement du *Rainbow-Warrior* et du *Greenpeace*. – *(Reuter.)*

■ **CUBA-ÉTATS-UNIS : les Etats-Unis « ont décidé d'accorder un visa »** au dirigeant cubain Fidel Castro du 21 au 25 octobre, *« dans le seul but »* de lui permettre d'assister aux cérémonies du 50e anniversaire de l'ONU à New York, a annoncé, mercredi 18 octobre, un porte-parole du département d'Etat. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : la Cour constitutionnelle a déclaré**, mercredi 18 octobre, inconstitutionnel l'état d'urgence décrété le 16 août par le gouvernement pour affronter la violence. Pour l'opposition, l'instauration de l'état d'urgence est destiné à détourner l'attention des révélations sur le financement de la campagne présidentielle du président Samper par les trafiquants de drogue. – *(AFP.)*

■ **ÉQUATEUR :** Eduardo Pena Trivino, ancien ministre de l'éducation, a été élu par le Congrès, mercredi 18 octobre, vice-président en remplacement d'Alberto Dahik, qui s'est enfui au Costa Rica pour se soustraire à un mandat d'arrêt émis à son encontre par la Cour suprême. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le président Nelson Mandela**, en campagne à Johannesburg, mercredi 18 octobre, pour les élections locales du 1er novembre, a appelé les Blancs à ne pas quitter le pays, soulignant qu'ils n'avaient rien à craindre du Congrès national africain (ANC). – *(AFP.)*

■ **KENYA : plus de huit cents détenus sont morts** de maladie dans les prisons surpeuplées, depuis le début de l'année, a annoncé mercredi 18 octobre le ministre des affaires intérieures, Francis Lotodo. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : Jaroslav Lizner**, ancien chef du Centre de la privatisation par les coupons, a été condamné, mercredi 18 octobre, à sept ans de prison ferme pour *« abus de pouvoir d'agent public »* et pour avoir reçu des pots-de-vin. M. Lizner a dirigé, de 1991 à 1994, la vaste opération d'actionnariat populaire en République tchèque. – *(AFP.)*

■ **Le Parlement tchèque** a reconduit, mercredi 18 octobre, une loi interdisant aux membres de la police secrète (StB) de l'ancien régime communiste de servir dans la fonction publique, passant ainsi outre aux recommandations du président Havel. Environ 8 000 anciens membres de la StB ont été interdits de tout poste au sein de la fonction publique après une enquête du ministère de l'intérieur. – *(Reuter.)*

■ **ROUMANIE : plusieurs milliers d'étudiants**, en grève depuis le début de la semaine pour protester contre l'introduction d'une *« taxe pour les redoublants »*, ont décidé de poursuivre leur mouvement malgré la satisfaction d'une partie de leurs revendications, mercredi 18 octobre, par le gouvernement. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : M. Ismet Sezgin, 67 ans, député du Parti de la juste voie (DYP, droite)** dirigé par le premier ministre Tansu Ciller, a été élu, mercredi 18 octobre, président de la Grande Assemblée Nationale de Turquie (TBMM, Parlement monocaméral) en remplacement de M. Husamettin Cindoruk. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : une touriste française a été assassinée** près d'un refuge sur le mont Taishan, dans la province du Shandong, à l'est du pays, a-t-on appris de source officielle, mercredi 18 octobre. La victime, Jacqueline Gavaud, 45 ans, chercheur en biologie, a été tuée par strangulation, le 15 septembre, mais son corps n'a été découvert que le 26 septembre. – *(AFP.)*

■ **INDE : trente personnes ont péri au Cachemire**, en vingt-quatre heures, lors de plusieurs incidents liés à l'insurrection séparatiste qui sévit depuis six ans dans cet Etat du nord-ouest de l'Inde, a annoncé la police, mercredi 18 octobre. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : les rentrées fiscales** de l'Etat et des collectivités locales seront inférieures en 1995 et 1996 de 55,5 milliards de marks (190 milliards de francs) aux prévisions qui avaient été faites, l'Etat fédéral étant responsable d'une moins-value de 21,2 milliards de DM, selon des estimations officielles rendues publiques mercredi 18 octobre. Il n'y aura pas de *« dépassement significatif du déficit budgétaire prévu »* (49 milliards de DM pour 1995), a cependant précisé le gouvernement. – *(AFP.)*

■ **JAPON : le gouvernement va demander à l'Union européenne** de baisser ses droits de douane sur une centaine de produits manufacturés, notamment sur les puces informatiques et les magnétoscopes. Ces baisses sont destinées à compenser les hausses des droits perçus sur les produits automobiles exportés par le Japon vers la Finlande, la Suède et l'Autriche après l'entrée de ces trois pays dans l'Union européenne, qui applique maintenant des taux supérieurs à ceux qui étaient en vigueur dans ces trois pays, avant leur intégration dans l'Union. – *(AFP.)*

■ **COMMERCE : la mise en œuvre de l'OMC** (Organisation mondiale du commerce) et l'impact des accords commerciaux régionaux sur le système multilatéral seront les principaux sujets de la réunion des quatre principales puissances commerciales mondiales (Etats-Unis, UE, Japon, Canada) vendredi 20 et samedi 21 octobre à York, en Grande-Bretagne. – *(AFP.)*

La première intouchable devenue premier ministre a dû démissionner dans l'Etat indien d'Uttar Pradesh

Mme Mayavati avait passé une alliance avec le parti hindouiste BJP

NEW DELHI
de notre correspondant

Il y a quatre mois et demi, un chef intouchable, Mme Mayavati, une ancienne institutrice de trente-neuf ans, s'était retrouvée *chief minister* (premier ministre) du plus grand Etat de l'Inde, l'Uttar Pradesh, qui compte 150 millions d'habitants. Mais elle n'avait pu former qu'un gouvernement ultra-minoritaire dont la survie dépendait du bon vouloir du puissant parti hindouiste BJP.

Cet accord passé entre deux formations que tout sépare idéologiquement aura fait long feu : le BJP a en effet décidé de retirer son soutien à *Mme Mayavati*, qui a remis, mardi 17 octobre, sa démission au gouverneur. La nomination d'une *dalit* (« opprimée », ainsi qu'aiment à se définir les membres des basses castes) comme premier ministre d'un Etat de l'Union était sans précédent.

SOUTIEN INATTENDU

Mme Mayavati, arrivée au pouvoir en juin après une rupture d'alliance avec une autre forma*tion de basse caste, avait été* nommée grâce au soutien inattendu, à l'assemblée locale, de l'organisation des ultra-nationalistes hindous.

Le Parti indien du peuple (BJP) espérait ainsi élargir sa base électorale. Principal parti d'opposition à l'assemblée de New Delhi, le BJP espérait unifier le « vote hindou » au-delà du clivage des castes, afin de donner de lui une image plus consensuelle : il reste en effet lar*gement perçu par les dalits* comme un parti de haute caste.

La fin de cette éphémère alliance contre nature était attendue : le BSP de Mme Mayavati n'a rien en commun avec le BJP. Pendant son bref « règne », le *chief minister* a multiplié les provocations à l'égard de son allié, qui fut naguère au pouvoir en Uttar Pradesh : remarques méprisantes sur le dieu Ram, fer de lance de la stratégie religieuse du BJP, déplacements arbitraires de fonctionnaires de hautes castes, etc.

HÉRÉSIE SOCIALE

A l'approche des élections générales, qui devraient avoir lieu au printemps 1996, la chute du gouvernement d'un Etat-clé, perçu comme le baromètre de la politique indienne, appelle deux remarques : le parti des *dalits* sort affaibli de cette expérience que nombre d'électeurs des basses castes auront perçue comme une simple joute d'opportunistes. Pour le BJP, qui entend jouer un rôle national, le bilan est encore plus dévastateur : il n'a pas su réunir les *dalits*, et a déçu certains membres des hautes castes pour lesquels l'alliance avec Mme Mayavati était une hérésie sociale.

A l'heure où le BJP est en difficulté dans l'Etat du Gujerat, au *nord-ouest de l'Inde – le gouvernement* qu'il préside fait face à une dissension interne –, ce nouvel échec en Uttar Pradesh peut éroder l'image d'un parti qui compte sur sa réputation de discipline et de rigueur morale pour arriver au pouvoir au « centre », à New Delhi.

Bruno Philip

Le « numéro un » chinois a présidé d'importantes manœuvres navales

Jiang Zemin modère les espoirs d'une embellie avec Taïwan

La télévision chinoise a diffusé, mercredi 18 octobre, d'inhabituelles images du chef de l'Etat Jiang Zemin présidant des manœuvres navales. Pékin entend ainsi montrer sa fermeté avant la prochaine rencontre, à New-York, entre M. Jiang et M. Clinton, et répondre aux spéculations sur une possible embellie avec Taïwan.

PÉKIN
de notre correspondant

A moins d'une semaine de la rencontre prévue, mardi 24 octobre, à *New-York, entre le chef de l'Etat* chinois et le président Bill Clinton, Pékin s'est livré à une nouvelle gesticulation militaire destinée à marquer, sur le plan psychologique, le terrain de la reprise du dialogue sino-américain au plus haut niveau. *En outre, les manœuvres navales* dont la télévision chinoise a diffusé, mercredi 18 octobre, de larges extraits visent à impressionner l'île rétive à l'autorité de Pékin.

M. Jiang, chef nominal des forces armées, en tenue kaki sans galon, puisqu'il n'a pas de titre militaire, présidait, en compagnie de toute la haute hiérarchie en casquette, ces exercices navals d'une ampleur encore jamais vue à la télévision. Aucune précision d'ordre opérationnel n'a été fournie sur les manœuvres, hormis qu'elles mettaient en œuvre *toutes les formes d'engagement* possibles, avec engins de guerre à commande électronique, tirs de missiles, sous-marins nucléaires, attaques par l'aéronavale et – message explicite pour Taïpeh – débarquement côtier. Toutefois, les manœuvres, croit-on savoir, ont été organisées à bonne distance de l'île, au large de la base navale de Qingdao, face à la Corée du Sud.

PROMESSES NON TENUES

Les manœuvres, qui semblent avoir eu lieu une semaine avant la diffusion de ces images, suivaient de peu celles auxquelles a, de son côté, assisté le chef de l'Etat taïwanais, Lee Teng-hui, au large de l'île, à l'occasion de la fête nationale, le 10 octobre. Les exercices pékinois clarifient, à leur manière martiale, le malentendu causé par des propos proférés par M. Jiang à l'intention de la presse américaine avant son départ, samedi 21 octobre, pour New-York.

La presse américaine a été conduite à croire que M. Jiang acceptait l'idée d'un dialogue, soit à Taïwan, soit sur le continent, avec celui qui se considère comme son homologue, M. Lee, à l'occasion de visites réciproques de part et d'autre du détroit. S'engouffrant dans la nouveauté, toute la sphère politique taïwanaise s'était mise à spéculer sur les conditions dans lesquelles pourrait être organisé un tel « sommet chinois ». La présidence, à Taïpeh, se déclara même encline à étudier avec prudence la « proposition ».

Tout s'éclaira, mardi 17 octobre, quand la Chine publia sa propre version des propos de M. Jiang. Le « numéro un » chinois n'avait fait que répéter la ligne officielle vou*lant qu'une telle rencontre, néces*sairement organisée en terre chinoise, le soit aux conditions de Pékin, à savoir dans l'acceptation par Taïwan d'être considérée comme un pouvoir local soumis au gouvernement central. Les choses sont ainsi plus conformes à ce qu'on pouvait attendre de la logique pékinoise en période de passation des pouvoirs à la nouvelle génération dirigeante.

M. Clinton doit savoir aujourd'hui que Jiang Zemin a besoin, pour s'affirmer sur le plan intérieur, de le rencontrer, au même titre qu'il a besoin de s'afficher en chef des forces armées qu'il n'est que sur le papier, et qu'il s'efforce avec difficulté de devenir réellement. Ainsi est-il exclu que le chef de l'Etat chinois fasse des concessions autres que de façade dans ses entretiens avec son homologue américain : il n'en a pas les moyens sur le plan intérieur, quand bien même y songerait-il.

Quant à M. Clinton, sa marge de manœuvre est également réduite face à Pékin, non seulement sur le plan politique mais aussi en raison d'un déficit commercial avec la Chine qui devrait dépasser, cette année, 30 milliards de dollars (150 milliards de francs). Le secrétaire au commerce Ron Brown, qui a fait un bref séjour à Pékin mardi 17 et mercredi 18 octobre s'est vu exhorter à la patience par ses interlocuteurs chinois pour la concrétisation de leurs promesses de contrats faites il y a un an, qui n'ont guère été suivies d'effets.

Francis Deron

Les non-alignés réclament une réforme de l'ONU

CARTHAGÈNE (Colombie)
de notre envoyée spéciale

Les représentants des 113 pays membres du mouvement des non-*alignés (MNA)*, qui ont ouvert leur onzième sommet, mercredi 18 octobre à Carthagène (Colombie), ont, dans leur majorité, réclamé une réforme de l'ONU, à quelques jours des cérémonies du cinquantenaire de cette organisation. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, ne les en a pas dissuadés. *« Si le monde immense que vous représentez n'était pas suffisamment entendu* (au sein des Nations unies), *ce sont les relations internationales dans leur ensemble qui s'en trouveraient affectées »*, a-t-il déclaré.

Le mouvement des non-alignés, créé en à Belgrade en 1961, préconise l'élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU, qui compte actuellement cinq membres permanents (*Etats-Unis*, Grande-Bretagne, Russie, Chine et France) et dix membres non permanents. Aucun des non-alignés ne se résoudrait aux seules nouvelles entrées du Japon et de l'Allemagne dans le « club » des membres permanents. Les Indiens rêvent d'y voir entrer leur pays, le Brésil et le Nigéria, mais le Pakistan s'y oppose. D'autres diplomates imaginent un siège « non aligné » changeant avec la présidence du mouvement. Le président cubain, Fidel Castro, a proposé la création de six nouveaux sièges permanents (deux en Amérique latine, deux en Afrique et deux en Asie). Finalement, seule l'abolition du droit de veto des cinq membres permanents du Conseil semble faire l'unanimité.

Le projet de déclaration finale de ce sommet condamne par ailleurs fermement l'embargo que les Etats-Unis imposent depuis 1960 à Cuba. Lors du cinquième sommet ibéro-américain, qui s'est clos mardi à Bariloche (Argentine), cet embargo n'a été réprouvé qu'en termes vagues. La diplomatie cubaine a préféré ce résultat à une prise de position plus ferme, qui aurait été assortie d'une requête tout aussi ferme en faveur de la démocratisation du régime cubain.

Anne Proenza

FRANCE-ALGÉRIE La position prise par les socialistes sur l'entrevue annoncée de Jacques Chirac avec le président algérien, Liamine Zeroual, a été vigoureusement critiquée, mercredi 18 octobre, par Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise. Pour M. Lellouche, le PS fait le jeu des islamistes. ● LES SOCIALISTES sont critiqués, aussi, par l'ancien ministre de la défense Jean-Pierre Chevènement, qui avait quitté le PS en 1993. Le député du Territoire de Belfort, comme Claude Cheysson, ancien ministre socialiste des relations extérieures, et comme le Parti communiste, ne juge « pas anormal » que le président de la République rencontre son homologue algérien. ● LES INFORMATIONS d'un quotidien arabe de Londres selon lesquelles Paris aurait reçu une liste de quatre exigences qui émaneraient des groupes islamistes armés ne sont pas confirmées.

Le PS est critiqué pour sa position sur la rencontre Chirac-Zeroual

Pierre Lellouche (RPR) accuse les socialistes de faire le jeu des islamistes et de « servir la soupe » aux terroristes. Claude Cheysson, ancien ministre socialiste, partage ces critiques, tandis que Jean-Pierre Chevènement, comme le PCF, juge l'entrevue « pas anormale »

LE PARTI SOCIALISTE a consacré sa journée, mercredi 18 octobre, à expliciter ses positions sur le terrorisme et la politique algérienne de la France, en se positionnant sur le double registre de la solidarité nationale et de l'esprit de critique. La veille, Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avait joué la carte du front républicain contre le terrorisme et s'était abstenu de tout commentaire sur la prochaine rencontre entre Jacques Chirac et son homologue algérien Liamine Zéroual.

Mercredi dans *Le Parisien*, Lionel Jospin exprimait, à son tour, sa volonté d'une *« solidarité complète de la communauté nationale pour résister à la pression exercée par ces actions terroristes »*. Mais interrogé sur le rendez-vous de New York, le nouveau premier secrétaire du PS répondait : *« Je trouvais que cette rencontre n'était pas opportune. Je l'ai dit. Je ne vais naturellement pas changer mon point de vue après cet attentat. »*



Accompagnés par des déclarations dans le même sens de Pierre Mauroy, en tant que président de l'Internationale socialiste, et de Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, ces propos sont apparus comme un tir groupé, écornant le consensus apparu mardi. Député du Val-d'Oise, Pierre Lellouche (RPR), ancien conseiller diplomatique de Jacques Chirac, a ainsi déclaré que la position des socialistes revient « de facto *à donner raison aux terroristes* ». *« C'est vraiment servir la soupe à ceux qui nous agressent ! »*, a-t-il ajouté.

Au même moment, l'ancien ministre socialiste des relations extérieures, Claude Cheysson, qui s'était déjà démarqué de son parti en approuvant la reprise des essais nucléaires, jugeait *« inimaginable »* que M. Chirac n'ait pas accepté de rencontrer le général Zéroual qui, à New York, ne sera pas *« le candidat à la présidence en Algérie, mais le chef de l'Etat algérien reconnu comme tel par les Nations unies »*. *« Tout est à craindre le jour où ils vont se rencontrer »*, assurait, de son côté, Jean-Michel Boucheron, député (PS) d'Ille-et-Vilaine, considérant que *« ce n'est pas la peine d'en rajouter dans la provocation »*.

Au terme de la première réunion, mercredi, du nouveau secrétariat national du PS, François Hollande, porte-parole, s'est de nouveau livré à un exercice d'explication. *« A la suite de l'odieux attentat de mardi*, a-t-il dit, *une discussion s'est ouverte à propos de l'opportunité de la rencontre Chirac-Zéroual. Lionel Jospin, interrogé sur cette question, a rappelé la position du Parti socialiste. Il avait lui-même regretté cette rencontre dès qu'elle fut rendue publique. Ce qui était vrai hier avant les attentats reste vrai malgré les attentats. »*

Le 15 octobre sur TF 1, M. Jospin avait souligné que *« le seul message clair »* de la France devait être essentiellement celui de *« la démocratie »*. *« Cette visite, à mon sens, le brouille »*, avait-il déclaré, sans réitérer le soutien qu'il avait apporté, lors de son face-à-face télévisé avec M. Chirac avant le second tour de l'élection présidentielle, au *« contrat national »* conclu à Rome, en janvier 1995, entre huit formations dont le FLN, le FFS et l'ex-FIS.

Mardi, M. Jospin avait assisté, pour la première fois en tant que premier secrétaire, à la réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, au cours de laquelle la politique algérienne avait été débattue. Mais, assure-t-on tant dans l'entourage de M. Jospin que dans celui de M. Fabius, qui ne s'est encore jamais exprimé sur la rencontre Chirac-Zéroual, les deux hommes sont *« sur la même longueur d'ondes »*, s'étant ainsi seulement répartis les rôles.

Les responsables socialistes, qui rappelaient mercredi les déclarations jugées irresponsables des leaders de l'opposition lors de la vague d'attentats de 1982, ne s'attendent pas un seul instant à ce que M. Chirac revienne sur sa rencontre avec le président algérien. Ils mettent l'accent sur un *« déficit d'explication »* qui, selon eux, perdure, mais en refusant d'établir un lien entre ce rendez-vous et les attentats.

Michel Noblecourt

Le PCF n'est pas « choqué »

Le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, a estimé, mercredi 18 octobre, sur RTL, qu'*« il n'y a rien de choquant à ce que des chefs d'Etat se rencontrent »*. *« L'isolement de l'Algérie ferait encore davantage le lit de l'intégrisme »*, a-t-il précisé, en rejetant *« toute utilisation politicienne du drame qui frappe notre pays »*. *« Que l'on soit d'accord ou pas avec cette rencontre*, a précisé M. Hue, *on ne peut accepter que la politique de la France se fasse sous la pression des terroristes ou de ceux qui, à l'étranger, accueillent complaisamment leurs bureaux. »*

Après Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui, mardi 17 octobre, avait suggéré que *« la France se retire des conventions de Schengen »*, *L'Humanité* ne cesse de dénoncer, depuis deux jours, *« la présence de véritables ambassadeurs accrédités du terrorisme »* à Bonn, à Londres et à Washington.

Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens

« Les socialistes ont tort de se résigner à la victoire de l'intégrisme »

« Comment appréciez-vous la prochaine rencontre entre le président de la République et le président-candidat algérien ?

– La France reconnaît les Etats, pas les gouvernements. Il ne faut pas faire de cette rencontre un événement exceptionnel. Il aurait été préférable de la banaliser. Le président de la République a déjà rencontré le roi Hassan II et le président de la République tunisienne, M. Ben Ali. Il n'est pas anormal qu'il y ait une rencontre entre M. Chirac et le général Zeroual, dans l'enceinte de l'ONU de surcroît.

– Y compris en période préélectorale ?

– Je doute que cette rencontre change le résultat des élections algériennes. Il n'est pas d'usage, d'autre part, que les chefs d'Etat se mettent en vacances à l'abord des élections. Je ne crois pas que ni le président Mitterrand ni le chancelier Kohl se soient abstenus de rencontrer leurs homologues à la veille d'élections.

– Pensez-vous que le Parti socialiste entretient une mauvaise querelle en jugeant inopportune cette rencontre au sommet ?

– Les socialistes et, avec eux, une partie de l'intelligentsia, qui n'entend pas, à juste titre, cautionner les agissements du pouvoir algérien, ont tort de se résigner par avance, en quelque sorte, à la victoire de l'intégrisme en Algérie. Cette victoire n'est pas fatale, contrairement à ce que croient beaucoup de gens, qui considèrent aujourd'hui que la République islamique est aussi inéluctable que l'était l'indépendance de l'Algérie dans les annés 60.

» Pour des raisons politiques, morales et démographiques, l'indépendance était inéluctable. Il n'en va pas de même pour l'intégrisme. Les Etats-Unis s'accommodent très bien de régimes intégristes dans le monde arabo-musulman, mais telle ne doit pas être notre politique. La France porte des valeurs républicaines : la démocratie est faite pour tous les hommes et pour tous les peuples.

– Comment peut-on contribuer à enrayer la montée de l'intégrisme islamique en Algérie ?

– L'intégrisme islamique a deux causes : d'une part le sous-développement, la misère, l'absence d'espoir, et, d'autre part, l'humiliation vis-à-vis de l'Occident, le sentiment d'une justice à deux vitesses. Imaginez l'image que l'opinion algérienne a pu avoir de notre politique en regardant la télévision, pendant la guerre du Golfe !

» C'est une affaire de justice : il faut donner aux pays de la rive sud de la Méditerranée les moyens de se développer ; il faut leur donner le sentiment de la dignité et de l'égalité. Certains procédés entraînent, par eux-mêmes, de violents chocs en retour. Voyez la politique suivie, par exemple, à l'égard de l'Irak, qui se trouve soumis, depuis cinq ans, à un embargo cruel, inhumain, inadmissible.

– La France doit-elle jouer un rôle vis-à-vis des démocrates algériens, dont une bonne part, cette fois, condamnent la rencontre à l'ONU ?

– La France ne doit pas intervenir dans les affaires intérieures de l'Algérie. Il appartient aux démocrates de se réunir et de trouver un accord entre eux. Une des grandes faiblesses du pôle démocrate, ou moderniste, réside dans ses divisions. Majoritairement, la société algérienne ne veut pas de l'intégrisme : les enfants vont à l'école, les enseignants enseignent, les journalistes font paraître les journaux. Mais les choses sont ce qu'elles sont. Je considère que les élections, dès lors qu'elles ne seraient pas un aller simple pour une République islamique, sont le point de passage obligé pour le retour à la normale.

– Compte tenu des ces divisions, vous estimez que mieux vaut encore le gouvernement algérien tel qu'il est plutôt que les islamistes ?

– Je ne prends pas ce genre de position. Au point où les choses en sont arrivées, la France n'a le choix qu'entre deux inconvénients. Il y a, chez nous, des attentats, barbares, auxquels il faut faire face en manifestant une cohésion nationale, un civisme et, naturellement, une aide aux victimes. Mais, d'autre part, il faut bien voir que, si l'Algérie devait sombrer dans l'intégrisme, ce serait une catastrophe, pour l'Algérie d'abord, qui serait privée de ses élites une deuxième fois en un peu plus de trente ans. Ce serait aussi un séisme pour la société française : il pourrait y avoir jusqu'à un ou deux millions de réfugiés. Ce serait un drame pour les Algériens qui vivent en France et, notamment, pour les jeunes nés de l'immigration, qui n'ont pas d'avenir en Algérie.

» Il faut parler à ces jeunes. Je serai, du reste, à Vaulx-en-Velin jeudi. Mon langage est très clair à leur égard : leur avenir est en France, dans le combat pour la justice, pour la citoyenneté et pour une autre politique, qui fasse de l'emploi une vraie priorité. C'est un combat qui doit se faire au coude à coude avec les démocrates et les républicains français. »

Propos recueillis par Jean-Louis Saux

L'authenticité des nouvelles exigences islamistes mise en doute

LES AUTORITÉS FRANÇAISES n'ont voulu ni infirmer ni confirmer, les informations publiées mercredi 18 octobre dans le quotidien arabe *Asharq Al Awsat*, selon lesquelles Paris aurait reçu une liste de quatre exigences qui émaneraient des groupes islamistes armés et qui demanderaient notamment l'annulation de la rencontre entre les présidents Jacques Chirac et Liamine Zeroual. Sollicitées par *Le Monde*, jeudi matin 19 octobre, les autorités françaises ne dissimulaient pas leurs réserves quant à l'authenticité de telles informations. Les trois autres exigences évoquées par le quotidien saoudien concerneraient l'arrêt de l'aide économique à l'Algérie, la fermeture de l'ambassade de France à Alger *« jusqu'à la constitution d'un gouvernement légitime »* et la condamnation du scrutin présidentiel du 16 novembre en Algérie, ajoute *Asharq Al Awsat*, journal édité dans plusieurs capitales arabes et occidentales.

L'Elysée s'est *« refusé à tout commentaire sur ces informations publiées par le journal saoudien »*, tandis que le Quai d'Orsay nous a indiqué que les services français étaient *« en train de vérifier l'authenticité »* de ces informations. On ajoutait, de sources autorisées, qu'*« il ne s'agit aucunement d'un communiqué émanant du GIA, mais que, pour l'essentiel, ces soi-disant exigences sont très anciennes »*. Au ministère de l'intérieur, où l'on n'avait pas non plus *« eu connaissance d'un tel texte reçu par les autorités françaises »*, on s'interrogeait : l'article d'*Asharq Al Awsat* est-il un article de synthèse reprenant des exigences déjà formulées, à diverses reprises dans le passé, par les islamistes algériens ? Ou bien le groupe islamique armé (GIA) a-t-il décidé de recourir à ce quotidien pour diffuser un message ? A cet égard, on peut noter que c'est habituellement un autre quotidien saoudien édité à Londres, *Al Hayat*, qui sert de canal médiatique aux fondamentalistes algériens.

Le journal *Asharq Al Awsat* a indiqué tenir ses informations de *« sources françaises »* non identifiées, sans plus de précision, se contentant d'ajouter que les autorités françaises auraient reçu cette liste – à une date qui n'est pas davantage précisée – par des *« canaux dont la nature n'a pas été révélée »*. L'exigence relative à l'arrêt du soutien économique à l'Algérie (6 milliards de francs en 1994) a été avancée à de maintes reprises, par le Front islamique du salut (FIS) comme par le GIA. La fermeture de l'ambassade de France à Alger avait été ordonnée dès la fin de l'année 1993 par le GIA. A l'instar de plusieurs partis d'opposition légaux, le FIS a dénoncé la tenue du scrutin présidentiel en Algérie. Enfin, la rencontre annoncée des présidents Chirac et Zeroual, dans les jours qui viennent à New York en marge des cérémonies de célébration du cinquantenaire de l'ONU, avait déjà suscité des vives critiques des fondamentalistes algériens.

Par ailleurs, le procureur de la République de Paris a, au lendemain de l'attentat du 17 octobre contre une rame de la ligne C du RER, ouvert une information judiciaire contre X, mercredi, pour *« tentatives d'assassinats, destructions et dégradations de biens appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive ayant entraîné pour autrui une mutilation ou une infirmité permanente, infractions à la législation sur les explosifs, association de malfaiteurs ayant pour objet de préparer des actes de terrorisme, toutes infractions en relation avec une entreprise terroriste »*. Cette information a été confiée aux juges d'instruction parisiens Jean-Louis Bruguière et Laurence Le Vert. Parmi les vingt-neuf blessés dans l'explosion, huit personnes étaient toujours hospitalisées mercredi dans l'après-midi ; les cinq personnes les plus gravement atteintes sont désormais hors de danger. Enfin, le plan Vigipirate a été renforcé, a annoncé le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré. Mis en œuvre le 7 septembre à la suite de l'attentat contre une école juive de Villeurbanne (Rhône), ce plan mobilise policiers, gendarmes, militaires de l'armée et douaniers. Des effectifs militaires supplémentaires vont participer à Vigipirate ; ils remplaceront des policiers affectés à la garde des bâtiments publics ou des ambassades.

Alger derrière les attentats, selon un ancien premier ministre

***« Je n'exclus pas du tout que les attentats perpétrés en France soient inspirés par les services spéciaux algériens »*, affirme, jeudi 19 octobre, dans un entretien accordé au *Figaro*, Abdelhamid Brahimi, ancien premier ministre d'Alger. Réfugié en Grande-Bretagne depuis 1992, M. Brahimi rend responsable de la situation *« le pouvoir en place à Alger qui a inauguré* (la) *violence, en 1992, par l'interruption du processus démocratique »*. *« En Algérie, les services de sécurité ont infiltré plusieurs groupuscules opposés au gouvernement »*, poursuit l'ancien premier ministre qui doute de l'authenticité des appels à l'action armée lancés par divers mouvements intégristes, GIA compris.**

Ministre de la planification de 1979 à 1984, puis premier ministre jusqu'en 1988, Abdelhamid Brahimi ne joue plus aucun rôle politique depuis plusieurs années.

Les signataires de l'accord de Rome dénoncent les conditions du scrutin

A UN MOIS de l'élection présidentielle, dont le premier tour est prévu le 16 novembre, les huit formations de l'opposition, signataires de la plate-forme de Rome (janvier 1995), ont réaffirmé, mercredi 18 octobre, à Alger, leur hostilité à ce scrutin et renouvelé, dans le même temps, leur *« disponibilité à engager des négociations avec le pouvoir »*, dans l'espoir de mettre un terme à la crise qui déchire le pays.

Selon les signataires de Rome – parmi lesquels figurent la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, et ceux que l'on a surnommés *« les trois F »* : le FLN (ancien parti unique), le Front des forces socialistes (FFS) et l'ex-Front islamique du salut (FIS, dissous en 1992) –, l'organisation d'élections, dans les circonstances actuelles, n'est qu'une manière pour le pouvoir de *« se faire plébisciter »* et de *« légaliser ses pratiques anti-démocratiques »*. Loin d'apaiser les choses, ce scrutin *« arrangé »* risque d'être un *« facteur d'aggravation »* d'une crise qui a fait, en trois ans, selon les dernières estimations de la LADH, quelque cinquante mille morts. En conséquence, ces formations appellent les électeurs à user de leur droit d'abstention.

Les arguments avancés forment un virulent réquisitoire à l'encontre des dirigeants algériens. Ces derniers sont accusés d'avoir *« confisqué »* tous les espaces de liberté, notamment médiatiques, *« sauf pour ceux qui cautionnent les options du pouvoir »*. Les opposants dénoncent le *« refus systématique »* des autorités à laisser les partis ou les associations organiser des réunions publiques. Ils s'insurgent contre les *« procédures illégales »*, les *« harcèlements »* et les *« pressions »* qui seraient, selon eux, exercés *« sur les citoyens, en vue de les contraindre à un choix contraire à leur volonté »*.

D'une élection à l'autre, le décor a changé : la paix relative qui prévalait en 1991, lors de la campagne des législatives, est un lointain souvenir. Les acteurs ne sont plus les mêmes : les « trois F », qui avaient réuni, en 1991, près de 80 % des suffrages exprimés, ont cédé la place. Ils sont *« parfaitement libres de leur décision »*, commente, dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* (daté 19-25 octobre), le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie, Saïd Sadi, candidat au scrutin du 16 novembre et pour qui *« cette élection est aujourd'hui le seul moyen de sortir de l'impasse »*.

Catherine Simon

Les sénateurs réclament des garanties sur le financement de la prestation autonomie

Mme Codaccioni annonce que l'allocation sera financée par la CSG

Les sénateurs et les présidents des conseils généraux estiment que la création de la prestation autonomie risque d'alourdir les dépenses sociales des départements. Les membres de la commission des affaires sociales du Sénat, qui a procédé, mercredi 18 octobre, à l'audition du ministre de la solidarité entre les générations, ont réclamé au gouvernement de solides garanties sur le financement de cette allocation.

LE GOUVERNEMENT n'avait pas la naïveté de croire, en proposant de créer la prestation autonomie pour les personnes âgées dépendantes (*Le Monde* du 5 octobre), que le débat parlementaire sur son projet serait facile. Il ne s'attendait pourtant pas à ce qu'il se transforme en un véritable parcours d'obstacles, et que ces obstacles seraient dressés par sa propre majorité. Colette Codaccioni, le ministre de la solidarité entre les générations, en a eu un avant-goût, mercredi 18 octobre, au cours de son audition devant la commission des affaires sociales du Sénat. Les membres de celle-ci lui ont clairement dit qu'ils n'accepteraient pas « *une prestation à crédit* » et que son texte devait être « *largement perfectionné* ».

Quelques heure avant, Mme Codaccioni avait annoncé, au cours du congrès de l'Association des présidents des conseils généraux, réuni à Tours, que l'allocation dépendance serait financée par la CSG et les départements en prenant une large part à travers l'allocation compensatrice pour tierce personne qu'ils versent déjà (9 milliards de francs par an). Elle avait confirmé que « *le coût sera de 14 milliards de francs au cours de la première année* [1996] *et de 20 milliards de francs après la montée en charge* », c'est-à-dire qu'en bénéficieront les personnes accueillies dans les maisons de retraite.

HEURE DE VÉRITÉ

L'annonce par le ministre qu'au-delà de 20 milliards, « *le surcoût serait financé à parité* » par l'Etat et les conseils généraux a renforcé les critiques des présidents des assemblées départementales. Ainsi, Christian Poncelet (RPR, Vosges) et président de la commission des finances du Sénat, a prévenu qu'il n'était « *pas possible que le Parlement vote un projet de loi sans en connaître le coût* ». Certains sont allés jusqu'à réclamer un report pur et simple de la réforme, comme l'avait fait il y a quelques jours René Monory.

Le premier accueil des sénateurs a été tout aussi critique. Le nombre inhabituel de membres de la commission des affaires sociales présents (environ trente-cinq sur cinquante et un) et la durée de l'audition (plus de deux heures) montrent l'intérêt – et l'inquiétude – que la réforme suscite. La commission a, certes, approuvé le principe d'une allocation (4 300 francs maximum par mois) qui bénéficiera à 400 000 personnes dépendantes vivant à domicile à partir du 1er janvier 1996. Mais elle a demandé des garanties sur son coût futur et son mode de financement. Sans obtenir toutes les réponses souhaitées. Ainsi, Jean-Pierre Fourcade (UDF-PR), président de la commission, évoquant la vigilance des milieux financiers sur la maîtrise des dépenses sociales, a demandé : « *Est-ce que dans l'état actuel des finances de la Sécurité sociale, on peut créer une nouvelle prestation sans en assurer le financement ?* »

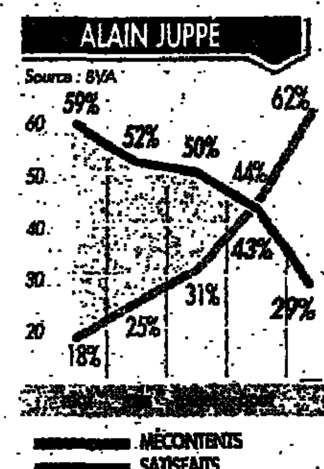
La grande crainte vient des incertitudes sur la part des dépenses qui sera à la charge des départements dans les années à venir. Le vieillissement de la population va immanquablement accroître le nombre de personnes dépendantes, et cela risque d'alourdir des budgets sociaux déjà grevés par de fortes dépenses sociales. La commission souhaite notamment dissocier les conditions d'attribution de la prestation selon que ses bénéficiaires vivent à domicile ou en maison de retraite.

Les personnes qui ne restent pas chez elles seraient aidées par trois forfaits : hébergement, soins (financés par l'assurance-maladie) et dépendance. « *La frontière est peu claire entre les deux derniers*, estime Charles Descours (RPR, Isère). *Nous craignons que, quand il faudra créer des lits médicalisés, l'assurance-maladie refuse et qu'elle se défausse sur les départements* ». Claude Huriet (UDF-CDS, Meurthe-et-Moselle) estime, pour sa part, que « *c'est l'heure de vérité pour la décentralisation* ». D'autant que, depuis les lois de 1983, des écarts se sont creusés entre les départements, au détriment de ceux où la population vieillit et l'emploi régresse.

Jean-Michel Bezat

Nouvelle chute de la popularité de M. Juppé

ALAIN JUPPÉ enregistre le recul mensuel de popularité le plus important (– 14 points) depuis son entrée à l'hôtel Matignon, selon un sondage BVA pour *Paris-Match* réalisé du 12 au 14 octobre auprès de 1 030 personnes. Après cinq mois de gouvernement, le premier ministre voit sa cote chuter à 29 % et son impopularité passer de 44 % à 62 %, taux qui n'avaient été atteints dans ce laps de temps, au cours des quatorze dernières années, que par Edith Cresson (28 % de popularité). Cette baisse n'épargne pas Jacques Chirac, qui perd 8 points de popularité à 36 %, pendant que son impopularité grimpe à 56 % contre 47 % en septembre. C'est parmi les électeurs de la majorité que se situent les plus fortes hausses de mécontentement sur la façon dont la France est gouvernée : seuls 51 % des sympathisants RPR se montrent satisfaits.



Après cinq mois à l'hôtel Matignon, Alain Juppé et Edith Cresson ont la même cote de popularité.

DÉPÊCHES

■ **SOCIALISTES : Lionel Jospin a affirmé que** « *l'élection présidentielle a marqué une sortie de convalescence pour le Parti socialiste* », lors d'une conférence organisée mercredi 18 octobre, à l'occasion du 13e anniversaire de la mort de Pierre Mendès France. Le nouveau secrétaire du PS a conclu : « *Seule la gauche et les socialistes sont la force d'alternance, surtout s'ils savent incarner une alternative. Il nous faut pour cela réaffirmer une identité et présenter nos propositions.* »

■ **LALONDE : le bureau politique de l'UDF s'est déclaré prêt** à examiner, mercredi 18 octobre, la demande d'adhésion à la confédération adressée par Brice Lalonde, au nom de Génération Ecologie, à Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF.

■ **DÉJEUNER : Alain Madelin** a déjeuné, mercredi 18 octobre, avec Alain Juppé. C'était la première rencontre entre les deux hommes depuis la démission du ministre de l'économie le 25 août.

La navigation sous pavillon des Kerguelen serait légalisée

Le projet de loi sur les transports est examiné au Sénat

LES SÉNATEURS ont entamé, mercredi 18 octobre, la discussion d'un projet de loi visant à harmoniser le droit français avec les règles communautaires en matière de transport et à renforcer certaines dispositions de sécurité maritime, aérienne et routière. Ce projet reprend l'esprit général d'un texte adopté par l'Assemblée nationale, en novembre 1994, mais qui avait été finalement abandonné.

Le texte originel, alors défendu par Bernard Bosson, ministre des transports du gouvernement d'Edouard Balladur, proposait d'instituer un délit de « très grande vitesse ». Cette mesure avait été reportée *sine die* sous la pression des parlementaires aiguillonnés par les milieux de l'automobile. Bernard Pons et Anne-Marie Idrac, respectivement ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports et secrétaire d'Etat aux transports, ont prudemment évité de tenter de réintroduire ce délit.

Pour autant, le nouveau texte, qui consacre vingt-deux de ses vingt-six articles aux transports maritimes, n'évite pas tous les sujets de polémique puisqu'il se propose, comme l'a souligné Mme Idrac, de « *favoriser les immatriculations des navires français sous pavillon dit des Kerguelen* » ou, plus officiellement, sous le régime des Terres australes et antarctiques françaises (TAF).

MARINS DU TIERS-MONDE

Ce pavillon *bis*, institué par un décret de 1987, assouplit les obligations du pavillon national français pour lui permettre de lutter contre la concurrence des pavillons de complaisance. Les armateurs des navires ainsi immatriculés peuvent embaucher des marins étrangers – généralement phillipins, polonais, malgaches ou mauriciens –, payés au tarif et suivant la législation sociale de leur pays d'origine. Or, après huit ans d'instruction, le Conseil d'Etat, à la requête des syndicats de marins CGT, s'apprête à annuler le décret créant ce pavillon *bis*. Le gouvernement souhaite donc faire adopter ce pavillon par le Parlement, avant qu'il ne soit invalidé sous sa forme réglementaire.

Cent cinquante-neuf navires ont été immatriculés sous le régime des Kerguelen depuis 1987, a rappelé Jean-François Le Grand (RPR), rapporteur du projet au nom de la commission des affaires économiques, tout en précisant que la plupart des pays européens disposent d'un pavillon *bis* pour affronter la concurrence, qui s'avive dans le secteur de la flotte de commerce. Et de s'interroger : « *Notre pays a besoin d'une marine marchande à la hauteur de son poids économique et commercial. Faut-il renoncer à la souplesse que procure le pavillon* bis ? » De même, pour Anne Heinis (Rép. et Ind., Manche), qui juge le projet peu ambitieux et « *disparate* », le pavillon Kerguelen « *est nécessaire, bien que n'étant pas la panacée* », car il a « *contribué à réduire les écarts de coûts entre pavillon français et pavillon de complaisance* ».

Intervenant au nom du groupe communiste, Felix Leyzour (Côtes-d'Armor) a salué le rapport du Conseil d'Etat, soulignant « *la très grande précarité sociale qui règne à l'intérieur des navires sous pavillon* bis ». Selon M. Leyzour, « *l'avenir de notre flotte de commerce ne passe ni par la disparition des marins français, ni par l'exploitation éhontée des marins du tiers-monde* ».

Le débat devait continuer jeudi. Déja les sénateurs communistes ont fait savoir qu'ils ne voteront pas le texte, qui prévoit par ailleurs, toujours en matière de transports maritimes, de rendre plus aisés les contrôles à bord des navires et d'interdire l'incinération des déchets industriels en mer. En matière de transport aérien, sa principale disposition concerne les contrôles de sécurité effectués par les compagnies aériennes et les aéroports, qui, à l'exception de la fouille physique des passagers, pourra désormais être effectuée par des agents privés assermentés.

Caroline Monnot

Un brevet pour les cyclomotoristes

Le projet de loi sur les transports, examiné par le Sénat, prévoit la mise en place d'un brevet de sécurité routière qui serait exigible pour la conduite, entre quatorze et seize ans, de cyclomoteurs, Solex et Mobylettes. Ce brevet vise à valider certaines connaissances générales et à réduire « *l'insécurité* » **des jeunes possesseurs de deux-roues, qui peuvent conduire dès quatorze ans un deux-roues,** « *sans aucune formation préalable* ». **Par ailleurs, ce projet permet désormais aux forces de police ou de gendarmerie de soumettre au contrôle d'alcoolémie les accompagnateurs des élèves conducteurs.**

Le gouvernement parvient à obtenir des balladuriens le retrait de leur amendement sur l'assurance-vie

Nicolas Sarkozy s'est contenté d'un compromis sur les petits revenus

La première bataille déclenchée par les balladuriens à propos du projet de budget pour 1996 s'est soldée pour eux par un recul en bon ordre. Au prix d'un compromis proposé par Philippe Auberger (RPR) en faveur des épargnants à petits revenus et de quelques bonnes paroles de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, Nicolas Sarkozy, auteur d'un amendement sur l'assurance-vie, a retiré sa proposition. Les chiraquiens ont rappelé *« le contrat passé entre le président de la République et le peuple français »*.

CHACUN, la main sur le cœur, a juré ses grands dieux que personne n'avait donné de « consigne », que personne n'avait cherché à rameuter ses « amis ». On aura rarement vu, pourtant, séance de discussion budgétaire aussi courue. Pas moins de quatre-vingt-dix députés RPR s'étaient mobilisés, mercredi 18 octobre, aux côtés d'une petite cinquantaine de leurs collègues de l'UDF, sous l'œil goguenard d'une dizaine de parlementaires socialistes et communistes et sous la houlette avertie de Philippe Séguin, qui n'aurait pas manqué pareil spectacle... même pour un match de football !

Des ténors étaient là : Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Parlement, serrant les derniers boulons ; Michel Péricard, président du groupe RPR, et Jean-François Mancel, secrétaire général du parti, surveillant leurs troupes ; mais aussi François Léotard, président du Parti républicain, et, surtout, les deux héros de la soirée : Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy. Le premier était muet et impassible ; le second, manifestement ravi, trois semaines après son retour au Palais-Bourbon, de se retrouver sous les feux de la rampe et au cœur de l'intrigue du jour.

Et quelle intrigue ! Il ne s'agissait plus de la philosophie du premier projet de budget du septennat. Laurent Fabius, président du groupe socialiste, Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Brard, pour le Parti communiste, avaient bien tenté, auparavant, d'élever le débat. Le premier avait dénoncé un *« demi-budget de double déficit et de double langage »* ; le second, prononcé un brillant réquisitoire contre *« la pensée unique, libérale et monétariste »* ; le troisième, pourfendu les *« exigences de la finance internationale »*, qui réduisent à néant les *« promesses de la campagne électorale »* de M. Chirac.

De tout cela, les bataillons de la majorité n'avaient cure. Leur attente et leur attention ne tenaient qu'à une question : fallait-il supprimer l'avantage fiscal dont bénéficient les souscripteurs d'un contrat d'assurance-vie, comme le prévoit le projet du gouvernement, ou bien le rétablir, ce que proposaient M. Sarkozy et une centaine de ses collègues ? Chacun, à l'évidence, traduisait mentalement : la première initiative spectaculaire des balladuriens depuis leur retour à l'Assemblée allait-elle contraindre le gouvernement à renoncer à une disposition symbolique de son projet de budget ?

« DÉBAT TECHNIQUE »

M. Sarkozy l'a bien senti, qui a jugé préférable de protester d'abord de son soutien au gouvernement : *« Les cent quatre signataires sont prêts à voter le budget »*, a-t-il précisé. D'ailleurs, toute cette affaire ne se résumait-elle pas à un *« débat technique »* ? Pour preuve, M. Sarkozy a insisté sur les plus techniques des raisons qui l'avaient incité à défendre le fameux amendement. Distinguant *« l'épargne de spéculation »* de *« l'épargne de précaution »*, M. Sarkozy s'est fait l'ardent défenseur de ceux qui ont choisi la seconde, soit *« près de sept millions de personnes, disposant d'un revenu annuel inférieur à 150 000 francs »*.

« Comment réduire les déficits si nous donnons un signal maladroit qui dissuade l'épargne ? », a continué M. Sarkozy, avant de proposer au ministre de l'économie les termes d'une paix des braves : *« Augmenter l'assiette de l'impôt sans baisser les taux, c'est envoyer un signal terrible aux classes moyennes. Il nous faut un engagement clair que l'élargissement de l'assiette sera accompagné d'une baisse des taux* [de l'impôt sur le revenu]. *Alors, les cent quatre signataires suivront le gouvernement. »*

Ayant battu le rappel des signatures autour de son texte huit jours durant, M. Sarkozy était suffisamment entouré pour laisser quelques porte-parole donner de la voix. François Léotard (UDF-PR, Var) et Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) réclamaient, ainsi, un autre gage de la bonne volonté du gouvernement : l'ouverture, enfin, du débat sur l'épargne-retraite et sur les fonds de pension.

Les voix balladuriennes s'étant tues, l'heure était au tir de barrage chiraquien. En bon soldat, François Grosdidier (RPR, Moselle) a stigmatisé *« l'amendement démago »* de *« Sarko et consorts »* et dénoncé une *« coalition de conservateurs de toutes tendances »*, face à laquelle il convenait de souhaiter que les *« réformateurs »* soient majoritaires. *« Nous voulons tous encourager l'épargne, mais il faut la réorienter ailleurs que sur la dette de l'Etat et les marchés internationaux »*, a expliqué M. Grosdidier, avant d'adresser un ultime message à ses *« chers collègues de la majorité »* : *« N'oubliez pas le contrat passé entre le président de la République et le peuple français ! »*

Il revenait à M. Arthuis de proposer un armistice en trois points. Le ministre de l'économie a pris *« l'engagement de préparer un barème* [de l'impôt sur le revenu] *qui permette le recyclage de cette économie de dépense fiscale »*. Cette baisse des taux, a-t-il précisé, ne pourra intervenir avant le calcul de l'impôt de 1997 sur les revenus de 1996, une fois élaborée la réforme d'ensemble des prélèvements obligatoires que le gouvernement annonce pour les premiers mois de 1996.

Aux députés UDF, M. Arthuis a fait un autre cadeau : il s'est engagé à *« venir discuter »* à l'Assemblée, *« au moment de la discussion sur la protection sociale »*, c'est-à-dire à la mi-novembre, de la proposition de loi élaborée par M. Thomas sur les fonds de pension. Enfin, le gouvernement a accepté, sur proposition de Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, de ne pas supprimer les avantages fiscaux liés à l'assurance-vie pour les ménages ayant moins de 7 000 francs d'impôt sur le revenu. Chacun pouvait donc sauver la face. M. Sarkozy retirait son amendement, en affichant sa satisfaction d'avoir été entendu, mais les chiraquiens les plus déterminés ne cachaient pas leur satisfaction : ils avaient contraint le chef de file des balladuriens à battre en retraite.

Gérard Courtois et Jean-Baptiste de Montvalon

Machine-arrière sur le logement étudiants

En présence de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR), a indiqué, dans la nuit du 18 au 19 octobre, que la commission des finances avait décidé de retirer un amendement visant à interdire le cumul de la déduction d'une demi-part fiscale pour les parents avec le versement de l'allocation de logement social (ALS) à leurs enfants étudiants vivant hors du toit familial. *« Depuis l'examen* [de cette disposition] *en commission*, a indiqué M. Auberger, *nous avons appris que le gouvernement avait engagé des négociations avec les organisations représentatives des étudiants. »* Estimant qu'il existe *« une situation anormale pour un certain nombre d'étudiants au regard de l'équité fiscale »*, à laquelle *« il convient de mettre fin »*, le rapporteur général a reconnu que l'amendement de la commission était de nature à *« semer le trouble »*.

M. Arthuis accepte de nouvelles réductions de dépenses

MINISTRE de l'économie et des finances, Jean Arthuis a apporté une première réponse, mercredi 18 octobre, au terme de la discussion générale sur le projet de budget, à l'amendement adopté le 11 octobre par la commission des finances de l'Assemblée et visant à réduire de 4 milliards de francs supplémentaires les dépenses de l'Etat. Comme l'avait fait Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), auteur de cet amendement, le ministre de l'économie a distingué deux catégories d'économies : d'une part, une mesure générale, calculée selon *« une toise qui affecte l'ensemble des ministères »*, prévoit une réduction de 1 % à 2 % de leurs crédits de fonctionnement et d'équipement, soit une diminution supplémentaire de quelque 2 milliards de francs des dépenses de l'Etat en 1996. M. Arthuis s'est déclaré favorable à cette mesure, même si, a-t-il précisé, elle fait grincer les dents de la plupart de ses collègues.

D'autre part, le ministre de l'économie a distingué des *« économies spécifiques »*, à propos desquelles il a déclaré : *« Je souhaiterais que vous puissiez, avant de les voter, les présenter aux ministres concernés et qu'ainsi, ayant entendu leurs observations et leurs arguments, vous décidiez en pleine connaissance de cause. »*

Les économies envisagées provoquent, ministère par ministère, des réactions de prudence chez les députés. Ainsi, mercredi, lors de l'examen des crédits de la justice par la commission des lois, celle-ci a émis, à l'unanimité, un avis défavorable à la réduction des crédits de fonctionnement des juridictions, *« alors que celles-ci connaissent déjà depuis longtemps des difficultés matérielles »*.

La commission des finances avait été contrainte, la veille, devant l'ampleur des réductions de crédits proposées (plus de 600 millions de francs sur un budget de 15,3 milliards), d'ajourner l'examen du budget de la culture.

G. C.

Les couples vivant en concubinage sur la sellette

JEAN ARTHUIS a annoncé, mercredi 18 octobre, devant l'Assemblée nationale, que le gouvernement avait décidé d'accepter l'initiative de Charles de Courson (UDF-CDS, Marne) et Marc Le Fur (RPR, Côtes-d'Armor), visant à rétablir l'égalité entre couples mariés et non mariés au regard de l'impôt sur le revenu. Ces deux infatigables avocats des associations familiales avaient fait adopter un amendement par la commission des finances, au terme duquel *« à compter du 1er janvier 1996, les couples vivant en concubinage sont assimilés, en matière fiscale, à des couples mariés »*.

Devant la difficulté de définir et de prouver le *« concubinage »*, le gouvernement a proposé de *« supprimer la demi-part supplémentaire dont peuvent se prévaloir les deux membres »* d'un couple de concubins. En revanche, comme l'a expliqué M. Arthuis, *« le bénéfice de la demi-part supplémentaire serait réservé aux personnes qui pourraient prouver qu'elles assument seules la charge des enfants »*. Ce qui revient à inverser la charge de la preuve : ce ne serait pas au fisc de débusquer les concubins, mais aux parents élevant seuls un enfant d'en faire la démonstration pour pouvoir conserver l'avantage de la demi-part supplémentaire.

Cette proposition du gouvernement n'a pas encore été discutée. Elle devrait faire l'objet d'un vote avant la fin de la semaine.

Actuellement, un couple de concubins ayant deux enfants bénéficie, si chacun des concubins prend un enfant à sa charge, de deux fois deux parts, à savoir, dans chaque cas, une part en tant que célibataire, une demi-part part pour l'enfant et une demi-part supplémentaire, soit quatre parts au total, contre trois parts pour le couple marié. Par exemple en 1993, un couple marié avec deux enfants devait, pour un revenu imposable de 200 000 francs, acquitter 23 435 francs d'impôt sur le revenu ; non marié, le même couple devait verser 14 580 francs.

G. C. et L. M.

Fin de partie pour Jean-François Hory à la présidence de Radical

APRÈS DES MOIS de conflits larvés à l'intérieur de son mouvement, Jean-François Hory a annoncé, au cours d'un conseil fédéral mercredi 18 octobre, qu'il démissionnait de la présidence de Radical. Une direction provisoire lui a succédé, composée de trois députés européens, Catherine Lalumière, Bernard Castagnède et Michel Dary. La démission de M. Hory intervient au moment où ses opposants – parmi lesquels trois anciens présidents de l'ex-MRG, Michel Crépeau, Emile Zuccarelli et Jean-Michel Baylet – s'apprêtaient à soumettre une motion de défiance à l'égard de l'équipe dirigeante.

Dans un communiqué rendu public à la fin de la réunion, M. Hory a justifié son geste par le souci d'éviter un *« éclatement »* du parti, alors que deux lignes s'affrontaient, celle d'un rassemblement avec le Parti socialiste, défendue par les anciens dirigeants du parti et celle de l'indépendance à gauche, voulue par M. Hory.

« CAPACITÉ DE NUISANCE »

Cette démission tourne une page controversée de l'histoire des radicaux de gauche, depuis l'arrivée de Bernard Tapie parmi eux. Elu président en 1992, M. Hory avait, selon sa formule, choisi d'ouvrir *« la porte aux barbares »* en accueillant l'ancien ministre de la ville du gouvernement de Pierre Bérégovoy. Tant qu'elle s'était révélée payante – notamment aux élections européennes de juin 1994, qui avaient permis à la liste Énergie radicale emmenée par M. Tapie de talonner, avec 12,5 % de voix, celle conduite par Michel Rocard –, cette stratégie avait reçu l'appui de la majorité de l'ex-MRG. Face à un PS rejeté par l'opinion publique, et avec le soutien – tacite – de François Mitterrand, les radicaux de gauche, ralliés à la bannière populiste de M. Tapie, étaient sortis de la marginalité politique dont ils se satisfaisaient depuis des décennies.

Très vite, la série d'ennuis judiciaires de leur trop célèbre recrue a mis fin à leurs illusions. Tandis que le maire de La Rochelle, Michel Crépeau, commençait à prendre ses distances, Jean-François Hory poursuivait avec détermination sa stratégie d'opposition au PS, en agitant la menace d'une candidature MRG, rebaptisé Radical, à l'élection présidentielle. Prise au sérieux par les socialistes, cette menace a permis pendant quelques mois à Radical, et à son président, de s'imposer comme un interlocuteur de la gauche et de faire peser sa *« capacité de nuisance »* sur un PS déchiré. L'unité retrouvée des socialistes après le choix massif des militants en faveur de la candidature de Lionel Jospin, puis le risque d'inégibilité qui pesait sur M. Tapie ont cependant rétabli la réalité des rapports de force.

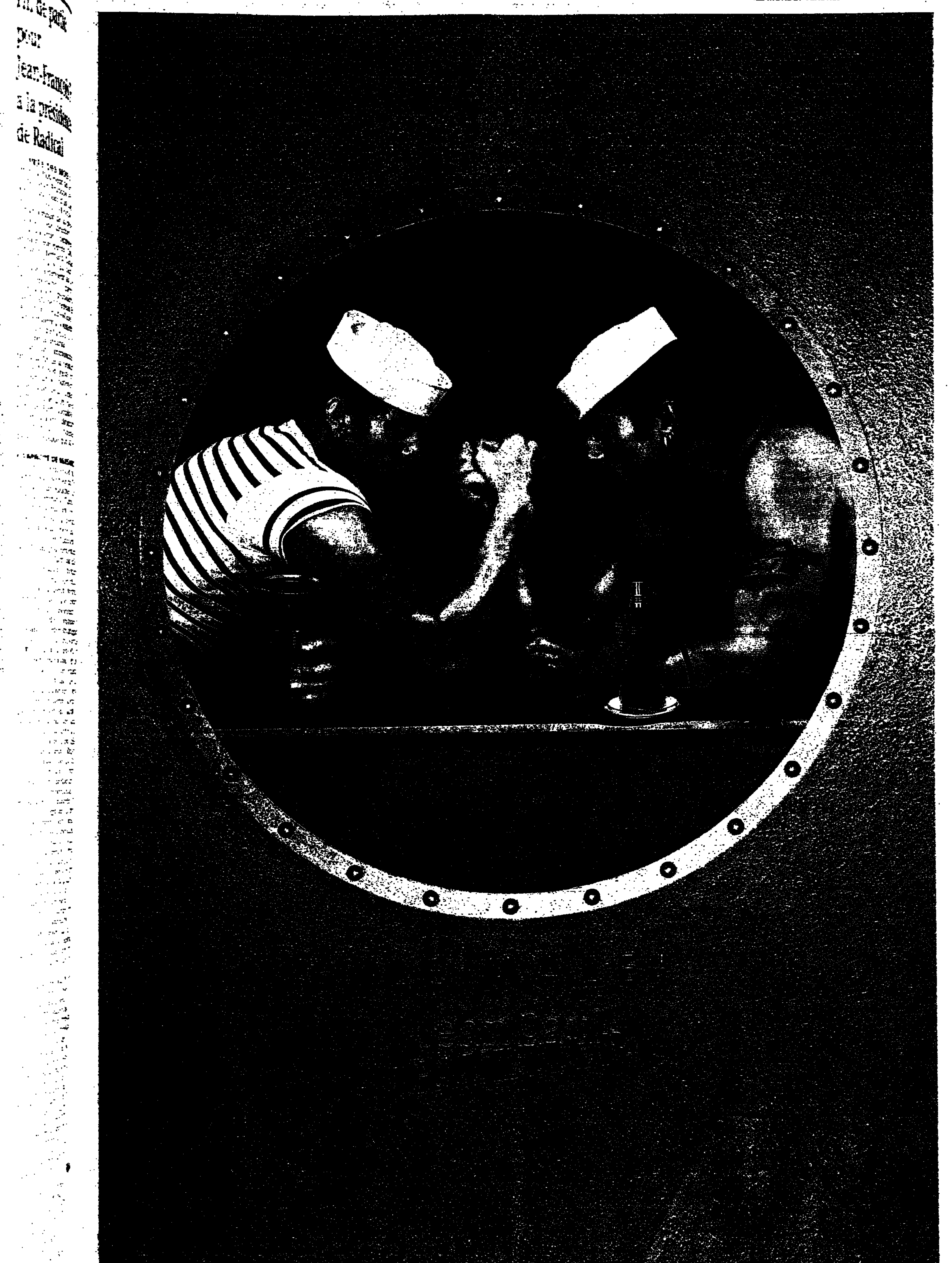
Marginalisé par M. Jospin, lâché par M. Tapie, M. Hory a cru pouvoir continuer, seul, l'aventure de Radical, en annonçant sa candidature à l'élection présidentielle. La sanction a été immédiate : crédité de moins de 1 % dans les sondages, il a dû renoncer au bout de quelques semaines. Blessé par cet échec public, M. Hory a été peu à peu lâché par tous ceux qui l'avaient soutenu, tel Jean-Michel Baylet. Quant à M. Tapie, il ne s'est invité à l'université d'été de Radical, le 9 septembre à Cavaillon, que pour renvoyer dos à dos *« la secte religieuse »* organisée autour de M. Hory, et ceux qui, parmi ses opposants, ne se préoccupent que de pouvoir *« rebecqueter bientôt dans la gamelle des ministères »*. Replié sur l'appareil, le président de Radical continuait de se battre pour un projet de *« refondation »* du radicalisme, qui devait être soumis au prochain congrès, en janvier 1996. *« Un parti n'est qu'un outil »*, avait coutume de dire M. Hory. Prenant acte de son échec, il rend son tablier et, sans doute aussi, Radical au vieux MRG.

Pascale Robert-Diard

هكذا من الأصل

...duriens
...nce-vie

Fin de partie pour Jean-François à la présidence de Radical



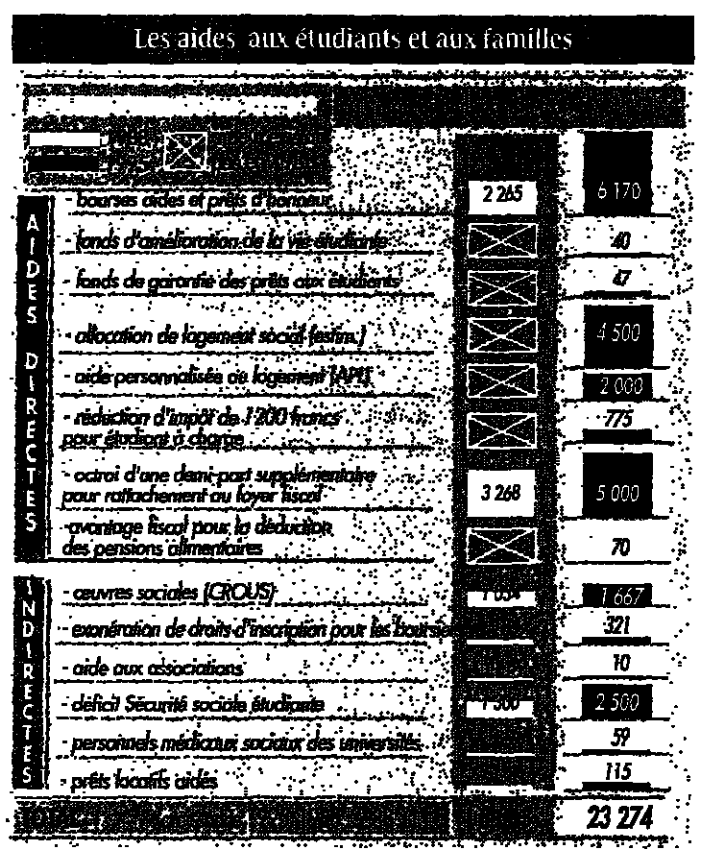
ÉDUCATION C'est une masse budgétaire qui pèse plus de la moitié du budget du ministère de l'enseignement supérieur : plus de 23 milliards de francs d'aides directes et indirectes, venant de différents ministères, sont accordés aux 2,2 millions d'étudiants et à leur famille. ● EXONÉRATIONS fiscales, bourses, allocation de logement sociale... Ces aides ont été multipliées par 2,8 depuis 1988. Inéquitablement réparties, profitant parfois au familles les plus aisées, elles ne permettent pas pour autant une « *démocratisation* » de l'accès à l'enseignement supérieur. ● PRÉSIDENTS d'université et syndicats conviennent désormais de la nécessité d'une remise à plat du système. Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, devait annoncer, jeudi 19 octobre, le lancement d'une consultation plus vaste portant sur l'ensemble de l'université. *(Lire aussi page 15).*

Le montant des aides aux étudiants dépasse 23 milliards de francs

Des bourses aux exonérations fiscales, le système est devenu d'une rare complexité et ne remplit pas pour autant sa mission. Jeudi 19 octobre, François Bayrou devait annoncer le lancement d'une consultation sur un « nouveau contrat » pour l'université

« *IL FAUT CRÉER un statut de l'étudiant plus juste, plus généreux que le système actuel des aides, des bourses et des prêts.* » La promesse de Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle, reprise dans le programme de gouvernement d'Alain Juppé, a ouvert la boîte de Pandore. Réclamée à cor et à cri par les syndicats et la Conférence des présidents d'université, la réforme du système d'aides aux étudiants et à leurs familles se révèle, en réalité, des plus complexes. Outre le nombre élevé de bénéficiaires, elle met en jeu des sommes considérables, réparties entre plusieurs ministères, et dont la maîtrise globale n'est pas assurée.

Selon une note inédite réalisée pour les services du premier ministre, le montant cumulé des aides versées par l'Etat s'élève à 23,27 milliards de francs *(voir graphique ci-contre)*. Soit l'équivalent de 55 % du budget 1995 du ministère de l'enseignement supérieur. Depuis 1988, ce volume a été multiplié par 2,8. Dans le même temps, le nombre d'étudiants – environ 2,2 millions à cette rentrée – a progressé de 50 %. On aurait pu croire que cette croissance budgétaire aurait favorisé la « démocratisation » de l'accès à l'enseignement supérieur. Cet objectif n'est qu'en partie atteint.



Sans véritable cohérence, ce système d'aides contribue même à accentuer les inégalités. Les syndicats comme les présidents d'université le reconnaissent. Unanimement, ils demandent une « *remise à plat* », qui tienne mieux compte de la réalité et des besoins. A condition qu'elle ne soit pas l'occasion de procéder à des réductions drastiques, comme l'a souhaité Philippe Auberger, député (RPR), rapporteur général du budget, avec son amendement sur l'allocation de logement social (ALS) auquel le gouvernement s'est vigoureusement opposé.

Incontestablement, les aides aux étudiants ont bénéficié d'un coup d'accélérateur avec le plan social adopté en 1991 par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale. Mais, quatre ans plus tard, l'entreprise reste inachevée. Malgré le triplement des bourses, qui atteignent plus de 6 milliards de francs, l'objectif de parvenir à 25 % de bénéficiaires dans l'enseignement supérieur n'a pas été atteint, et on n'a pas dépassé les 18 %. Le montant de ces aides a même été dévalué puisque, en francs constant, la somme maximum du dernier échelon, 18 648 francs par an, aurait dû être revalorisée à hauteur de 25 000 francs. Selon les services du ministère, la création d'un nouvel échelon supérieur, avec un élargissement des bénéficiaires et une augmentation de 5 %, alourdirait la facture d'environ 1 milliard de francs (+20 %). Et encore, ces mesures n'incluent pas l'« année joker » promise en 1994 par Edouard Balladur.

Si le ministère de l'éducation nationale peut orienter sa politique sur les bourses, ainsi que sur l'attribution des crédits du Fonds d'aide à la vie étudiante (40 millions de francs) et sur le fonds de garantie de prêts aux étudiants (47 millions de francs), il n'a, en revanche, aucune capacité d'intervention sur les mesures fiscales et les aides au logement, de loin les plus coûteuses et inéquitablement réparties. Le rattachement fiscal des étudiants à leur famille, par l'octroi d'une demi-part supplémentaire (une part à partir du troisième enfant) profite aux plus hauts revenus. Le coût de cet avantage, en augmentation de 150 % depuis 1988, est évalué à 5 milliards de francs auxquels s'ajoutent les 775 millions de francs de réduction d'impôt pour chaque étudiant à charge décidée en 1993. Pour modifier ces dispositions, il faudrait en passer par une réforme fiscale dont il n'est pas sûr que le ministre de l'éducation sorte gagnant face aux exigences de son collègue des finances.

La réforme des aides au logement n'est pas sans risque non plus. L'extension aux étudiants de l'aide personnalisée au logement (APL) pour 120 000 bénéficiaires et de l'allocation de logement social (ALS) versée à 478 000 étudiants s'élève à 6,2 milliards de francs. Ce volume a considérablement progressé, au point de susciter des polémiques sur ses modalités d'attribution (*Le Monde* du 14 octobre). Si le volume des aides « directes » a triplé depuis 1988, en revanche les subventions « indirectes » ont été multipliées par 1,8, passant de 2,5 milliards à 4,67 milliards de francs. Les besoins n'en sont pas moins urgents pour rénover les résidences universitaires, améliorer un système de santé déficient ou assumer la compensation de la gratuité des droits d'inscription des boursiers.

Alors que le nombre d'étudiants ne devrait cesser d'augmenter, le volume global de ces 23 milliards devrait, lui aussi, suivre une courbe inflationniste, qui ne manque pas d'inquiéter. De surcroît, il n'inclut pas la masse des aides – en l'état impossible à chiffrer –, des collectivités locales, régions, département et villes, pour les transports, les bourses, les prêts, la restauration ou l'hébergement *(lire notre reportage à Chenôve)*.

NOUVELLES CONDITIONS

Depuis 1991, l'arrivée de nouvelles catégories d'étudiants, issus des classes moyennes, a aussi fait apparaître des besoins supplémentaires. Non bénéficiaires des bourses, elles supportent, de façon proportionnellement plus élevée le coût des études, sans bénéficier de la totalité des avantages fiscaux consentis aux plus hauts revenus. Le système des aides devrait s'adapter aux nouvelles conditions d'études, les DEUG rénovés en trois ans ou le développement des formations en apprentissage. L'allongement de la durée d'attente d'un premier emploi n'est pas, enfin, sans conséquence sur la prise en charge « sociale » d'étudiants parfois en situation de grande précarité.

Pour le ministère, il pourrait être tentant de corriger seulement à la marge ce système complexe. Cette solution aurait le mérite de ne pas provoquer les étudiants sur les « *acquis* » mais ne mettrait pas fin pour autant aux « *injustices actuelles* ». De plus, elle paraît peu réaliste dans un contexte de réduction budgétaire. La « négociation » du statut de l'étudiant pourrait ainsi passer par un redéploiement du système actuel et, comme le préconisent certaines organisations, par une meilleure répartition entre la part accordée aux familles et celle octroyée directement à des étudiants de plus en plus autonomes.

Pour la conférence des présidents d'université (CPU), qui a engagé un tour de table avec les syndicats, le financement du statut de l'étudiant ne peut faire abstraction de la situation générale des établissements. Comme le souligne Bernard Dizambourg, son premier vice-président : « *Il serait aberrant de promouvoir un système qui aide puissamment les étudiants dans des universités sans argent, maintenues dans un état de sous-développement.* »

Michel Delberghe

Quatre cent mille boursiers

Près de quatre cent mille étudiants bénéficient d'une bourse sur critères sociaux et universitaires selon le revenu déclaré des familles. Réparties sur cinq échelons, leur montant annuel varie de 6 912 francs à 18 648 francs, somme perçue par 46 % des boursiers. Pour 60 % des étudiants contraints de quitter le domicile familial, les dépenses de logement demeurent le poste le plus lourd, malgré l'attribution, sans condition de ressources des parents, d'une allocation de logement sociale (ALS) ou d'une aide personnalisée au logement (APL). Le montant de l'ALS qui varie de 190 francs à 924 francs a été récemment diminué de 30 % pour les co-locataires et n'inclut plus le dernier mois de loyer. Ces deux dispositions ont provoqué de vives réactions parmi les organisations d'étudiants.

M. Bayrou contourne les pièges du futur « statut social »

QUELQUES dizaines d'étudiants à Paris, plusieurs centaines à Rennes. La mobilisation contre l'amendement Auberger sur la réforme de l'allocation de logement sociale (ALS), le jour de son examen à l'Assemblée nationale *(lire page 8)*, n'a guère déplacé les foules, malgré une forte « *sensibilité* » dans les amphis, assurent les responsables de l'UNEF-ID et de l'UNEF, à l'origine de cet appel à la manifestation. Cet échec pourrait conforter François Bayrou dans sa politique d'ouverture. A l'inverse de son prédécesseur, François Fillon, qui, en 1993, avait succombé aux pressions du ministère des finances, l'actuel ministre de l'éducation nationale a choisi son camp. *Il* s'est d'emblée opposé à l'initiative parlementaire. A-t-il totalement réussi à désamorcer l'explosion de rentrée qui se profilait ?

Successivement, il a reçu, lundi 16 octobre et mardi 17, les dirigeants de l'UNI, l'UNEF-ID, la Fédération des associations générales des étudiants (FAGE) et l'UNEF, pour leur annoncer le lancement d'une consultation générale sur « *le rôle, la place de l'étudiant à l'Université* ». Jeudi 19 octobre, d'abord devant la Conférence des présidents d'université, puis lors de l'inauguration de la nouvelle faculté des sciences de Cergy-Pontoise, il devait préciser ses intentions sur les modalités de cette concertation en vue de préparer un « *nouveau contrat pour l'Université* », calquée sur le modèle de préparation du « *nouveau contrat pour l'école* ».

Pour M. Bayrou, « *il faut prendre le temps de la réflexion, clarifier les rapports de la société française avec son Université et les étudiants, ouvrir cette discussion avec l'ensemble des acteurs* ». Alors qu'elles attendaient une négociation sur le statut de l'étudiant, les organisations syndicales découvrent une démarche qui suscite de leur part autant d'intérêt que de méfiance. « *L'ouverture de ce chantier ne doit pas occulter la priorité qu'est pour nous l'élaboration du statut de l'étudiant, un engagement du premier ministre et une promesse de Jacques Chirac* », souligne Stéphane Seigneurie, un des responsables de l'UNI. Plutôt réservé, Guillaume Raguet, de la FAGE, considère qu'« *on a perdu plusieurs mois à tergiverser sur la méthode* ». « *Oui à la concertation, mais pas sans le statut social* », affirme Pouriah Amirshahi, président de l'UNEF-ID, tandis que Vincent Bony (UNEF) annonce des assises nationales pour recueillir les revendications des étudiants.

L'élaboration de ce « statut social » pourrait bien être la pierre d'achoppement du dispositif imaginé par M. Bayrou. Dans un premier temps, il a réussi à convaincre Alain Juppé, le premier ministre, de ne pas annoncer « *un paquet de mesures ficelé* » élaboré sans concertation. Cette fois, les syndicats craignent que M. Bayrou ne renvoie à plus tard une véritable négociation. Pour l'heure, le ministre doit reconnaître que, dans la perspective du grand « déballage » sur les 23 milliards de francs de l'aide sociale, sa marge de manœuvre financière reste faible.

DÉBUT D'AUTONOMIE

Partageant le même constat, les interlocuteurs de M. Bayrou sont loin d'être unanimes sur les propositions. L'UNI se prononce en faveur d'un relèvement substantiel et d'un élargissement des bourses. Une formule qui a également les faveurs de l'UNEF. En revanche, la FAGE et plus encore l'UNEF-ID préconisent un bouleversement des aides dirigées essentiellement vers les étudiants pour leur garantir un début d'autonomie, voire une indépendance financière à l'égard de leurs parents.

Jusqu'en janvier 1996, les syndicats vont se livrer à une bataille de représentativité à l'occasion des élections dans les Crous, puis au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Pour sortir de cette période propice aux surenchères, M. Bayrou a tout intérêt à miser sur la durée. Selon une enquête réalisée au début du mois d'octobre par la Sofres à la demande du ministère, les étudiants interrogés seraient bien plus préoccupés par l'adaptation des formations au marché de l'emploi, le développement des stages en entreprise et l'amélioration des équipements des universités que par un hypothétique statut de l'étudiant. Mais le même sondage révèle aussi que, bien plus massivement qu'en mai 1994, les étudiants seraient prêts à participer à un mouvement de protestation, voire à occuper leurs établissements.

M. D.

Un revenu minimum pour poursuivre des études supérieures

CHENÔVE (Côte-d'Or)
de notre envoyée spéciale

Monique vient de franchir le cap des vingt-cinq ans. Cette année encore, cette étudiante en Capes de lettres modernes a déposé son dossier de demande de revenu minimum étudiant (RME) à la mairie de Chenôve (Côte-d'Or), où elle habite. Elle espère qu'« *on va lui faire une petite fleur* » et lui octoyer encore une fois cette « *allocation compensatrice* » même si elle n'a plus l'âge d'en bénéficier.

Monique touche le RME depuis sa création, en 1989. Son arrivée en cycle supérieur a correspondu à la décision du maire Roland Carraz (Mouvement des citoyens) de favoriser l'accès aux études des jeunes de sa cité. Il réserve 1 % du budget de sa commune, soit près de 1 million de francs, à cette allocation différentielle – comme le RMI – calculée sur une estimation forfaitaire des besoins des étudiants : 2 200 francs par mois lorsqu'ils suivent leurs cours dans la ville voisine de Dijon, 3 200 francs lorsque leur cursus les entraîne dans une autre ville de Bourgogne, et 3 900 francs hors de la Bourgogne. Sur cette base, la commission d'attribution du centre communal d'action sociale additionne les revenus supposés de l'étudiant : bourses nationales, argent de poche versé par les parents et évalué selon leurs ressources et leurs charges fixes, aide au logement si l'étudiant réside hors de Dijon... Le RME vient combler la différence. Le plancher d'attribution est de 800 francs et l'allocation moyenne s'élevait, pour 1994-1995, à 6 137 francs par an. Seule contrepartie : une exigence d'assiduité aux cours et la réussite aux examens. D'autres communes ont elles aussi inventé des formules d'aide destinées aux étudiants.

A Chenôve, près de 31 % des 20 000 habitants sont âgés de moins de vingt ans. Chaque année, sur les 250 à 300 lycéens qui empochent le bac, entre 160 et 180 deviennent « RMEistes » à leur arrivée en cycle supérieur. Un quart étudient hors de Dijon. « *Quand j'ai raté ma première année,* reprend Monique, *j'ai vraiment flippé avant de savoir que j'allais bénéficier du RME. Pour moi, sinon, c'était l'engrenage total, les petits boulots et la fin des études.* » Roland Carraz, ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement technique dans le gouvernement de Laurent Fabius, justifie sa création par une « *volonté de justice sociale* ». « *J'ai échoué à l'issue de ma première année de médecine*, se souvient l'ancien député de Côte-d'Or. *A l'époque, une assistante sociale m'a offert une seconde chance, en m'octroyant malgré tout une nouvelle année de bourse. J'ai ainsi pu décrocher une agrégation d'histoire. Je me suis dit que je pourrais toujours essayer de rendre ça à la société.* » A son tour, il offre aux étudiants les fonds nécessaires à un redoublement, lorsque les bourses déclarent forfait.

Comme Monique, comme 54 % des bénéficiaires du RME, Annabelle, qui suit des cours d'assistante de direction, est boursière. Elle assure en plus des heures de ménage dans un cabinet médical et consacre une partie de ses week-ends à des gardes d'enfants. Elle est fière de pouvoir aider sa mère à joindre les deux bouts à la fin du mois, mais surtout de ne pas être contrainte de lui réclamer d'argent. « *C'est une manière de mieux vivre* », reconnaît-elle. « *Pour certains, on passe pour des privilégiés,* renchérit Monique. *Mais les gens ne se rendent pas compte qu'on est obligés de faire ceinture sur tout.* » Un autre volet du système concerne les prêts auxquels nombre d'étudiants sont acculés. La mairie a négocié des emprunts à 4 % d'intérêt avec le Crédit agricole et se porte caution pour les titulaires d'un DEUG (diplôme d'études universitaires générales). « *Pour moi, tout s'est joué à Chenôve*, explique Rachid Zitouni, vingt-six ans, ingénieur d'affaires internationales. *En m'offrant la possibilité d'engager un emprunt, j'ai enrichi mes compétences par des stages en Egypte, aux Emirats arabes unis et aux Etats-Unis, au lieu de me contenter de stages locaux à courte vue.* » Aller « *voir ailleurs* » a sorti Rachid du « *carcan* » dans lequel il est persuadé qu'il aurait pu se laisser enfermer.

Versé directement sur le compte des bénéficiaires, le RME ne suffit pas pour autant à satisfaire leurs désirs d'autonomie, sauf sans doute pour ceux dont la formation exige de quitter la banlieue dijonnaise. Ainsi Kamel, en DEA (diplôme d'études approfondies) de physique à Strasbourg, qui s'estime toujours très dépendant de ses parents. « *C'est à la rentrée que j'ai le plus besoin d'argent, avec les cautions à avancer, les frais de scolarité à régler*, dit-il. *J'ai donc dû emprunter de l'argent à mes parents, que je ne leur rembourserai que lorsque j'aurai touché le premier versement du RME.* » « *Il est difficile de développer contre le RME une critique rationnelle*, pense Roland Carraz. *Personne ne peut prétendre qu'il ne faut pas aider à la démocratisation de l'enseignement supérieur* », soutient-il, déçu que la gauche n'ait pas « *porté cet outil puissant d'intégration et de promotion sociale* ».

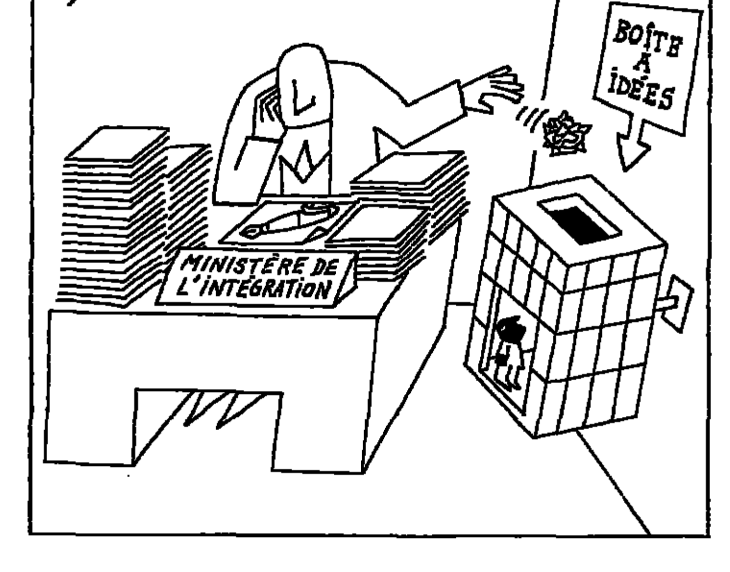
Aude Dassonville

Le Conseil national des villes critique le plan d'intégration urbaine du gouvernement

L'instance consultative souhaite des « réponses globales et originales »

Composée de maires et de personnalités nommées par le premier ministre, le Conseil national des villes a examiné, mercredi 18 octobre, le projet de plan national d'intégration urbaine, rédigé par deux préfets à la demande du ministre de l'intégration, Eric Raoult. Ses deux vice-présidents ont, point par point, fait part de leurs désaccords, déplorant le classicisme des propositions et l'absence de toute programmation financière.

CE N'EST ENCORE qu'un avis officieux, sur un rapport pas encore tout à fait officiel… Pourtant, les réticences exprimées, mercredi 18 octobre, par le Conseil national des villes (CNV) sur le projet de plan national d'intégration urbaine (PNIU) que prépare le gouvernement augurent mal de l'avenir de ce que le ministre de l'intégration, Eric Raoult, présente encore comme un *« plan Marshall pour les banlieues »*. Intervenant à l'issue d'une matinée de travail de l'instance consultative, les deux vice-présidents du CNV, le député RPR du Val-d'Oise et maire de Deuil-la-Barre Jean-Pierre Delalande et le maire socialiste d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados), François Geindre, ont émis de sérieuses réserves devant les mesures envisagées.



Dans un *« rapport de présentation »* remis le 8 septembre à Eric Raoult, deux préfets – le délégué interministériel à la ville, Francis Idrac, et le préfet de Seine-Saint-Denis, Jean-Pierre Duport, – avaient tracé les grandes lignes du plan. Révélé par *Le Monde* du 7 octobre, ce document, qui prône le retour en force de l'Etat dans les banlieues, notamment par le placement de certains quartiers sous administration spéciale, fait encore l'objet d'arbitrages interministériels. Le ministère a cependant soumis ce texte à l'avis du CNV. Réuni mercredi, le conseil n'a pas encore achevé la rédaction de son avis. Ses deux vice-présidents en ont toutefois présenté les points essentiels.

S'ils se félicitent de *« la volonté du gouvernement de réfléchir sur le fond des problèmes d'intégration urbaine »*, MM. Delalande et Geindre constatent d'abord, avec regret, que *« l'Etat propose des solutions très classiques alors que les réponses doivent être globales et originales »*. Ils déplorent ensuite *« l'absence de chiffrage »*. *« Un plan sérieux passe par un engagement financier pluriannuel »*, a expliqué Jean-Pierre Delalande. Enfin et surtout, ils *« mettent en garde le gouvernement contre la tentation de substituer l'Etat aux maires »*.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Les maires, présents en force au sein du conseil, ne manifestent en effet aucun désir de voir l'Etat empiéter sur leurs prérogatives. Que l'Etat améliore déjà son travail dans les secteurs qui sont les siens, expliquent-ils. Le CNV propose donc d'augmenter non seulement le nombre de policiers, de postiers, d'enseignants, de magistrats ou d'agents de l'ANPE dans les quartiers difficiles, comme l'envisage le PNIU, mais également de revoir leur formation et leur nomination.

Quant à mettre certains quartiers sous administration spéciale, en créant des établissements publics sur le modèle des villes nouvelles, Jean-Pierre Delalande ne veut l'envisager que *« là ou la commune n'aura plus la capacité d'intervenir, et uniquement si elle en fait la demande »*. Enfin, l'intervention dans les quartiers ne saurait se faire sans de véritables contrats de ville. Leur avis traduit cette priorité. Ainsi, les fameux *« emplois d'utilité sociale »* proposés par les deux préfets ne doivent pas être centrés sur les quartiers, *« au risque de renforcer la ghettoïsation »*. Le maire d'Hérouville-Saint-Clair se dit prêt à créer trois cents emplois. Son collègue de Deuil-la-Barre s'engage sur cent cinquante. *« Mais ce seront des emplois de ville »*, estiment-ils. Enfin ils souhaitent que les contrats entrent *« dans le droit commun »*, à savoir trente-neuf heures par mois payées au SMIC, et non trente-deux heures payées 4000 francs comme le propose le rapport.

En matière de logement, *« le CNV regrette l'absence de propositions permettant de rééquilibrer, sur la durée, les villes qui disposent de logements sociaux et celles qui n'en ont pas »*, a expliqué Jean-Pierre Delalande. François Geindre a, pour sa part, insisté sur *« la nécessité d'engager une véritable politique de construction »*. Enfin, la proposition de développer les conseils de quartier pour mieux associer les habitants est qualifiée d'*« ersatz »* par les deux maires. *« Si les institutions communales ne fonctionnent pas, réformons-les »*, propose François Geindre. *« Et faisons-vivre les associations de quartier »*, ajoute Jean-Pierre Delalande. Un souhait que bien des responsables politiques ont énoncé avant lui et dont le maire de Deuil-la-Barre n'a pas indiqué le mode d'emploi.

Nathaniel Herzberg

Le procès de Furiani s'enlise dans le maquis du droit administratif

M. LE PRÉFET Henri Hurand est parti. À la fin des débats, mercredi 18 octobre, le haut fonctionnaire a quitté le box des prévenus grâce à une hérésie juridique encore plus stupéfiante que celle lui ayant permis d'y entrer. Relaxé par le tribunal lors du premier procès, en janvier 1995, sa responsabilité pénale était définitivement écartée dès lors que le parquet n'avait pas fait appel contre lui. Pourtant, certaines parties civiles avaient fait appel de sa relaxe alors que la loi ne donne aux victimes que le droit de contester les décisions relatives aux dommages et intérêts. Mais, la cour ayant décidé de ne pas rejeter immédiatement l'appel manifestement illégal des parties civiles, M. Hurand se trouvait dans la situation d'un « prévenu virtuel », ce qu'il accepta de bonne grâce. Cette logique a atteint l'absurde quand le préfet a quitté l'audience avec l'autorisation des juges et quand il fut confirmé que son avocat ne plaiderait pas. Car si l'on admet qu'il est un prévenu, il le reste jusqu'au moment où la cour en décidera autrement, et il ne pouvait quitter l'audience.



PROCÈS

A l'évidence, la comparution presque volontaire de M. Hurand a été inspirée par le souci d'apaiser l'opinion publique insulaire. Fallait-il pour autant se livrer à des contorsions juridiques pour l'amener devant la cour avant de le laisser partir selon un procédé qui laisse voir que les juges ont déjà pris leur décision ?

Quoi qu'il en soit, M. Hurand s'est expliqué une nouvelle fois. D'emblée, le président Jean-Pierre Goudon lui a fait une brève lecture du rapport de la commission administrative d'enquête, extrêmement sévère envers la commission de sécurité dont le préfet est le président. *« Ce rapport est un rapport de circonstance*, a répliqué le haut fonctionnaire. *Il s'agissait d'apaiser l'anxiété de l'opinion publique en désignant un bouc émissaire représenté par votre serviteur. Mais il repose sur des bases juridiques tellement erronées… »*

UN AVIS PUREMENT ORAL

Et le débat s'enlisa dans les marais du droit administratif. Un droit qui, avant un décret de mars 1995, n'imposait pas aux commissions de sécurité de vérifier la réalité des contrôles techniques. C'est là que se situe le nœud du procès. La commission de sécurité estimait que la seule présence de M. Rossi, ingénieur à la société de contrôle Socotec, était suffisante. Or ce dernier soutient que le constructeur, M. Jean-Marie Boimond, ne lui a demandé de vérifier que la résistance du sol. Sur le plan judiciaire, M. Rossi est le maillon qui a permis d'engager des poursuites contre les responsables administratifs. Car, quand on demande à M. Hurand s'il en a eu connaissance, il répond : *« Je n'avais pas à en avoir connaissance. »* Telle était la réglementation à l'époque, puisqu'elle exigeait seulement que le contrôleur technique donne son rapport au constructeur.

C'est ainsi que la commission de sécurité donnera son aval à la tenue du match. Un avis purement oral et non communiqué. *« Je l'ai eu de façon implicite, je l'ai déduit, car tout le monde était là »*, a déclaré le préfet. Là encore, si l'on en croit les textes administratifs, il n'y aurait rien d'illégal. En outre, les tribunes provisoires ne semblent entrer dans aucun texte applicable.

La confusion est encore renforcée par la procédure déconcertante des cours d'appel, qui a permis de refaire le procès en à peine trois jours de débat. Au moment où les parties civiles ont commencé leurs plaidoiries, qui se poursuivront jusqu'au réquisitoire, prévu le lundi 23 octobre, l'audience a surtout révélé l'extraordinaire complexité des textes administratifs, qui autorisent les fonctionnaires à s'exonérer de leurs responsabilités. La réglementation est si opaque que le premier président de la cour d'appel de Bastia, se tournant vers les avocats, leur a posé cette question qui laisse rêveur : *« J'ai un tuyau à vous demander : est-ce qu'il existe des ouvrages sur les commissions de sécurité ? de la doctrine, de la jurisprudence ? Moi, j'ai pas trouvé… »*

Maurice Peyrot

Les dirigeants d'une entreprise lyonnaise en garde à vue dans l'affaire Destrade

LES RESPONSABLES de l'entreprise de bâtiment et de travaux publics GRC (Groupement rhodanien de construction) se trouvaient en garde à vue à Lyon, jeudi matin 19 octobre. Ils étaient interrogés par la brigade financière du SRPJ de Bordeaux, chargée du dossier de l'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques Jean-Pierre Destrade, mis en examen pour *« trafic d'influence »* par le juge d'instruction de Pau, Jean-Louis Lécué. Dans une lettre adressée le 29 août à ce magistrat – et dont *Le Monde* a publié le texte –, M. Destrade, alors en détention provisoire, avait affirmé avoir contribué au *« financement occulte du PS »* en officiant, de 1988 à 1992, comme *« correspondant »* de ce parti auprès des sociétés de grande distribution (*Le Monde* du 4 octobre).

L'ancien élu socialiste assurait avoir été désigné pour cette mission par Henri Emmanuelli, à l'époque où ce dernier était le trésorier du PS. Interrogé par le juge le 31 août, puis le 6 septembre, Jean-Pierre Destrade a confirmé ces affirmations, précisant qu'il aurait *« permis d'apporter quelque 33 millions »* de francs, en quatre ans, à son parti. Certifiant n'avoir *« jamais joué le porteur de valises »*, l'ancien député signalait néanmoins avoir transporté, à une seule reprise, des fonds en espèces – qu'il estime à un million de francs – *« entre le siège du GRC, tour Gamma, proche de la gare de Lyon, et le bureau d'Henri Emmanuelli »*.

Les dirigeants de la société GRC, Evelyne et Patrick Emin, avaient déjà été mis en cause dans le cours de l'enquête sur le bureau d'études lié au PS Urbatechnic, en 1989, et condamnés en 1994 à dix-huit mois de prison avec sursis et 500 000 francs d'amende. Un salarié de cette même société lyonnaise a également été placé en garde à vue à Pau, mercredi 18 octobre, afin d'être interrogé sur les liens ayant existé entre GRC et M. Destrade. De source proche de l'enquête, on indiquait jeudi que cet homme était *« proche du PS des Pyrénées-Atlantiques »*, sans disposer d'aucun mandat électif.

Dans son édition du 19 octobre, *L'Express* indique par ailleurs qu'un lien pourrait être établi entre l'enquête du juge Lécué sur les activités de M. Destrade et celle du conseiller Van Ruymbeke sur un marché de la société GEC-Alsthom, autour de la personne de Richard Moatti, ancien membre de la commission de contrôle du PS et proche de M. Jospin. Selon l'hebdomadaire, le juge de Pau aurait demandé à son collègue de Rennes la communication de factures émises par deux sociétés panaméennes contrôlées par M. Moatti, dont le carnet d'adresses – saisi au printemps par M. Van Ruymbeke – contenait les numéros de téléphone de M. Destrade.

Hervé Gattegno

L'hébergement d'urgence des plus démunis s'améliore

FACE À UNE DEMANDE qui continue de croître, le dispositif d'accueil et d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté s'améliore d'hiver en hiver, selon une enquête du Credoc réalisée pour la Fnars (qui regroupe 400 centres d'hébergement) auprès de 764 responsables administratifs et associatifs ; 56 % des professionnels interrogés estiment que l'offre est *« suffisante »* dans leur ville, surtout en dortoirs et en chambres d'hôtel ; elle reste faible en appartements.

L'enquête relève une *« forte mobilisation du réseau d'accueil d'urgence »* durant l'hiver dernier, et le gouvernement vient d'annoncer la création de 14 000 lits supplémentaires. Cependant, il n'existe pas ou peu, selon le Credoc, de *« réponse adaptée »* pour trois « groupes » de gens : les personnes présentant des troubles psychiatriques ou une dépendance à l'alcool ou aux drogues ; celles qui sont accompagnées d'animaux ; les jeunes en errance et les familles monoparentales ou non avec enfants. Le Credoc note que la présence d'enfants en marge *du dispositif d'accueil, signalée par 10 % des professionnels interrogés*, est *« un fait nouveau »*.

M. Toubon publie la lettre adressée à son homologue suisse

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE a rendu publique, mercredi 18 octobre, la lettre de Jacques Toubon à son homologue suisse, Arnold Koller, concernant le recours aux voies diplomatiques dans les procédures d'entraide judiciaire entre la France et la Suisse. Ce courrier avait provoqué la protestation de trois magistrats français (*Le Monde* du 19 octobre).

Dans cette lettre, datée du 4 août, M. Toubon estimait que le recours à la clause d'urgence, *« par l'usage excessivement fréquent qui en est fait, peut, si l'on n'y prend garde, avoir pour effet de vider les procédures d'acheminement normales de leur contenu »*. Le 13 octobre, dans une lettre au procureur général de Genève, Bernard Bertossa, le conseiller Renaud Van Ruymbeke et les juges d'instruction Thierry Rolland et Eric Halphen avaient estimé qu'un recours aux voies diplomatiques *« aurait pour effet de ralentir considérablement la transmission des procédures, et, par voie de conséquence, de renforcer l'impunité de délinquants ayant versé ou perçu de confortables commissions à l'étranger »*. La chancellerie indique par ailleurs qu'une rencontre de travail entre MM. Toubon et Koller doit intervenir d'ici à la fin du mois.

■ **JUSTICE : le frère de Khaled Kelkal**, Nouredine, détenu à la prison d'Ensisheim (Haut-Rhin) pour une affaire de droit commun, ne sera pas expulsé vers l'Algérie lorsqu'il sera libérable mais assigné à résidence en France, a déclaré mercredi 18 octobre à Lyon son avocat, Me Bernard Mompoint. Agé de 30 ans, le frère de Khaled Kelkal a été condamné en 1990 à douze ans de réclusion par la cour d'assises de la Loire. Il avait fait l'objet le 15 juillet 1994 d'un arrêté d'expulsion pour *« grave atteinte à l'ordre public »*. Son renvoi en Algérie, a précisé l'avocat, équivaudrait à une condamnation à mort.

■ **ÉDUCATION : environ cinq cents directeurs d'école** parisiens et provinciaux ont manifesté, mercredi 18 octobre, à Paris et organisé des rassemblements régionaux, tandis qu'une délégation était reçue par le directeur des écoles. En grève administrative depuis la rentrée, les directeurs d'école réclament davantage de décharges de cours pour assurer des tâches administratives croissantes et une indemnité de fonction de 1 000 francs pour tous. Considérant les propositions du ministère insuffisantes, le Syndicat des enseignants (SE-FEN) a appelé à poursuivre le mouvement de grève.

■ **SANTÉ : Act Up-Paris a protesté**, mercredi 18 octobre, contre *« la décision de Jean Tiberi de restreindre l'accès à la carte Paris-Santé en baissant de 23 % le plafond de ressources qui passe de 4 700 F à 3 610 F, privant ainsi des milliers de malades de la gratuité des soins »*. Dans un communiqué, l'association estime que *« cette décision du maire de Paris est une véritable déclaration de guerre aux malades et, parmi eux, aux malades du sida »*.

L'antenne de défense des mineurs du barreau de Paris se fait connaître

L'ANTENNE DE DÉFENSE DES MINEURS du barreau de Paris voit ses moyens augmenter et lance une campagne d'information sur les services qu'elle propose à tous les mineurs impliqués dans une procédure juridique. Centrée sur le thème *« Que tu te sentes victime ou coupable, l'avocat est là pour t'aider »*, cette campagne sera relayée par la mairie de Paris et sera diffusée dans des établissements scolaires, lycées et collèges.

Mise en place en février 1991 par des avocats volontaires, l'antenne de défense des mineurs du barreau de Paris a été rapidement victime de son succès : 1 743 interventions d'avocats ont été nécessaires en 1994, contre 658 en 1992. Une centaine d'avocats sont appelés à y intervenir. Depuis la rentrée, le nombre d'heures de permanence a été doublé : désormais l'antenne est ouverte tous les jours de 10h à 12 h et de 14h à 18 h. Le budget annuel d'un tel service est de 240 000 francs. Aujourd'hui, quinze antennes des mineurs existent en France.

DISPARITIONS

Jean Amado

La mise en adéquation du matériau et des formes

LE SCULPTEUR Jean Amado est mort, lundi 16 octobre, à Aix-en-Provence, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-treize ans.

Né à Aix-en-Provence, en 1922, Jean Amado y travaillait, y vivait. Il aimait la terre sèche et brûlée, et il en a fait le premier matériau de sa création. Ayant commencé une carrière de céramiste au lendemain de la guerre, il manifestait rapidement des ambitions et un besoin d'images que le tour et la terre cuite ne lui permettaient pas de réaliser. Il cherchait l'architecture. La commande de sculptures monumentales qu'il reçut au milieu des années 50 pour accompagner des immeubles de Fernand Pouillon à Alger fut, en ce sens, décisive. Le sculpteur, en quête d'un matériau nouveau, utiliserait désormais du béton cuit au four par petits morceaux pour porter son imaginaire, et mettre au jour ces bateaux-bâtiments aux voiles et aux flans lourds gorgés de figures du temps qui allaient accompagner le cours régulier de sa production. Venue de la terre, d'une pensée de la terre et de ses profondeurs habitées en des temps immémoriaux, la sculpture de Jean Amado inventerait cette mémoire enfouie. Elle serait, à grande comme à petite échelle, formations de reliefs abrupts, glissements de parois rocheuses et massifs culbutés traversés de crevasses. Elle relèverait des vestiges d'habitations, mettrait au jour des carapaces d'animaux pétrifiés ou des carcasses d'engins de guerre, rappellerait des civilisations perdues... En jouant d'images mêlant érosion naturelle et décision humaine (de construire ou détruire), en entretenant cette ambigüité de la découpe des montagnes aixoises, Amado donnait à méditer sur l'histoire de l'humanité.

Si le sculpteur n'a pas été le seul à porter son regard aux confins des déserts anciennement ou récemment habités, à inventer des ruines satisfaisant son archéologie personnelle, à réveiller de vieux mythes répondant à son besoin d'universalité, il a été le seul à œuvrer avec la force d'un constructeur qui fait surgir plus de sens en mettant en adéquation le matériau et les formes. Des formes calculées, chiffrées comme des courbes de niveau, ou dans le cas des barques, dessinées comme des plans d'ingénieurs. Il lui fallait bien assurer l'équilibre de ces échafaudages de science et de fiction, qu'on a eu tort de croire usés, et qu'on a parfois oublié de saluer. Le temps joue en faveur de l'archaïque modernité de cette sculpture, dont de beaux spécimens hantent pelouses et jardins, de Marseille à Vincennes.

Geneviève Breerette

■ **JOHN WALKER**, ancien directeur de la National Gallery of Art de Washington, est mort, dimanche 15 octobre, à Amberley (Sussex, Grande-Bretagne). Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Né en 1906 à Pittsburgh, il était diplômé de l'université Harvard et avait participé dans sa ville natale à la création d'une galerie d'art moderne, avant de se vouer, à partir de 1937, à la réalisation du musée de Washington, ouvert en 1941. Nommé conservateur en chef en 1938, il en était devenu le directeur en 1956. John Walker était bien connu pour sa capacité à persuader les grands collectionneurs de donner aux grandes institutions plutôt qu'aux petits musées locaux. Ainsi, lorsqu'il quitta le musée, en 1969, la collection de la Galerie de Washington était-elle passée d'environ 400 œuvres à plus de 2 000 peintures, 300 sculptures et des centaines de petits bronzes.

■ **OLIVIER ROUX**, ancien sénateur (Union centriste), représentant les Français établis hors de France, est mort, samedi 14 octobre à Luxembourg. Il était agé de quatre-vingt six ans. Né le 10 juillet 1909 à Vierzon (Cher), licencié en droit et diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, Olivier Roux a débuté sa carrière à la Société générale alsacienne de banque, à Strasbourg, et l'a ensuite poursuivie dans différents établissements bancaires, notamment au Luxembourg. Nommé en 1958 délégué des Français du grand-duché de Luxembourg au Conseil supérieur des Français de l'étranger, après avoir pris sa retraite en 1982, il a été élu sénateur représentant les Français établis hors de France de 1983 à 1992. Olivier Roux était officier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre de la Couronne de chêne du grand-duché de Luxembourg.

Jean Schuster

Le goût du désordre d'un poète et pamphlétaire

L'ÉCRIVAIN SURRÉALISTE Jean Schuster est mort, mardi 17 octobre, à son domicile parisien, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-six ans.

Comment qualifier ce diable d'homme ? Poète et pamphlétaire, il le fut assurément dans sa manière d'être, mais il réserva toujours le meilleur de ses saillies et métaphores à ses proches, qu'il accueillait la cigarette et le sarcasme aux lèvres. Il s'était tant donné à la vie, que la mort ne l'effrayait pas. Il la vit venir avec l'impitoyable lucidité qui était la sienne. « *Fin de moi difficile* », disait-il avant d'ajouter : « *J'ai beaucoup plus d'amis que d'ennemis, à condition d'aller dans les cimetières.* »

Né en 1929 à Paris, Jean Schuster fut profondément marqué, lorsqu'il était enfant et adolescent, par la période de l'Occupation. On pourrait presque dire qu'il « hiberna » jusqu'à son adhésion au surréalisme en 1947. La mise en commun de la pensée, la quête du merveilleux, les combats intellectuels contre le colonialisme, le stalinisme, le conformisme ambiant, tout l'exaltait dans l'aventure surréaliste, mais plus encore l'affection que lui témoignaient André Breton et Benjamin Péret.

Directeur de la revue *Médium* (1952-1955), rédacteur en chef du *Surréalisme même* (1956-1959), Jean Schuster fonda avec Dionys Mascolo le journal politique *14 juillet* dans lequel il aura cette formule cinglante : « *Les intellectuels français sont (...) taillés dans un bois dont on fait les chaises longues.* » Jean Schuster sera à l'origine, avec Mascolo et Blanchot, du « Manifeste des 121 », mais de cela comme du reste, il ne se vantait pas.

Tout juste consentait-il à dire qu'il ne regrettait pas d'avoir prononcé la dissolution du groupe surréaliste dans un texte, *Le Quatrième Chant*, publié par *Le Monde* (du 4 octobre 1969). La trajectoire du surréalisme historique était, selon lui, achevée mais demeurait, bien sûr, le surréalisme éternel.

Après avoir animé les revues *L'Archibras* (1967-1969) et *Coupures* (1969-1972), ce paresseux qui acceptait difficilement qu'un travail dissipât du temps à l'amitié et à l'amour essaya vainement avec ses amis de l'association Actual de trouver un lieu d'accueil, accessible au public, pour les archives surréalistes, dont André Breton lui avait confié la responsabilité par testament.

L'essentiel de l'œuvre de Jean Schuster est disséminé dans les revues et journaux auxquels il collabora. Il lui arrivait, de temps à autre, de vider ses tiroirs pour un recueil de textes sans autre logique que son goût du désordre. Ainsi naquirent *Archives 57/58* (Losfeld, 1969) ; *Les Fruits de la passion* (L'Instant, 1988) ; *T'as vu ça d'la f'nêtre* (Manya, 1990) ; *Le Ramasse-Miettes* (Pages, 1992). Un unique recueil de poèmes, *Les Moutons* (Le Récipiendaire, 1979), et *Un art poétique*, avec André Breton, publié par la revue *Bief* et réédité au Temps qu'il fait, complètent une bibliographie qu'il voulut à son image : cavalière et irréductible à la fois.

Pierre Drachline

NOMINATIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Philippe Cébé a été nommé directeur des affaires financières et de l'administration générale au ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, lors du conseil des ministres du mercredi 18 octobre. Il remplace à ce poste Claire Bazy-Malaurie, nommée en juillet directrice des hôpitaux.

[Né le 18 avril 1949, Philippe Cébé est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA. Il a été directeur du cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales (1975-1977) et a occupé divers postes dans l'administration du ministère de l'intérieur (1979-1982), puis du ministère de la justice (1983-1992), avant d'être nommé, en novembre 1992, sous-directeur de l'urbanisme, du logement et des équipements à la direction de l'urbanisme et des actions de l'Etat à la préfecture de Paris.]

DÉFENSE

Le général d'armée Philippe Morillon quittera l'armée active le 1er janvier 1996, à sa demande et par anticipation – de quelque dix mois – sur l'âge limite de son rang. Le conseil des ministres du mercredi 18 octobre en a accepté le principe. Le général Morillon, qui sera âgé de soixante ans le 24 octobre, a notamment servi en Algérie et en Allemagne. Il a été expert militaire à l'Assemblée nationale, avant de rejoindre la délégation générale pour l'armement où il s'est occupé d'exportation et de coopération. Il a commandé en 1989 la 1re division blindée. « Patron » des « casques bleus » en Bosnie, entre mars 1992 et juillet 1993, il y a démontré ses capacités de négociateur et ses talents médiatiques au service d'une mission de paix difficile. Depuis avril 1994, il commande la force d'action rapide.

Le conseil des ministres du mercredi 18 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Gendarmerie.** – Est nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées, le général de brigade **Paul Rocher.**

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Bernard** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Michel Vagnon, Dominique Chevallier** et **Jean Lavarec** ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de première classe des études et techniques d'armement **André Labesse.**

Est nommé chargé de mission auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe **Walter Kleinknecht.**

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Mme Maryvonne GRONDIN-BOURSIER
est heureuse d'annoncer l'arrivée de sa petite-fille

Julie,

sœur de **Yannick**, au foyer de

Sandrine et Gilles TASSIN
le 7 octobre 1995.

Isabelle et Bruno MARTIN,
Paul-Adrien,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Louis-Nicolas,

le 2 août 1995.

67, rue d'Amsterdam,
75008 Paris.

Juliette et Louise,
Caroline BRIZARD
et
Xavier MATHARAN,

sont heureux de vous annoncer la naissance de

Suzanne

le 25 septembre 1995.
Vincennes.

Mariages

M. et Mme Jean LAMOURE,
Mme Suzanne Legeay,
M. et Mme Jean-François MARIN,
ont la joie de vous faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants

Séverine Antigone
et Olivier,

qui sera célébré le samedi 21 octobre 1995, en l'église orthodoxe grecque, Paris.

15, rue Jean-Mascré,
92330 Sceaux.
111, rue de Reuilly,
75012 Paris.
92, avenue Victor-Hugo,
92140 Clamart.

Décès

– Ses amis,
Et ses élèves du lycée Jacques-Decour,
pleurent la disparition de

Marc FONTAINE.

Il était professeur d'histoire et de géographie dans cet établissement depuis 1973.
Son rayonnement est inoubliable.

Lycée Jacques-Decour,
12, avenue Trudaine,
75009 Paris.

– Mme James Barrelet,
M. et Mme Etienne Barrelet,
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Kessler,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Arizzoli,
ses enfants et petits-enfants,
La famille Barrelet, de Neuchâtel (Suisse),

ont la douleur de vous faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de

M. James BARRELET,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien secrétaire général
du Comité permanent des industries européennes du verre.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Prompsat (Puy-de-Dôme), le vendredi 20 octobre 1995, à 15 h 30.

12, avenue Kléber,
75116 Paris.

Marie-Antoinette COTTIER,
née Chassagne,

nous a quittés le 14 octobre 1995.

A son souvenir on associera

Francisque COTTIER,

son mari (†) le 15 octobre 1970.

Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille remercie les personnes qui ont pris part et qui prendront part à sa peine.

Jeanne Denis-Cottier,
sa fille,
Hélène Jeanroy-Denis,
sa petite-fille,
Yves Denis,
son gendre,
Raymond Jeanroy,
son petit-fils.

71, avenue du Docteur Arnold-Netter,
75012 Paris.

– Les franciscains de la province d'Aquitaine (Toulouse) vous informent que le Seigneur vient de rappeler à lui notre frère

Bertrand (Louis) DUCLOS
(ancien ministre provincial),

le 17 octobre 1995 à Rodez.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 19 octobre, à 16 heures, en la chapelle de sa fraternité, 1, avenue de Gibraltar, à Saint-Palais (Pyrénées-Atlantiques).

Dans l'espérance de la Résurrection, ils vous prient de vous unir à leur prière fraternelle.

– Martine Laroche
a la tristesse de faire part du décès de

Mme François COLRAT de MONTROZIER,
née *Ludgarde de Bruyn.*

– Mme Anne-Christine Guibout,
M. et Mme Xavier Duchesne-Guibout,
Mme Britta Secretain-Guibout,
ses enfants,
Anaïs Bréham, Gregory Secretain, Hugues Duchesne, Anélia Duchesne,
ses petits-enfants,
M. et Mme Christian Guibout
et leurs enfants,
ses neveux,
vous font part du rappel à Dieu, le 7 octobre 1995, de

Jean GUIBOUT.

Il a fait don de son corps à la médecine.
Une messe a été célébrée à Fraizières, à Vannes-sur-Cosson, le samedi 14 octobre.

Les Sables,
45510 Vannes-sur-Cosson.

– M. et Mme Antoine Lang
et leur fille Anne-Marie,
Mlle Béatrice Lang,
Mlle Marie-Claude Lang,
ses enfants,
M. Jacques Walter Lang,
M. Serge Lang,
Mme Nadine Robinson
et ses enfants,
Ses neveux et nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe Salomon Simon LANG,
ancien industriel,
combattant des deux guerres,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Il s'est éteint le 17 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, dans le souvenir de son épouse,

Anne-Marie LANG,
née Alphandery,

décédée le 18 novembre 1953,
de son fils,

Jean-Philippe LANG,

décédé le 13 décembre 1976,
et de

Mlle Hélène BRIEFF

décédée le 3 novembre 1977.

Les obsèques auront lieu le vendredi 20 octobre 1995, à 9 h 30, au cimetière de Passy, à Paris (16e).

– Le président Mary-Louis Chedru,
Les administrateurs et les salariés du Crédit agricole de Haute-Normandie,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Michel LECANUET,
directeur général du Crédit agricole de Haute-Normandie,

survenu le 16 octobre 1995, dans sa cinquante-septième année.

Un hommage lui sera rendu le samedi 21 octobre 1995, à 9 heures, au siège social de la caisse régionale de Crédit agricole de Haute-Normandie, cité de l'Agriculture à Bois-Guillaume.

Celui-ci sera suivi de la crémation dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons pourront être faits en faveur du Secours populaire français.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur un registre.

Cité de l'Agriculture,
Chemin de la Bretèque,
76230 Bois-Guillaume.

– Geneviève Hoffmann
a la grande tristesse de faire part du décès de

Steven H. LONSDALE,

survenu le mercredi 11 octobre, à Washington D.C.

3030 R. Street,
N.W., Washington D.C.,
20007, USA.

– Mme Jean Morre,
Le docteur et Mme Bernard Morre,
Le docteur et Mme Michel Morre,
M. et Mme Max Feinberg,
ses enfants,
Hélène, François-Xavier, Laurine, Eglantine, Camille, Jean-Louis et Pierre,
ses petits-enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Jean MORRE,
docteur vétérinaire, docteur ès sciences,
président honoraire
de l'Académie vétérinaire de France,

survenu en son domicile, le 17 octobre 1995, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Sannois, sa paroisse, le 20 octobre, à 9 h 30, et l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Lô (Manche), le même jour.

– Josette Schuster
et Lourdès Andrade,

Les familles Schuster, Bloch, Grumberg, Strulovici, Roubin, Atlas,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean SCHUSTER,

survenu le 17 octobre 1995.

L'inhumation aura lieu le vendredi 20 octobre, à 16 h 45, au cimetière de Pantin.

– Clermont-Ferrand. Paris.

Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Tony SIGUIER,

survenu le 10 octobre 1995.

La cérémonie religieuse et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.

Anniversaires

– 20 octobre 1985,

Maxou,

On t'aime.

– Mme Philippe Portier
et ses fils,
rappellent à tous ceux qui l'ont connu et aimé le souvenir de

Philippe PORTIER,

qui nous a quittés le 23 octobre 1994.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 20 octobre 1995, à 19 h 15, en la chapelle de l'église Notre-Dame à Versailles.

Mme Portier,
17, rue Saint-Symphorien,
78000 Versailles.

Communications diverses

Droits de l'homme (cours par correspondance). Rens. et Inscript. : C.E.D.I.
Route de Trèves 6
Building B
2633 SENNINGERBERG
LUXEMBOURG.

Conférences

– « **La religion, les maux et les vices** ». Les conférences de l'Etoile au Temple protestant, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

Jeudi 9 novembre 1995, à 20 h 30 : « Y a-t-il des coupables inexcusables ? ». Avec Jean-Denis Bredin, avocat, de l'Académie française, et Guy Gilbert, prêtre-éducateur.

Jeudi 16 novembre 1995, à 20 h 30 : « Le pardon et la justice ». Avec Jacques Attali, écrivain, et Jacques Duquesne, journaliste, écrivain.

Jeudi 23 novembre 1995, à 20 h 30 ; « Dieu nous a-t-il trahis ? ». Avec Françoise Verny, écrivain, et Claude Geffré, o.p., théologien catholique.

Jeudi 30 novembre 1995, à 20 h 30 : « Les illusions d'hier, les tentations d'aujourd'hui ». Avec Georges Bortoli, journaliste, et Marcel Gauchet, philosophe et historien.

Jeudi 7 décembre 1995, à 20 h 30 : « Le péché originel ». Avec Josy Eisenberg, rabbin, producteur à la télévision, et Jacques Lacarrière, écrivain, philosophe.

Jeudi 14 décembre 1995, à 20 h 30 : « Crimes et mémoires ». Avec Alfred Grosser, professeur des universités, et André Vingt-Trois, évêque auxiliaire de Paris.

Mardi 19 décembre 1995, à 20 h 30 : « Pourquoi Dieu nous tente-t-il ? ». Avec Philippe Sollers, écrivain, philosophe, et Stéphane Zagdanski, écrivain, théologien juif.

Chaque conférence sera précédée d'une introduction du pasteur Alain Houziaux. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Expositions

Atelier « Au Fils d'Indra »

L'exposition de broderies indiennes présentée du 18 au 24 octobre à la mairie du 13e arrondissement ne sera pas ouverte, par mesure de sécurité :

le dimanche 22 octobre

Thèses

– Jean-Marc Bernardini a soutenu le 13 octobre 1995, à l'université Paris-X-Nanterre, sa thèse de doctorat : « Du darwinisme social en France (1859-1918) ». Le jury, composé des professeurs Jean-Jacques Becker, Serge Berstein, Denis Buican, Jean-François Sirinelli, lui a décerné la mention « très honorable avec félicitations du jury ».

Bettino Craxi, le reclus d'Hammamet



De son exil tunisien, l'ancien président du conseil italien, poursuivi pour corruption par la justice de son pays, se penche sur l'histoire contemporaine de l'Italie et juge sévèrement Rome

A l'appel du muezzin, les derniers touristes allemands sont rentrés prendre leur douche. Sur la plage déserte, pour saluer l'embrasement du couchant, il n'y a plus que les bastions du château espagnol et ce colosse fatigué à la démarche précautionneuse qui vient de s'asseoir : Bettino Craxi, soixante-deux ans, ex-roi Midas des socialistes italiens, aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Sentinelles solitaires sur le sable indifférent de l'Histoire : Hammamet, comme Sainte-Hélène.

« La nave va... » (« Le navire est à flot »), avait-il coutume de dire avec fierté, lorsque, tout jeune président du conseil de l'âge d'or des années 80, du *« made in Italy »* triomphant et de l'arrogance des partis politiques tout-puissants, il rêvait, lui, l'admirateur sans bornes de Garibaldi dont il collectionne portraits et écrits, d'une lame de fond socialiste qui referait au centre-gauche l'unité du pays pour le porter de plus en plus loin.

Est-ce à cela qu'il pense, en regardant au large, par-delà l'horizon symbolique des barques échouées ? Il tend la main : *« Que la beauté de l'Italie me manque ! »* Alors, pourquoi ne pas rentrer, affronter la justice ? *« Je ne peux pas, pour raison de santé »*, dit-il avec lassitude en montrant ses pieds, emmitouflés dans des sandales vaguement orthopédiques, où le diabète a laissé des plaies. Et d'expliquer, avec l'infinie précision des malades, ses inquiétudes concernant son cœur, les interventions chirurgicales ou encore cette hernie discale qui le contraint à se masser – tout en parlant – le dos ou la cuisse à travers le pantalon de survêtement qui lui donne des allures de prisonnier.

Prisonnier, ne l'est-il pas un peu dans l'immobilisme de cette station balnéaire jadis charmante, dévorée par le tourisme de masse, où une quarantaine de policiers protègent – ou espionnent – sa villa en permanence, lui qui sait tout, dit-on, des secrets tunisiens ? A moins que ces « superpositions » d'écritures, que certains ont cru déceler sur son passeport lorsqu'il l'a rendu aux autorités italiennes en juin dernier, ne signifient qu'il ait pu partir en secret pour Paris, le Mexique ou même l'Italie ? *« Ridicule ! Je suis plutôt voyant ; encore plus avec une perruque et des fausses moustaches ! »* Et il ajoute en soupirant : *« A quoi bon rentrer ? Ils m'ont jugé d'avance. Ils m'ont démonisé, persécuté, traîné dans des procès manipulés, montés sur des accusations forgées de toutes pièces. »*

C'est-à-dire ? *« C'est-à-dire qu'ils ont fait semblant de croire que la corruption de l'administration italienne date des années 80, alors que tout le siècle fourmille de scandales. A l'époque, les pots-de-vin s'appellaient* "zuccherini", *"sucreries", une belle trouvaille, non ? Mais le pire c'est que tout le monde, je dis bien tout le monde – la classe politique, l'information, la justice, les autorités religieuses – savaient depuis quarante ans que le financement des partis politiques était, en partie au moins, illégal. Il était illégal parce que la lutte idéologique contre les communistes, un parti lié à la puissance soviétique, coûtait cher et que pendant des années en Italie, il n'y a pas eu d'alternative, comme dans les grands pays européens de l'après-guerre. Pour échapper à l'illégalité et à la corruption qui en découle, car quand on est dans l'illégalité, il n'y a plus de contrôle, il aurait suffi, au lieu des 70 milliards de lires* [217 millions de francs] *que recevaient les partis en 1974 par exemple, de donner à la politique les moyens de s'en sortir. Mais personne n'a bronché. Tout ça, je l'ai dit il y a deux ans en pleine Chambre des députés. »*

ET, avec un sourire amusé, il ajoute : *« Je l'ai dit même avec une certaine emphase : "Si quelqu'un dans cette Assemblée ignore comment étaient financés les partis politiques, qu'il se lève et le jure !" Personne ne s'est levé, il y a eu un silence de cathédrale. Ma déclaration a été le seul petit moment de vérité de cette montagne d'hypocrisie. »*

Le temps de reprendre baleine, il enchaîne : *« Après cela, j'ai rédigé la liste de ceux qui finançaient les partis politiques : tous les principaux groupes économiques et financiers italiens publics et privés, Fiat, Olivetti, Montedison, Fininvest, Premafin, etc. Tous sans exception, y compris le mouvement coopératif. Ça aussi, je l'ai dit à la Chambre, mais aucun juge n'est venu me trouver pour demander des détails. »*

Alors, tous les groupes, même la Fininvest de son ami Silvio Berlusconi, qui passera prochainement en jugement pour « corruption » supposée, ont dû payer ? *« Comment cela, ils ont "dû"*, s'agace-t-il soudain, *personne n'a "dû". Ils l'ont fait, et Fininvest aussi, qui a aidé d'une manière ou d'une autre, parce qu'ils étaient intéressés à maintenir une certaine situation à un moment donné. Ils ont soutenu les partis de gouvernement face au Parti communiste. Et puis, quand la situation a évolué, certains groupes ont fait un double jeu, en finançant aussi les partis d'opposition. Franchement, comment croyez-vous qu'Olivetti a décroché le contrat de l'informatisation de Novosti, l'agence du KGB, sinon en faisant un cadeau à quelqu'un en Italie ? Et quand Raul Gardini a pu se tailler un empire de 40 000 km² de développement agricole en URSS, vous croyez que c'est moi, peut-être, qui l'ait présenté aux Soviétiques ? »*

Et Bettino Craxi, allumant cigarette sur cigarette, d'entamer, intarissable, l'infini chapitre de ses rancœurs qui le torturent, plus encore que le diabète, sur ce qu'il appelle les *« mensonges »* du PCI, cet ex-ennemi, communiste repenti, qui, sous le nom du PDS (Partito democratico della sinistra), a peut-être enfin une chance, au sein d'une coalition de centre-gauche encore à déterminer, d'emporter le pouvoir.

« C'est le parti qui a le plus touché d'argent avec un double financement. A l'intérieur du pays, il avait celui des coopératives rouges, qui ont financé le mouvement socialiste depuis sa naissance – y compris Mussolini quand il était socialiste – avant de soutenir le PCI après la guerre. De l'extérieur, le PCI recevait aussi de l'aide, notamment de la Stasi allemande et du KGB. La preuve ? Depuis la chute de l'URSS et l'enquête "Mani pulite" qui a mis un terme aux financements illicites, le PDS a réduit de façon radicale son appareil, qui était le plus important du monde, et essaye de vendre ses immeubles. Alors, il est inutile que M. D'Alema, son secrétaire, prétende que le parti n'était financé que par ses membres et quelques fêtes militantes. C'est un mensonge inutile, tôt ou tard, on prouvera le contraire. »

Revenons à M. Craxi. Mensonges aussi, ces maisons que la rumeur lui prête un peu partout, y compris à Paris, sous des prête-noms ; ces comptes secrets en Suisse et ailleurs ? Il se redresse : *« Les financements illicites, d'accord, et si je suis criminel, tous les hommes politiques le sont avec moi, mais je ne suis ni corrompu, ni n'ai corrompu personne*, répond-il en articulant fortement chaque syllabe ; *et je n'ai d'autre maison que celle d'Hammamet et une en Italie, que je vais vendre. Quant aux comptes à l'étranger, ils étaient pour le parti. Je n'ai jamais versé ou retiré d'argent personnellement, même si j'ai pu y ordonner des dépenses. Pour qui ? Je ne le dirai pas. Nous avons aidé simplement beaucoup de partis en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient ou en Amérique latine, et ça, on ne pouvait le faire par le biais de la Banque d'Italie !*, conclut-il dans un petit rire. *Nous étions engagés dans une lutte internationale, je ne regrette rien, nous avons bien fait. »*

S'il est innocent, pourquoi ne pas abattre ses cartes ? *« Mes avocats s'en chargent. Patience. »* Et il ne résiste pas, au passage, à un coup de griffe à *« ce trafiquant d'Antonio Di Pietro dont il faudra s'occuper »*, l'ex-magistrat vedette de « Mani pulite » ; à la justice *« factieuse et politique »* ou encore à cette *« fausse révolution italienne qui débouchera sur le vide absolu »*.

En attendant, Bettino Craxi, que les magistrats ont déclaré *« en fuite »* et déjà condamné en première instance à huit et cinq ans de prison pour *« corruption »* et *« financement illicite de parti »* (*« En fuite ! Ils savent bien où je suis, puisqu'ils écoutent mon téléphone »*), préfère jouer les philosophes. Et lui, qui multiplia les écrits sous des pseudonymes de fantaisie comme Ghino di Tacco – *le nom d'un brigand célèbre* – ou Edmond Dantès, rédige son mémorial, ces « Mémoires d'outre-tombe » qui en font trembler plus d'un. Hammamet, comme Monte-Cristo.

Mais un mémorial, n'est-ce pas avant tout faire ses comptes ? Ceux, par exemple, avec la vanité passée, avec les faux amis, cette cour servile de « nains et ballerines » qui s'empressaient l'été, ici, à Hammamet, pour être plus près du maître, et qui, aujourd'hui, écrivent des livres pour le dénoncer. *« J'espère pour eux que je fais encore vendre*, ironise-t-il. *De toutes façons, quelle importance ? J'ai beaucoup appris sur l'âme humaine ces derniers temps. »*

A voir ce géant déchu s'essayer maladroitement à la sérénité et se confier, presque à voix basse dans l'obscurité naissante, drapé dans ses souvenirs comme dans son fin blouson de peau, seul vestige des raffinements milanais, on peut se demander si Bettino Craxi n'a pas fini par faire aussi ses comptes avec lui-même. Lui qui, jadis, disait, cinglant : *« Je suis né sous le signe du poisson, ascendant requin »*, refuse encore d'admettre son autoritarisme passé qui l'a fait si souvent représenter en bottes et chemise noire à la Mussolini (*« La différence entre ce monsieur et moi, c'est qu'il était un extrémiste, moi pas »*), mais reconnaît volontiers son *« mauvais caractère »* ainsi que *« la longue liste d'erreurs sans doute commises car, avec du recul, j'ai enfin compris certaines choses »*.

Et cette marée de fax, de coups de téléphone – interceptés ou pas – qu'il n'arrêterait pas de donner, selon les juges ? Ces dossiers des services secrets retrouvés chez lui, qu'il aurait accumulés contre ses ennemis ? Il balaye tout d'un geste : vieux papiers, du temps où il était chef du gouvernement ; il n'a jamais fait espionner personne. D'ailleurs, des informations, la plupart anonymes, il en reçoit à la pelle à Hammamet.

Que l'on se rassure, s'il apprend quelque chose digne d'intérêt, il le publiera. *« Vous me voyez en marionnettiste de la politique italienne, comme ils ont dit ? Mais franchement, si c'était moi qui tirais les ficelles, le pays ne serait pas dans un tel état ! J'ai été président du conseil pendant quatre ans, entre 1983 et 1987 : quand j'ai quitté le gouvernement, le mark allemand se changeait à 720 lires ; aujourd'hui, c'est à 1 100 lires : notre taux de développement était le plus haut d'Europe, l'inflation était tombée de 20 à 4 % et l'Italie avait un*

> « Si c'était moi qui tirais les ficelles, le pays ne serait pas dans un tel état ! »

prestige international. Ça, c'est le petit travail que j'ai fait pour mon pays », dit-il, retrouvant les accents de sa splendeur, quand il tenait tête à Reagan sur les bases militaires de Sicile et qu'il signait des concordats avec le pape, bien avant les procès, l'exil et les sandalettes orthopédiques. Et de reparler d'histoire, cette histoire à laquelle il consacre ses nuits – lui qui, pour continuer à vivre, avoue avec une pudeur inattendue qu'il doit s'inventer du travail – et qui lui fait revenir en mémoire les fantômes du passé. Aldo Moro, le leader démocrate-chrétien enlevé et assassiné par les Brigades rouges en 1978, qu'il avait tenté de sauver (*« Un chapitre douloureux ! Je me demande encore pourquoi on l'a laissé mourir au nom de la "fermeté" d'un Etat déjà vaincu puisqu'il n'avait pu empêcher son enlèvement. Si j'avais pratiqué cette "fermeté" au temps de la prise d'otage de l'*Achille-Lauro, *on aurait eu des dizaines de morts. Je n'ai pas eu honte de traiter avec les terroristes. »*) ; ou encore le général Dalla Chiesa, assassiné à Palerme en 1982 (*« Un ami ! J'avais empêché qu'on l'inquiète lorsque son nom avait été trouvé sur l'annuaire de la loge maçonnique P2. Avant sa mort, il était venu me trouver pour dire qu'il ne resterait pas en Sicile, on lui refusait tout moyen de travailler »*).

SUR Giulio Andreotti, le vieux leader démo-chrétien en procès pour *« association mafieuse »* qui lui arracha un jour ce commentaire : *« C'est un renard, mais le destin des renards est de finir chez le fourreur »*, il restera sybillin. *« Ce procès est un spectacle tragique. Quand on me dit Andreotti, je ne réponds pas Mafia, je réponds Vatican. »* Quant à la politique actuelle, elle l'ennuie et l'inquiète. Silvio Berlusconi n'en sort pas grandi : *« Il est trop à droite. Son credo de libéralisme total, je le considère comme une illusion totale qui provoquera des désastres en détruisant l'appareil d'Etat au nom de la privatisation sauvage. »* Et son allié Gianfranco Fini, d'Alliance nationale, l'ex-parti néo-fasciste ? *« Un beau parleur qui cache un vide avéré. »*

Il se rend compte soudain de l'heure, de la fraicheur de la nuit déjà installée ; il se lève, libérant le garde du corps qui, depuis trois heures, fixe la mer sans bouger.

Le temps de déplorer la faillite de la politique au profit des grands groupes d'intérêts et de la finance internationale qui est en train de s'offrir l'Italie à bon prix (*« C'est une bouchée succulente, a dit M. Soros ! »*), il se lamente de ce que *« Fiat ait acquis trop de pouvoir »* ; il estime légitime que la France maintienne sa force nucléaire autonome et prévoit, au nom de la théorie de la « globalisation », de sérieuses difficultés pour les Etats-nations.

« L'avenir, dit-il, plaisantant à demi, *ce sera, si nous n'y prenons pas garde, comme dans James Bond, lorsque Spectre, ce conglomérat d'intérêts internationaux, veut dominer le monde. »* Une dernière question au moment où il s'engouffre dans la voiture, en parlant de la très *« belle lettre »* que François Mitterrand lui a envoyée : pourquoi tant de haine à son égard ?

« Peut-être certains médiocres m'ont-ils cru plus important, ou plus dangereux que je n'étais, répond-il, incorrigible, *alors que je n'étais plus qu'un leader fatigué. Regardez, j'ai travaillé trente ans en politique pour faire gagner 3 % à mon parti, Berlusconi est arrivé, sorti de son entreprise, il a raflé 20 à 30 % d'entrée de jeu, alors je me suis dit : j'appartiens vraiment à un monde passé. »*

Marie-Claude Decamps

Le Monde

L'exemple britannique

LA Grande-Bretagne, en France, sert souvent de repoussoir, surtout en matière sociale. L'image de l'ultralibéralisme thatchérien dur aux faibles lui colle à la peau, non sans raisons. Mais comment interpréter, alors, la baisse spectaculaire du chômage en Grande-Bretagne, revenu en septembre à 8,1 % de la population active, soit trois points de moins qu'en France ? Il y a des explications conjoncturelles : la reprise économique a commencé, outre-Manche, plusieurs mois plus tôt que sur le continent, et la Grande-Bretagne profite en ce moment à plein des effets de la croissance. On peut aussi souligner qu'une grande partie des emplois créés sont des postes à temps partiel (28 % de l'emploi total).

Pourtant, il faut bien admettre que si le chômage a diminué en Grande-Bretagne, c'est parce qu'on a tout fait pour. Depuis des années, des efforts considérables ont été faits pour que le marché du travail fonctionne mieux, afin de faciliter les créations d'emplois et d'entreprises. La formation initiale des jeunes, qui accusait un grave retard par rapport aux autres pays européens, s'est nettement améliorée. De fait, le chômage des jeunes a été ramené à environ 16 %, contre 20 % en moyenne dans l'Union européenne. Pour inciter les chômeurs les plus démunis à reprendre un emploi plutôt qu'à se contenter des allocations, on a eu recours à des compléments de ressources pour bas salaires. Résultat : le nombre de chômeurs de longue durée a diminué de 500 000.

Aux prises avec la terrible récession du début des années 90, le gouvernement britannique n'a pas hésité à sortir la livre du système monétaire européen pour retrouver sa liberté en matière de taux d'intérêt, avec un succès immédiat : le chômage a commencé à refluer dès décembre 1992, deux mois après la sortie du SME, l'activité étant dopée à la fois par la dévaluation du sterling et par la très forte baisse des taux d'intérêt. En agissant ainsi, Londres – contrairement à Paris – marquait une nette préférence pour l'emploi, puisqu'elle prenait le risque de faire un peu plus d'inflation, ce qui s'est effectivement produit. En ce qui concerne les déficits publics, les conservateurs n'ont guère été plus orthodoxes, les laissant gonfler pour relancer l'activité avant de s'employer à les reprendre en main. Ce qu'ils devraient normalement avoir moins de mal à faire avec 2,26 millions de chômeurs que le gouvernement français avec un million de plus...

On peut légitimement critiquer l'« idéologie » thatchérienne, son antisyndicalisme virulent et sa « fracture sociale » persistante. Néanmoins, le débat français, souvent trop dogmatique, pourrait utilement s'enrichir de l'exemple britannique : paradoxalement, c'est une expérience ultralibérale qui montre que l'autre politique existe.

Pollution

par Guy Billout



Banalisation nucléaire

DE 1949 à 1982, la Grande-Bretagne a déversé sans contrôle pendant une vingtaine d'années plus de 17 000 tonnes de déchets nucléaires à une quinzaine de kilomètres des côtes françaises. Cette information publiée en page intérieure par *The Guardian* vendredi 13 octobre a été reprise mercredi par *Ouest-France*, qui a relevé l'inquiétude qu'elle pouvait provoquer chez les marins-pêcheurs. Pendant des lustres, ceux-ci ont jeté leur filets dans cette zone sans savoir que des milliers de barils de béton contaminés gisaient par une centaine de mètres de fond. Une inquiétude légitime ? Pas le moins du monde ! ont rétorqué les spécialistes, il n'y a là rien de nouveau, ce n'est pas un scoop.

Effectivement, un rapport de l'OCDE a relevé en 1985 l'existence de cette décharge sous-marine. Et bien pis, puisque, selon ce document, ce sont dix fosses du proche-Atlantique qui ont ainsi été remplies par près de 150 000 tonnes de déchets avant que la communauté des atomistes consente à ne plus considérer l'océan comme sa poubelle. Depuis dix ans donc, les faits étaient officiellement avérés. Sans que cela ait soulevé une grande émotion. Pourquoi s'énerver aujourd'hui, alors qu'il y a en quelque sorte prescription ? On l'a fait, on a sans doute eu tort, mais tournons la page, on ne recommencera plus. La preuve : on a arrêté de déverser les déchets radioactifs en mer depuis 1983. Par parenthèse, depuis, on ne sait plus quoi faire de ces mêmes déchets qui s'entassent dans des dépôts provisoires. Leur stockage dans le sous-sol, qui apparaît plus « sûr » qu'en mer, soulève partout dans le monde l'opposition résolue des populations concernées. L'héritage du nucléaire, civil ou nucléaire, n'est décidément pas facile à gérer.

En fait, on peut se demander si cette tentative de banalisation d'une situation potentiellement dangereuse n'est pas comparable à la ruse d'Edgar Poe pour dissimuler sa lettre secrète. On l'a vu récemment à propos des fissures de l'atoll de Mururoa : après avoir nié leur existence, on a dit qu'on les surveillait depuis longtemps et qu'il n'y avait pas de risques. On nous servira sans doute le même refrain à propos des fûts anglais dans la Manche. Autrement dit, face à une source d'énergie, l'atome, dont personne n'appréhende bien les contours prométhéens, on a adopté à l'échelon planétaire – plus ou moins consciemment – une stratégie de communication dont la finalité unique est l'opacité.

Il faudrait pourtant que les responsables de ces programmes qui peuvent aussi bien sauver que détruire l'humanité comprennent que peur n'est pas forcément synonyme d'obscurantisme. La lecture du *Principe responsabilité*, de Hans Jonas, injustement dédaigné en France, pourrait être salutaire à tous les apprentis sorciers. Ce philosophe allemand, mort en 1993, a pointé que le sentiment de menace et l'obligation envers l'avenir sont des repères essentiels de l'exigence éthique moderne. Concrètement, pour ce qui concerne les déchets nucléaires immergés, il faudrait que les sites figurent sur toutes les cartes marines afin que les usagers de la mer ne se trouvent par inadvertance dans leurs parages. Simple précaution.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les nouveaux riches de l'économie mondiale

Suite de la première page

De même, on hésite à expliquer que, si, dans l'intervalle, la Russie et la Chine auront rejoint l'actuel groupe des Sept – auprès duquel Moscou bénéficie déjà d'un statut de quasi-partenaire – ce ne sera certes pas en tant que « mendiants ».

On peut s'interroger sur le bien-fondé de ces anticipations. Il reste que les spécialistes de Barings passent pour être parmi les meilleurs analystes de la situation actuelle et de l'avenir des *« emerging markets »*, ces pays d'Asie de l'Est ou du sous-continent indien, voire d'Amérique latine, dont les taux de croissance enregistrés ces dernières années font pâlir d'envie les vieilles puissances industrielles. Il reste aussi que la mappemonde économique a basculé sur son socle et que les nouveaux riches sont à présent issus de la catégorie des pays en développement.

A eux seuls, les pays d'Asie de l'Est ont désormais un total de réserves de change qui dépasse celui des pays de l'actuel groupe des Sept et ces mêmes nations asiatiques accaparent déjà 40 % du total des flux de capitaux émanant du secteur privé (au rythme d'une trentaine de milliards de dollars par an) contre 37 % pour l'Amérique latine et 18 % seulement pour les pays d'Europe et d'Asie centrale. Un courant d'investissements étrangers qui devrait aller en s'amplifiant, compte tenu des énormes besoins en infrastructure de la région, évalués par la Banque mondiale entre 1300 milliards et 1500 milliards de dollars pour la prochaine décennie. Dont la moitié pour la seule Chine...

Ces réalités économiques qui, dans un autre domaine, ont conduit l'Allemagne et le Japon à revendiquer un siège de membre permanent auprès du Conseil de sécurité des Nations unies, s'imposent au sein du FMI et de la Banque mondiale, deux institutions multilatérales créées par les Occidentaux lors de l'immédiat après-guerre et gérées depuis par les mêmes. A un an d'intervalle, les pays en développement ont adressé deux sévères avertissements aux dépositaires de l'esprit de Bretton Woods, trop enclins, selon eux, à fonctionner selon les règles d'un ordre désormais dépassé.

VENTS DE FRONDE

En octobre 1994, à Madrid, où se tenait la précédente assemblée annuelle du Fonds et de la Banque, les pays « riches » qui, jusqu'alors, géraient au mieux de leurs intérêts les décisions du comité intérimaire du FMI, lequel fonctionne comme une sorte de directoire, avaient été totalement désarçonnés par le refus – le premier en cinquante ans – des pays en développement d'avaler la potion amère que les pays du G7 comptaient leur administrer en matière de droits de tirage spéciaux (DTS), un actif de réserve international qui tient aussi lieu d'unité de compte. Devant le front du refus, mis en place par des pays comme l'Inde et le Brésil, les « industrialisés » avaient battu en retraite.

Un an plus tard, à Washington, c'est à propos du doublement des Accords généraux d'emprunt (AGE) que s'est levé un nouveau vent de fronde. Plus discret, mais aussi significatif. Les AGE sont des réserves d'emprunts qui, contractées auprès d'un groupe d'une dizaine de pays, permettent au FMI de renforcer ses réserves ordinaires pour faire face à une situation urgente. Cette « cagnotte » de quelque 27 milliards de dollars a permis au Fonds, en début d'année, de se porter au secours du Mexique. L'alerte a été suffisamment sérieuse pour que la communauté financière internationale décide de se doter d'un dispositif financier d'urgence susceptible de faire face à d'autres crises. Mais plutôt que de doubler la mise sur les AGE, on a décidé d'atteindre l'objectif – une cinquantaine de milliards de dollars – au moyen d'un « système parallèle».

Ce choix a suscité une double réaction qui témoigne de l'agacement grandissant d'un certain nombre de pays devant des pratiques jugées inéquitables. Dans un premier temps, les plus pauvres des pays en développement ont dénoncé l'empressement mis par certains Occidentaux, à commencer par le plus important d'entre eux, les Etats-Unis, à lancer ce système anti-crise surtout destiné à les protéger eux-mêmes. Au moment où le Congrès américain annonçait son intention de réduire de moitié la contribution américaine à l'Association internationale de développement (AID), principal instrument de la Banque mondiale pour acheminer l'aide multilatérale vers les pays les plus démunis (ceux dont le revenu annuel par habitant est à peine supérieur à 600 dollars par an). Au moment, surtout, où la dette extérieure de ces pays continue d'augmenter, malgré les allègements déjà apportés et en dépit de la légère croissance observée dans les pays de la zone franc depuis la dévaluation du franc CFA en janvier 1994.

PAYS « APPROCHÉS »

Le ressentiment est venu ensuite des pays invités à verser leur obole, sans être remerciés par la moindre participation à ce club huppé qu'est le G7, ni même au club des « actionnaires » des AGE – les Sept, plus la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse, ainsi que l'Arabie saoudite qui dispose d'un statut de membre associé. Pour les responsables de ce groupe – improprement baptisé G10, puisqu'il compte douze membres –, accroître les montants disponibles par les voies habituelles aurait obligé à ouvrir un peu les portes du club.

La liste des pays « approchés » pour cotiser n'est pas connue officiellement. On sait cependant qu'y figureraient l'Australie, l'Autriche, le Chili, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Indonésie, l'Irlande, la Malaisie, la Norvège, le Portugal, Singapour, la Thaïlande et les Emirats arabes unis. Le ministre japonais des finances, Masayoshi Takemura, a été chargé de convaincre les indécis. Rude tâche : l'Australie et l'Autriche, par exemple, ont encore en mémoire le refus poli qu'ils avaient essuyé lorsque, au milieu des années 80, ils s'étaient portés candidats pour entrer au G10. Aujourd'hui, ces recalés se font donc tirer l'oreille. Ils bénéficient de soutiens inattendus. Ainsi, la Chine, à qui personne n'a rien demandé sur cette affaire, est montée au créneau à Washington pour exiger que *« les nouveaux membres bénéficient d'un traitement identique à celui des anciens »*.

Un message destiné à ceux qui, à tort ou à raison, se sentent dépositaires de l'intérêt des 180 membres actuels du FMI, depuis l'admission de Brunei, le 10 octobre. Ils étaient 38 lorsque furent créés en 1944 le Fonds et la Banque mondiale.

Serge Marti

AU FIL DES PAGES/Politique

Les réalités du virtuel

ON ne refait pas l'histoire mais, tout de même, si Jacques Delors s'était présenté à l'élection présidentielle... Il ne l'a pas fait pour des raisons personnelles et politiques dont il s'est expliqué, après avoir laissé régner le suspense sur sa décision finale. Plus encore, il a fait naître de grandes espérances autour de son éventuelle candidature, il a contribué au façonnage d'un phénomène politique sur son nom. Tout cela ne saurait se réduire à un caprice de l'histoire ou à celui d'un homme. Il y a autre chose derrière ce *« rendez-vous manqué »*, derrière cette candidature virtuelle : François Bazin et Joseph-Marie Scaron sont allés y voir de plus près, avec les moyens que donnent le recul, l'enquête systématique, les recoupements. S'ils racontent *« les fantastiques aventures du candidat Delors »*, c'est pour mieux voir ce que la virtualité dans laquelle elles sont restées peut nous dire de la réalité dans laquelle elles n'ont pu s'ancrer.

Jacques Delors n'avait pas envie d'être candidat à la présidence de la République, même après les élections européennes de 1994, qui avaient sonné le glas des espérances de Michel Rocard. S'il ne l'a pas dit officiellement à ce moment-là, c'est, assurent François Bazin et Joseph-Marie Scaron, parce que François Mitterrand lui avait demandé de différer l'annonce de sa décision jusqu'à la fin de l'année et que ce pacte convenait, en donnant du temps au temps, aux calculs de l'un et de l'autre.

Donc Jacques Delors n'avait pas envie d'être candidat, mais, dans l'incertitude de sa décision définitive, il s'est trouvé au point de convergence de pressions contradictoires qui avaient toute liberté de peser de plus en plus : pressions de la famille, de ses partisans, des milieux européens, des forces politiques intéressées. Les auteurs montrent bien que Jacques Delors n'a pu vivre cette période en paix, d'autant moins qu'il a personnellement contribué à nourrir l'agitation créée autour de lui. Parmi d'autres signes, interprétés comme tels, la publication de son livre, *L'Unité d'un homme*, a eu des effets contradictoires. On y a vu *« l'expression d'un présidentiable »*, tandis que son auteur en ressentait une grande déception en constatant que les pistes de réflexion qu'il ouvrait ne lançaient pas les débats attendus : si la joute présidentielle devait être du même tonneau, autant s'en tenir à l'écart...

« Remarqué par Chaban, coopté par Mitterrand, poussé par Kohl, Jacques Delors n'a jamais été l'artisan de son propre destin »

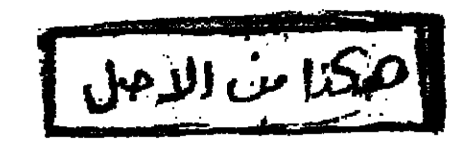
Le malentendu, dans lequel Jacques Delors a sa part de responsabilité, vient de ce qu'il y avait, selon les auteurs, inadéquation entre l'homme et les règles du système politique en vigueur, comme cela s'était déjà produit entre Pierre Mendès France et les institutions de la Ve. La logique de l'élection présidentielle exige des candidats une part d'aventurisme personnel, de foi en leur destin. Or Jacques Delors reste l'homme du travail en équipe, pas celui du challenge en solitaire, comme le notent les deux journalistes : *« Remarqué par Chaban, coopté par Mitterrand, poussé par Kohl, Jacques Delors n'a jamais été l'artisan de son propre destin. »* Il n'est pas fait pour le système institutionnel gaullien car, *« personnaliste dans l'âme et social-démocrate de cœur, Delors ne conçoit pas qu'on puisse mettre une société en mouvement sans l'appui des corps intermédiaires »*.

Le candidat plébiscité avant de se déclarer a eu le sentiment qu'il n'aurait pas les concours dont il avait besoin, bien qu'il ait séduit beaucoup au centre, comme le confirment nos deux enquêteurs. L'intéressé a pris le temps d'en faire, au-delà de ses dispositions personnelles, le douloureux mais objectif constat, ce qui explique ses ambiguïtés et le malentendu.

Ce qui relance aussi d'autres réflexions. Notamment celles de la fonction des corps intermédiaires dans le système politique ou de la qualité du débat présidentiel, puisque Jacques Chirac s'est limité à utiliser *« la musique de Séguin pour couvrir l'écho Balladur »* et que Lionel Jospin avait surtout pour objectif de préparer un avenir plus lointain en assurant la *« sortie du mitterrandisme »*. Les auteurs estiment que le *« rendez-vous manqué »* a permis de mettre le doigt sur *« toutes les plaies de* la *Ve République »*. C'est une leçon à retenir qui, comme telle, commence par de dures réalités : d'un côté, *« un septennat chiraquien »*, de l'autre, la présidentialisation à outrance de la machine socialiste, voire un *« bonapartisme de gauche »*. Mais il n'est pas exclu que les images virtuelles laissent des traces, au moins dans l'imaginaire.

André Laurens

★ *Le rendez-vous manqué*, de François Bazin et Joseph-Marie Scaron. Grasset, 298 pages, 115 F.



هكذا من الاصل

Les réalités du virtuel

O

Rythmes scolaires : le blocage des adultes

par Alain Reinberg et Guy Vermeil

L'INTENTION du gouvernement de demander prochainement l'avis des Français, par voie de référendum, sur le fonctionnement de leur système éducatif nous fait devoir d'exposer notre point de vue sur quelques graves défauts de ce système.

L'échec scolaire ronge notre société comme un cancer. S'il est indiscutable que le système scolaire français bénéficie à une majorité des enfants qui le fréquentent, il n'en est pas moins vrai qu'il est facteur de destruction pour des dizaines de milliers d'adolescents qui le quittent à seize ans sans avoir acquis le moindre diplôme. Ils ont passé dix années de leur enfance à entendre *qu'ils étaient incapables*, ou à subir des regards porteurs du même message. Le système qui a tué en eux l'estime de soi et l'esprit d'initiative porte ainsi une très grosse part de responsabilité dans la multiplication des exclus, des drogués et des délinquants.

Mettre un enfant en échec est un acte impardonnable ; le but de l'éducation, c'est de faire faire des progrès, ce qui n'est possible qu'en partant de l'enfant tel qu'il est quand on le prend en charge et non tel qu'on voudrait qu'il soit.

Créer les conditions d'un enseignement réellement personnalisé n'est pas actuellement à notre portée. Certaines erreurs grossières pourraient cependant être corrigées et devraient permettre de réduire dans une très forte proportion le taux des échecs sans que cela représente une charge financière excessive. Les deux secteurs sur lesquels devrait, à notre avis, porter l'effort sont l'adaptation de l'enseignement au niveau de développement des enfants et l'aménagement des horaires scolaires.

Les étapes du développement moteur et psychique se succèdent *grosso modo* dans le même ordre chez tous les enfants. Mais l'âge d'apparition de telle ou telle caractéristique, capacité ou compétence peut varier beaucoup plus qu'on ne le croit communément. On se fie à une moyenne, en oubliant que, dans une population normale, un grand nombre d'individus s'éloignent de cette moyenne dans *un sens ou dans l'autre. Lorsqu'il* s'agit d'une avance, le problème est aisément soluble. Lorsqu'il s'agit d'un décalage inverse, on parle de retard. Le seul fait d'utiliser ce mot introduit une connotation péjorative tout à fait injustifiée : ces enfants ne sont pas en retard, ils sont à *leur* heure et il faut impérativement adapter les exigences de la scolarité à leur niveau réel. Rappelons que ces décalages, dans un sens ou dans l'autre, peuvent atteindre deux et même trois ans chez des individus normaux.

A cela s'ajoute pour beaucoup le handicap créé par le milieu d'origine. Les élèves provenant de milieux défavorisés ont besoin de beaucoup de temps pour s'adapter au fonctionnement, au langage et aux exigences de l'école. Si on ne leur donne pas ce temps, ils ne s'adapteront jamais. La réussite scolaire reste étroitement liée au niveau socio-économique et au niveau d'instruction des familles.

L'égalité des chances, principe républicain auquel on se réfère sans cesse, n'est possible *que si* on donne à ceux dont la maturité est décalée par rapport à la moyenne le temps et les moyens de s'adapter. Or nous faisons exactement le contraire : mettre tous les enfants de même âge au même niveau scolaire et leur enseigner le même programme selon les mêmes méthodes et en progressant à la même vitesse est le procédé le plus injuste et le plus inégalitaire que l'on *puisse imaginer*.

Les cycles d'enseignement, censés remplacer à l'école élémentaire les échelons annuels, sont, dans leur principe, un excellent premier pas dans le sens que nous souhaitons. Ils ne sont malheureusement que rarement mis en application. La réforme s'est faite sur le papier, elle ne s'est faite ni dans la tête des parents et des enseignants, ni dans les rouages institutionnels.

Nos propositions se déduisent facilement de cette analyse ; nous demandons :

1) qu'une attention toute particulière soit portée sur la nécessaire continuité entre l'école maternelle et l'école élémentaire ;

2) qu'on admette enfin que l'accès aux apprentissages scolaires (lecture, écriture, calcul) peut se faire à des âges très variables, allant de cinq à huit ans, ces chiffres correspondant à la dispersion normale des niveaux de maturité d'une population enfantine normale ;

3) qu'un effort très important soit fait pour que le système des *cycles remplace complètement* le découpage des programmes en tranches annuelles.

« L'organisation des rythmes scolaires sur l'année, sur la semaine et sur la journée est, dans sa forme actuelle, absurde. » Nous avons relevé cette affirmation, qui correspond parfaitement à nos opinions, dans les propos tenus par le président de la République pendant sa campagne électorale.

Tout le monde est d'accord sur le fait que les journées de fréquentation scolaire des écoliers, des collégiens et des lycéens sont trop chargées. Cela rend inassimilable pour une grande partie des élèves une fraction plus ou moins importante de ce qui leur est demandé d'apprendre. Comme pour la nourriture du corps, celle de l'esprit demande, pour être digérée, des repas raisonnables, séparés par des intervalles suffisants.

Tout le monde sait aussi que la cause fondamentale de cette surcharge des journées est imputable à la répartition annuelle aberrante *des jours de classe et des jours de* congé. L'année scolaire des écoles et des collèges ne comporte que 175 jours de classe pour 190 jours de congé. Sur ces 175 jours, il faut compter entre 35 et 37 samedis à mi-temps. Le chiffre officiel de l'éducation nationale est que l'année scolaire doit comporter 316 demi-journées, ce qui implique 414 demi-journées de fermeture ! A quel autre qualificatif qu'absurde pourrait-on recourir pour commenter ces chiffres ? Tout le monde les connaît et tout le monde feint de les ignorer. De nombreuses expériences isolées de modifications des horaires ont été mises en place, la plupart sans possibilité de modifier le nombre annuel de jours de classe, parmi lesquelles le désastreux projet de semaine des quatre jours. *Il n'y a, à notre connais*sance, qu'une seule expérience qui aille dans le bon sens : celle d'Epinal, menée en collaboration étroite avec la municipalité, où la suppression de 15 jours de vacances permet un notable soulagement de la charge des journées.

> **Comment se fait-il qu'un système aussi absurde, maintes et maintes fois dénoncé, soit aussi résistant à toute réforme ? Il est évident que personne ne souhaite vraiment son changement**

Il faudrait, à notre avis, aller plus loin dans ce sens. Il faut bien comprendre que les enfants ont plus besoin de loisirs quotidiens que de jours complets de congé ; le jeu, la détente, le sport doivent trouver leur place tous les jours dans la vie d'un enfant. Les besoins de sommeil doivent être satisfaits entièrement chaque jour. Ce n'est qu'après avoir donné à la journée scolaire « l'élasticité » dont elle manque aujourd'hui qu'il sera possible d'aborder la très importante question de son aménagement.

Comment se fait-il qu'un système aussi absurde, maintes et *maintes fois dénoncé, soit aussi ré*sistant à toute réforme ? Il est évident que personne ne souhaite vraiment son changement. Les oppositions sont partout, liées à des intérêts professionnels, corporatistes ou personnels. Les transporteurs et les marchands de loisirs n'y voient que des avantages. Les enseignants s'accrochent à leurs vacances, qui compensent plus ou moins bien la modicité de leur ré*munération. Les adultes en géné*ral, prisonniers d'un système qui éloigne leur domicile de leurs lieux de travail et les oblige à perdre beaucoup de temps en transports généralement inconfortables, ne cherchent pas à traduire la diminution du temps de travail en loisirs quotidiens mais, au contraire, à concentrer leurs heures de travail sur un minimum de journées. C'est pourquoi un référendum sur ce sujet risque d'avoir pour effet pervers d'embarquer le monde scolaire dans une dérive encore pire que celle que nous connaissons maintenant.

Peut-on espérer vaincre un jour ces résistances à force d'explications ? Il faudrait au moins l'essayer et que le ministère de l'éducation nationale mette tout son poids dans la balance.

Alain Reinberg *est directeur de recherches au CNRS.* ***Guy Vermeil*** *est ancien chef de service de pédiatrie au centre hospitalier d'Orsay. Claire Leconte-Lambert et Pierre Leconte, professeurs de psychologie à l'université Lille-III, Hubert Montagner, directeur de recherches à l'Inserm, François Testu, professeur de psychologie expérimentale à l'université François-Rabelais de Tours, et Yvan Touitou, professeur à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière, sont cosignataires de ce texte.*

Le référendum, la commission et les échéances

par Jean-Yves Mérindol

POUR le premier ministre, il y aura un référendum sur l'éducation. Pour le ministre concerné, peut-être pas. Pour le moment, il y a une commission.

A quoi peut-elle servir ? Prenons l'exemple des premiers cycles universitaires, sujet qu'elle se doit d'aborder. Dans les six derniers mois, pas moins de deux commissions se sont penchées sur ce sujet et, en tout, quatre rapports officiels ont été rédigés.

Il y a eu par ailleurs de nombreuses propositions émanant, soit de la Conférence des présidents d'université, soit de syndicats ou d'associations. C'est en apparence insuffisant pour que le ministre tente une synthèse et fasse des propositions.

Trois mois après leur nomination, ni le ministre ni ses secrétaires d'Etat n'ont voulu ou su réaliser une telle chose, pas plus sur ce sujet que sur d'autres d'ailleurs. Il faut qu'une nouvelle commission y travaille. Reste qu'en utilisant trop facilement le recours aux commissions, les ministres n'exercent plus leurs responsabilités dans l'élaboration de la politique publique. Gouverner, *ce n'est pas seulement* dire quelles propositions sont retenues, c'est aussi savoir ce qu'on veut faire, pourquoi et comment, le dire, négocier, convaincre et trouver si nécessaire des compromis.

Puisqu'on s'en remet aux commissions pour trouver les idées permettant de fonder les décisions gouvernementales, il est logique que le cabinet du ministre chargé de l'éducation et de la recherche comporte essentiellement des conseillers, qui se consacrent aux activités les plus politiques du ministre, et très peu de bons connaisseurs de l'éducation et de la recherche. Mais est-ce raisonnable ?

Ce référendum ne comporte pas que des inconvénients pour François Bayrou. L'année de travail de la commission lui permet d'attendre et de ne pas définir quelque politique que ce soit dans l'immédiat. Si les affaires courantes se gèrent sans incidents, c'est presque idyllique.

Mais quelques grains de sable peuvent dérégler un scénario aussi policé et obliger le ministre à revenir vite dans l'arène éducative. La première échéance est celle du statut de l'étudiant. C'est un dossier de grande ampleur – près de vingt milliards de francs sont en jeu –, *qui mêle les questions fiscales, les* aides directes et indirectes aux étudiants, les œuvres sociales et le droit du logement, et qui a fait l'objet de promesses pendant la campagne présidentielle.

Le premier ministre avait annoncé des décisions en octobre, ce qui rend difficile le traitement au fond. Ce calendrier est retardé, mais le temps perdu par le ministère, qui n'a su proposer pour le moment ni méthode ni échéancier clair, a permis aux parlementaires de la majorité de prendre l'initiative de la pire manière qui soit, en proposant de restreindre l'aide au logement. Même s'ils viennent de faire machine arrière, c'est un beau démarrage !

On se souvient qu'Edouard Balladur avait annoncé dans son plan pour les jeunes l'augmentation des bourses et le financement du redoublement (année joker). Mais à peine arrivé, l'actuel gouvernement avait rapporté ces décisions.

Si ce qui émerge de l'actuelle cacophonie est d'en revenir, pour l'essentiel, aux décisions balladuriennes, la frustration sera grande. Il y a des moyens moins coûteux pour envoyer les étudiants dans la rue que de dépenser un milliard de francs.

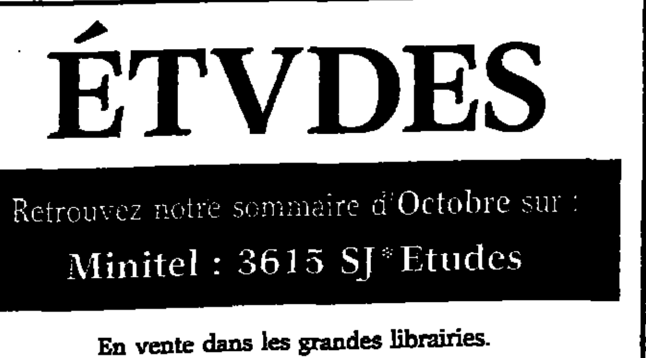
Deuxième échéance : la réorganisation des séries du bac pose en des termes nouveaux les questions d'orientation et de contenu des filières universitaires (DEUG, IUT et IUP). Il y avait hier deux ministres, aucun n'était pleinement responsable de ce dossier et personne ne s'en est occupé. On comprendrait mal que le ministère réunifié d'aujourd'hui attende la rentrée 1996 pour qu'une commission lui signale le pro*blème*.

Troisième échéance : la situation de la recherche reste dégradée et le projet de budget ne permet pas d'envisager un redressement. Il en devient encore plus urgent de savoir définir une politique de la recherche, politique incertaine depuis deux ans.

Le ministre s'est révélé ces deux dernières années très soucieux du calme dans le milieu éducatif, après il est vrai quelques errements cuisants. Il en a eu les moyens financiers grâce aux négociations salariales de 1993 dans la fonction publique et aux décisions budgétaires en faveur du contrat pour l'école. Il en a aussi payé le prix en collaborant étroitement avec le SNES pour maintenir le statu quo pédagogique. *Le changement du climat social* et le nouveau contexte budgétaire modifient la donne.

Il n'est par ailleurs pas sûr que l'immobilisme soit aussi tenable dans le supérieur et la recherche que dans le scolaire. Si l'art de gouverner est seulement celui de la prudence et de l'habileté, si pour cela on doit évacuer tous les débats sur le fond, les petits nuages qui apparaissent déjà peuvent devenir de gros orages. Et la commission Fauroux est composée de membres trop éminents pour les imaginer, ou pour qu'ils s'imaginent, dans le rôle de paratonnerres.

Jean-Yves Mérindol *est professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.*



AU COURRIER DU « MONDE »

CLAUDE SIMON ET KENZABURÔ ÔE

Cette année, la quinzième Fête du livre d'Aix-en-Provence devait mettre à l'honneur la littérature japonaise. Dans cette perspective, je me suis rendue à Tokyo, en avril 1995, où j'ai rencontré Kenzaburô Ôe. C'est avec chaleur et enthousiasme qu'il m'a assurée de sa présence à Aix-en-Provence en octobre 1995.

Un événement politique majeur, l'annonce de la reprise des essais nucléaires par la France, a secoué l'opinion mondiale et a provoqué la réaction plus ou moins nuancée des grandes capitales. Cette décision a frappé de plein fouet Kenzaburô Ôe, aussi bien dans l'esprit de son œuvre que dans sa pensée profonde. On sait combien ses écrits sont intimement marqués par le fléau atomique et ses conséquences. C'est alors (16 août) qu'il m'a écrit pour me faire part, avec une grande tristesse, de sa décision de renoncer à sa venue à Aix-en-Provence.

Il allait de soi que la Fête du livre n'avait plus sa raison d'être. Je pense pouvoir dire ici, en tant qu'interlocutrice privilégiée de Kenzaburô Ôe, *que rien, ni dans son attitude ni dans* ses écrits, n'a laissé apparaître la moindre *« grossièreté »* ou le moindre chauvinisme anti-français.

Le retentissement de son geste ne pouvait rester sans écho. Il a été perçu ici comme relevant uniquement de son éthique personnelle et non d'un mouvement concerté de réprobation au niveau international : il s'est toujours insurgé contre toute atteinte à la dignité humaine, qu'elle soit l'œuvre du passé, de son pays en particulier (il n'est pas de ceux qui veulent disculper l'armée japonaise) ou dans la perspective apocalyptique de notre époque.

Claude Simon (*Le Monde* du 21 septembre), dans la défection de Kenzaburô Ôe, a trouvé prétexte à opposer nation contre nation, alors qu'il s'agissait d'opposer la pensée universelle à la violence, qu'elle s'appelle agression ou dissuasion. Son interprétation dénature les prises de position de Kenzaburô Ôe et aboutit à des amalgames historiques et politiques, sur lesquels ce dernier a largement répondu (*Le Monde* du 28 septembre).

Il n'était pas question, lors de la Fête du livre, de réaliser l'union sans principe de la *« grande France éternelle »* et du militarisme nippon. Ce qui devait être à l'honneur, comme tous les ans, c'était – au travers de la littérature et au travers d'un travail de mémoire – le resserrement des liens entre deux cultures. Fallait-il que le romancier de *La Route des Flandres* sorte de son silence pour manifester tant d'humeur ?

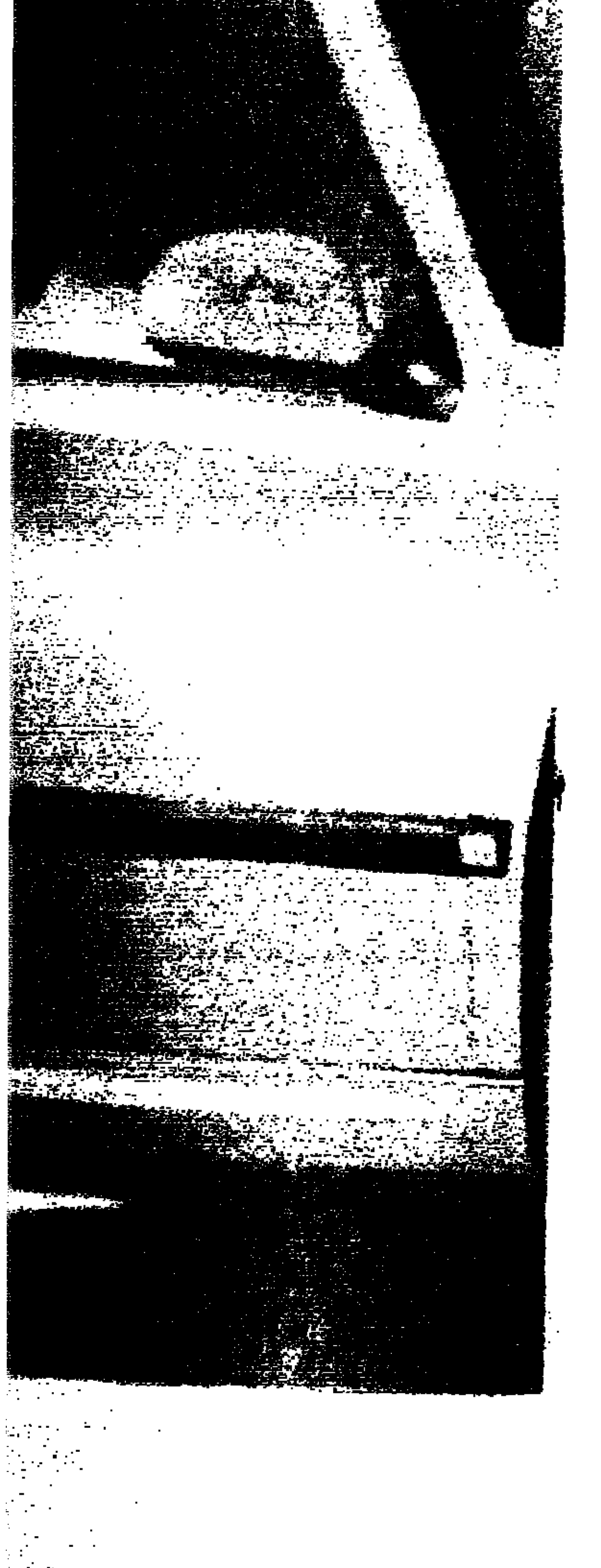
Annie Terrier,
responsable de la Fête du livre d'Aix-en-Provence

Le Mon
LIVR

Descartes élé
ou panthère...

D

Des i



Le Monde DES LIVRES
VENDREDI 20 OCTOBRE 1995

Descartes éléphant ou panthère...

Il naquit le 31 mars 1596. La célébration de son quatrième centenaire va susciter, dans quelques mois, une multitude d'ouvrages et de colloques. En attendant, sa biographie par Geneviève Rodis-Lewis instruit, et parfois surprend

Tableau de Frans Hals utilisé en affiche pour la propagande de la cigarette française à l'étranger

• ICONOGRAPHIE ET PHILOSOPHIE • DE LUCIEN BRAUN, PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG/INSTITUT DE PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE DÜSSELDORF

DESCARTES
Biographie
de Geneviève Rodis-Lewis.
Calmann-Lévy, 372 p., 150 F.

Dès son enfance, le fragile René dut rester tard au lit. Quand il commença ses études, à Pâques de l'an 1607, les jésuites du collège de La Flèche l'autorisèrent à conserver ce mode de vie. Rien ne changea ensuite. Sans doute n'a-t-il pas pu vivre toujours l'après-midi seulement. Au cours de ses voyages, notamment, il y eut des exceptions, de rudes matinées actives, des bousculades et des hâtes. Mais sa règle le portait, quand cela était possible, à rester le matin au calme, allongé ou assis dans son lit, souvent la fenêtre ouverte. Peu de lectures, à peine quelques notes. Une parenthèse où la pensée s'éclaircit. Le *Discours de la méthode*, la *Dioptrique* et la *Géométrie*, les *Méditations métaphysiques*, et tant d'autres textes fondamentaux, ont été conçus dans cette confortable solitude, dépourvue d'aubes agitées.

Il aimait être seul. Avec constance, il s'est organisé des retraites : demeures protégées des importuns, adresses changeantes, maisons à l'écart. Descartes ne supportait pas d'être *« incommodé par les voisins »*. On perd sa trace, à plusieurs reprises. Les grandes lignes de ses déplacements sont bien établies : études en France (La Flèche, puis Poitiers), neuf ans de voyage entre l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie (de vingt-quatre à trente-trois ans), puis vingt années, et de multiples résidences, sous le ciel néerlandais, entrecoupées de trois retours à Paris et dans la Touraine natale, enfin le dernier périple, en Suède, où il mourut à cinquante-quatre ans. Mais on ne sait pas toujours où il se trouvait telle ou telle année. Il s'est caché, protégé, esquivé. Ce ne fut pas un hasard, ni simplement une névrose.

Ce fut d'abord une morale. Descartes choisit ses chemins. Il s'appliqua à chercher la vérité de toutes les forces de son esprit. Cette exigence le conduisit de plus en plus loin. Elle ne pouvait s'accorder aux vacarmes vides et aux conversations vaines. Dès sa rencontre de novembre 1618 avec Isaac Beeckman, le jeune homme comprit en effet que physique et géométrie pouvaient s'unir, voire s'unifier. Il affirma *« n'avoir jamais trouvé personne, sauf son ami, qui utilise cette façon d'étudier, et joigne avec soin la physique avec la mathématique »*. Son travail évolua, mais l'intention fondatrice est demeurée : constituer la *« science universelle »* comprenant *« tout ce qui est soumis à l'ordre et à la mesure »*.

Toutefois, on aurait tort d'imaginer Descartes seulement préoccupé d'équations et de métaphysique. Il s'intéressa aux avalanches, décrivit la structure des flocons de neige, songea à faire construire une lunette assez puissante pour voir *« s'il y a des animaux dans la Lune »*, et voulut comprendre pourquoi, près de Rome, on crut voir, certain jour, plusieurs soleils. Contrairement à un préjugé encore répandu, il posséda un sens aigu du concret : *« J'ai été un hiver à Amsterdam que j'allais tous les jours en la maison d'un boucher »* pour lui demander de porter *« en mon logis les parties que je voulais anatomiser plus à loisir »*.

Solitaire, cet amoureux du vrai ne fut jamais hautain ni méprisant. Le savoir, à ses yeux, devait s'appliquer, et se partager : *« La philosophie que je recherche* (...) *est la connaissance des vérités qu'il nous est permis d'acquérir par les lumières naturelles, et qui peuvent être utiles au genre humain. »* Il écrivit en français afin que tous puissent lire, à commencer par les femmes, qui ne savaient pas le latin. Il suggéra qu'on simplifie l'orthographe, ce qui *« apporterait beaucoup plus de commodité aux étrangers pour apprendre notre langue »*. Il s'efforça d'exposer clairement ses méditations, *« de telle sorte que ceux mêmes qui n'ont point étudié les peuvent entendre »*.

Les hiérarchies sociales ne l'embarrassaient guère : il enseigna les mathématiques à Jean Gillot, qui fut d'abord son valet. Quelques années plus tard, il écrivit à Huygens : *« C'est le premier et presque le seul disciple que j'aie jamais eu, et le meilleur esprit pour les mathématiques. »* Descartes aida aussi Dirck Rembrandtzs à devenir astronome. Ce cordonnier était venu le voir par amour des mathématiques. D'abord chassé par les domestiques, il fut reçu par le philosophe à sa deuxième visite et publia, par la suite, des travaux estimés.

La savante biographie de Geneviève Rodis-Lewis permet de comprendre, à l'aide de ces exemples et de quelques autres, ce que fut la « générosité » de Descartes. Son rejet des mondanités n'est-il pas, en fin de compte, une autre face de cette vertu ? Lors du dernier voyage du philosophe à Paris, sa notoriété incite beaucoup de gens à le rencontrer sans véritable motif, rien que pour entrevoir son visage. *« En sorte que j'ai sujet de croire qu'ils me voulaient seulement en France comme un éléphant ou une panthère, à cause de la rareté, et non point pour y être utile à quelque chose »*, écrivit-il à Chanut le 31 mars 1649. Ce livre minutieux apporte plusieurs éléments nouveaux aux historiens. Il précise les dates de la scolarité de Descartes, identifie le lieu où il vécut la fameuse nuit du 10 au 11 novembre 1619, durant laquelle il rêva qu'il possédait la science. L'étude éclaire également ses polémiques avec les théologiens calvinistes de Hollande.

Une fille, Francine. Un chien, « M. Grat »

Mais ce travail retient surtout l'attention par les énigmes qu'il fait entrevoir. Derrière le héros généreux, à côté du philosophe qui se disait lui-même *« masqué »*, on devine, à partir de quelques faits, une existence plus compliquée. Les premiers mois de sa vie, Descartes fut gravement malade. On pensait qu'il n'allait pas survivre. Sa mère mourut avant qu'il eut un an, en mettant au monde un autre fils, qui vécut trois jours seulement. Le philosophe semble avoir ignoré cette naissance et avoir cru que sa mère était morte quelques jours après l'avoir mis au monde. Sa nourrice en revanche eut une longue vie, et il prit soin de sa subsistance. Au moment de sa propre agonie, il s'assura encore qu'elle ne manquerait de rien.

On aimerait en savoir plus sur sa fille Francine, née en 1635 de ses relations avec Hélène, une servante. Descartes semble avoir pris grand soin de l'enfant. Quand Francine mourut, à cinq ans, de la scarlatine, il s'apprêtait à la conduire en France pour qu'elle y reçoive une bonne éducation. Cette courte vie – on l'a bien peu remarqué – fut contemporaine des pages les plus fortes du métaphysicien. René écrivit d'ailleurs, quand Francine avait trois ans et demi : *« Il me semble que je suis maintenant plus loin de la mort que je n'étais en ma jeunesse. »* Est-ce seulement une coïncidence ?

A-t-on prêté une attention suffisante à ce chien que Descartes, réputé pour ne voir dans les animaux que des machines, appelle si joliment *« M. Grat »* ? Il le fait conduire à Paris, en 1648, *« pour en donner de la race avec une petite chienne »*. Sa correspondance avec l'Anglais H. More reconnait l'existence, chez le chien, d'*« affectus »*, qui se manifestent par des mouvements de la queue, sans toutefois constituer un véritable langage... A-t-on rêvé assez à l'ironie du sort qui le fit enterrer en Suède dans un cimetière pour les enfants *« morts avant l'usage de la raison »* ? Sait-on que sa dépouille connut des mésaventures avant d'être inhumée, en 1819, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés ? Il y manquait le crâne, dérobé en Suède par un capitaine admiratif, vendu plusieurs fois, racheté finalement par un chimiste, offert à la France en 1821 et possédé aujourd'hui par le Musée de l'Homme...

Qu'allait-il faire en Suède ? Pourquoi partir *« au pays des ours, entre des rochers et des glaces »* ? Pour répondre à l'invitation d'Elisabeth de Bohême, avec qui il entretint une belle amitié intellectuelle, et de la reine Christine de Suède, qui voulait s'instruire de la philosophie. Il s'embarqua donc pour Stockholm en septembre 1649, avec l'intention d'y passer l'hiver. La reine Christine, debout avant l'aube, le prie *« de se trouver dans sa bibliothèque tous les matins à 5 heures »*. Descartes prit froid, et rendit l'âme le 11 février 1650, à 4 heures. Il n'est peut-être pas indiqué, pour les philosophes, de se lever tôt.

Roger-Pol Droit

Des images et des mots

Comment « raconter » les photographes ? La tendance est au livre d'images. Mais trois monographies d'ampleur ont choisi de privilégier le texte

Cartier-Bresson, Doisneau, Weston. Trois photographes d'horizons différents, trois valeurs sûres. Et trois monographies d'ampleur qui viennent d'être publiées, portées par de riches reproductions d'images mais surtout – fait rare – par des textes denses qui ambitionnent d'apporter un point de vue « définitif » sur l'œuvre.

Ces trois livres, réalisés à partir de plongées dans les archives et les parcours des auteurs, bafouent la tendance lourde de l'édition photographique, dominée par les « livres d'images » : beaucoup de photos et peu de textes..., quand il existe des textes. A cela, deux raisons de bon sens mais contestables : le public achète des livres de photo pour contempler et non pour lire ; une photo s'apprécie par elle-même. Ainsi ont proliféré les portfolios publiés sur papier glacé, les catalogues précédés d'une préface succincte, d'un essai sommaire, d'un point de vue sympathique ou d'une introduction demandée à un écrivain éminent.

Le plus célèbre et imposant de ces livres d'images sans texte est *Henri Cartier-Bresson, photographie* (éd. Delpire, 1979) : 155 photos introduites par six petites pages d'Yves Bonnefoy. Pour donner toute sa place à l'écrit, Belfond et Paris Audiovisuel ont bien proposé la collection « Les grands photographes », à laquelle on doit des études sur Doisneau, Brandt, Faucon ou Lartigue. Mais les textes s'apparentent plus à l'entretien, au témoignage ou au coup de cœur qu'à l'enquête fouillée.

De l'art du juste équilibre

L'ambition exhaustive, on pourrait la trouver dans la collection « L'Œuvre photographique » proposée par Le Seuil (gros livres chers et richement illustrés), mais là encore les images reproduites prennent le pas sur l'écrit, au moins dans ses deux premiers titres consacrés à Walker Evans et André Kertész.

Rares sont donc les textes scientifiques qui défrichent et éclairent l'œuvre. Citons les essais remarquables d'Eugenia Paris-Janis sur Le Gray et Le Secq ; *Nadar* de Françoise Heilbrun, Maria Morris-Hambourg et Philippe Néagu ; *Hippolyte Bayard* de Jean-Claude Gautrand et Michel Frizot ; *André Kertész of Paris and New York*, de Sandra Phillips, David Travis et Weston Naef ; *Lisette Model*, d'Ann Thomas ; *Robert Frank, Moving out* de Sarah Greenough et Philip Brookman. Seuls les Etats-Unis offrent quelques biographies fleuves où l'image est reléguée à des illustrations résiduelles. Jim Hughes a ainsi consacré, en 1989, plus de six cents pages à Eugene Smith. Des biographies de Robert Mapplethorpe et Alfred Stieglitz viennent d'être publiées (en anglais), disponibles dans les librairies spécialisées comme La Chambre claire à Paris. Comme un pied de nez à l'exercice périlleux de la biographie, Richard Avedon a publié son *Autobiography* (Schirmer/Mosel, 1993) : 284 photos découpées en trois parties et un petit feuillet d'introduction.

A ces quelques exceptions près, la plupart des grands photographes n'ont donc pas été étudiés rigoureusement. Aussi les trois monographies citées plus haut – *L'Art sans art d'Henri Cartier-Bresson* de Jean-Pierre Montier (Flammarion), *Robert Doisneau, la vie d'un photographe* de Peter Hamilton (Hoëbeke), *Edward Weston, formes de la passion* de Gilles Mora (Seuil) – arrivent-elles à point nommé, portées par un bon dosage texte-images. Reste que le dosage n'est pas tout. Si le « Weston » de Gilles Mora, dont nous rendions compte dans *Le Monde* du 11 octobre, est plutôt réussi – même si l'on peut contester la portée réelle de l'artiste –, le « Doisneau » de Peter Hamilton est une biographie à l'américaine où l'analyse est noyée dans les anecdotes superflues et les détails sociologisants (*lire page 26, en section « culture »*). Le « Cartier-Bresson » de Jean-Pierre Montier privilégie l'œuvre mais manque de souffle et ne dégage pas la portée du plus important des auteurs français (*lire page VIII*).

Ces deux échecs – relatifs – témoignent des difficultés à raconter un photographe, à trouver le bon équilibre entre la biographie, l'analyse de l'œuvre, la description des images, l'inscription de l'auteur dans l'histoire de la photographie et celle de l'art. L'exercice en est à ses balbutiements. Mais l'avancée de l'art photographique passe par là.

Michel Guerrin

Objectif livre

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a tenu à ce que son premier *« plan d'action »* exposé depuis son entrée en fonctions soit consacré au livre, *« première des industries culturelles »*, à laquelle seront consacrés quinze millions de francs dès 1995. Lors d'une conférence de presse, mercredi 18 octobre, il a exposé une cinquantaine de mesures autour de cinq axes : soutien à l'économie du livre, élargissement des publics, renforcement du réseau des bibliothèques, valorisation du patrimoine écrit et littéraire, modernisation de l'intervention publique et des partenariats avec les collectivités locales.

Mesure attendue, celle veillant au respect de la rémunération du droit d'auteur et à l'application de la loi du 3 janvier 1995 relative à la reprographie : pour assurer sa mise en œuvre, Philippe Douste-Blazy a indiqué que *« le premier ministre adressera à l'ensemble des ministres une circulaire leur demandant de veiller à ce que leurs services, comme les établissements relevant d'eux, se mettent désormais en règle avec la loi. »* Par ailleurs, des rencontres sur les *« enjeux juridiques et économiques de la propriété littéraire et artistique »* sont prévues pour 1996.

D'autre part, la concurrence parfois discutable qu'exerce l'édition publique sur l'édition privée donnera lieu à une mission *« confiée par le premier ministre à une personnalité indépendante »* pour redéfinir les règles de concurrence et de partenariat. Afin de *« conforter le réseau des librairies »* et de *« tout faire pour que les librairies restent au cœur des villes »*, le dispositif d'aide à leur financement sera *« consolidé et renforcé »*. Le principe *« d'unicité du prix du livre à l'intérieur d'une même zone linguistique sera défendu »*, en continuité avec la loi Lang sur le prix unique du livre.

Le ministre a, enfin, fait preuve de fermeté quant à la mise en fonctionnement de la Bibliothèque nationale de France, compromise par l'amendement Auberger sur la suppression de la titularisation ou le recrutement de 560 personnes.

A l'issue de la conférence, Jean Favier, président de la BNF, déclarait se sentir *« soutenu »* par le ministre de la culture et *« faire confiance au Parlement »*. *« C'est impossible de faire marcher un porte-avions avec les moyens d'un croiseur »*, disait-il, rappelant que les besoins de la Bibliothèque de France avaient été mesurés au plus juste. Quant à Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition (SNE), il se disait satisfait par la déclaration d'intentions de Philippe Douste-Blazy, tout en regrettant que n'aient pas été évoqués le plafonnement des remises aux collectivités et la réglementation sur le droit de prêt en bibliothèque.

M.V.R

Francfort en coulisse

Au rendez-vous annuel de l'édition mondiale, négocier les droits d'un livre est un exercice souvent frustrant. Démonstration.

Les éditeurs se le murmurent sous cape : *« A Francfort, le pire qui puisse vous arriver est d'acheter un livre. »* Autant dire que la Foire du livre de Francfort – rendez-vous de l'édition mondiale qui vient de fermer ses portes (*Le Monde* du 17 octobre) – n'est pas toujours, en coulisses, ce qu'elle veut bien laisser paraître. Il n'est pas mauvais, pour la forme, d'arpenter les allées d'un pas empressé, de se munir d'une feuille d'emploi du temps quadrillée de demi-heure en demi-heure, d'aligner dans la semaine une centaine de rendez-vous et de prendre l'air mystérieux de celui qui conclut l'affaire du siècle tout en se renseignant, mine de rien, sur les options du voisin. Dans l'édition comme dans la vie, la sagesse a un principe : ce dont l'autre a envie est forcément meilleur, utile au cas où on aurait un doute sur son propre bon goût, et, surtout, profitable aux marchands qui contemplent d'un air attendri la montée des enchères.

Du côté des « vendeurs », dans un petit coin du stand Gallimard, Anne-Solange Noble, responsable de la cession des droits étrangers de la maison, reçoit les chalands en trois langues. *« Avec des rendez-vous de demi-heure en demi-heure*, explique-t-elle, *il faut compter dix minutes de retard (le temps d'arriver au stand), ce qui laisse vingt minutes de conversation dont dix pour fêter les retrouvailles. »* Si elle a bien voulu se laisser espionner par un journaliste, certains de ses visiteurs ne le voient pas du même œil : *« Non, c'est trop intime. Avec vous, on ne pourra pas dire tranquillement du mal des livres. »*

D'autres, en revanche, acceptent de jouer le jeu sans façon. Roberto Calasso, le directeur des éditions italiennes Adelphi ne se gêne pas pour refuser bruyamment les auteurs vedettes de Gallimard : *« Ne prends pas cet air de désolation, Anne-Solange ! On pourrait revoir pour Artaud. Où en est le procès ? Giono aussi. Et quoi au programme Sciences humaines ? Hmm. Un livre sur les intellectuels ? Ah, non, surtout rien sur les intellectuels. Comme disait Léautaud, intellectuel, c'est un adjectif. »* Roberto Calasso sort.

Entre Carlo Feltrinelli, des éditions italiennes du même nom qui connaissent un succès phénoménal avec Daniel Pennac. *« Tu n'as pas quelque chose qui ressemble à Pennac ? Bobine, Bobine, toujours Bobine* [entendez : (Christian) Bobin, Bobin, toujours Bobin], *mais tous les ans il y a un Bobine ! On peut bien attendre le prochain. On vous a déjà acheté Pennac, Foucault, c'est bon comme ça. »* Sort Carlo Feltrinelli. Entre Philip Turner, de la maison américaine Kodansha. *« Le Goff ? No. Foucault, Dolto ? No, thank you. »* Aucun rendez-vous n'est inutile, explique pourtant Anne-Solange Noble, avec une bonne humeur inébranlable : *« Un jour où l'autre, celui-là dirigera peut-être une maison plus adaptée au catalogue que je défends. »* Elle travaille sur le long terme, sauf pour les essais liés davantage à l'actualité comme *Le Bel Avenir de la guerre*, de Philippe Delmas.

TRAVAIL A LONG TERME

« Quand un auteur traverse la frontière, il devient un autre auteur. Le nom de Dolto, en dehors de la France, ne dit pas grand-chose », argumente Enrique Folch, de la maison argentine Paidos (qui publie néanmoins presque toute l'œuvre de la psychanalyste), tandis que Michael Krüger, chez Hanser, se demande comment relancer Claudel en Allemagne. *« Les Portugais aiment les dialogues plus que les livres psychologiques ou descriptifs*, expose Ana Rita Fezas, des éditions Difel. *Les romans français sont trop français, ne racontent rien. Vous n'auriez pas un roman qui ressemble à un roman américain ? »* C'est ce qu'il ne faut pas dire à la représentante de Gallimard, qui s'emballe, suspense à l'appui, à raconter le dernier roman de Le Clézio, jusqu'à faire fléchir son interlocutrice. Viennent ensuite Kiepenheuer (Allemagne), Rizzoli (Italie), Norma (Colombie) ou l'anglo-américain Little Brown : « Le Duc de Morny [de Jean-Marie Rouart] *? On ne le connaît pas chez nous. » « En France non plus*, rétorque Anne-Solange Noble, *et on le vend pourtant très bien ! »*

Morale de l'histoire : la vie n'est pas toujours facile pour la responsable des droits étrangers de la plus prestigieuse maison d'édition française. *« La question*, explique-t-elle, tout en se battant bec et ongles même pour le plus invendable des premiers romans, *n'est pas pourquoi un éditeur étranger n'achète pas, mais pourquoi diable il devrait acheter. »* Les Français, au dire des éditeurs étrangers, ont au moins trois gros défauts : faire paraître leurs catalogues de nouveautés deux mois après les livres ; s'imaginer que, sous prétexte que les livres se vendent chez eux, tout le monde doit s'y intéresser ; éditer des romans égocentriques sur des sujets qui ne concernent qu'eux. *« Faux*, réplique Anne-Solange Noble. *Ces remarques, peut-être valables il y a vingt ans, sont aujourd'hui des arguments de mauvaise foi, destinés surtout à masquer une préférence croissante pour les gros best-sellers américains. »*

Les rendez-vous de Francfort ne s'en tiennent pas à la foire : ils commencent au petit-déjeuner pour finir souvent au milieu de la nuit, dans les salons de l'hôtel Frankfurterhof. A contempler ce ballet frétillant, on se croirait dans *Helzapoppin*. L'essentiel, pourtant, se joue avant et après Francfort. Les vingt minutes volées entre deux feux dans un coin de stand ne sont qu'un moment dans la continuité d'un travail. A eux seuls, ces échanges rapides ne permettraient certainement pas à Anne-Solange Noble de signer en un an les 500 contrats qu'elle obtient régulièrement pour Gallimard (soit deux par jour, si on ne compte pas les jours fériés). Et ce n'est pas un hasard si Bill Bufford, responsable littéraire du prestigieux magazine *The New Yorker*, vient lui aussi passer les vingt minutes rituelles sur le stand, *« histoire de voir »*...

M. V. R.

Kipling, poète favori des Britanniques

Le 12 octobre était, en Grande-Bretagne, la Journée nationale de la poésie. A cette occasion, les organisateurs ont eu l'idée d'un sondage téléphonique pour élire le poème favori des Britanniques. Parmi 200 auteurs et près de 1000 poèmes, les 7 500 amateurs qui se sont manifestés ont plébiscité le poème *If* (Tu seras un homme, mon fils), de Rudyard Kipling, qui a recueilli deux fois plus de suffrages que ses plus proches rivaux, The Lady of Shalot, d'Alfred Lord Tennyson, et The Listeners, de Walter de la Mare. Kipling a également été élu poète favori des Britanniques, devant William Butler Yeats et William Wordsworth.

■ **COMPTES ET MÉCOMPTES ANGLAIS.** L'auteur de best-sellers, proche du Parti conservateur, Jeffrey Archer, est en passe de signer avec son éditeur HarperCollins un contrat de quelque... 115 millions de francs pour trois romans. Ce qui fera de lui l'auteur le mieux payé au monde, devant John Grisham, Stephen King ou Frederick Forsyth. Son nouveau roman, *Le Propriétaire*, qui devrait être prêt en janvier, a tous les ingrédients d'un nouveau succès, puisque, centré sur les relations entre deux magnats de la presse et de la communication, il rappelle furieusement ce qui se passait entre Robert Maxwell (disparu depuis mystérieusement) et Rupert Murdoch, l'actuel propriétaire d'HarperCollins.

De son côté, Dame Catherine Cookson, quatre-vingt-neuf ans, est probablement, avec 90 millions de livres vendus (édités notamment, en France, chez J'ai Lu), l'un des écrivains les plus connus du monde anglo-saxon, à l'égal d'une Barbara Cartland. Se fondant sur sa notoriété, l'université de Leeds avait prévu d'enrôler cette spécialiste des sagas historiques comme professeur pour un cours consacré à ce type de littérature. Le lectorat de Dame Cookson a sans doute largement dépassé l'âge des études : une seule personne s'est inscrite, et le cours a dû être annulé...

■ **LES MENSONGES D'ALBERT SPEER.** La parution, sous le titre *Au cœur du III[e] Reich*, des mémoires d'Albert Speer (Fayard, 1971), l'un des plus haut dignitaires nazis, avait fait sensation au début des années 70. Jamais en effet depuis le Journal de Goebbels, témoignage émanant d'une personnalité appartenant à l'entourage aussi direct de Hitler n'avait été publié. Tout en reconnaissant sa responsabilité dans les événements, l'ancien ministre de l'armement du Reich avait mêlé à ses souvenirs une bonne dose de mensonge ou de dénégation. Ne prétendait-il pas avoir ignoré la « solution finale » ? Guitta Sereny, auteur d'un livre-entretien célèbre sur le commandant du camp d'extermination de Treblinka, Franz Stangl (*Au fond des ténèbres*, Denoël), consacre un nouvel ouvrage à Speer : *Albert Speer : His Battle with Truth* (« Albert Speer, sa bataille avec la vérité », Alfred Knopf aux Etats-Unis, Macmillan en Grande-Bretagne). Elle y fait, entre autres, raison de l'apologétique mise en œuvre par Speer. Elle établit, par exemple, que, contrairement à ses démentis, il n'a pu ignorer le contenu du discours de Himmler prononcé le 6 octobre 1943 à Posen, lors d'une réunion au cours de laquelle le Reichsführer SS dévoila à une assemblée d'officiels la réalité de l'extermination des juifs, afin de tisser un lien du sang autour du régime.

■ **ITALIE.** Alors que la Péninsule ne cesse de s'interroger sur son passé (*Le Monde* du 29 septembre), des chercheurs italiens ont exhumé un exemplaire de l'unique essai politique d'Ezra Pound, une apologie du fascisme intitulée *Jefferson et Mussolini*. Publié d'abord aux Etats-Unis et en anglais en 1935, puis à Venise et en italien en 1944, le livre avait ensuite disparu sans qu'on en trouve plus trace, l'auteur lui-même ne l'ayant jamais eu entre les mains.

Plumes noires, lecteurs blancs

Le premier Salon du livre de l'outre-mer ouvre ses portes à Paris

A chaque Salon du livre de Paris, c'est un psychodrame : les francophones non français publiant au pays natal ou dans l'Hexagone s'attendent à un éclairage privilégié répondant aux discours prometteurs sur la francophonie... et quasiment chaque fois c'est la grosse déception. Afin qu'un accueil plus digne soit réservé à ce qui s'écrit en français dans l'océan Indien, en Afrique noire, dans les Caraïbes et le Pacifique, trois femmes – une spécialiste ivoirienne de la communication, Dominique Loubao, et deux Françaises, Isabelle Guillemaud, économiste, et Dominique Blondel, juriste – ont créé, cette année, une association La Plume noire. Avec l'aide du ministère de l'outre-mer et de celui de la coopération, elle est à l'origine du premier Salon du livre de l'outre-mer, qui se tiendra, à Paris, samedi 21 octobre et dimanche 22. Préparée en un temps record, cette manifestation devrait rassembler, pour des tables rondes ou des signatures, aussi bien les Guadeloupéens Daniel Maximin et Gisèle Pineau (prix *Elle* 1993) ou les Haïtiens Jean Metellus et Emile Ollivier que le Congolais Henri Lopes, l'Ivoirien Ahmadou Kourouma et bien d'autres connus ou inconnus – dont le patriarche béninois Paulo Joachim, qui fut le secrétaire du surréaliste Philippe Soupault ou encore de nouveaux arrivants comme le Djiboutien Abdourahman Waberi, premier auteur francophone de la petite République de la corne de l'Afrique.

« Iles », « Femmes en écriture », « Langue française en francophonie » figurent parmi les thèmes qui seront débattus en public, dans les locaux du ministère de la coopération, tandis que des ouvrages parus chez une vingtaine d'éditeurs métropolitains, « domtomiens » ou étrangers seront vendus à des prix préférentiels. Durant ce week-end de festival, un bus « rétro » prêté par la RATP parcourra Paris pour faire connaître, aux carrefours, les écrivains présents au Salon.

A l'avenir, La Plume noire, qui a déjà une antenne à la Réunion – île dont Margie Sudre, secrétaire d'Etat à la francophonie, est présidente du conseil régional –, compte, avec l'aide publique française, agir pour accroître la connaissance des œuvres du Sud en français dans les écoles en France, démarcher les libraires métropolitains pour une meilleure diffusion de ces auteurs, former bibliothécaires et libraires d'outremer. Le projet, déjà ancien, de créer à Paris, dans un lieu prestigieux, une Librairie de la francophonie – où tous les titres paraissant en français hors de nos frontières seraient vendus –, figure également au programme de l'association. Dans le même esprit, Dominique Jamet – lors de son passage à la tête de la Très Grande Bibliothèque – avait déjà fait entériner l'idée de conserver à Paris toute la production éditoriale francophone non française car, aussi étonnant que cela puisse paraître, cette démarche n'avait pas encore été systématisée à la Bibliothèque nationale.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ **Premier Salon du livre de l'outre-mer, ministère de la coopération, 27, rue Oudinot, 75007 Paris. Entrée libre, de 12 heures à 19 heures. Renseignements à La Plume noire, tél. : 40-60-69-13, fax : 45-23-10-68. La revue parisienne *Notre librairie* (tél. : 47-83-14-38 ; fax : 43-06-12-49) a publié récemment plusieurs numéros spéciaux sur la littérature francophone du Sud.**

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **HENRI MICHAUX.** Un colloque réunira le week-end du 21 octobre, à la Maison de la culture de Namur, des spécialistes français et étrangers de l'écrivain (rens. : André Lambotte 19-081/22 90 14 ; Jean-Luc Outers 19-02/413 22 88).

■ **LE CENTRE RÉGIONAL DES LETTRES DE LA RÉGION AQUITAINE** organise, du 25 au 27 octobre une « carte blanche » consacrée aux éditions Verdier. Mercredi 25 octobre, à Périgueux, rencontre avec Pierre Bergounioux, Pierre Dumayet, Didier Daeninckx et Gil Jouanard. Vendredi 27 octobre, à Bordeaux, rencontre entre étudiants et professionnels du livre à l'IUT métiers du livre (rens. pour les autres manifestations : Centre régional des lettres d'Aquitaine : (16) 56-17-00-59).

■ **LA MAISON DES ÉCRIVAINS** accueillera Dominique Noguez, jeudi 26 octobre, pour une conférence sur la parodie, dans la série « L'esprit des formes ». Lundi 30 octobre, Claude Ollier débattra avec son invité Bernard Noël, dans la série « L'hôte et son hôte » (19 h 30 à l'hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris. Rens. : 49-54-68-80)

■ **LE PREMIER SALON DU LIVRE SOCIAL** se tiendra au Cedias les 20, 21 et 22 octobre, en collaboration avec la Maison des sciences de l'homme et l'unité de recherche « Territoire et militants » du CNRS (Cedias-musée social, 5, rue Las Cases, 75007 Paris, tél. 47-05-92-46).

■ **LIVRES ANCIENS.** Un Salon des papiers et des livres anciens rassemblera du 26 octobre au 5 novembre deux cents exposants à l'Espace Champerret à Paris (rue Jean Destreicher, métro Porte-de-Champerret). Par ailleurs, l'association Les amis du livre organise le deuxième Salon du livre ancien les 28 et 29 octobre, de 10 heures à 19 heures, dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville de Maubeuge (rens. : Association des amis du livre, tél. : (16) 27-53-75-81).

■ **LE MÉMORIAL DE CAEN** organise, du 26 au 28 octobre, un colloque international consacré aux procès de Nuremberg et de Tokyo. Cette manifestation réunira des historiens, des juristes et des journalistes français et étrangers, et traitera des origines, du déroulement et de la postérité de deux des grands procès de 1945 (rens. au Mémorial auprès de Christine Dejou, tél. : (16) 31-06-06-47).

■ **HOMMAGE A ALBERT COHEN.** A l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain, l'Atelier Albert Cohen et *Les Nouveaux Cahiers* organisent une journée d'hommage, dimanche 22 octobre, en présence de Myriam Champigny-Cohen, fille de l'écrivain, dans les locaux de l'Alliance israélite universelle (45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Réservations 42-80-35-00, poste 105).

■ **« LES RELATIONS JUDÉO-MUSULMANES AU MAROC : PERCEPTIONS ET RÉALITÉS ».** Un colloque international sur ce thème est organisé par le Centre international de recherche sur les juifs du Maroc (CRJM), du 22 au 24 octobre à Paris (Centre Rambam 19-21, rue Galvani, 75017 Paris, et Centre de conférences internationales, 19, av. Kléber, 75016 Paris. CRJM, 189, bd Saint-Germain, 75006 Paris, tél. 45-49-61-40).

PRÉCISION

Cézanne

La réimpression chez Séguier du texte d'Emile Bernard, *Conversation* [au singulier] *avec Cézanne* (48 p., 48 F), ne doit pas être confondue avec le livre paru aux éditions Macula sous le titre *Conversations* [au pluriel] *avec Cézanne*, en 1986, et réédité en 1994 (238 p, 100 F).

Denon, vivant

Diplomate ? écrivain rare ? agent double ? Philippe Sollers se fait le biographe de l'inventeur du « Louvre moderne »

LE CAVALIER DU LOUVRE, VIVANT DENON (1747-1825)
de Philippe Sollers.
Plon, 288 p., 125 F.

Est-ce le début d'une réaction à ces lourds mausolées que sont les biographies exhaustives dites « à l'américaine » ? Une percée d'allégresse dans un genre accaparé depuis trop longtemps par les érudits ? Cet alerte livre tranche avec bonheur sur les habitudes universitaires tout en étant scrupuleusement documenté et en suivant le parcours chronologique du modèle étudié, le tout étant accompagné d'une bibliographie en bonne et due règle.

Par Dominique Fernandez

Saluons d'abord cette synthèse parfaitement réussie de la biographie et de l'essai, cette promenade hyperpersonnelle dans la vie et l'œuvre d'un auteur, cette façon sérieuse de nous amuser, ou gaie de nous instruire, cette jouissance ludique dans un sujet grave, bref toutes ces qualités que nous connaissons depuis longtemps à Philippe Sollers à travers ses articles mais qui trouvent ici pour la première fois l'occasion de s'employer dans un volume de trois cents pages.

On sait que le XVIII[e] siècle est son *domaine de prédilection*. A travers la figure de Vivant Denon, personnage inclassable (et pour cette raison, peut-être, si méconnu), qui a touché à tous les genres et traversé tous les régimes, depuis le règne de Louis XV jusqu'à la Restauration, c'est un vibrant hommage à une époque révolue que lance Sollers, en *même temps qu'un* appel au meurtre de l'horrible pesanteur bourgeoise qui lui a succédé. « *Le XXI[e] siècle sera dix-huitiémiste enfin ou ne sera pas. Libérez le XVIII[e] du XIX[e] ! Voilà un excellent programme antipolicier.* » Et, faut-il ajouter, un vœu qui nous change heureusement de la prophétie vaticinée naguère par un pontife de la culture, selon lequel le prochain siècle serait « *religieux* », donc solennel et oppressant.

L'incarnation d'une certaine forme de liberté et d'insolence

Vivant Denon revient à la mode, non par hasard, mais parce qu'il incarne une certaine forme de liberté, d'insolence, étouffée depuis deux siècles, aussi bien par les droites que par les gauches, par les moralistes bien-pensants que par les idéologues doctrinaires. Pensez donc ! Un collectionneur de tableaux qui n'était même pas « *plastiquement correct* » et accrochait dans sa chambre, côte à côte, une *Vierge à l'enfant* de Simon Vouet et *Le Sacrifice à l'Amour* de Fragonard ! Sans compter le *Gilles* de Watteau, déniché pour trois cents francs chez un brocanteur de la place du Carrousel. *Et qui avait rassemblé*, dans un reliquaire trouvé chez lui après sa mort, un ahurissant bric-à-brac où figurent notamment : des fragments d'os du Cid et de Chimène, récupérés sur place, dans leur sépulture de Burgos, des cheveux d'Agnès Sorel, une partie de la moustache d'Henri IV, un bout du linceul de Turenne, une signature autographe de Napoléon, un morceau de la chemise mortuaire de l'empereur, une feuille du saule ombrageant sa tombe.

Avec le même dédain de la cohérence, Sollers cite à la barre du procès de réhabilitation de son singulier client, pêle-mêle, Sartre et Hölderlin, les drogués du sexe américains et Proust, Nietzsche et Ribbentrop. Et mélange dans son style, aux tournures soutenues de l'essai, des gamineries telles que « *Tiens, tiens !* », « *Mais oui* », « *N'est-ce pas ?* » qui tempèrent la plaidoirie, en font le charme, souvent la drôlerie. La présence de Milan Kundera parmi les témoins est moins incongrue, puisque son dernier roman, *La Lenteur*, était une variation sur *Point de lendemain*.

Le voilà donc, ce fameux texte ! Le seul écrit de fiction de Denon, trente-cinq pages, un bijou de la littérature libertine, à l'époque où Rétif de la Bretonne, Crébillon fils ou Sade noircissaient des milliers de feuillets. Intrusion de la brièveté et de la concision au lieu de la prolixité et de la complaisance habituelles, coup d'Etat, coup de maître. Cité par Balzac dans *La Physiologie du mariage*, mais avec une censure, la scène du cabinet n'étant suggérée que par ces mots : « *Je jette ici un voile...* » On pense à Laforgue réécrivant Casanova, dans les mêmes années 1830, et jetant les mêmes voiles sur les parties crues du récit, Casanova dont on ne trouve que depuis 1993 (vous avez bien lu !), grâce à l'excellente édition de « Bouquins », Laffont, la version complète, non expurgée ! La police garde la haute main, Sollers a raison, encore un effort ! comme il dirait, si nous voulons être libres.

Le chapitre consacré à *Point de lendemain* s'intitule « Une leçon de nuit », et c'est aussi une leçon d'explication de texte, un brillant exercice d'analyse littéraire. Cependant, l'intérêt principal du livre (intérêt signalé par son titre même) est de ressusciter les péripéties de l'aventurier. Aventurier ? Les difficultés commencent dès qu'on essaye de définir le personnage.

Un homme qui a connu Frédéric de Prusse et Catherine de Russie, Robespierre (extraordinaire, l'entrevue nocturne avec le dictateur, dans le palais enténébré des Tuileries) et Napoléon, qui a vécu hors de France au début de la Révolution sans encourir les peines frappant les émigrés, que plusieurs gouvernements, ennemis les uns des autres, ont chargé de missions plus ou moins secrètes, qui a été gentilhomme ordinaire du roi sous Louis XV, ambassadeur de Louis XVI à la cour de Naples, De Non sous l'ancien régime, Denon sous le nouveau, que Napoléon a nommé baron et décoré de la Légion d'honneur, qui est mort tranquillement dans son appartement du quai Voltaire, qui a son tombeau et sa statue au Père-Lachaise, où situer un tel Protée, de quel nom/Non l'appeler ? Anarchiste masqué ? Diplomate à éclipses ? Aimable épicurien ? Patriote ? Intrigant ? Agent double ? Sollers propose vingt-deux étiquettes, chacune étant dérisoirement inadéquate. Pour épaissir l'énigme, Denon n'a laissé aucun journal, aucun document privé. Discrétion, silence, telle était sa règle. Le rôle des femmes dans sa vie, qui a dû être important, reste enveloppé du même mystère que ses liens avec les différents pouvoirs.

Quelques points forts dans cette carrière en zigzag : une mission à Saint-Pétersbourg, où il observe comment Diderot, acheteur pour Catherine II de la collection Crozat, a constitué le noyau du Musée de l'Ermitage, qu'il remplit de Rembrandt, de Raphaël, de Titien, de Watteau, de Chardin. Première exhortation au trafic d'art, qui ne sera pas perdue. Ensuite visite à Voltaire, dans sa retraite de Ferney, au patriarche des lettres qu'il admire mais à qui il s'oppose, au sujet de Catherine II justement. Il l'a vue de près, lui, il ne l'idéalise pas, il l'a trouvée d'un esprit fort ordinaire et sans cœur. L'affaire du portrait de *Voltaire par Denon (car ce diable* d'homme est aussi dessinateur et graveur) achève de refroidir leurs relations, le philosophe, montré en vieux singe, étant fort mécontent de n'être pas plus flatté. Décidément plus frondeuse que courtisane, notre anguille !

Puis c'est Naples, la découverte du monde antique, le voyage en Sicile, d'où il rapporte un récit demeuré aujourd'hui d'un grand intérêt (réédité par Le Promeneur en 1993), ensuite cinq ans de bonheur caché à Venise, avant le retour à Paris, en pleine Terreur. En 1798, il a déjà cinquante et un ans, le voilà embarqué avec Bonaparte pour l'expédition d'Egypte. Calcul avisé ? Coup de chance ? Bénédiction du destin ? *Le Voyage dans la Basse et la Haute Egypte* (réédité par Pygmalion en 1990) le rend enfin célèbre. Denon ouvre la voie à Champollion, à Flaubert, à Théophile Gautier, à Nerval, à Lautréamont. C'est grâce à lui que l'obélisque de Louksor sera dressé place de la Concorde, de même qu'on doit à son initiative l'érection de la colonne place Vendôme.


ILLUSTRATED BARTSCH

Autoportrait d'après un dessin de Jean-Baptiste Isabey

Cependant, il lui reste à accomplir son œuvre majeure : la réorganisation du Musée du Louvre, avec les milliers de statues et de tableaux raflés par les armées françaises dans toute l'Europe, principalement en Italie. Goering et les nazis furent timides, les Russes en Allemagne des enfants de chœur, en comparaison de ce gigantesque pillage que le néo-baron transforma en vitrine de la gloire impériale. On a peine à imaginer ce que fut cette accumulation de chefs-d'œuvre, entre 1802 et 1815. Le *Laocoon*, l'*Apollon du Belvédère*, la *Vénus de Médicis* de Florence, pour les statues, et, côté peinture, les plus illustres tableaux de Rome, de Venise, de Florence, de Bologne, de la *Sainte Cécile* de Raphaël au *Concert* de Titien, de la *Déposition* de Caravage à la *Sainte Famille* d'Andrea del Sarto, de la *Léda* du Corrège à la *Madone au long cou* du Parmesan, quelle fête au bord de la Seine !

C'est là que le jeune Stendhal, sans avoir à se déplacer, prit l'idée et le matériau pour son *Histoire de la peinture en Italie*, son livre le plus scandaleusement négligé. A Denon, reconnaissons même l'audace (que n'eut pas Stendhal, que seuls le Cinquecento et le Seicento fascinaient) de considérer les « primitifs » (Cimabue, Giotto, Fra Angelico, Masaccio) comme « *l'époque de la splendeur des arts en Italie* ». Les *Noces de Cana* de Véronèse, toile trop vaste pour être rapatriée sans dommage, sont demeurées au Louvre, le reste retourna en Italie ou en Allemagne après l'écrasement de la France. Du plus fabuleux musée de tous les temps, les richesses se dispersèrent quand les Alliés victorieux eurent obtenu la restitution de leurs biens. Que pensa Denon de ce second Waterloo ? On a ces lignes de sa main (quel style, pour quelqu'un qui n'était pas écrivain de profession !) : « *Des circonstances inouïes avaient élevé un monument immense ; des circonstances non moins extraordinaires viennent de le renverser. Il avait fallu vaincre l'Europe pour former ce trophée ; il a fallu que l'Europe se rassemble pour le détruire.* »

Et lui, dans son cœur, comment jugea-t-il l'ultime péripétie de son destin ? Issue mélancolique d'une entreprise éphémère ? Bilan décevant d'une vie dont la plus haute ambition fut anéantie ? Ou joyeux, triomphal constat que rien ne dure, qu'il faut tout prendre comme un jeu, le principal étant de garder bon pied bon œil, de se battre pour les causes auxquelles on croit, avec l'élégante conviction que, à l'instar des aventures galantes, les aventures de l'esprit n'ont « point de lendemain ».

★ Signalons la parution du *Vivant Denon, un roman*, de Claude Lougnot, complété par la « *notice nécrologique* » publiée en 1825 (éd. de l'Armançon, BP 14, 21390 Précy-sous-Thil, 208 p., 128 F.

Le chant de veille de Maximin

Après « L'Isolé Soleil » et « Soufrières », le romancier conclut le cycle de Marie-Gabriel, jeune Antillais dans l'attente des sept heures d'un cyclone annoncé

L'ÎLE ET UNE NUIT
de Daniel Maximin.
Seuil, 173 p., 89 F.

C'est la cinquième heure du cyclone, celle des musiques qui surgissent de l'ombre, le cri du volcan des hommes. « *Avec la cinquième heure, resurgissent les passions d'un homme, debout contre sa contrebasse : mon Frère Charlie, celui qui sait prêter ses oreilles aux autres joueurs, improvisateur de ruptures afin d'harmoniser les rages contre toutes les ségrégations et toutes les partitions des pithécanthropes attardés. Non pas accompagnateur, mais compagnon-chef de sa bande, chacun poussé à son extrême altérité, à charge pour lui-même de souder les solitudes à la beauté de son thème et aux riffs d'unisson.* » Mingus, le Frère Charlie invoqué dans le livre, s'en est allé mourir au pied du volcan, à Cuernavaca, là où Malcolm Lowry écrivit la mort des humains.

L'Île et une nuit, de Daniel Maximin, est un roman de poète, un chant de veille en sept heures, le temps que roule un cyclone sur la Guadeloupe, ces heures annoncées dont on ne sait rien. Des heures qu'il faut traverser. Marie-Gabriel attend comme on attend « *l'énergie-désespoir* [qui] *prend des forces depuis trois jours sur l'océan de septembre, préparant son menu d'îles Caraïbes à dévaster au hasard* ». Ce ton de prophète est à prendre ou à laisser. Dans la vie des Antilles, les hommes de veillée funèbre se réunissaient pour boire dehors, et parler, et raconter des histoires drôles. Ici, une jeune femme seule attend le passage. C'est l'envers dont le narrateur reprend les rênes à la fin. « *La musique lui amena un instant en mémoire une pensée de colibri. Elle imagina qu'un oiseau mort était venu se réfugier près d'elle, petite boule de feu vert chiffonnée à ses pieds. Alors elle repensa au conte du colibri-foufou, luttant cœur battant, assisté du tambour battu par le crapaud, pour la fin de la mort et la défaite des trois bêtes acharnées à la servir.* »

RÊVER, RIRE ET MÉDITER

Daniel Maximin se laisse emporter. Ce qu'un livre n'apprend pas, il le donne à lire. Il en reste toujours assez dans l'autre œil pour rêver, rire et méditer : coups de lune, îles camouflées, tympans crevés, déluges de larmes, doigt troué que l'on suce et arrose d'alcool pour le désinfecter, simple histoire de l'œil du cyclone. Mais le reste est ce qui peut se raconter. C'est ce que l'on peut dire d'un livre à peine fermé. Ce qu'il nous enseigne. Car il nous apprend. On a soif de paroles, les soirs de cyclone, autant que les soirs de mortalité. Exemple : jamais de suicides une nuit de cyclone (cela est vraiment intéressant). Ou encore : « *Les « houragans » n'arrivaient autrefois que de sept ans en sept ans, mais ils sont devenus plus fréquents depuis que les Antilles sont habitées* » (dit une chronique de 1667 : est-ce vraiment faux ?). Par temps de cyclone annoncé, les douze notes de l'indicatif de Radio-Guadeloupe égrènent son avancée de quart d'heure en quart d'heure, « *et on espère l'annonce de son détour entre les mailles de toutes nos îles. Jusqu'à la démission de l'espoir.* »

Du coup, par *L'Île et une nuit*, on apprend presque tout de l'immense savoir des cyclones qui ne se sait pas, et cette science est précieuse. En vrac : les trois jours antérieurs où l'on a ripaillé pour épuiser les réserves, « dégelés » à la hâte et basse-cour sommairement assassinée ; la guerre triomphale du vent contre la moindre pointe du toit barricadé ; les pointes jamais courbées pour qu'un cyclone à venir les arrache sans forcer la charpente ; les cimetières noyés ; l'entassement des sacs plastique bourrés de survie ; des bougies bien planquées ; le vent rasant au cutter cannaies, bananeraies et arbres ridicules ; la mer qui en rajoute « *dans un bris de saintoises et de yoles* » ; un garçon, seul survivant de toute une famille, car il avait voulu, buissonnier, entendre un orchestre haïtien qui répétait là-bas ; les pieds de la table de la salle à manger cloués au sol pour qu'elle puisse servir de dernier refuge – et surtout, ne jamais sortir... Récemment, lors du dernier cyclone sur les Antilles, un touriste est mort pour être sorti filmer dehors le spectacle. Le livre de Daniel Maximin, lui, excès, emphase et suggestion inclus, commence juste après ou longtemps avant ce mouvement d'insensé. Au moment où le cyclone est un rêve intérieur, la coulée de la bonne peur en soi, son pur retour mental. En quoi il est un livre.

Francis Marmande

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

PROSE DES SABLES, de Jacques Laurans
La plage, le désert, le sablier. Qu'est-ce qui unit le temps, l'enfance, la solitude à la matière poudreuse où meurt la mer, sans que la terre tout à fait commence ? Ce n'est pas un recueil de nouvelles, ce ne sont pas non plus tout à fait ce qu'on appelle des proses poétiques. C'est une libre rêverie, « *en lisant, en écrivant* » sur le sable, où s'écrivent les paroles éphémères. De Hopper à Umberto Saba, en passant par Isabelle Eberhardt et Jean Dubuffet, l'auteur raffiné de *La Beauté du geste* (POL) se promène dans ses souvenirs, ses lectures, ses admirations, pour définir une forme très particulière d'esthétique : le cinéma d'Antonioni, en effet dominé par le désert (du *Désert rouge* à *Profession : reporter*, en passant par *Zabriskie Point*, où la Vallée de la Mort paraît, dans son paysage blanc et sec, l'origine du monde et son dernier décor), les premiers désirs, l'aspiration à la méditation solitaire, tout converge vers un imaginaire du sable, union du terrien et du liquide, métamorphose des éléments (éd. Fourbis, dist. Distique, 106 p., 85 F).

LES CHAPITEAUX PERDUS, de Marc Erges
Le récit de Marc Erges est une autobiographie douloureuse. Il pourrait avoir pour titre « L'Enfance perdue », s'il est vrai que le bonheur se décide dans les bras d'une mère – ce qui serait la part intime de ce beau roman –, s'il est vraisemblable que ce destin persiste à être, encore aujourd'hui, le lot de beaucoup de jeunes. Document donc sur ce qu'il y a de plus atroce, l'enfant acculé au suicide face à l'amour refusé, aux brimades physiques et aux cruautés mentales infligées par la mère. Le récit est construit en vingt-six « paysages » : autant d'errances, autant de décors où l'enfant tente de se sauver du désespoir par les rencontres (et l'imaginaire). Une histoire violente happée par la haine (Phébus, coll. « D'aujourd'hui », 220 p., 125 F).

BARBE À PAPA, d'Eric Neuhoff
Dans la vie d'un couple, il y a un « avant ». Avant l'enfant. Dont les soins, les petits soucis, les caprices sont en général le lot de la mère. Mais voici qu'un deuxième arrive. Seul à la maison, papa découvre soudain cet individu bizarre qu'on appelle fils, et qu'« *une enfance sans père, c'est un Noël sans cadeaux* ». En même temps, il découvre le Paris des guignols, des fêtes foraines, des bassins où l'on jette du pain aux canards, il s'intéresse aux programmes de la télévision qui servent de nurse. Et la mémoire s'active, recrée le passé. Le père fut un enfant. De ces juxtapositions d'un temps sur un autre, Eric Neuhoff fait un récit agréable, tout en séquences brèves, où des échos de la vie littéraire, cinématographique et politique trouvent leur place sans alourdir ce court voyage à deux dans un petit espace et un temps qui semble déjà si vaste (Belfond, 110 p., 65 F).

CHRONIQUES IRLANDAISES, d'Hervé Jaouen
Noter au jour le jour les petits faits de sa vie noyés dans les grands faits de la vie, c'est ce qui s'appelle tenir son journal. Rien de tel chez Hervé Jaouen. Il se raconte – une dédicace de son livre précédent, une impression de lecture avec citations, joies et émois de ses noces avec l'Irlande, moins île que personnage, histoires de pêcheurs, vécues ou non –, mais il ne collationne pas les événements, il les narre sans souci de chronologie, passant d'une évocation des Pâques sanglantes de 1916 à la question : « Peut-on être à la fois poète et matheux ? »... et Queneau répond oui ; de la visite d'une distillerie de whiskey au « noble art » de la pêche à la mouche. Et tout cela avec un ton allègre, le charme d'une écriture toujours belle, qu'elle s'émeuve, raille, se fasse grave, tendre ou mordante. Et en prime à cette talentueuse littérature, quelle bouffée de grand air ! (éd. Ouest-France, 334 p., 130 F).

LE VOYAGE, de Paul Morand
Morand souhaitait qu'après sa mort on fît de sa peau une valise... En 1927, il y pensait déjà lorsqu'il publia *Le Voyage*, pochade sérieuse et drôle, à la fois prémonitoire et très datée, ce qui d'ailleurs n'est pas le moindre des charmes de ce livre. Des bagages aux déplacements sans le sou, du tourisme social à la fin de l'Orient-Express, sans oublier la vitesse, la plupart des thèmes du voyage sont abordés avec humour et érudition par celui qui, contrairement à une tenace légende, fut tout sauf un « *homme pressé* », car il sut vraiment voyager, donc regarder avec lenteur, analyser et, quand il le fallait, persifler, ainsi que cet ouvrage le prouve à chaque page (préface de Jean-Luc Coatalem, éd. du Rocher, coll. « Alphée », 150 p., 89 F).

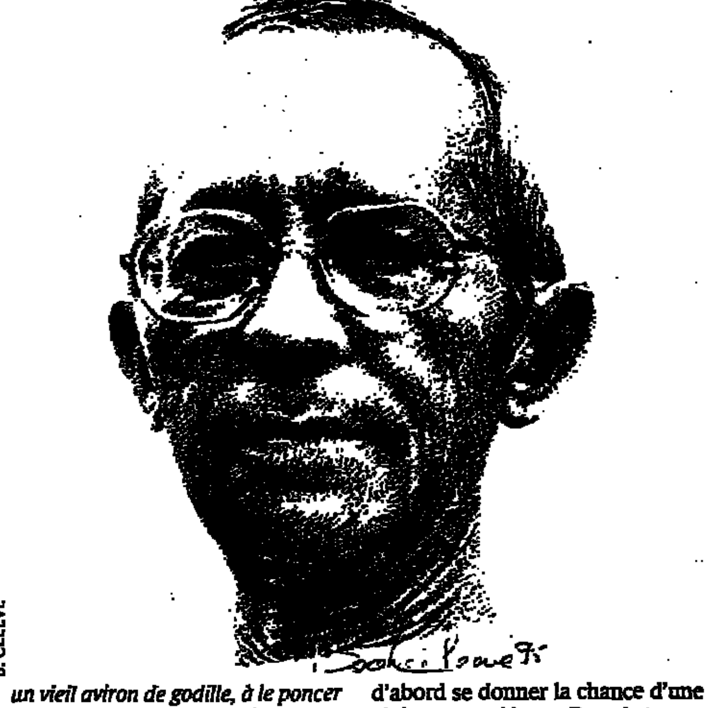
LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

LE PLAISIR DE SOUFFRIR, d'Alain de Botton
L'an passé, un jeune romancier anglais nous surprenait en nous offrant un délicieux mélange de romantisme, de libertinage et de philosophie. C'était sa *Petite philosophie de l'amour*, qui connut un succès international. On attendait qu'il nous étonne, une fois encore, avec *Le Plaisir de souffrir*. Sur ce plan, la déception est totale : il reprend exactement les mêmes ingrédients que dans son précédent roman et poursuit son analyse de l'amour avec un précis de philosophie dans une main et un jeune couple anglais plutôt niaiseux dans l'autre. La rencontre des grands penseurs et des magazines de mode se porte bien cette saison. Alain de Botton exploite habilement le filon. Il a une manière chic de disséquer les sentiments sans heurter ses lecteurs qui, à défaut de confirmer son talent, confortera son succès (traduit de l'anglais par Jean-Pierre Aoustin, Denoël, 381 p., 140 F).

L'ARCHITECTURE DES VAGUES, d'Ana Blandiana
Elle semble lointaine aujourd'hui, la fin des années 80, lorsque la chute du mur de Berlin et les fusillades de Bucarest sonnaient le glas du totalitarisme en Europe de l'Est. Ana Blandiana, poétesse, avait été souvent interdite de publication. En Roumanie, ses vers, qui se passent de tout adjectif réducteur, dérangeaient le pouvoir. Publiés en recueil, ils témoignent aussi bien de la foi dans l'avènement de la liberté que de l'angoisse face à l'avenir toujours incertain : « *Masse violacée fastueuse et faible, capable/De mélanger dans l'épouvante/Les ruines ancestrales et les effondrements futurs...* » Ana Blandiana, poétesse engagée ? Elle dédie ces poèmes à ceux qui, en mourant, ont rendu possible le retour de la poésie pour la poésie (traduit du roumain par Hélène Lenz, Ateliers du Tayrac, BP 1, 12230 Saint-Jean-du-Bruel, 80 p., 80 F).

Les éblouissements du guetteur

Sur une île de Glénan, un homme a fait escale. Une halte contemplative où le moindre geste est une jouissance. Un « pur plaisir » offert par Jean-Pierre Abraham



B. CLEEVE

FORT-CIGOGNE
de Jean-Pierre Abraham.
Le temps qu'il fait (31, rue de Segonzac, 16100 Cognac),
110 p., 82 F.

Solstice d'été au-dessus de Glénan. Neuf îles en archipel. Sur l'une d'elles, à Cigogne, un homme a fait halte en attendant qu'un bateau se libère pour poursuivre vers Quignenec, Le Loch, Penfret, dont les espèces végétales et animales se sont rendues maîtresses. Des terres où « *l'air est si peu usé, il a si peu servi, on pourrait croire qu'il garde trace des passages, des formes anciennes, il suffit que le vent tourne et peut-être même qu'elles reviennent, qu'elles se sont ravisées ?* ». A Fort-Cigogne, occupé par l'école de voile, le narrateur s'accommode d'une casemate sombre et glacée. Autour de lui, dans une même sobriété logistique, garçons et filles en stage ébrouent leur jeunesse saine et rieuse. Quant aux rares indigènes, ce sont, comme on les qualifiait autrefois, de drôles de corps, qui se comprennent à demi-mot et font plus qu'ils ne disent. Ici, on pose peu de questions ; on vit dans un compagnonnage teinté de brusquerie et d'ironie. Pudeur et dignité sont naturellement de mise.

L'homme de passage n'a confié à personne l'objet de son expédition – dévoilé dans le dernier quart du récit. Carnet de croquis et journal de bord en main, il se love avec un certain confort dans le dénuement matériel et humain des lieux, observateur inspiré et aigu des paysages, des moments, des objets et des êtres : « *Solstice à Cigogne. Patiente un peu. Ici, à tout instant, on a la certitude que la terre est un astre. Ici, tu ne perds pas le temps qui te sépare de la mort, je crois même qu'il s'amplifie, que les minutes se multiplient, qui donc a dit : " rien n'est plus vaste qu'aujourd'hui " ?* » Dans le décor de pierre, d'eau, de lumière et de vent, cet état de contemplation vigilante a valeur d'ascèse ; et les moindres gestes sont jouissance. Il y a un « *pur plaisir* » éprouvé « *à remettre en état un vieil aviron de godille, à le poncer longuement avec des papiers abrasifs de plus en plus fins, à redonner toute sa douceur à l'arrondi usé, à y reconstituer patiemment les couches d'apprêt, puis de laque, pour qu'y jaillissent enfin de purs traits de lumière, sans défaut* ».

Parfois, le vocabulaire marin de *Fort-Cigogne* double le sens du récit. Ainsi de cet « amer » (objet fixe et visible, tel un clocher ou une tour, servant au navigateur de point de repère sur une côte) : « *Mais il y a une chose que je ne comprends toujours pas : cette fine angoisse qui naît lorsqu'on approche pour la première fois d'un amer connu, longtemps utilisé de loin.* »

Jean-Pierre Abraham est l'auteur d'une œuvre autobiographique concise et peu abondante (1). Mais quiconque s'aventure dans son univers à l'esthétique dépouillée – inspirée avec constance par Reverdy et Schubert, vieux compagnons de route – s'enrichit paradoxalement d'émotions inoubliables. Lire Abraham, c'est d'abord se donner la chance d'une virée au grand large. Dans le temps sans âge des éléments, celui de métiers et de matériaux séculaires. Cet espace musical et lumineux, tracé dans la précision comme pour une carte marine, oscille entre fluide et minéral. Presque toujours du côté de l'Ouest, de cette Bretagne qui l'a façonné, lui, enfant de Nantes en perpétuelle rupture avec le mouvement du siècle, qui s'est très tôt donné « *un parti pris d'immobilité. J'ai systématiquement recherché la monotonie, pour aller au fond de moi-même* ».

Il avait à peine vingt ans lorsque est paru *Le Vent*, en 1956, premier titre de la collection de Jean Cayrol, « Ecrire » (qui comptera, entre autres, Philippe Sollers, Jacques Teboul, Erik Orsenna...). Court récit du « guetteur » qu'il était déjà, résolu à ne creuser que ses fascinations : « *Seul ce qui fascine ne s'use pas (...). On vit par éclats, vous savez.* » Dix ans plus tard, ce sera le récit diamantin (« *Il y a quelqu'un en moi qui ne doit pas sortir vivant d'ici* ») de son existence de gardien de phare au large de l'île de Sein et de la pointe du Raz, *Armen* : l'un des plus beaux textes sur la durée jamais écrit, et que l'on s'offre depuis bientôt trente ans comme un précieux secret à partager.

Puis le marin s'est accordé une escale presque aussi érémitique dans un hameau de Haute-Provence, pour vivre, là encore, avec « *l'insouciance des cisterciens, des cap-horniers, des innocents complètement immergés dans leur vie de routine* ». Ce sera *Le Guet*, non moins incisif mais étrangement plus loquace, où l'amour prend sa place comme une densité nécessaire aux futurs horizons. Ceux-là seront de nouveau ouverts entre ciel et mer. En 1968, Jean-Pierre Abraham se fait gardien au centre nautique de Glénan. Alors que la France est plongée dans les tumultes de l'histoire, lui et les siens vivent en solitude dans ceux de la nature. Puis, avec Jean-Louis Goldschmid (ainsi qu'Hélène et Philippe Viannay, fondateur du centre de Glénan), il écrit les fameux cours de navigation et se fait rédacteur scientifique pour le service hydrographique de la marine. Aujourd'hui, il vit à Douarnenez, toujours à serrer au plus près la matière évanescente des heures et les humeurs vagabondes des éléments.

De livre en livre, entre tension et éblouissements, le récit d'Abraham s'épure davantage – « *Il faut du temps pour qu'un mot vienne sur le pont. Il en faut encore bien plus pour se résoudre à en rejeter un par-dessus bord.* » Puis : « *Quand je serai très vieux je me tairai, je dessinerai.* »

Ses lecteurs privilégiés, le reconnaissant de mieux en mieux, pourront lui retourner : « *Je vois briller, entre les phrases, ces failles étroites, profondes, où gît tout ce qui n'est pas dit, et que je brûle de savoir.* »

Valérie Cadet

(1) *Le Vent* (Le Seuil, 1956 ; Le Tout sur le Tout, 1989). *Armen* (Le Seuil, 1967 ; Le Tout sur le Tout, 1988). *Le Guet* (Gallimard, 1985). *Compère, qu'as-tu vu ?*, dessins de Vonnick Caroff (Le temps qu'il fait, 1993).

L'arrière-pays du fils

En relatant son enfance, Jean-Pierre Milovanoff cherche moins à se raconter qu'à dépeindre son père en touches délicates et pudiques

RUSSE BLANC
de Jean-Pierre Milovanoff.
Julliard, 190 p., 109 F.

L'art de conter ses souvenirs, de mettre en récit son enfance est délicat. Il tient à un fil ténu et invisible qui menace sans cesse de rompre. Qui, de fait, dans nombre de textes autobiographiques, se brise dès les premières lignes. Ou, ce qui revient au même, se transforme en grosse ficelle bien visible. De cet art, on ne peut définir la technique ni les moyens. Parce qu'en cette matière, précisément, l'indéfinissable, le climatique et le sensible font loi.

Ce fil, Jean-Pierre Milovanoff l'a parfaitement tenu. Avec une grande délicatesse, avec une pudeur qui n'est jamais affectée, il raconte son enfance, moins pour se regarder lui-même que pour dégager du désordre de la mémoire le visage de son père, Paul, le Russe blanc. « *Notre visage nous est caché, il ne nous est pas donné d'en faire le tour, il est comme une eau qui circule au fond de la nuit, comme à l'intérieur d'un mystère. Nous ne connaissons pas notre visage. Nous ne savons pas d'où il vient. Mais nous parlons à travers lui et résistons à ce qui n'a pas de visage.* »

Peut-être est-il plus simple de peindre le portrait de ce qu'on appelle une « forte personnalité », d'un sujet qui s'impose et s'affirme. Et peut-être, corrélativement, est-il beaucoup moins simple de recomposer une figure dont les traits ne présentent aucun caractère exceptionnel, la figure discrète d'un homme qui aima s'effacer. Paul, d'évidence, relève de cette seconde catégorie ; la tâche de l'écrivain ne s'en trouve pas facilitée : « *Il était assis en contre-jour devant la fenêtre, confiant et détendu. Un homme sans ruse, sans ambition, qui ne s'avouait pas vaincu et ne l'était pas. Un homme intact. Et le monde lui ressemblait à cet instant, partagé entre l'obscurité qui paraissait venir de la terre et la lumière oblique du soir embrasant un dernier cercle de collines face au couchant.* »

Deux géographies et deux temps se superposent dans le récit de Milovanoff : le Midi, où il naît et où son enfance se déroule au milieu des siens, et la Russie, à l'heure où la Révolution fait basculer l'histoire, cette Russie dont Paul, encore adolescent, doit s'exiler, « *le pessimisme de la Méditerranée et la mélancolie de la steppe* ». La Russie, dont le père a tant de mal à parler, constitue comme l'arrière-pays du fils, un lieu à la fois bien réel et imaginaire à force d'être tu ; il est l'image de ce temps perdu, désirable parce que perdu.

« *Drôle d'instrument que cette lorgnette intérieure. Son réglage sur le passé laisse beaucoup de grandes scènes dans le brouillard alors que d'infimes détails occupent le premier plan.* » Scrutant le souvenir à l'aide de cette « *lorgnette intérieure* », Jean-Pierre Milovanoff cherche moins à évoquer un monde disparu, à ressusciter un temps révolu, qu'à substituer au présent, ce « *temps qui ne s'écrit pas* », un autre temps, celui de la mémoire. De cette mémoire concrète, faite des « *infimes détails* » vécus, la mort ne peut avoir raison. Paul, avant de disparaître, a livré à son fils les dernières bribes de ses souvenirs, son pauvre secret longtemps recelé.

« *Je crois qu'un chant accompagne nos vies, les soutient et leur donne un sens, alors même qu'elles s'effondrent. Qu'il soit plainte ou balbutiement, il est le murmure lointain, l'écho du lointain sans lequel nous manque le proche* », écrit superbement Milovanoff à la fin de son récit. *Russe blanc* donne à entendre cet écho assourdi, ce chant si justement modulé.

Patrick Kéchichian

POÉSIE

Une poétique du cri

EFFRACTIONS BRÈVES de Jean-Louis Chrétien.
Obsidiane (distribution Distique), 86 p., 72 F.

Philosophe et poète, Jean-Louis Chrétien a écrit plusieurs essais, notamment *l'Effroi du beau* (Cerf, 1987), *L'Antiphonaire de la nuit* (Cerf, 1989) et *La Voix nue* (Minuit, 1990). Dans son dernier recueil de poèmes (1), *Effractions brèves*, s'affirme une parole laconique qui semble se dépouiller malaisément d'une tentation lyrique. Quatre sections séparées par trois poèmes composent ce recueil. « Essais de voix » laisse place au monde sensible et aux saisons : la lumière blessée de l'été, le « *ciel blanc* » d'octobre, les « *furtives étreintes de la brume et de l'arbre* ». Discrète, la parole ne surgit qu'à la dérobée, au hasard : « *Ne te fie qu'à l'inadvertance* ». Parfois passe la nostalgie des vieilles maisons vides, des « *épaves d'enfance* ».

« Leçons de nudité », qui suggère une présence aimée – cheveux dénoués, souffles partagés : « *le silence lisse ses plumes / quelques gestes soudain font feu* » – se termine pourtant par la solitude d'un « Examen de conscience ». Tandis que, plus loin, dominent la brisure et le cri, la violence de l'instant à laquelle les « Gestes rescapés » de l'enfance opposent

de « *frêles digues* ». Enfin, après une longue séquence où l'on peut voir une poétique du « Cri », la dernière section, « Insomnie du gué », nocturne tourmenté et lyrique, évoque, éclairés par des étoiles mortes, des « *tessons de vies dépareillées* ».

Monique Petillon

(1) Les précédents recueils de Jean-Louis Chrétien sont les suivants : *Traversées de l'imminence* (L'Herne, 1990). *Loin des premiers fleuves* (La Différence, 1991) et *Parmi les eaux violentes* (Mercure de France, 1993).

La vie selon les femmes de Carstairs

A travers une suite d'histoires étranges, violentes et belles, Alice Munro tisse la chronique d'un village canadien

SECRETS DE POLICHINELLE (Open Secrets)
d'Alice Munro.
Traduit de l'anglais (Canada) par Céline Schwaller Balay,
Rivages, 316 p., 149 F.

Alice Munro est canadienne. Elle a publié six recueils de nouvelles et un roman. Et si elle reste encore une inconnue pour le public français, elle n'a rien d'une débutante. *Secrets de Polichinelle* est le livre d'un grand écrivain, une suite d'histoires étranges, violentes, profondes et belles, auxquelles on pense longtemps, parfois avec le sourire, avec émotion toujours. Et admiration aussi, tant elles sont menées avec brio, et témérité.

Tout se passe dans la petite ville de Carstairs, 3 000 habitants. Une rue principale y traverse la rivière, on voit les montagnes de loin, leur neige. Les maisons sont solides et les jardins sont vastes. Il y a partout des ormes, des érables et une odeur de chevaux.

Les personnages sont pionniers en 1850 ou bien ouvriers de l'unique usine, l'usine Doud, orgues et pianos, pendant la première guerre mondiale. Ou voyageurs de commerce. Ou profs de collège d'aujourd'hui, ou bibliothécaire éprise de Willa Cather et de Thomas Hardy, qui n'est pas si pessimiste qu'on le dit. On pourrait faire un arbre généalogique, et souvent, d'une histoire à l'autre, on a des nouvelles de Bea Doud, de Louise, ou de Muriel.

Les héros de *Secrets de Polichinelle* ont deux autres choses en commun : ils ont de l'humour et ils s'écrivent des lettres. Ce qui est d'ailleurs plutôt lié, car l'activité épistolaire rend les remarques spirituelles plus faciles quand on a l'esprit d'escalier. Ainsi le soldat Jack Agnew écrit à Louisa pour lui *faire des compliments sur la manière dont elle* rangeait autrefois la bibliothèque de Carstairs. Il est au front, janvier 1917. En passant, il lui raconte qu'un type est mort d'une crise cardiaque, dans le régiment. Et que ça les a tous fait se tordre de rire qu'on puisse mourir d'un arrêt du cœur dans une tranchée, sans rien même qui vous ait fait sursauter, juste en écrivant une lettre. Je devrais faire attention, écrit en rigolant le soldat Agnew. Il a raison.


MARION ETTLINGER
Alice Munro, nouvelliste d'amour et d'humour

L'humour, c'est ce qui rassemble Eunie et Rhéa, les héroïnes de « Des Vaisseaux spatiaux ont atterri ». Humour et imagination. Pendant tout un été, elles décident qu'elles sont devenues deux Tom, deux êtres exceptionnellement courageux et intelligents, ni masculins, ni féminins, ni même chanceux, mais invulnérables et surtout libres.

Les femmes de Carstairs qui sont les héroïnes de ces histoires sont des femmes solides, et rêveuses.

Ainsi, dans « Une vraie vie », Millicent décide de marier Dorrie, la chasseuse de peaux, la poseuse de pièges pour rats musqués et marmottes, *de lui organiser* un beau mariage qui lui change les idées. Elles s'y prennent à deux, avec Muriel Snow.

Il y a énormément de choses à penser. Elles se concentrent tellement sur le gâteau et la robe qu'elles en oublient les gants, pataugent à propos du voile ; mais le mariage se passe au mieux. *Il* faut un peu forcer Dorrie au dernier moment, c'est tout. Elle écrit d'Australie quelques années plus tard, pour donner de ses nouvelles. « *Je suis devenue aussi grosse que la reine des Tonga.* » Elle cultive les ananas et le tabac, monte à cheval, pilote un avion, tue des crocodiles. Le mari est mort très vite ; mais, selon Millicent, c'était vraiment une bonne idée de donner à cette pauvre Dorrie une *vraie vie*.

On l'aura compris, les histoires d'Alice Munro sont presque toutes des histoires d'amour. C'est Bea Doud qui en donne la meilleure définition dans « Vandales ». Il s'agit, dit-elle, de « *trouver une forme de folie capable de vous englober. Car que signifie vivre avec un homme si ce n'est vivre dans sa folie ?* ».

Or, explique Bea Doud, « *une folie qui n'est pas assez grande rend une femme mesquine et insatisfaite* ». Et c'est pourquoi elle quitte Peter Parr, sa bonne humeur et sa gentillesse. Elle se jette à la tête de Ladner, qui est désagréable, sauvage, misanthrope, fou et bon. Il l'emmène en promenade, il y a des animaux empaillés partout, des renards, des mouffettes, des pékans et des porcs-épics, un ours noir qui lève sa grosse tête douce, son museau triste. Et des panneaux où sont inscrites des phrases de Rousseau et d'Aristote. Elle apprend le nom des plantes et des bêtes. Elle est heureuse. Ça n'empêche pas Ladner de mourir. Ni des sales gosses de tout venir saccager. Mais *cela est une autre histoire*. Alice Munro a le chic pour montrer que rien n'est jamais ni fini ni acquis, ce qui est un comble pour une nouvelliste.

La plus belle histoire de lettres et d'amour s'appelle « L'hôtel Jack Randa », entendez Jacaranda. Will est parti en Australie avec une jeune actrice, Sandy (chez Alice Munro, quand on part, c'est en Australie). Gail, sa femme, se souvient de diverses choses, en particulier de « *sa vieille habitude d'inventer des choses gaies et intelligentes à dire à Will* ».

Pendant un moment, Gail continue à vendre des vêtements, à bavarder avec les clientes, « *à se raconter des histoires de rupture, de trahisons si horribles qu'on ne pouvait pas s'empêcher de se tordre de rire en les entendant* ». Elle boit des cocktails avec Cleata, la mère de Will, qui va bientôt mourir, et qui est une femme fière. Elle ferme le magasin et laisse des petits mots poétiques : « *Partie à l'opéra, ou partie à l'asile, ou partie m'approvisionner sous le sac et la cendre.* ». Elle se souvient de diverses choses de leur vie, et Alice Munro excelle à décrire cet amour vivant qu'il y avait.

Et puis elle part en Australie, déguisée, équipée d'une robe chemisier invraisemblable et moche, les cheveux coupés court. Elle loue un appartement près de chez Will et Sandy. Elle marche jusque chez eux, elle glisse sa main dans leur boîte aux lettres. Il y a une lettre qu'elle glisse dans son sac. C'est une lettre que Will a écrit à une certaine Mrs Thornaby et qui lui est revenue car la destinataire est morte.

Gail devient, le temps d'une correspondance, cette Mrs Thornaby à qui son mari écrit parce qu'il se sent un peu seul en Australie, et qu'elle porte le même nom que lui. « *Peut-être sommes nous de la même famille ?* » Les lettres qu'invente Gail, la beauté de son subterfuge nous rappellent que les mots sont – parfois – plus puissants que la vie. En tout cas chez Alice Munro.

Geneviève Brisac

Le collier de Canetti

LE COLLIER DE MOUCHES (Die Fliegenpein)
d'Elias Canetti.
Traduit de l'allemand par Walter Weideli,
Albin Michel, 168 p., 98 F.

Une jeune fille, qui était experte dans l'art d'attraper les mouches, s'exerçait à les piquer avec une aiguille pour les embrocher sur un fil sans les faire mourir. Elle exhibait ensuite sa séduisante cruauté en se pavanant avec des colliers de mouches vivantes et en s'extasiant sur la divine sensation que provoquait sur sa peau le frémissement de ces petites pattes désespérées. Un écrivain ne fait pas autre chose, mais avec des mots. Ce sont des colliers d'infamie qu'il s'ingénie à tresser. Elias Canetti, lui, s'est amusé à collectionner pendant près de cinquante ans toutes les opinions « *pour montrer combien il y en a peu* ».

Le Collier de mouches, inédit posthume excellemment traduit par Walter Weideli, est traversé d'aphorismes cinglants – « *Il ne deviendra jamais un penseur : il se répète trop rarement* », ou encore : « *Le poète vit d'exagérations et se fait connaître par des malentendus* » –, mais aussi de notations sur les écrivains aimés – notamment Babel – et de pensées sur la vieillesse, la mort et l'angoisse, avec cette sublime définition : « *Les battements du cœur de Dieu en nous : l'angoisse.* » On pourrait dire de Canetti que sa misanthropie n'a d'égal que son amour des hommes. Mais on devrait aussitôt ajouter qu'il pratique l'art de l'esquive avec un humour aérien, comme s'il redoutait surtout d'être pris à la lettre. Il se tourmente que, pour chacun de nous, la mort vienne toujours trop tard, mais il sait aussi que tous les amants de la mort finissent par l'escamoter.

Et enfin, car l'envie d'arracher quelques mouches à ce collier frémissant d'intelligence, de sensibilité et de lucidité, nous démange : « *A combien de gens Nietzsche n'a-t-il pas donné le goût du danger ! Puis, quand le danger fut réellement là, ils sombrèrent lamentablement.* » Avec Elias Canetti, on ne sombre jamais lamentablement.

Roland Jaccard

★ Du 25 octobre au 22 janvier 1996, la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, en collaboration avec le Festival d'automne et l'Institut autrichien, rend hommage à Elias Canetti, Prix Nobel de littérature en 1981, décédé en 1994. A cette occasion, une exposition ainsi que des débats permettront de mieux faire connaître en France l'auteur de *Masse et puissance*, qui s'était fixé comme but de « *prendre ce siècle à la gorge* ».

Le déclin des Rolleston

Pour dire les secrets d'une famille irlandaise enfermée dans son île-tombeau, William Trevor trouve des accents à la Tchekhov

LE SILENCE DU JARDIN (The Silence in the Garden)
de William Trevor.
Traduit de l'anglais (Irlande) par Katia Holmes,
Phébus, 206 p., 124 F.

Tout entier centré sur une grande demeure perdue dans une île, au large des côtes d'Irlande, *Le Silence du jardin* traite en fait du temps qui passe, opérant d'infimes, d'insensibles changements, jusqu'au jour où s'installent à tout jamais le silence et l'absence. Construite avec délicatesse et précision, traversée par l'écho de sombres événements, tels des thèmes musicaux fugitifs et récurrents qui ébranlent à la façon d'une sourde menace l'apparente harmonie de l'ensemble, l'histoire ne trouve sa résolution que dans les toutes dernières pages du livre, quand se nouent enfin les divers fils de l'intrigue.

Quelques notations du journal intime de Sarah, parente pauvre de la famille Rolleston, ouvrent le roman ; commencé en 1908, alors que, toute jeune fille, elle se rend pour la première fois à Carriglas, le manoir dont elle a tant rêvé, terminé en 1971, soixante-trois ans plus tard, au moment de la mort de Sarah, ce journal va également clore l'histoire : l'épitaphe d'une famille autrefois glorieuse est esquissée par celle qui vécut dans l'ombre. Sarah n'aura été qu'un témoin invisible ; son histoire – « *celle du devoir et de l'amour sans retour* » – fut modelée par les exigences des autres ; privée de vie personnelle, elle donne la mesure, par son immobilité, des changements successifs qui altèrent les êtres et les lieux. Entre-temps, quittant ce journal mal informé dont des bribes interrompent pourtant de temps à autre le récit, le lecteur aura rencontré bien d'autres personnages. Délimité par le début et la fin d'une vie anonyme, le récit suit son cours, chronique d'une famille dont la puissance décline, de toute une communauté villageoise qui, tel le *chœur antique*, commente les événements à distance, et, plus généralement, d'une époque qui succéda à celle des « troubles » – de guérilla sanglante (1919-1922) – opposant les « républicains » patriotes aux troupes anglaises et irlandaises « loyalistes ».

Nous sommes en 1931, dix ans après que *Cornelius Dowley*, un révolutionnaire, enfant du pays, a réussi le plus fameux de ses exploits ; dix ans après qu'a été assassiné, dans un mystérieux attentat perpétré devant la grande demeure, Lincby, le majordome, qui ne connut donc pas son fils à naître, Tom, l'enfant illégitime. Les éléments du drame sont là, si le lecteur n'en a encore qu'une connaissance partielle et ne sait comment les relier.

SUBTILE DÉGRADATION

Lorsque Sarah revient pour assister au mariage de Villana Rolleston – cérémonie qui regroupera l'ensemble de la communauté avant que, par un mouvement inverse, ses membres principaux ne se dispersent à tout jamais –, elle remarque, sans la comprendre, la subtile dégradation du paysage et de l'atmosphère. Pourquoi Villana a-t-elle choisi de rompre ses fiançailles avec l'homme qu'elle aimait pour épouser un notaire aussi laid qu'ennuyeux ? Pourquoi ses frères se complaisent-ils dans des vies qu'en fait ils méprisent, l'un passant le plus clair de son temps dans les bras de la truculente et vulgaire Mrs Moledy, patronne de La Rose de Tralee, l'autre s'abrutissant dans le travail de la terre ? Ils ne semblent pas capables, songe-t-elle, « *d'échapper aux ombres de leurs vies arrêtées* ». Un secret, lourd, indicible, les ronge les uns et les autres. Tom, l'enfant illégitime, victime du fanatisme religieux de la communauté et de la cruauté de ses camarades – « *C'est comme une souillure que tu aurais sur toi, Tom* » –, porte le poids d'une faute dont il n'est pas coupable et qui est sans doute reliée à ce secret central.

Ainsi, voilés, indirects, mais toujours actifs, perceptibles dans la dégradation des lieux, dans la vision par l'enfant de quelque accouplement brutal, dans la dureté et la peur qui semblent émaner de la terre même, la violence, la culpabilité et le remords imprègnent le récit, jusqu'au sacrifice final, jusqu'à la grotesque cérémonie de mariage qui exorcise peut-être le mal, mettant fin à une chaîne de carnages que nul ne pouvait oublier. « *Le temps avait dompté les Rolleston, arrivés jadis sur l'île dans un sillage de sang* » – sur cette île surmontée de mégalithes, qui fut en réalité un tombeau. Le temps, toujours, « *se range d'un côté ou de l'autre* ». Le pont reliant l'île à l'Irlande a été achevé ; on lui a donné le nom de Cornelius Dowley, enfant pauvre qui fut, un jour, malmené par ceux du château, et qui trouva dans les « troubles » une excuse à sa vengeance. Et, de nouveau, « *la route a poudroyé sous les pas de la compagnie* ».

Il faut prendre garde à ce roman de William Trevor : loin des grands effets, tout en demi-teinte, il a la subtilité et la profonde mélancolie de certaines nouvelles de Tchekhov.

Christine Jordis

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

Hugo Claus le vitrioleur

BELLADONNA
de Hugo Claus.
Traduit du néerlandais
par Alain Van Crugten,
éd. de Fallois, 336 p., 125 F.

Un ministre bouffi qui fait craquer les coutures de ses habits, la réunion d'une commission néerlandaise de la culture pour la promotion de l'expression audiovisuelle, qui répond au sigle abrégé de Conecu (!), et dont les membres sont des ignares, des lâches et des vendus : cela démarre comme une grosse pochade, un peu lourde, résolument vulgaire. « *La réunion commençait habituellement par la dégustation du premier verre de bière locale (18°, fermentation simple) tandis que l'on racontait à la ronde les dernières blagues salées. Ensuite, les membres passaient à la comparaison de leurs petits maux divers ou observaient une minute de silence à la mémoire d'un collègue décédé ; après quoi l'on commentait la libido, soit active, soit défaillante, du défunt.* »


HARRY COCK/HOLLANDSE HOOGTE
« J'ai moins de talent pour prôner le bien que pour châtier le mal »

Vulgarité que revendique clairement le romancier : « *Oui. J'assume absolument. Comment peut-on commettre une œuvre si on n'est pas vulgaire, si on ne se met pas au niveau de la banalité, de la bêtise, de la grossièreté de ce qu'on traite ?* » Le ton est donné. A soixante-cinq ans, Hugo Claus n'en a pas fini avec sa rogne contre tous les imposteurs et n'a aucune envie de faire dans la dentelle. L'enfant terrible de la Flandre a l'air, peut-être, de s'être assagi mais il a toujours la rage dès qu'il se met à écrire. Et sa *Belladonna* – Belladone – empoisonneuse n'a rien d'une tisane sédative. « *Assagi ? Je n'ai pas l'impression. Bien sûr que je ne monte plus sur les barricades comme quand j'étais jeune. Avant, il fallait que je sois de toutes les causes justes. Mais j'ai moins de talent pour prôner le bien que pour châtier le mal. C'est du côté loufoque qu'il faut traiter de la Belgique, du côté Clochemerle... surtout pas de tragique.* »

> « Mon grand maître Gogol serait content »

Il a reçu six fois le prix de l'Etat belge, et, en 1986, le prix des Lettres néerlandaises après *Le Chagrin des Belges*. Mais ce n'est pas avec quelques prix de consécration, quelques médailles, ni l'appartenance à des instances officielles (« *Heureusement que j'ai démissionné au bout de quatre mois de la Conecu* ») qu'on aurait réussi à l'apprivoiser, le géant des Flandres, auteur protéiforme, à la fois romancier-poète-auteur dramatique-metteur en scène-cinéaste-artiste peintre... Son arme, c'est le vitriol. Dont il asperge largement les milieux du cinéma (flamand) dévoilant goûlument les dessous des magouilles des politiques auprès des commissions d'attribution des aides, auprès des ministres. « *Mon grand maître Gogol serait content* », sourit-il, ravi de son jeu de massacre, largement inspiré de l'échec de ce qu'il appelle son « *film catastrophe* », *Le Lion des Flandres*, qui a fait un bide en 1982. C'était un film historique sur la bataille des Eperons d'or, en 1302, un symbole pour les Flamands qui ont défait l'armée française avant d'être défaits à leur tour quelques années plus tard. « *Quelquefois, je me réveille la nuit en claquant des dents de rage pour m'être lancé dans cette aventure. Un combat exténuant. Si vous voulez faire un film, il faut se battre tout le temps pour des choses inutiles. Je n'ai eu ni la force, ni le courage nécessaires. La médiocrité est comme un tank qui écrase tout. Il fallait des batailles avec 10 000 chevaux et on me donnait une jument borgne et estropiée ! Le tout à l'avenant. Catastrophe.* »

Retour au livre. Puisqu'il faut un sujet flamand pour obtenir l'appui du ministère, le producteur de cinéma Walter Oorslag – un margoulin criant de vérité ! – a l'idée de consacrer un film à la vie d'une gloire nationale. Il s'est décidé pour Peter Breughel l'Ancien, célébrité mondiale, dont, par ailleurs, on ne sait à peu près rien. *La Volupté de Breughel, Pierre le drôle, Le Dernier Amour de Pierre...* Des titres « culturels », quoi. La ronde des politiciens, des courtisans et des soi-disants créateurs de culture va commencer à tournoyer autour de la concession de cette superproduction « d'intérêt général ». Il s'agit en effet de « *rendre l'image flamande plus présente dans le cinéma* » : « *Nous, Flamands*, proclame-t-on, *devons tenir tête au culte outrancier voué à des Roland de Lassus, César Franck, Adolphe Sax, René Magritte. Nous pouvons et devons y opposer Memlinc les frères Van Eyck, Roland, Van Dijck, Permeck, etc.* »

Le montage de l'opération, les tractations avec les milieux politiques, le rôle des instances d'action culturelle, puis l'élaboration du scénario vont donner lieu à une série d'intrigues où l'ignoble le dispute au grotesque et au sordide pour finir par faire remonter, peu à peu, la boue du passé, les petites tricheries, les grandes lâchetés des pseudo-héros, le refoulé du *Chagrin des Belges*. Les écrivaillons vont se battre avec toutes les armes possibles dont ils disposent, entrer en compétition, envoyer des lettres anonymes et ils finiront par être sept à avoir leur nom au générique de ce navet grandiose (« *Le bruit court que ce film va rapporter gros. On l'a vendu à de nombreux pays, le Japon entre autres* », précise le roi après la première). Une danse macabre de singes enchaînés l'un à l'autre, comme les montre l'illustration de la couverture du livre choisi par l'auteur lui-même. Un Breughel naturellement !

Le romancier, qui connaît trop bien la comédie culturelle flamande, et qui, paradoxalement, en est un des plus beaux fleurons depuis plus de quarante ans, se livre à un jeu de massacre hilarant dans une suite de séquences très cinématographiques menées avec tant de brio qu'alternent, sans qu'il y paraisse, tous les registres de la farce et toutes les techniques d'écriture, très savantes et très malicieuses, avec une aisance qui touche parfois à la facilité. Claus a l'art de faire dialoguer les personnes, de les faire exister, de jouer au démiurge pour créer une galerie de portraits absolument savoureux qu'il a eu manifestement un grand plaisir à rendre ressemblants et, sans doute, transparents pour le public flamand. Ce n'est évidemment pas le cas pour nous, mais peu importe. Car ils deviennent des archétypes. On n'oubliera pas, par exemple, le producteur (pingre, bien sûr) jugeant point par point le scénario qui lui a été soumis, pour finir par le rendre exsangue. Un souvenir sans doute du tournage du *Lion des Flandres*. « *Vous savez, le poète a toujours besoin d'une société qui l'agace. J'aurais été écossais ou breton, j'aurais eu la même réaction. La seule situation digne que peut avoir un écrivain, c'est celle de paria. En marge. Je trouve aussi que l'horizon est assez borné dans ce livre. Il faut absolument que j'en écrive un autre. Il est trop glauque celui-là.* » Et Hugo Claus repart entre Anvers et Gand, entre la Flandre et Cavaillon, satisfait quand même d'avoir finalement fait passer pour une farce, comme s'il s'y vautrait, son romantisme, la recherche d'une pureté.

Un château de langues

De Villon à San Antonio archaïsmes et clins d'œil contemporains font bon ménage dans ce singulier roman de Luigi Malerba

LA VIE D'CHÂTIAU
(Il Pataffio)
de Luigi Malerba.
Traduit de l'italien
par Roger Salomon,
Fayard, 274 p., 120 F.

Hésitant entre une littérature expérimentale et une œuvre légère de divertissement, Luigi Malerba aurait pu connaître le destin secret d'un Manganelli ou d'un Sanguineti, aux côtés desquels les histoires littéraires le classent parfois. Mais son comique, souvent inénarrable, lui a fait atteindre un plus large public, et ses tendances intellectuelles, par ailleurs éclatantes dans *La Planète bleue* (1), lui ont fait gagner l'estime des lecteurs les plus exigeants. Il obtint, en France, dès son deuxième livre traduit, *Saut de la mort* (2), le prix Médicis étranger. C'est actuellement l'un des écrivains italiens les plus régulièrement traduits, mais son nom demeure confidentiel. On pense rarement à le citer parmi les écrivains majeurs de sa génération, celle de Pasolini (3), Calvino, Arbasino, Volponi, Parise.

A quoi cela tient-il ? Aux difficultés qu'un lecteur français de toute l'œuvre traduite aura à trouver une unité. Certes, le comique est omniprésent. Mais, on le sait, l'humour franchit difficilement les frontières, car il repose sur l'allusion, donc sur une culture partagée, sur les jeux de langue, donc sur des sonorités, des rapprochements phonétiques difficiles à reproduire en traduction, sur des valeurs que l'on bouscule, et ces valeurs admises ne sont pas nécessairement les mêmes dans le pays d'emprunt.

Son traducteur principal, Roger Salomon, saisit l'occasion de cette traduction, qui est une remarquable prouesse, pour faire le point sur une œuvre encore méconnue. Dans une longue et intéressante postface où il explique ses principes d'adaptation, il ne peut manquer d'évoquer Gadda et son *Affreux pastis de la rue des Merles* : « *Dans le roman de Gadda*, nous dit-il, *les dialectes sont enchâssés dans un récit dont la langue est explicitement une langue d'auteur, baroque, archi-savante, précieuse et contournée. Tandis qu'ici Malerba joue sournoisement au récit pseudo-anonyme, apparemment sans auteur déclaré, un peu comme s'il s'agissait d'un conte populaire de tradition orale.* »

PARABOLE DU POUVOIR

C'est en effet ce qui frappe, à la lecture de ce roman singulier : la position de l'auteur, qui veut s'effacer derrière une tradition populaire réinventée – ce que firent, avec de tout autres moyens, Calvino ou Bonaviri, tous deux fascinés par les châteaux, les chevaliers, les guerriers, faux ou fantastiques, inexistants ou invisibles. Il faut avoir à l'esprit les contes médiévaux français, les fabliaux ou les *novellini* de la Renaissance italienne, pour goûter pleinement cette parabole du pouvoir. Dans sa version française, le roman est savoureux, malgré d'incontestables difficultés de lecture. On se promène gaillardement entre la langue de Rabelais, les archaïsmes de Montaigne et les fantaisies d'un vieux français intemporel. Donnons un exemple de dialogue qui appâtera ou découragera le lecteur : « *Et de quoy se lamentent-ils ? pourquoi ceste ire ?*

– Des raisons y z'ont des tas, Vot'Seigneurie, et d'abord à cause qu'y doivent payer des taxes sur tout, même pour tirer un coup. Et pis vous savez qu'vos mirlitaires y z'ont tout ratiboisé et qu'au village personne il a plus rian à bouffer.

– Icy au chasteau aussy les soldats et la Cour n'ont nulle chose à manger. Comment cuydes-tu que doibve résoudre le problème du nutriment, en respect de la constitutio feudalis, un feudataire marcomte qui n'a plus de victuailles pour ses soldats ny pour soy-mesme en sa personne propre ? »

Un noble de fraîche date, encore mal dégraissé de ses origines paysannes, obtient, par la dot de sa femme, à l'obésité pantagruélique et au parler ubuesque, un château qui est une véritable porcherie et où l'attendent, pour son plus grand malheur, sédition et castration. Ses acolytes, un couple d'hommes délurés, le prêtre qui l'accompagne et parle latin – et quel latin ! –, et ses soldats découvrent avec consternation leur nouveau royaume où règnent la faim et la misère. Entraînant tambour battant le lecteur dans des aventures où les vrais événements sont plutôt des mots que des gestes, des dialogues que des actions, des discours que des épisodes, Malerba parodie les récits guerriers et érotiques : on est entre Boccace et l'Arioste, on se promène librement dans l'Histoire.

Il faudrait, à vrai dire, une édition bilingue pour apprécier pleinement à la fois les trouvailles du traducteur et la matière de la langue d'origine. Archaïsmes et clins d'œil contemporains font bon ménage : de Villon à San-Antonio, en passant par Jarry. On peut contester certains partis pris, on peut rester au seuil de ce délire verbal. Mais la lecture de cette adaptation devrait permettre de comprendre, au fond, ce qui sépare la littérature italienne de la nôtre : la vie maintenue de la diversité des langues. Et ce qui l'en rapproche, à travers notre seule réelle « dissidence » linguistique : le créole.

René de Ceccatty

(1) Fayard, 1989.
(2) Grasset, 1970.
(3) A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de l'écrivain-cinéaste, « Le Monde des livres » du 27 octobre consacrera un important dossier à l'actualité pasolinienne : traduction en français d'un roman posthume, *Pétrole*, parution d'un volume de récits, réédition de critiques...

هكذا من الاصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE

TUDOR BANUS

LA QUARANTAINE
de J. M. G. Le Clézio.
Gallimard, 468 p., 140 F.

Le radeau ivre

Quand la gloire s'empare d'un écrivain, il est bien rare qu'elle le fasse pour les meilleures raisons ; entendez : des raisons littéraires. Le plus souvent, c'est question de conjoncture ou d'opportunité. A un moment donné, l'opinion, la mode, rencontrent dans leur déploiement l'œuvre d'un écrivain – ou un aspect de l'œuvre –, s'en emparent et s'en font un emblème. L'histoire de la république des lettres fourmille de ces rendez-vous de circonstance : la ferveur individualiste de Gide et l'effondrement moral de l'après-boucherie en 1918 ; l'existentialisme de Sartre et la fièvre libertaire de la Libération ; le structuralisme sophistiqué de Barthes et l'effondrement des grandes utopies historiques.

C'est ainsi que, dans les années 80, la grande vague écologique a mis la main sur les romans de Le Clézio. Elle avait évidemment de bonnes raisons pour le faire. Il y a dans le travail romanesque de Le Clézio, depuis les débuts en 1963, depuis *Le Procès-verbal*, une véritable pensée qui se développe sur les relations de l'espèce humaine et de la nature dont elle fait partie ; et cette pensée d'une unité essentielle de l'homme et du cosmos, menacée par les excès de la raison analytique, rejoint effectivement certaines des inquiétudes légitimes exprimées par les défenseurs de la nature.

Mais cette appropriation n'était pas, pour le romancier, sans risque. On sait comment ces choses se passent, à l'insu des auteurs : de tout ce qu'ils écrivent, le public ne retient plus que le « message » ; le trait est grossi jusqu'à la caricature ; afin de rendre les mouvements de la pensée accessibles à tous, on les simplifie jusqu'au simplisme. Et voilà J. M. G. Le Clézio embarqué dans la galère à succès des romanciers « verts », enchaîné au même banc que quelques authentiques écrivains mais aussi qu'une foule de poètes gazouillants, de naïfs de l'extase, de nostalgiques de la robinsonnade, de disciples attardés de Jean-Jacques et de contempteurs de la marine à vapeur.

Le Clézio n'ayant cure de plaire ou de déplaire à ces encombrants supporters, on peut parier que *La Quarantaine* ne dissipera pas le malentendu. Ceux qui désirent trouver dans ce gros roman matière à affûter leur sensibilité primitiviste trouveront sans peine de quoi satisfaire leur appétit. Ce faisant, ils passeront en aveugle sur ce qui fait de *La Quarantaine* un livre important, une œuvre littéraire de première grandeur.

Il s'agit d'un roman d'aventures, d'un roman de mer, d'une histoire comme aimaient à en raconter Stevenson et Conrad. En 1891, deux frères, Jacques et Léon, qu'une dizaine d'années séparent, voguent en direction de l'île Maurice, leur terre natale, dont ils ont été longtemps éloignés. Mais deux cas de maladie suspecte se déclarent sur le navire qui les amène, et tous les passagers de l'*Ava* – une poignée d'Européens et une multitude d'esclaves indiens importés à Maurice pour la récolte de la canne à sucre – sont parqués en quarantaine sur une petite île volcanique à quelques encablures de Port-Louis. Et là, on semble les oublier. Les autorités mauriciennes – en fait, le petit groupe des planteurs riches qui dirigent l'île en sous-main et à la famille desquels appartiennent Jacques et Léon – préfèrent attendre que la maladie, la malnutrition et l'hostilité ethnique aient largement éclairci les rangs des habitants de l'île Plate avant de venir les délivrer. Pendant quarante jours, les exilés de Plate sont livrés à eux-mêmes, à la variole, à la peur, à l'incompréhension, à la haine. Mais Léon, l'adolescent, y découvrira aussi l'amour auprès d'une jeune indienne, Suryavati, et il se séparera des siens, de sa famille, de sa terre, pour disparaître avec elle vers une existence inconnue.

Le thème de l'île, du lieu ouvert et clos tout à la fois, de l'autarcie forcée, est une des figures préférées de l'utopie politique. Le Clézio ne sacrifie guère au genre. Juste le temps de montrer l'absurdité de la notion de frontière et les liens qui unissent le goût du pouvoir, la peur de l'autre et la folie, et il glisse à des choses qui lui paraissent plus essentielles. Autrefois, les hommes de pensée qui désiraient trouver leur vérité allaient au désert. Là, dans le dénuement, en l'absence de tout objet susceptible de les distraire, dans la contemplation d'une nature immense et monotone, ils pouvaient espérer atteindre à la racine même de l'être. La quarantaine peut être une expérience plus radicale encore, dans la mesure où elle n'est pas choisie mais imposée et où elle doit se dérouler au milieu des hommes – avec eux ou contre eux. La partie centrale du roman, le récit des quarante jours que fait Léon, est l'histoire de cette ascèse, de cette marche forcée puis voulue vers ce que Le Clézio, ailleurs, a nommé l'« *extase matérielle* ». *La Quarantaine* se situe dans une tradition très riche, même si elle est à peu près étrangère au romanesque français, celle du livre d'aventures métaphysiques, de *Moby Dick*, d'*Au cœur des ténèbres* et d'*Au-dessous du volcan*. Ce sont des livres où les « caractères » comptent peu, entraînés qu'ils sont dans un maelström de sensations et de sentiments qui ont tôt fait de briser les traces fragiles qu'impriment sur nous l'éducation, le milieu social, l'hérédité. Quand le fond de teint des caractères s'estompe apparaissent des visages plus véridiques façonnés par des généalogies plus anciennes, des histoires longues venues de l'aube des peuples.

A ce qu'un tel roman pourrait avoir de statique, de minéral, de monotone dans sa splendeur ressassée jusqu'au vertige, Le Clézio donne des ailes. Sans doute est-ce la plus grande réussite de ce livre que d'avoir su exprimer dans un même geste romanesque le goût de l'immobilité et l'ivresse du voyage, le silence de la contemplation et l'incessant bavardage de la découverte. L'île Plate, elle-même, est comme un radeau naufragé, un bateau ivre, mais interdit de navigation. On ne s'étonnera donc pas si la première figure qui traverse le roman – et qui reviendra de temps à autre le hanter – est celle d'Arthur Rimbaud, que les futurs intouchables de la quarantaine rencontrent agonisant dans un sinistre hospice d'Aden, au bout du monde, hanté par ces chiens du Harrar auxquels il jetait chaque soir des morceaux de viande empoisonnée.

A ce Rimbaud d'Arabie mort en 1891, répond à la fin du livre, comme une rime, Anna, la fille de Jacques, la tante du narrateur. Nous sommes à l'île Maurice, en 1980, près d'un siècle après le drame de l'île Plate ; et la tante Anna, recluse dans un couvent torride de Mahébourg, dernière survivante de la fortune déchue des Archambau, incapable de quitter ses morts, va distribuer chaque semaine à des hordes de chiots des boulettes empoisonnées. Ainsi le même geste rituel – de peur ? de destruction ? de pitié ? – unit-il à plusieurs milliers de kilomètres et à une centaine d'années d'intervalle le poète errant, revenu de tous les mots et de toutes les attaches, et la vieille mauricienne qui a choisi la solitude et la misère pour demeurer fidèle au pays de ses ancêtres. Ainsi, également, le roman peut-il jouer sans cesse sur l'élasticité du temps et de l'espace, si fréquente dans l'expérience mystique, dans l'écriture poétique et dans les récits des civilisations anciennes. Il y a dans *La Quarantaine* des battements de cœur qui semblent durer une éternité et des siècles d'histoire qui livrent toute leur cruauté en un seul regard.

J. M. G. Le Clézio est notre seul grand romancier, depuis longtemps, à vouloir faire marcher d'un même pas la fiction en prose et la plus haute poésie. A ne pas confondre avec les mièvreries et les sirops des romans qui affichent la poésie au-dessus de leur porte comme une lanterne à l'enseigne d'une maison close. Pas d'ornement ici et pas de contours flous, pas de tarabiscot ni d'effets de voix. La poésie ne vient pas au secours du roman pour en maquiller les imprécisions et les faiblesses ; elle naît de la prose elle-même, de sa rigoureuse netteté, de la précision des descriptions, de la générosité du regard. On lit *La Quarantaine* avec les yeux, comme il convient, et, sans qu'on y prenne garde, on se met à lire le roman avec la bouche, comme pour mieux en ressentir la musique et les rythmes, les envols, les pauses, les retours, les fugues.

Au cœur du récit de Léon, de l'attente prostrée de la quarantaine, Le Clézio a introduit un second récit – on est tenté d'écrire « un second chant », celui d'Ananta, la mère anglaise de Surya, qui raconte son affreuse odyssée, le voyage qui l'a conduite, après le massacre de ses parents et son adoption par une indienne magnifique et misérable, Giribala, à travers l'Inde des parias, des bandits et des mendiants, jusqu'à Maurice, où elle a été vendue. Ce chant, très âpre, est comme un grand fleuve aux eaux lourdes et lentes. Il parle d'un autre temps, d'un autre voyage, d'une autre histoire, et il charrie toutes ces alluvions jusqu'au récit de Léon, avec lequel il conflue. C'est impressionnant de beauté, presque trop, presque écrasant. On supporterait un soupçon de frivolité, un zeste d'anecdote, une phrase seulement jolie. Nous ne sommes plus guère habitués à l'altitude.

La dernière mort de Henry Roth

L'écrivain américain est décédé vendredi 13 octobre. Consignée dans une œuvre « autofictive » sans équivalent, sa vie aura été une suite de disparitions et de soudaines résurrections

L'écrivain américain Henry Roth est de nouveau mort, mais, cette fois, ce devrait être pour de bon. A plusieurs reprises, il lui était arrivé de disparaître et on avait souvent cru qu'il ne reviendrait plus, depuis la publication de *Call it Sleep* – traduit chez Grasset sous le titre *L'Or de la terre promise* –, son premier livre et unique roman, publié en 1934 dans une indifférence presque totale. Il avait alors pris le large, renonçant à la littérature, accumulant les petits métiers – guetteur de feux forestiers, aide-plombier, infirmier dans un hôpital psychiatrique ou éleveur de canards. Et il avait fini par s'enraciner en plein désert, avec sa femme et ses deux fils : à Albuquerque, au Nouveau-Mexique, dans cette ville plantée sans raison d'être entre le rio Grande et la montagne Sandilla en forme de tranche de pastèque, un bout du monde où il vient de s'éteindre, à l'hôpital, à quatre-vingt neuf ans (*Le Monde* du 17 octobre).

Il rêvait de l'Amérique et ne supportait rien de l'Amérique, parlait yiddish avec sa mère et avait honte de ne pas être un Wasp, était juif, autrichien, immigrant et ne voulait pas vivre comme les immigrés, ne voulait pas d'Israël ni de sa judaïté, ne voulait pas non plus être intégré, ne voulait pas être américain et trouva une voie dans le communisme, ne voulait pas grand-chose, jamais « à sa place », comme le montre son oeuvre – trois livres dont deux volumes autobiographiques et une suite inachevée qui, comme lui, ne ressemblent à rien.

Lui, l'enfant juif né en 1906 au fond de l'Europe, dans la Galicie austro-hongroise, avait suivi, dès l'âge de deux ans, le chemin des migrants d'Ellis Island, des terrains vagues et des ghettos, des bas-quartiers de New York entre Brooklyn, le Lower East Side et Harlem. Au bout d'une vie, il avait fini par planter, dans un parc d'Albuquerque, son mobile home appelé – par ironie du sort, – « New York », du nom même de la ville qu'il avait fuie. Perclus de rhumatismes, immobilisé dans un fauteuil roulant, il avait été contraint, dans les dernières années, d'abandonner pour une maison en pierre ferme sa petite roulotte qu'envahissait un bureau et un énorme piano demi-queue. Mais il se serait voulu toujours prêt à repartir, toujours prêt à rompre à nouveau les amarres qu'il n'avait nulle part vraiment.



HARVEY WANG

L'énergie étonnante d'une voix longtemps contenue

UN LIVRE BRÛLANT

On l'avait donc cru mort avant que son roman, passé inaperçu, fasse, vingt-six ans plus tard, en 1960, la « une » du *New York Times* et devienne un best-seller mondial (plus d'un million d'exemplaires vendus à travers le monde). Un livre brûlant où l'auteur ne se cache pas sous la fiction, évoquant l'arrivée de l'enfant juif dans le ghetto newyorkais du début du siècle, submergé par le tohu-bohu des peuples, des langues, par la honte d'être juif et exilé dans l'enfer des petits durs irlandais de Harlem. Et puis, Henry Roth disparaît de nouveau. Comme épuisé par la cacophonie. Il n'écrit plus. On l'oublie. Est-il mort, encore ?

Mais non. Il y a sept ans, le bruit courut soudain que l'écrivain avait en cours, à quatre-vingt-deux ans, un second livre. De part et d'autre de l'Atlantique, quelques éditeurs tendent l'oreille. Olivier Cohen, directeur des éditions de l'Olivier, demande son numéro de téléphone aux renseignements internationaux. On lui donne celui d'un mobile home, au Nouveau-Mexique. Henry Roth décroche. Un appel de Paris ? *You mean Paris-Texas ?* Paris-France, il n'y croit pas. Ce doit être une farce. A tout hasard, il avoue au farceur entreprendre, en effet, un roman autobiographique, mais si compromettant qu'il ne le fera paraître qu'après sa mort. L'éditeur est patient. Il apprend plus tard que Roth, ayant perdu sa femme, a décidé de publier de son vivant le premier volume d'une oeuvre qui aura pour titre générique : *A la merci d'un courant violent (Mercy of a Rude Stream)*. « *En lisant enfin le manuscrit*, raconte Olivier Cohen, *j'ai eu le sentiment d'être en face du dernier des géants. C'était comme si Sinclair Lewis sortait de sa tombe.* »

Une « rencontre » qui donnera lieu à la publication, aux éditions de l'Olivier, des deux volumes de cette autobiographie d'une espèce bizarre, repensée sous forme romanesque : *A la merci d'un courant violent/Une étoile brille sur Mount Morris Park* (1994) et *Un rocher sur l'Hudson* (1995). Henry Roth, qui n'avait pas écrit depuis trente ans, était donc sorti d'un silence qui donne lui-même sa profondeur à l'énergie étonnante de la parole, trop longtemps contenue, qui éclate. Nous voilà à nouveau dans les soutes des taudis de New York, dans l'argot yiddish, dans un vacarme cacophonique où les voix de foules d'immigrants débarquant dans le Nouveau Monde se fracassent contre les trottoirs, les terrains vagues ou les tas d'ordures, dans la violence sexuelle, la litanie des prières, les bagarres de gosses, où l'on sent l'odeur de vieux gâteau dans les pâtisseries juives de l'East Side comme on entend la chasse d'eau sur le palier des voisins. Dans la 115e Rue, on hurle en yiddish les gros titres d'août 1914 : « *Wuxtra ! Wuxtra ! Sensationnel ! Milkome !* »... Les livres de Henry Roth font du bruit, au sens propre, et sa puissance est là, dans cette incroyable magnificence langagière qui ne tombe jamais dans le pittoresque.

LE COMPAGNON ECCLESIAS

Pour écrire ce qu'il porte en lui, le poids d'un aveu impossible, il lui faut un confident. Il s'appelle Ecclesias. C'est ainsi qu'il a baptisé le compagnon d'écriture permanent auquel il s'adresse : son ordinateur. Et c'est Ecclesias qui se charge de mettre la mémoire en ordre, de pousser le narrateur dans les retranchements de sa conscience : « *Tu n'as rien oublié ? – J'y viens, Ecclesias, j'y viens.* » Et il y vient, en révélations sur sa part d'ombre la plus enfouie, la plus secrète, la plus inavouable, ses hontes sexuelles jusqu'à celle, ultime, des relations incestueuses avec sa jeune soeur. Cette étonnante entreprise « autofictive » d'un homme de presque quatre-vingt-dix ans décidé à tout dire est bien plus que la confession d'une vie : une histoire personnelle et celle d'un siècle d'Amérique venues du secret profond de l'enfance, confondues et dérangées par la littérature, rééclairées par sa liberté explosive, trouvant leur voix bien au-delà de celle des grands réalistes à la Dos Passos, étonnamment « modernes ». On pourrait penser à Joyce, référence d'ailleurs obsessionnelle chez Henry Roth, enivré par ce sentiment d'agacement rageur que l'on a envers celui à qui l'on doit trop.

Henry Roth avait, à Albuquerque, un curieux voisin de bout du monde, J. M. G. Le Clézio, qui, avec sa femme Jémia, lui avait rendu visite plusieurs fois. « *C'était difficile de le connaître*, raconte-t-elle, *car il avait une façon d'être attentif qui renvoyait plus à ceux qui l'écoutaient qu'il ne s'exposait lui-même.* » Si le vieux monsieur s'est absenté à nouveau, c'est peut-être, alors, que la confession devait s'en tenir là. Il avait pourtant prévu une série de six livres pour faire le tour d'*A la merci d'un courant violent*. Selon son éditeur américain, le troisième volume devrait paraître en 1996. Avait-il eu le temps de l'achever ? Henry Roth, entre-temps, s'est arrêté à l'enfance. Et pourtant, tout est dit.

Marion Van Renterghem

La passion de Tina et d'Edward

JOURNAL MEXICAIN 1923-1926
d'Edward Weston.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) et préfacé par Gilles Mora,
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
302 p., 130 F.

LETTRES À EDWARD WESTON 1922-1931
de Tina Modotti.
Traduit de l'anglais et de l'italien par Béatrice Vierne,
introduction et notes de Valentina Agostinis,
éd. Anatolia, 286 p., 129 F.

Edward Weston et Tina Modotti forment le couple le plus brûlant et le plus créatif de l'histoire de la photographie. Ils se sont rencontrés en 1920 à Hollywood, elle, obscure actrice d'origine italienne, lui, photographe prometteur. Il est marié, elle devient son amante. En 1923, ils s'embarquent pour le Mexique, où elle est son élève, assistante, modèle, muse et maîtresse. Ils photographient chacun de son côté, s'influencent, posent en couple pour des portraits conventionnels. Ils parcourent le Mexique, elle lui fait rencontrer les artistes mexicains. Elle se dévoile pour son amant, lui offrant ses nus les plus vibrants, ses portraits les plus émouvants, loin des natures mortes et froides que Weston produira par la suite. Ils exposent ensemble en 1925 à Guadalajara, s'affirment comme les défenseurs d'une photographie pure, sans intervention au tirage. Weston quitte le Mexique en 1926. Aujourd'hui, leurs épreuves dépassent les 100 000 dollars en salle des ventes...

Tina et Edward ont écrit une page importante de l'histoire de la photographie. On en saisit l'ampleur à la vue de deux expositions qui leur sont consacrées à Paris (1) et d'une monographie de Weston (2). Edward et Tina ont également écrit et longuement correspondu avant de se perdre de vue, à l'aube des années 30. Le Seuil publie *Le Journal mexicain (1923-1926)* de Weston. Au même moment, les éditions Anatolia ont la bonne idée de dévoiler les lettres que Tina a envoyées à Edward, entre 1922 et 1931. Les deux livres se complètent et apportent des documents instructifs et émouvants sur des photographes d'ampleur. Les fameux *Mexican Daybooks* de Weston ont été édités pour la première fois en 1961 par Nancy Newhall, qui en a fortement édulcoré le contenu. Weston raconte sa vie au jour le jour, ses rencontres, ses difficultés financières, ses découvertes, sa rencontre avec Diego Rivera. Son évolution vers une photographie pure se dessine clairement : *« Je sais, une bonne fois pour toutes, que la voie la plus exigeante de la photographie est celle du réalisme. »* Et ailleurs : *« Tout mon travail, ici, est une lutte pour éviter le pittoresque propre au Mexique. »*

Tina Modotti est présente dans son journal, mais souvent sans émotion : *« Tina a tiré sa photographie abstraite la plus intéressante prise dans le campanile de Tepotzotlan. Elle en est très satisfaite et elle a raison. Je serais moi-même bien content de l'avoir réalisée (...) On ne sent pas l'effort, le travail, comme dans les expériences de Man Ray. »* Et déjà, après la vue d'une corrida, il s'interroge : *« N'ai-je pas le regard froid et distant de l'observateur du spectacle de la vie ? »*

Weston est comme ses images, retenu et descriptif, quand Tina envoie à son « Eduardito » des lettres passionnées et écorchées : *« De toutes les émotions diverses que j'éprouve ce soir à ton égard, aucune ne peut être traduite par des mots. »* Ailleurs : *« Je n'ai pas été très créative, Edward, comme tu peux le voir – moins d'un cliché par mois. C'est lamentable ! (...)Je mets trop d'art dans ma vie – trop d'énergie – et, par conséquent, il ne me reste pas grand-chose à donner à l'art. »*

Le 25 juin 1927, elle s'enthousiasme : *« Mon Dieu, Edward, tes dernières photographies m'ont véritablement coupé le souffle ! Je reste muette en les regardant. Elles transmettent une vision d'une pureté incroyable. Quand j'ai ouvert le paquet, je n'arrivais pas à les regarder très longtemps, elles troublaient si bien mes émotions les plus intimes que j'en éprouvais une douleur physique. »* Weston marche vers la célébrité. Tina Modotti ? Vers la révolution, puis la mort, mystérieuse, dans un taxi de Mexico, en 1942.

M. G.

(1) « Edward Weston, rétrospective », hôtel de Sully, Mission du patrimoine photographique (62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, tél. : 42-74-47-75), jusqu'au 7 janvier 1996 ; « Tina Modotti, photographe et révolutionnaire », FNAC Montparnasse (136, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. : 49-64-31-96), jusqu'au 6 décembre.

(2) *Le Monde* du 11 octobre.

★ **Signalons également *Tina Modotti. Amour, art et révolution*, de Margaret Hooks (éd. Anatolia, 364 p., 189 F).**

Cartier-Bresson, l'art d'être insaisissable

Avec cette monographie richement illustrée, Jean-Pierre Montier relève le difficile pari de saisir l'œuvre de l'insaisissable HCB. Un essai généreux mais par trop touffu

L'ART SANS ART D'HENRI CARTIER-BRESSON
de Jean-Pierre Montier.
Flammarion, coll. « Grandes monographies »,
320 p., 289 ill., 395 F
(en librairie le 25 octobre).


HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Funérailles d'un acteur de Kabuki au Japon (1965)

Henri Cartier-Bresson va-t-il se reconnaître dans cette monographie ? Sans doute. Mais, avec une de ses pirouettes habituelles, il confie que ce livre n'est pas le sien. Il affiche tout à la fois un détachement amusé et une sympathie non feinte pour cet essai illustré de près de trois cents photographies et dessins. Il rappelle surtout que ce qu'il a à dire se trouve dans ses images. Et basta. A la limite, c'est un autre qui est analysé ici en plus de trois cents pages serrées, et non le bel adolescent blond, fils de bonne famille mais révolté, qui a traversé le surréalisme et le Mexique, le reportage photographique et l'Asie, le bouddhisme et les Etats-Unis, la philosophie libertaire et l'Italie.

HCB, comme on l'appelle, est le plus important des photographes français, à qui on doit quelques formules gravées dans la mémoire de suiveurs admiratifs. Du genre : *« Je marchais toute la journée l'esprit tendu, cherchant dans les rues à prendre sur le vif des photos comme des flagrants délits. »* Cette « absence » du photographe, son attitude à la fois hasardeuse et énergique devant le sujet capté, il la prolonge dans sa volonté de rester insaisissable. Il prend ainsi un malin plaisir à brouiller les pistes, à balayer les influences et références, à refuser d'être un maître, à raconter son parcours, tout bonnement à se considérer comme photographe. C'était clair dans le joli film que Sarah Moon lui a consacré, *Point d'interrogation* (1994), où le photographe se cache, court, pétille, disparaît.

L'exercice est périlleux, mais il était inévitable qu'un biographe relève le pari et prenne d'assaut ce jeune homme de quatre-vingt-sept ans qui, il y a quelques jours à peine, s'enthousiasmait devant la rétrospective Cézanne, un de ses peintres fétiches avec Van Eyck. D'autant que son influence reste forte, même si les images fabriquées, la couleur, les formats géants, les séries conceptuelles, les recherches sur la matière ont envahi la photographie contemporaine depuis dix ans, aux antipodes des convictions de Cartier-Bresson.

Comment Jean-Pierre Montier, un passionné inconnu dans le milieu photographique, s'en est sorti ? L'auteur s'évertue à analyser l'oeuvre plutôt qu'à collecter des éléments biographiques. Le livre, qui était au départ une thèse universitaire, est sérieux, bourré de références et de notes, nourri par une bibliographie solide et accompagné d'un index précieux. Les dessins et photos courent au fil du texte, depuis cette vue de Dieppe, en 1926, jusqu'au portrait de l'abbé Pierre, en 1994, preuve que HCB n'a jamais cessé de photographier. On découvre aussi le seul autoportrait, en 1932. Evidemment, le visage n'apparaît pas.

Le livre est découpé en trois portraits en forme d'« esquisses » et neuf thèmes : la vie, l'animisme, le tir, par-delà le surréalisme, le hasard, le photoreportage, l'archer zen, le géomètre, la trace et le temps. L'auteur a été impressionné par son sujet au point de s'effacer en multipliant les citations de Cartier-Bresson, tirées des quelques textes du photographe – son déterminant, « L'Instant décisif », 1952 –, mais aussi d'entretiens donnés à la presse – le remarquable « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre », donné à Yves Bourde, dans *Le Monde*, en 1974 – et des nombreux essais antérieurs. L'auteur s'efface encore devant quelques personnalités-clés dans l'oeuvre du photographe, comme le peintre André Lhote, dans l'atelier duquel HCB a étudié, mais aussi des écrivains plus ou moins attendus comme Herrigel, Mandiargues, Breton, Rimbaud, René Char, Baudelaire ou Proust.

L'accumulation des citations donne une bonne assise à l'ouvrage. On retrouve avec plaisir l'attitude de félin d'HCB : *« Pas de bruit, pas d'ostentation personnelle, être invisible autant que faire se peut, ne rien préparer, ne rien arranger, simplement être là, arriver tout doucement, à pas de loup, afin de ne pas troubler l'eau. »* Mais le procédé a ses limites quand il se répète sur trois cents pages. La thèse universitaire se ressent trop dans ces longs extraits, dans l'écriture un peu lourde, dans le titre apprêté – *L'Art sans art d'Henri Cartier-Bresson* – emprunté au *Zen dans l'art chevaleresque du tir à l'arc* d'Herrigel (un des livres de chevet d'HCB). Le découpage du récit est également trop haché par des sous-sections parfois superflues : « La danse du photographe », « La lumière », « La couleur », « Le fétichisme théorique », « Cosmologie », « L'éthique du tireur », « Harmonie et hasard », « L'archer zen »...

On retrouve quelques dégagements sur l'influence du surréalisme, le choc visuel à la vue d'une image de Munkasci, des gamins noirs sautant dans la mer – *« Je n'en reviens pas encore ! Quelle force plastique, quel sens de la vie, le blanc, le noir, l'écume ! J'étais bouleversé ! »* Mais l'auteur a surtout « collé » au processus photographique : le tir le hasard et la coïncidence, la géométrie, l'instant décisif, les portraits, le reportage... S'y ajoutent des dégagements sur des aspects moins traités, comme l'animisme. A ce jeu-là, l'auteur se répète, manque de recul, les commentaires se chevauchent, sont trop fragmentés et finissent par noyer l'analyse dans le superflu. La démonstration est également alourdie par des descriptions hasardeuses d'images. Ainsi pour le célèbre *Bords de Marne* : *« La silhouette effilée d'une barque s'oppose aux rondeurs des personnages assis sur la rive. »*

Des questions essentielles s'en trouvent empêtrées dans les détails secondaires : l'influence déterminante de la peinture, le passage au dessin, le débat entre *« l'unité du regard »* et la découpe de l'oeuvre en deux parties – le surréalisme et le reportage – avec la guerre pour césure. Autre question, rarement abordée : les photos d'HCB sont-elles moins intéressantes à partir des années 60 ? L'analyse de Jean-Pierre Montier est succincte : *« Est-ce l'œuvre qui s'est affadie ou le regard porté sur elle qui vient à manquer de fraîcheur et de perspicacité ? »*

L'auteur est peu à son aise quand il s'aventure sur le terrain de la photographie en général : *« L'usage délibéré et systématique de l'appareil photographique comme instrument de création artistique est contemporain du mouvement surréaliste. »* Et Nadar ? Et Le Gray ? Et Stieglitz ? Et les symbolistes, trop souvent étiquetés pictorialistes ? Ainsi Cartier-Bresson n'est pas resitué dans l'histoire de la photographie, ni dans les courants esthétiques des années 30 à 80. Impossible de savoir comment il se démarque de Kertész, Brassaï, Doisneau, de l'école humaniste des années 50, de l'école américaine, de Robert Frank à William Klein. Manquent enfin l'analyse de l'école du reportage initiée par l'agence Magnum, de l'énorme influence, voire de l'hégémonie – *« Les seuls angles qui existent sont les angles de la géométrie et de la composition »* – de Cartier-Bresson sur la photographie française. En complément de ce livre, généreux et touffu, le passionné de Cartier-Bresson pourra se replonger dans l'analyse lumineuse de Peter Galassi, *Premières photos* (Arthaud, 1987), pour mieux saisir l'apport décisif de Cartier-Bresson à l'art du XXe siècle.

Michel Guerrin

★ **Signalons également la sortie de *Carnets mexicains 1934-1964*, d'Henri Cartier-Bresson, texte de Carlos Fuentes (Hazan, 88 p., 150 F), et *André Breton, roi soleil*, textes et photographies d'Henri Cartier-Bresson (éd. Fata Morgana, 40 p., 96 F).**

La substance des corps

« Le Corps photographié » est un livre d'histoire, un livre d'images. C'est aussi, à demi-mot, un discours en faveur de la vérité du regard

LE CORPS PHOTOGRAPHIÉ
de John Pultz et Anne de Mondenard.
Flammarion, coll. « Tout l'art »,
178 p., 124 ill., 98 F.

Les premiers praticiens de la photographie s'en servirent pour tirer des portraits et fixer des nus. En 1840, Hippolyte Bayard se représenta en cadavre, le buste dévêtu, la tête appuyée à des sacs, tel un noyé tout juste sorti de l'eau. Moins audacieux, des dizaines d'artisans popularisèrent les portraits de famille au format d'une carte de visite et les collections de célébrités posant sur fond de draperies. Avant même que la médecine, la psychologie, les services anthropométriques et ceux des polices s'emparent de cet instrument, la photographie avait trouvé son champ d'action le plus naturel : la représentation de l'homme, de son anatomie, de ses traits, de ses expressions.

A partir de ce constat, qu'ils vérifient en érudits scrupuleux des faits et des dates, Anne de Mondenard et John Pultz ont construit un livre d'autant plus intéressant qu'il cache en partie son jeu. Intéressant n'est pas tout à fait le mot juste. Excitant serait préférable, s'il n'était équivoque à propos d'un ouvrage où érotisme et narcissisme tiennent une large place. Le corps photographié, semblable en cela aux tirages les plus subtils, ne révèle sa substance que lentement et à condition d'être examiné de près.

CORPUS DISPARATE

On croit d'abord qu'ils ont écrit un livre d'histoire, dans lequel le motif humain fait office d'axe selon lequel progresser dans l'ordre chronologique, de Nadar à Witkin, avec arrêts obligés dans des stations qui ont nom Disdéri, Lewis Carroll, Stieglitz, Cartier-Bresson, Sander, Lee Miller et Diane Arbus. On le croit d'autant plus qu'ils s'efforcent d'embrasser et d'ordonner la totalité d'un corpus très vaste et même disparate, des morts ensanglantés de Weegee aux top-models d'Helmut Newton, des mises en scène surréalistes d'Outerbridge et Bellmer aux reportages de Burrows et de Mac Cullin.

Dans ce monde d'images, le tragique et le sensuel alternent, la satire et l'élégie se succèdent, le naturalisme le plus cru dément les stéréotypes les plus enchanteurs. Ce pourrait être du reste un mode d'interprétation : l'histoire de la représentation des corps oscillerait entre deux pôles, celui de l'idéal et celui de la dissection. Pour l'idéal, il y a cent façons de le fabriquer, en jouant des lumières, en masquant les défauts dans l'ombre, en retouchant, en usant de tous les artifices de l'héliogravure, de plans ni trop lointains ni trop rapprochés, de découpages habilement ménagés ou du grain du papier. Aujourd'hui, il existe des procédés plus sûrs encore, qui permettent d'obtenir une divinité en couleurs à l'aide d'un ordinateur et de rivaliser avec Cabanel. Il serait, au reste, aisé et instructif de déduire de ces représentations une petite histoire des canons de la beauté féminine, tels qu'ils n'ont cessé de se modifier, prescrivant tantôt des rondeurs, tantôt des maigreurs athlétiques.

La leçon d'anatomie – anatomie physique ou anatomie sociale – suppose d'autres principes, un traitement d'ordinaire moins suave du clair-obscur, des contrastes plus accentués, une géométrie de la composition plus coupante, des mises au point qui fixent les lignes et confèrent aux volumes une dureté minérale. De ces exercices dont est bannie la compassion, August Sander et Walker Evans apparaissent comme les maîtres. On le savait, mais il n'est pas inutile pour autant de le redire avec vigueur, pas plus qu'il n'est déplacé de redire qu'en 1934 les planches que Sander voulait publier *« furent saisies et détruites par les nazis, qui jugeaient ce projet peu compatible avec leurs thèses sur la nation allemande »*.

C'est par de telles observations que se révèle, sous le savoir et les détails, le regard des auteurs. De temps à autre, ils s'autorisent une remarque critique et elle tombe le plus souvent juste. David Hamilton se situe bien au *« dernier degré de l'amateurisme érotique »*. Mapplethorpe relève, en effet, de la tradition *« des peintres néoclassiques »*, autrement dit de l'académisme formel. Ralph Gibson mérite l'hommage qui lui est rendu, de même que Sophie Ristelhueber. Celui qui, opportunément, célèbre Richard Avedon aurait cependant gagné à la présence d'une image. Ainsi se constitue, par en-dessous, de manière presque subreptice, une anthologie selon les préférences de Pultz et Mondenard. Argumentée et cohérente, elle emporte la conviction.

Philippe Dagen

Un monde foot

A Marseille, à Naples, à Turin, des légions de supporters identifient leur ville, leur vie et l'équipe de football locale. Christian Bromberger propose une très originale ethnologie de cette « passion partisane »

LE MATCH DE FOOTBALL
Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin
de Christian Bromberger,
avec la collaboration
d'Alain Hayot
et Jean-Marc Mariottini.
Ed. Maison des sciences
de l'homme - ministère
de la culture,
432 p., 180 F.

Les lazzis lancés des tribunes aux spectateurs napolitains venus du « Sud » supporter leur équipe de football dans un match contre la Juventus de Turin – « *Benvenuti in Italia !* » (« Bienvenue en Italie ! »), « *Napoletano, aiuta l'ambiente, lavatti !* » (« Napolitain, contribue à la sauvegarde de l'environnement, lave-toi ! ») – disent assez les tensions mobilisées par une rencontre.

Ces cris hurlés pour scander le match pourraient n'être que simples indices folkloriques, fureur douteuse mais superficielle. C'est en les prenant au sérieux que Christian Bromberger engage un travail ethnologique sur le match de football d'une totale originalité, centré sur Marseille, Naples et Turin.

Avec ces cris s'affirme l'identité d'une ville : celle d'une Naples victimisée, habitée par la revanche du Sud, magnifiant « *I figli del sole* » (« *Les fils du soleil* »), harcelant les arbitres du Nord et les responsables nationaux, celle d'un Turin plus arrogant sinon méprisant, jouant sur les modèles de la « civilisation » et de l'« industrie », bafouant les « mal lavés » pour appeler au sérieux et à l'efficacité. Les cris du match disent mieux qu'ailleurs blessures collectives et références partisanes : ces syndromes d'exclusion pour Marseille, par exemple, « *partout et toujours seule contre tous* », selon les banderoles des tribunes, un syndrome que la désindustrialisation, la décolonisation, le déclin des activités portuaires ont sans doute accentué. Le vacarme des supporters en révèle autant sur une ville qu'une longue enquête.

Un enjeu plus profond traverse pourtant ces matches dont tout montre qu'ils fascinent, mobilisant la passion bien au-delà de ce que disent les cris : nombre de spectateurs de Naples, longuement interrogés dans les entretiens, avouent ne pas pouvoir dormir la veille d'un match, nombre de spectateurs de Marseille font brûler un cierge à Notre Dame de la Garde, le quotidien *Le Provençal* consacre à l'OM de cent cinquante à deux cents pages par an. Passion nouvelle, intense, installée au cœur de nos sociétés, mais étrangement peu étudiée. Pourquoi cette fascination que confirment la chorégraphie mouvante et bariolée des tribunes, la mobilisation exaltée des supporters, la diffusion inépuisable de gadgets dont les versions intimes font quelquefois exister des autels quasi domestiques dans les chambres ou les salons familiaux, installant Maradona ou Platini à la place des saints oubliés ? Cette fascination s'est accentuée ces dernières années au point qu'il n'est plus socialement déclassé d'assister au match ou que les hommes politiques peuvent sans complexe avouer leur passion pour le jeu.

Un monde discutable, donc humainement pensable

C'est sans doute, dit Bromberger, que l'effervescence des tribunes impose la présence physique de la communauté. Elle rend tangible un collectif suraccentuant un lien que le quotidien d'aujourd'hui tend à défaire. Bromberger insiste sur ces corps de spectateurs volontairement debout, grimés aux couleurs du club, gesticulant côte à côte dans les virages du vélodrome de Marseille ou du Maratona de Turin. C'est aussi que ce jeu d'exploits individuels et d'exigence collective devient plus que jamais une immense métaphore de la vie. D'où ces investissements toujours plus passionnés. La rigueur et l'incertitude du football, cette balle capricieuse conduite aux pieds par ce qui est une équipe et quelquefois ne l'est plus, sont l'exacte réplique des logiques et des incertitudes d'une existence.



ATGER/EDITIN

26 mai 1993, et Marseille devient champion d'Europe

Quelques traits s'imposent d'autant plus fortement qu'ils sont les plus actuels : l'importance accordée au mérite individuel, par exemple, vertu largement recomposée par la société démocratique, cette façon pour le footballeur de devenir « quelqu'un » alors qu'il aurait pu n'être « personne », les dribbles imprévisibles et virevoltants de Papin, buteur magique, venu de sa banlieue anonyme mais grandi par la souffrance et le travail ; l'importance accordée à l'engagement collectif aussi, son intensité, sa rigueur, le talent mis au service d'une équipe, la passe « invisible » et décisive, l'exacte répartition des tâches, une valorisation du monde industriel dont le football est historiquement le produit ; *l'importance accordée à la chance*, enfin, celle du hasard, de l'inattendu, très présents dans ce jeu où, de la trahison des rebonds au flottement de l'arbitre, se multiplient les impondérables, entretenant le sentiment de l'aléatoire, permettant de prolonger jusqu'à l'infini les discussions d'après-match. Le football « *façonne un monde discutable et donc humainement pensable* », dit justement Bromberger, un monde résonnant avec les histoires personnelles, leurs logiques et leurs imprévus.

Encore faut-il comprendre l'affrontement des identités autour d'un même jeu. Bromberger rend crédible le thème du spectacle total : opposition des villes, opposition des régions – le Nord contre le Sud, on l'a dit –, opposition des styles de jeu aussi, en fidèles miroirs de cultures et des cités, les envolées flamboyantes et fantaisistes des joueurs de Naples contrastant point par point avec les actions lisses et calculées des joueurs de la Juventus, les unes commandées par l'insolence des dominés, les autres par la stricte *administration de l'efficacité* – le modèle des trois S (*semplicità, serietà, sobrietà*), directement transposé de stratégies de la Fiat à celles du terrain.

Spectacle total, le football l'est plus encore parce qu'il semble rendre possibles toutes les oppositions identitaires, y compris celles qui traversent les supporters d'une même équipe, celle des quartiers de la ville, celles des appartenances culturelles, celles des âges et des générations. Tout montre la diversité des adhésions possibles à l'équipe, tout montre aussi la stricte répartition de ces différences : celles des clubs de supporters opposent à Naples les Blue Tigers, avec leurs jeunes du centre et des lycées, les Commandos Ultra, avec leurs jeunes des banlieues pauvres, les Napoli Clubs, avec leurs hommes plus mûrs, souvent désœuvrés ou retraités ; celles des tribunes de Marseille opposent les cadres et les artisans, les jeunes des virages et les notables des places assises. Autant dire que les investissements des uns et des autres sur chaque joueur, son *style, son allure, son efficacité sont* alors très différents pour un identique soutien à l'équipe : ce qui fait du Polonais Boniek, en 1985, joueur généreux et « cheval fou », exception à la Juventus, le préféré des jeunes ouvriers de Turin, alors que Platini, joueur plus méthodique, contrôlé et calculateur, est le préféré des cadres de la ville.

Le plus frappant dans cette analyse est l'insistance sur ces différences identitaires investies dans une même équipe. Le football se prête à ces plasticités par son organisation et ses mouvements de jeu. Bromberger prolonge les analyses des sociologues qui ont transformé l'approche du sport en rapportant le spectre des pratiques de jeu au spectre des appartenances sociales : le football, sport populaire, le basket-ball, sport d'employés, le tennis, sport de cadres. Il les renouvelle aussi, montrant la pertinence de ces différences sur un même jeu, installant le football en pôle d'attraction multiforme et polyvalent. La topographie des tribunes marseillaises est l'un des plus beaux exemples de ces investissements communs et différenciés où dominent les affinités et les distances d'âge et de culture : l'anneau surplombant la pelouse matérialise la boucle de la vie, avec son pourtour suivi comme un parcours initiatique où le supporter se déplace d'âge en âge jusqu'à la maturité, au gré de ses socialisations et de ses intégrations. Introduisant à la passion du football tout en soulignant son actualité et ses enjeux, l'analyse de Bromberger est des plus séduisantes. Et des plus complètes aussi, même si manque encore un travail équivalent sur le sport télévisé.

On en trouve un écho dans le plus récent numéro de la revue *Terrain* (1), où nombre d'analyses reprennent, sur des pratiques différentes, les principes de ce travail sur le football. Un texte d'Anne Sauter (*La Maman et la Putain, les hommes, les femmes et le rugby*) rappelle à quel point le rugby se définit comme un univers plus « masculin » encore où les rites ressemblent pour beaucoup d'entre eux à ceux de l'« *initiation coutumière des garçons en Europe et ailleurs* », où toute présence féminine est vécue comme une dénaturation de l'esprit du jeu. Univers très différent encore avec le sport équestre dont Jean-Pierre Digard montre les mutations récentes – féminisation de nouveaux cavaliers, diversification de leur origine sociale – ainsi que l'importance très particulière qu'il accorde au « *sentiment animalitaire* », au maternage, à la randonnée, privilégiés ici par rapport à la compétition...

Ce que confirment ces textes, c'est bien un investissement neuf dans les pratiques sportives et leur spectacle, une façon très actuelle de retrouver le groupe et le lien, une recherche très actuelle aussi pour mieux ancrer la diversité des exclusions et des identités, ce qui fait la passion partisane.

Georges Vigarello

(1) « Des sports », revue *Terrain*, n° 25 (éditée par le ministère de la culture, diff. CID, 176 p., 80 F).

★ Signalons également la réédition de *Football*, un roman de Georges Londeix, qui reçut, en 1973, le Grand Prix de la Fédération française de football (préface de Jean Durry, Le Castor Astral, 288 p., 120 F).

Les dimanches de la vie

De la victoire d'Yvon Petra à Wimbledon en 1946 au triomphe de Miguel Indurain au Tour de France 95, « L'Equipe » fête ses cinquante ans avec deux magnifiques albums

L'ÉQUIPE, 50 ANS DE SPORT
1946-1995
Ouvrage préparé et réalisé
sous la direction
de Robert Parienté.
2 volumes sous coffret
diffusés par Calmann-Lévy,
704 p., 295 F.

En juillet 1947, sous la présidence de Vincent Auriol, les gens de treize et quatorze ans apprenaient la géographie dans *L'Equipe*, en découvrant les étapes du premier Tour de France cycliste depuis la guerre. Après les années d'occupation, le Galibier, l'Izoard, Carcassonne, le Tourmalet et Les Sables-d'Olonne étaient des noms très magiques, très exotiques, pour des adolescents de la place Denfert-Rochereau, de Châlons-sur-Marne, de Nevers ou de Châteauroux, longtemps privés d'horizons. Dès lors, les numéros de *L'Equipe* se retrouvèrent dans les cartables, mêlés aux livres de latin, de grec ou de littérature française. Jean Robic, dit « Biquet », et René Vietto, dit « Le Roi René », bravaient Jules César et menaient une nouvelle guerre des Gaules contre les Italiens Aldo Ronconi et Pierre Brambilla, tandis qu'Apo Lazaridès, « l'enfant grec », faisait une échappée dans les pages de *L'Iliade*...

Bientôt, la carrière tragique de Marcel Cerdan attristerait les classes de troisième autant (sinon davantage) que le destin d'Andromaque ou de Phèdre. Dans les années 50, les élèves qui conjuguaient la passion du football et le goût de la littérature discuteraient, avec la même âpreté, des mérites respectifs de Racine et de Corneille, de Reims et du Racing. Les héros du stade fraternisaient avec ceux de l'Antiquité. Le mariage n'était pas si mauvais, malgré la moue, le scepticisme ou le courroux des professeurs. Du reste, Tristan Bernard, Jean Giraudoux, Paul Morand, Jean Cocteau, Jacques Perret et quelques autres avaient absous d'avance tous les lycéens de troisième qui lisaient *L'Equipe* sous le manteau, pendant les heures de physique-chimie, pour illustrer (sans doute) cette maxime du vieil Hegel : « *La lecture du journal est la prière de l'homme moderne, chaque matin.* » Tristan Bernard n'avait-il pas été directeur de vélodrome et arbitre de boxe ? Et Jean Giraudoux n'avait-il pas écrit qu'il « *coupait de sprints la marche vers la mort* » ? Quant à Paul Morand, dans *Champions du monde*, il avait apparenté les performances sportives et les performances littéraires. Jean Cocteau, de son côté, avait rangé le boxeur Al Brown parmi ses « *monstres sacrés* », avec « *l'élève Dargelos* » et Raymond Radiguet. Pour l'auteur de *La Difficulté d'être*, Al Brown « *transportait entre les cordes la réussite parfaite d'une des énigmes humaines : le prestige de la présence* ». Enfin, Jacques Perret avait confondu l'Olympe (2 917 m) et le Tourmalet (2 115 m).

Les lycéens des années 50 pouvaient encore citer le boxeur d'Ernest Hemingway, qui vendait son âme pour 50 000 dollars, et le coureur cycliste de Roger Vailland, qui rêvait de gagner 325 000 francs. Puis il y aurait la fameuse préface où Roger Nimier ferait disputer à d'Artagnan, Porthos, Athos et Aramis un match de rugby. Les Mousquetaires dans le Tournoi des cinq nations... Antoine Blondin, le complice de Roger Nimier, avait été dans sa jeunesse « *le recordman de l'heure (de retenue)* » pour avoir régulièrement dévoré la presse sportive pendant les cours de grec, au lycée Louis-le-Grand. Il avait sans doute fini par mélanger la syntaxe de Xénophon et celle, plus mystérieuse encore, que dessinait Larbi Ben Barek sur les terrains de football. Par la suite, Antoine Blondin se vengea en devenant, dans les pages de *L'Equipe*, le chroniqueur le plus homérique des compétitions (pacifiques) de la planète. C'était, pour lui, la meilleure façon de réduire la distance entre le lecteur avide et le journaliste averti...

CHANSON DE GESTE

L'Equipe célèbre ses cinquante ans avec deux magnifiques albums qui retracent les « *principaux événements sportifs* » de l'hiver 1946 à l'été 1995. Entre la victoire d'Yvon Petra sur le gazon de Wimbledon, jadis, et le triomphe de Miguel Indurain dans le Tour de France, en juillet dernier, c'est une véritable chanson de geste, même si l'argent et le fanatisme ont souvent terni la fête. Geste, naturellement, dans le sens d'exploit ou de performance. Boileau parlait des « *gestes d'Alexandre* » et Mme de Sévigné des « *faits et gestes de la Brinvilliers* », qui était une championne d'une espèce très singulière.

Les anciens lycéens des années 50 ont pris des rides et parfois du ventre, en même temps qu'ils perdaient quelques illusions, mais j'en connais certains qui n'ont pas manqué un seul numéro de *L'Equipe* à travers les années. Ils pouvaient se trouver au bout du monde, ils parcouraient les rues de Sydney, de San Francisco, de Vancouver, à la recherche de leur journal favori. Que voulez-vous, certaines prières ne souffrent aucun relâchement. Pour ces gens, les deux albums de *L'Équipe* revêtent forcément un caractère très nostalgique, et les pelouses des stades y prennent vite des apparences de verts paradis ou de prairies perdues... Car on préfère toujours les enthousiasmes d'autrefois.

Les lecteurs les plus assidus de *L'Equipe* suivent, comme tout le monde, les performances des stars. Ils dissertent volontiers sur les prouesses du Dream Team ou sur la carrière tourmentée de Mike Tyson, mais ils ont des faiblesses pour les (modestes) résultats des divisions inférieures. Savoir que Saint-Omer a battu Saint-Maur devant quatre cent vingt spectateurs, c'est être assuré que les « *dimanches de la vie* » continuent de s'accomplir, même si les matchs se déroulent à présent le samedi soir.

François Bott



14/L

Dernières livraisons

CIVILISATIONS

DICTIONNAIRE DE CIVILISATION MUSULMANE, d'Yves Thoraval
Ecrire dans un texte en français « *Antakya ex-Antioche* » n'est pas plus juste que le serait « *London ex-Londres* » ; inclure le grand poète turc marxiste Nazim Hikmet dans un ouvrage sur la culture musulmane devrait conduire en bonne logique à placer Aragon et Elsa Triolet dans une *Encyclopédie de la civilisation chrétienne*, etc. En dépit de quelques petits reproches de ce type que l'on peut faire à Yves Thoraval, conservateur arabisant à la Bibliothèque nationale, son ouvrage constitue un progrès réel quant à l'érudition et à la sérénité, par rapport à d'autres travaux islamologiques comparables. Plus de trois cent cinquante entrées, généralement dans la bonne et simple transcription française des mots arabes, persans ou turcs (Meched au lieu de *Mashhad* ; ourdou au lieu d'*urdu*, etc.), des cartes en couleur très facilement compréhensibles, la présence aussi bien de termes théologiques (Satan, Mahdi, etc.) que de questions historiques souvent oubliées (Morisques d'Andalousie, chevalerie arabe, etc.) et les problèmes d'actualité (judaïsme et islam, Berbères ; alaouites de Syrie ; maronites, etc.) font de ce dictionnaire un outil indispensable et pratique de travail et de culture (Larousse, coll. « Références », 320 p., 80 F).

ESSAIS LITTÉRAIRES

QUELQUES MOIS DE FÉERIE, QUELQUES JOURS DE GALÈRE...
d'Henry de Montherlant
Il s'agit là d'inédits ou d'articles oubliés de Montherlant – ce ne sont pas ses derniers inédits – relatifs à des séjours nord-africains échelonnés entre 1926 et 1940. Spécialiste de littérature maghrébine, notamment coloniale, et responsable du Centre international d'études francophones de Paris, Guy Dugas présente, l'année du centenaire de la naissance du romancier (sa plaque commémorative parisienne, qui indique 1896, est erronée), ces petits textes d'observation et de réflexion, datés d'Algérie ou du Maroc et agrémentés de photos et gravures de l'époque. Le mélange de misanthropie et d'hédonisme qui caractérise souvent Montherlant est présent dans presque tous ces feuillets de voyages qui condamnent *in fine* tout déplacement : « *Le voyage convient à ceux qui n'ont pas d'âme. Et ceux qui en ont une, il les désâme. Tout ce qui est gagné en étendue est perdu en profondeur.* » (Présentation de Guy Dugas, éd. du Donjon, 28800 Alluyes, 107 p. illustrées noir et blanc, tirage limité, 101,50 F avec port, 90 F en librairie).

ESSAIS CRITIQUES, d'Henry de Montherlant
Peu de temps avant sa mort, Henry de Montherlant laissait à son éditeur le soin de rassembler en volume divers essais qu'il n'avait pas eu le temps de revoir. Ces *Essais critiques* regroupent des textes de conférence, d'articles, de préfaces non retenues pour la publication, dont certains remontent jusqu'aux années 20. Au sommaire de ces choix, on trouvera des considérations sur deux écrivains qui ont marqué le jeune Montherlant : Barrès, ce « *fameux individualiste* » chez qui il relève et déplore les contraintes assumées au nom de sa gloire « *nationale* », et d'Annunzio, qui lui apporta un « *style d'écrivain* » et influença ses premiers écrits. Il commente, par ailleurs, les aléas de la vie conjugale de Tolstoï, de Racine, « *langouste à décortiquer* » pour parvenir à un « *petit brin de chair exquise* », de don Quichotte, *La Vie de Rancé*, ou encore de Flaubert, un « *bœuf de labour avec carnet de notes* »... Diverses notes sur des auteurs contemporains complètent le volume. La vigueur et l'ironie du jugement nous révèlent ici, hors de toute pose, un auteur avant tout soucieux de faire le partage de ses affinités et de ses réticences (Gallimard, *Les Cahiers de la NRF*, 176 p., 90 F).

DOCUMENTS

UN ÉTRANGE COMBAT. MÉDITATIONS SUR L'AFFAIRE TOUVIER
de Jean-Pierre Henne
L'auteur, ancien président de la chambre d'accusation de Paris, fut de ceux qui respectèrent tout au long de leur carrière le devoir de réserve. Même au lendemain du non-lieu qu'il accorda avec ses deux assesseurs en 1992 à l'ancien chef milicien Paul Touvier, Jean-Pierre Henne ne voulut pas déroger à cette règle. Mais on comprend, à le lire aujourd'hui, que son « *mépris métallique* » pour « *le veau d'or des médias* » ne vaut en rien contrition. Jean-Piere Henne persiste et signe. Comme dans son arrêt, il juge toujours les demandes de la plupart des plaignants nulles et non avenues et considère que le massacre de Rillieux-la-Pape, avoué par Touvier, est à ranger dans la catégorie des crimes de guerre et non des crimes contre l'humanité. Tout juste apprend-on que ce brillant élève, adolescent sous l'Occupation, se comporta d'instinct et par tradition familiale en « *gaulliste discret* » (éd. Dominique Martin Morin, 360 p., 148 F).

Croisades arabes

Du statut de Jérusalem à la statue de Saladin, Emmanuel Sivan analyse les principaux mythes politiques à l'œuvre au sein du monde arabo-musulman

MYTHES POLITIQUES ARABES
d'Emmanuel Sivan.
Traduit de l'hébreu
par Nicolas Weill.
Fayard, coll. « L'Esprit de la cité », 296 p., 170 F.

Chaque nation a construit, pour rendre légitime son existence, un ensemble de mythes fondateurs qui ont pour fonction de donner un caractère nécessaire à ce qui n'est, au regard des siècles, que contingence de l'Histoire. Partout, ces mythes sont élaborés de semblable façon : quelques événements, divers personnages sont extraits de la continuité des chronologies passées et acquièrent un statut exemplaire. On les dote, rétrospectivement, d'une signification qui a valeur pour le temps présent mais qui, eu égard à l'époque qui les a vus naître, n'est qu'anachronisme. Ainsi de Vercingétorix, Gergovie et Alésia, constitués, à un moment historique déterminé, en mythe politique fondateur pour une France dont les écoliers ânonnaient « *nos ancêtres les Gaulois* ».

Le monde arabe contemporain n'a pas échappé à ce processus : bien au contraire, comme dans la plupart des jeunes Etats, la création de mythes politiques y a connu un vrai foisonnement, à la mesure de l'incertitude des rapports de force entre groupes au pouvoir, de la fragilité de frontières dont la nouveauté souligne le caractère artificiel, et cela d'autant plus que plusieurs guerres, intra-arabes et surtout israélo-arabes, les ont remises en cause. Le livre d'Emmanuel Sivan, professeur d'histoire à l'université hébraïque de Jérusalem, s'emploie à recenser les principaux mythes et à en reconstruire l'organisation sémantique interne. Depuis les indépendances de la plupart des pays arabes, se sont construits et vivement opposés des « récits de fondation » appartenant principalement à trois grandes familles de pensée : le nationalisme, l'islamisme et la « gauche critique ». Leurs lectures de l'histoire du monde arabo-musulman ont d'abord eu pour objectif de légitimer les combats qu'ils menaient à l'extérieur (contre l'Occident, le colonialisme, Israël et le sionisme, etc.) ou à l'intérieur (contre leurs adversaires politiques), en les inscrivant dans la continuité d'un « sens » dont la cause défendue constituait l'aboutissement.

Historien des croisades par formation, élève de Claude Cahen à la Sorbonne, Emmanuel Sivan a, par la suite, beaucoup observé le monde arabe d'aujourd'hui et il a publié, en 1985, aux Etats-Unis, un ouvrage remarqué sur les résurgences islamiques – *Radical Islam/Medieval Theology and Modern Politics* –, dans lequel il étudiait l'interaction entre les enjeux d'aujourd'hui et les références à une histoire dont il a dépouillé les archives. L'une des premières qualités de son *Mythes politiques arabes* est précisément de présenter au lecteur de très nombreuses sources de première main généralement indisponibles en traduction, qui nous font pénétrer au cœur des processus par lesquels l'historiographie se retrouve idéologisée.

Les six chapitres reprennent pour la plupart la matière d'articles parus en anglais mais qui ont été retravaillés et enrichis pour le présent ouvrage. Les deux premiers – « Croisades » et « Jérusalem » – déconstruisent deux thèmes spécifiques ; les quatre autres présentent les systèmes de lecture – ou d'appropriation – de l'Histoire propres aux nationalistes au pouvoir, à la gauche universitaire, aux islamistes ainsi qu'à Edward Saïd dont le fameux ouvrage, *L'Orientalisme* (1), a suscité un certain nombre de controverses parmi les historiens arabes.

LONG PROCESSUS

Le chapitre sur Jérusalem est exemplaire de la méthode de Sivan, avec les précieux éclairages qu'il apporte, mais aussi les questions qu'il laisse irrésolues. Le combat pour la réappropriation de la ville (nommée *Al Qods* – la sainte – en arabe) après sa conquête par l'armée israélienne en *juin 1967* était devenu un thème de mobilisation majeur, dans lequel la référence au sacré islamique se mêlait à la cause proprement nationaliste. Sivan use de son érudition d'historien pour montrer que la sacralisation de Jérusalem dans l'islam est un processus qui a pris beaucoup de temps, a suscité l'hostilité de bien des oulémas de l'époque de la dynastie abbasside (installée à Bagdad après 748), qui voyaient là une « innovation blâmable » par rapport au dogme musulman pour lequel les deux villes saintes sont La Mecque et Médine. Elle s'est finalement structurée au moment des croisades – en réponse à la sacralisation chrétienne par les Francs qui en avaient fait la capitale (et le symbole) des royaumes latins. De cela, le lecteur garde le sentiment qu'il s'agit d'une opération d'opportunité politique – et que la référence contemporaine à la sacralité de Jérusalem par les Arabes musulmans qui souhaitent la reconquérir n'en est que le *remake*. Les historiens débattront de la justesse des analyses de Sivan, certains musulmans s'en offusqueront, mais une question reste en suspens : si mythe politique arabe de Jérusalem il y a, il s'inscrit dans un langage des mythes politiques d'aujourd'hui qui, pour paraphraser Saussure, est un « système de différences ». En d'autres termes, jusqu'où peut-on l'analyser, dans son usage présent, en faisant abstraction du mythe politique sioniste de Jérusalem « capitale éternelle de l'Etat d'Israël », contre lequel il fait sens (et vice-versa) ?

Sous cet angle, les quatre derniers chapitres constituent un ensemble articulé fort stimulant, même s'ils se limitent aux contradictions propres au sous-système de la production de mythologie politique arabe. On y notera, par exemple, les réappropriations successives de Saladin par l'idéologie des nationalistes arabes (aujourd'hui déclinante) et par celle des islamistes (en plein essor) : les premiers faisaient de celui qui infligea leurs pires défaites aux Croisés un héros arabe (et ils mirent son aigle sur le drapeau de leur Etat) – bien qu'il fût kurde ; les seconds voient en lui un héros prototypique de l'islam qui transcende les différences de races ou d'ethnies entre croyants – à l'image de leur propre projet politique.

Le livre de Sivan nous fait ainsi pénétrer de plain-pied au cœur des processus idéologiques qui sont en débat dans le monde arabe aujourd'hui. Il représente une contribution importante à notre connaissance des modes contradictoires d'appropriation de l'Histoire à travers lesquels se construisent, dans la douleur, les identités collectives. Et il ne fait guère de doute que la lecture qu'il propose deviendra à son tour l'objet de réappropriations, de rejet et de débats, de l'intérieur même du champ qu'il étudie – ce qui témoignera également de la grande qualité de ce travail.

Gilles Kepel

(1) Voir, à ce sujet, « Le Monde des livres » du 17 février.

Testament pour une autre Algérie

Récemment disparue, la sociologue Monique Gadant laisse deux livres-clés sur la place des intellectuels et des femmes outre-Méditerranée

PARCOURS D'UNE INTELLECTUELLE EN ALGÉRIE
de Monique Gadant.
L'Harmattan, 171 p., 95 F.

LE NATIONALISME ALGÉRIEN ET LES FEMMES
de Monique Gadant.
L'Harmattan, 304 p., 150 F
(en librairie début novembre).

Rentrée en France en juin 1971, après dix ans passés en Algérie, la sociologue Monique Gadant a mis longtemps à rompre le silence. Femme, étrangère, et française de surcroît, mariée à un dirigeant du Parti communiste algérien, cette intellectuelle progressiste a dû faire un douloureux mais positif travail de deuil avant de publier ses travaux. Son dernier livre, *Parcours d'une intellectuelle en Algérie*, achevé quelques semaines avant sa mort, le 29 septembre (*Le Monde* du 5 octobre), pose un regard critique sur la place des sciences sociales – et, plus largement, sur celle des intellectuels – dans l'Algérie postcoloniale.

« *D'observatrice forcée, je suis passée à l'écriture, sans aucun doute parce que j'ai renoncé à l'offre d'adoption, du moins sous cette forme imposée* », explique-t-elle, évoquant les contraintes du mariage mixte et l'impossible intégration dans une société profondément nationaliste et misogyne, où tout intellectuel digne de ce nom n'a d'autre choix que celui d'une « *résistance individuelle et solitaire* ».

« LA FAFA »

Celle que ses amis communistes et ses collègues du quotidien *Alger républicain* appellent à son insu « *la Fafa* » (la Française) paiera cher sa volonté d'indépendance. Son récit, écrit à la première personne, brosse un portrait sans complaisance du régime FLN et de ses ramifications policières, notamment à l'université. Il met aussi en lumière l'obsession identitaire, engluée dans une problématique théologique à laquelle personne n'échappe, pas même les modernistes. Au cœur de cette problématique, le statut des femmes représente un enjeu politique capital.

Tout changement dans ce domaine « *dépend de l'existence d'une référence aux droits de l'individu et à la démocratie* », estime Monique Gadant. Et si l'Algérie en est loin, c'est « *non à cause de la menace immédiate d'un islamisme peu favorable à de tels changements, mais parce que le nationalisme, ayant bloqué tout débat d'idées, tout mouvement qui aurait pensé la modernité, a favorisé, avec le consentement tacite des couches les plus occidentalisées, un discours ambigu sur la religion, qui, en cette période de crise, prend ses zélateurs à leur propre piège* », ajoute-t-elle. Des propos sur lesquels, au Maghreb, bien des hérauts de la démocratie, qu'il s'agisse des Etats ou de leurs opposants, auraient avantage à méditer.

La question d'un nationalisme fondé sur l'islam, et donc du rôle et de la place des femmes, est richement développée dans un second ouvrage de Monique Gadant, *Le Nationalisme algérien et les femmes*. Ce livre rassemble neuf articles, écrits entre 1981 et 1991, déjà publiés dans des revues spécialisées. De sa contribution sur « Le harem et la commère », où elle analyse les conflits internes au monde féminin, à l'étude de l'évolution des communistes algériens sur la question des femmes, elle ouvre la voie, dans le sillage tracé par Germaine Tillon et Fadela M'Rabet, à une nouvelle lecture des rapports entre les sexes au sein de la société algérienne.

Catherine Simon

Elle ne fut jamais aveugle...

Avec la mort absurde de Monique Gadant, survenue lors d'un accident de la circulation, disparaît une chercheuse en pleine maturité intellectuelle. Elle s'inspira beaucoup de Sartre et, plus classiquement, de Kant dont elle aimait rappeler cette maxime : « *Traite la personne humaine, en toi comme en autrui, toujours comme une fin et jamais exclusivement comme un moyen.* »

La guerre d'Algérie sera son terrain privilégié d'engagement et de lutte. Poussant la logique de ses choix internationalistes jusqu'au bout, le professeur de philosophie qu'elle était quittera, en octobre 1962, Albi, où elle enseignait jusqu'alors, pour Alger. Enseignante au lycée Delacroix d'abord, puis à l'université, son énergie et sa générosité s'investiront dans la transmission d'une histoire de la philosophie occidentale, dans sa diversité, et sans *a priori* idéologique ni exclusive quelconque. C'est que Monique Gadant – même si elle avait, après de longues hésitations, adhéré au Parti communiste en 1961 – n'a jamais été marxiste, au sens où la doctrine lui paraissait anticiper toute recherche et rendre inutile et sans surprise toute étude. Elle se voulait une intellectuelle dans ce que ce terme implique d'honnêteté et de travail.

Militante, elle participe à l'aventure du journal *Alger républicain* au côté d'Henri Alleg et d'Abdelhamid Benzine. C'est donc au carrefour de la connaissance du terrain, des pratiques sociales et de l'expérience personnelle que lui apparaîtront très tôt les mythes produits et entretenus par les nationalistes. Les ferments d'involution que ces mythes portaient en eux l'inquiétaient. Mais ce qui la tourmentait le plus c'était la caution que les communistes algériens leur apportaient. C'était aussi l'étouffement, par ces communistes, des interrogations sur la violence du pouvoir qui s'installait, sur la xénophobie et la complaisance ethnocentrique qui s'étalaient, et tout cela au nom des exigences stratégiques supposées de la lutte des classes. Elle va alors approfondir sa réflexion critique sur le « marxisme soviétique » sans crainte d'apparaître comme « déviante » aux yeux de ses camarades.

Deux facteurs vont accélérer sa sortie de la forteresse dogmatique dans laquelle elle se voyait enfermée : sa situation comme femme et comme étrangère, la solitude qu'elle connaîtra en 1971 quand son fils, Fabrice Garniron, qui n'avait pas encore seize ans, sera arrêté et torturé par la sécurité militaire algérienne. Elle rentre alors en France, mais l'Algérie ne cessera de lui manquer. Elle faisait partie de sa chair, elle en fera son domaine d'étude, réfléchissant sur la difficulté pour un chercheur d'être impliqué et d'être objectif dans son travail.

On lui reprochait parfois la rudesse de ses comportements, qui ne compromettait jamais ses fidélités en amitié. C'est que rien, chez ses interlocuteurs, ne la blessait plus que l'absence de naturel et l'incohérence. Elle s'offusquait quand quelqu'un faisait le contraire de ce qu'il affirmait. Passionnément attachée à l'idée d'égalité entre les individus, les sexes et les peuples, elle n'entendait pas, à l'heure des grandes réévaluations, céder aux modes et se démarquer d'un marxisme dont elle n'avait jamais été une aveugle adepte, pour revenir en deçà. Elle voulait, disait-elle, aller au-delà.

Son œuvre restera inachevée, ouverte sur un travail qu'elle venait d'entreprendre et dont nous n'aurons que le regret que nous laissent ses rares notes : « La relation des intellectuels maghrébins au politique ». Ses ouvrages sont, aussi, l'écho de ses blessures, et leur lecture est à la fois riche de savoir et émouvante de cette dimension.

Mohammed Harbi

1989, l'année où tout a basculé à l'Est

Ce n'est qu'à la fin de 1988 que Mikhaïl Gorbatchev intègre l'Europe de l'Est dans sa politique étrangère. Mais il lui suffira d'une année pour perdre cet atout décisif

1989, LA FIN D'UN EMPIRE : L'URSS ET LA LIBÉRATION DE L'EUROPE DE L'EST
de Jacques Lévesque.
Presses de Sciences-Po.,
330 p., 174 F.

Quand, pourquoi et comment les dirigeants soviétiques ont-ils décidé de tirer un trait sur leurs satellites d'Europe de l'Est ? Par quel miracle la grande débâcle a-t-elle été pacifique ? Avant de répondre à ces questions, Jacques Lévesque, professeur à l'université du Québec, a lu tout ce qui avait été publié sur le sujet, interrogé tous les témoins possibles, notamment Gorbatchev et son armée de conseillers, qui lui ont fourni nombre de documents jusqu'ici confidentiels. Autant dire que ce travail, complété d'analyses fouillées et pertinentes, est ce que l'on peut trouver de mieux, jusqu'à nouvel ordre, sur ce sujet décisif.

L'année charnière est bien entendu 1989, avec le moment-clef qu'est la chute du mur de Berlin. Mais l'auteur distingue auparavant deux périodes. Jusqu'à l'été 1988, *c'est-à-dire pendant les trois* premières années de la perestroïka, l'Europe de l'Est ne joue presque aucun rôle dans la politique étrangère soviétique, tout entière tournée vers les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest, vers le désarmement et la liquidation de l'engagement en Afghanistan. Le « glacis » est-européen reste le glacis, et, d'ailleurs, il ne s'y passe pas grand-chose.

Les choses commencent à changer l'année suivante, d'abord parce que la perestroïka prend de l'ampleur à Moscou (Egor Ligatchev, le chef de file des conservateurs, perd une partie de ses pouvoirs à l'automne 1988), ensuite parce que la Hongrie en profite pour aller de l'avant elle aussi. Karoly Grosz, qui a remplacé Kadar en mai, est stupéfait d'entendre Gorbatchev accepter *« immédiatement »* sa demande de retirer les armes nucléaires de Hongrie, et même l'ensemble des troupes soviétiques, sous réserve d'une négociation avec l'Otan. *« Il disait toujours oui »*, a rapporté le dirigeant hongrois à Jacques Lévesque. Le même processus est observé en Pologne, où le dirigeant soviétique soutient totalement les négociations de la table ronde qui conduiront au partage du pouvoir avec Solidarnosc. Du coup, la *« permissivité »* pratiquée dans ces deux pays devient un atout de la politique soviétique à l'égard de l'Ouest. Elle explique le triomphe de Gorbatchev à Bonn *en juin* 1989.

« SURPRENANT RATAGE »

En revanche, le dirigeant soviétique, toujours au nom de la *« non-ingérence »*, se refuse à bousculer les conservateurs au pouvoir ailleurs et qui, eux, se durcissent. Jacques Lévesque souligne à cet égard le surprenant « ratage » qui se présente en Tchécoslovaquie. Dès sa visite à Prague en avril 1987, Gorbatchev se refuse, malgré les pressions exercées en ce sens par plusieurs de ses conseillers à Moscou, par le réformateur Lubomir Strougal à Prague et par le PC italien, à réviser le jugement porté sur l'intervention de 1968 contre le *« socialisme à visage humain »*. Deux ans plus tard encore, en avril 1989, il persistera à parler de *« contre-révolution »* à propos du printemps de Prague devant Milos Jakes, l'homme qui avait succédé à Husak à Prague. Or la révision de ce jugement était nécessaire à plus d'un titre. La perestroïka soviétique reprenait largement les idéaux de 1968 en Tchécoslovaquie, qu'elle dépassait d'ailleurs à partir de 1989.

En janvier de la même année, Gorbatchev avait laissé le Hongrois Poszgay réviser le jugement porté sur la révolution hongroise de 1956, pourtant beaucoup plus « réactionnaire », et sans doute aurait-il donné son feu vert si les dirigeants tchèques avaient pris l'initiative de faire de même en ce qui les concernait. Mais l'URSS avait ici une responsabilité particulière, puisque c'était elle qui avait imposé ce même régime. La politique – d'ailleurs non avouée – qui consistait à susciter dans les directions en place l'apparition de réformateurs gorbatchéviens était impraticable à Prague, puisque *tous les candidats possibles* avaient été éliminés. La Tchécoslovaquie se retrouva en queue du peloton alors qu'elle aurait pu, selon l'auteur, ramener Dubcek au pouvoir et garder pendant au moins quelques années *« un régime d'orientation social-démocrate plus à l'unisson de la politique extérieure de Gorbatchev »*.

La même transformation imposée plus tôt en RDA n'aurait certes pas empêché l'unification allemande, mais celle-ci se serait déroulée de manière moins précipitée, avec un rôle plus important pour le SPD, partisan d'une approche plus graduelle. Toujours est-il que novembre 1989 marque le basculement général. Alors que, jusque-là, les changements étaient contenus et même réversibles, que la sortie du pacte de Varsovie et même du Comecon étaient encore des sujets tabous, l'ouverture du mur voit tous les pays de la région s'engouffrer dans la brèche, balayer les laborieux compromis grâce auxquels les communistes conservaient, en Pologne par exemple, le contrôle de l'armée et de la police. Gorbatchev devra en quelques mois accepter la mort du pacte de Varsovie, puis la réunification allemande dans l'Otan, tandis que la contagion arrive jusqu'à lui avec la proclamation de l'indépendance de la Lituanie au printemps 1990 : celle-ci, selon Jacques Lévesque, ne se serait pas produite sans les bouleversements *des mois précédents en Europe de l'Est.*

UN « OUBLI » : LE KGB

Il manque à cette étude un seul élément : les rapports et analyses du KGB – qui joua un rôle primordial dans toute la région – dont l'auteur n'a guère trouvé de trace, *même à propos de la « révolution »* roumaine de décembre 1989. Et puis une question subsiste, à laquelle l'auteur avoue ne pouvoir apporter de réponse satisfaisante. S'il était admis par tout le monde à Moscou que l'emploi de la force était exclu en Europe de l'Est, que la « doctrine Brejnev » n'existait plus – même Ligatchev était d'accord là-dessus –, fallait-il le montrer à ce point ? Laisser faire les réformes les plus débridées comme les répressions les plus rétrogrades ? Subir une rupture aussi brutale pour avoir négligé des transitions plus souhaitables ? Il est vrai que Moscou était traumatisée par le syndrome ainsi défini par le journaliste Bourlatski : *« Nous avons donné à nos alliés tellement de mauvais conseils dans le passé que nous hésitons maintenant à leur en donner de bons. »*

Michel Tatu

Le prétexte Münzenberg

LA FIN DE L'INNOCENCE
Les Intellectuels d'Occident et la Tentation stalinienne
de Stephen Koch.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marc Saporta
et Michèle Truchan-Saporta,
Grasset, 450 p., 148 F.

Il y a deux manières d'exploiter *les nouvelles archives communistes*. La première consiste à tout reprendre à zéro, à tout le moins à remettre en question les certitudes antérieures, puis à publier et à analyser les documents exhibés. Cette méthode exige une grande modestie de la part de l'historien, mais c'est la *plus honnête et la plus féconde*. L'autre consiste à s'abriter derrière les archives pour recouvrir d'un ultime vernis « scientifique » des thèses bien arrêtées, voire un ouvrage déjà rédigé, sans rien changer au fond. Le résultat est alors décevant.

Telle est la mésaventure qui at*tend le lecteur de Stephen Koch*, dont l'ambition était de traiter les rapports qu'entretiennent des intellectuels occidentaux avec l'URSS de Staline. Lors de sa publication il y a près de deux ans aux Etats-Unis, ce livre avait déjà été accueilli sévèrement, notamment par le très sérieux *New Republic*, qui lui avait reproché, en substance, de se référer aux archives mais pas aux documents. La traduction française n'arrange rien : pour avoir été écrit trop tôt – dès le milieu des années 80, selon l'auteur –, il paraît décidément vieilli.

Non pas que tout soit faux, loin de là, ni que le personnage central du livre, Willi Münzenberg, soit sans intérêt. Ce membre fondateur du Parti communiste allemand, compagnon de Lénine à Zürich dès 1914, puis haut responsable du Komintern, homme d'affaires prospère et figure centrale *de l'émigration allemande* à Paris dans les années 30, fut l'organisateur de nombreuses grandes campagnes du communisme international, grand expert en manipulation des *« compagnons de route »* et autres *« innocents »*, avant de se heurter à la machine de la répression *stalinienne et de finir* dans des conditions mystérieuses, pendu dans une forêt française pendant la débâcle de 1940.

Mais Stephen Koch se sert du personnage pour justifier ce qu'il appelle ses *« intuitions »*. Pour lui, la complicité entre Hitler et Staline ne commence pas en 1939 avec le pacte germano-soviétique, ni même avec l'affaire Toukhatchevski en 1937 (lorsque les services de renseignement des deux pays s'intoxiquèrent mutuellement pour *discréditer le chef de l'armée* soviétique), mais dès les débuts du nazisme. Or tout cela ne repose que sur des conjectures, même si les archives sont parfois abusivement citées en référence. Un exemple : *« Les archives de Moscou contiennent les lettres de Radek donnant des instructions sur la manière d'exploiter le procès de Dimitrov »* (le communiste bulgare jugé par les nazis pour l'incendie du Reichstag en 1933), écrit l'auteur. Mais c'est pour ajouter aussitôt : *« Mais Radek a joué un rôle bien plus sinistre que celui-là »*, celui de partisan du compromis avec les nazis... *Et ici la référence n'est plus les archives*, mais l'ouvrage d'un certain Gnedine, publié en 1977.

Notons encore des approximations aussi douteuses que polémiques sur le meurtre de Kirov perpétré par *« des assassins opérant sur les ordres secrets de Staline »* (il n'y avait qu'un seul assassin, *et il est à peu près établi* maintenant que Staline s'est borné à exploiter l'affaire après coup), sur le gouvernement de Léon Blum *« truffé d'agents soviétiques »*, sur la Française Geneviève Tabouis, *« une journaliste corrompue et cupide »*, sur Hemingway *« méchant et sadique »*, etc. Autant d'assertions péremptoires qui brouillent les pistes et jettent le doute, à tort ou à raison, sur le reste.

Profitons-en pour renvoyer le lecteur, à propos de Münzenberg précisément, à l'excellent dossier publié antérieurement par la revue *Communisme* (1), avec dix-sept documents d'origine empruntés non seulement aux archives du Komintern, mais aussi aux fonds allemands ainsi qu'aux documents de la Sûreté française récemment récupérés après un long séjour en Allemagne et en Russie. C'est de ce *dernier fond que Thierry Wolton* a exhumé un document important – et totalement ignoré par Stephen Koch : la lettre adressée par Münzenberg à Staline en juillet 1937 pour se défendre des intrigues menées contre lui par Walter Ulbricht, le futur fondateur de la RDA. Scrupuleusement *reproduits et commentés*, ces textes en disent finalement bien plus long, par delà la langue de bois communiste, sur l'univers kafkaïen de Staline et sur ses agents devenus victimes que les *« intuitions »* et accès de fièvre d'auteurs *« pré-engagés »*.

M. T.

(1) *Les Kominterniens I – Dossier Willi Münzenberg*, L'Age d'homme, 195 p., 90 F.

Radioscopie d'un cerveau stalinien

Au travers d'une série d'entretiens, Molotov, fidèle lieutenant de Staline, juge les hommes et les événements qui ont marqué son époque

CONVERSATIONS AVEC MOLOTOV
140 entretiens avec le bras droit de Staline,
de Felix Tchouev.
Albin Michel, 348 p., 150 F.

On a beau avoir été longtemps célèbre, à vivre trop vieux on finit par se faire oublier. Tel aura été le sort de Viatcheslav Mikhaïlovitch Scriabine, *alias* Molotov, à bien des égards le plus proche lieutenant de Staline : *né sous Alexandre III, il est mort*, presque centenaire, sous Gorbatchev. Son nom ne doit pas dire grand-chose aux jeunes générations. Et pourtant ! Rédacteur en chef de la *Pravda* au moment de la révolution d'octobre, onze ans chef du gouvernement soviétique, il devint commisssaire du peuple aux affaires étrangères au printemps 1939, avec mission de négocier le pacte de non-agression avec le Reich : ce dont pouvait difficilement se charger, du fait de ses origines juives, le précédent titulaire du poste, Maxime Litvinov...

Il se rendit à Berlin en décembre 1940, tenant tête à Hitler comme peu l'avaient fait avant lui. Six mois plus tard, Staline gardant le silence, il lui incombera d'annoncer à la radio l'invasion allemande. Sa rigidité inaltérable, dans les premiers temps de la guerre froide, lui vaudra le surnom de « M. Niet ». Accusé de complot par Khrouchtchev, il se retrouvera ambassadeur *en Mongolie*, avant d'être exclu du parti, puis réintégré par Tchernenko.



Viatcheslav Mikhaïlovich Scriabine, alias Molotov

De ce personnage un peu étriqué, dont un lorgnon d'un autre âge barrait le profil presque concave, de Gaulle semblait avoir tout dit en le décrivant – quitte à déceler chez lui quelque *« mélancolie »* – comme une *« complète réussite du système totalitaire »*. Churchill assurait, pour sa part, n'avoir jamais vu un être humain *répondant aussi bien « à l'idée qu'on peut se faire d'un automate »*. On n'attendait donc pas de lui des révélations bien croustillantes. Or il se trouve que Molotov, durant ses longues années de retraite, s'est abondamment confié à un autre stalinien, de beaucoup son cadet, Felix Tchouev, lequel a publié en 1991 à Moscou de larges extraits de leurs cent quarante et un entretiens.

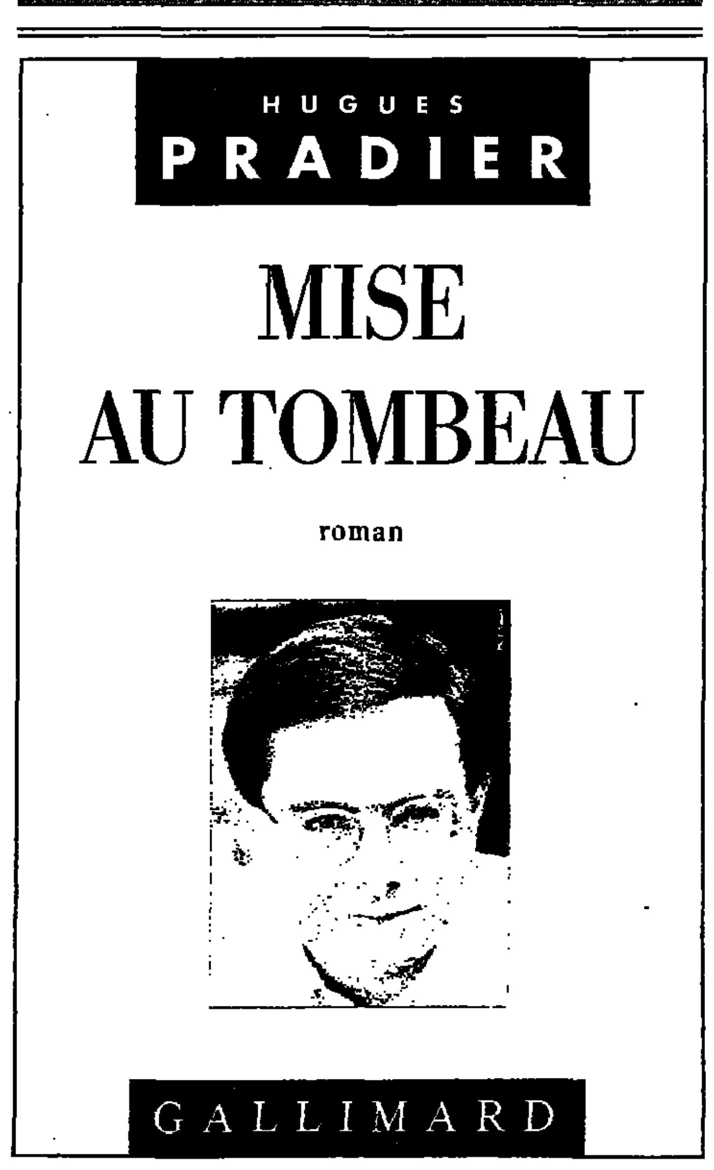
« SENSATIONNEL »

Ce sont eux qui paraissent aujourd'hui en traduction française. Rien à voir avec des mémoires. L'auteur a regroupé par sujets des propos tenus à des moments très divers. Souvent, au fil des pages, on tombe sur des affirmations qui donnent raison à Hélène Carrère d'Encausse d'employer dans sa préface le mot *« sensationnel »*. On apprend ainsi que l'avion amenant Ribbentrop à Moscou pour signer le trop fameux pacte a failli être abattu par la DCA soviétique. Que Staline avait refusé la grâce d'un fils de Khrouchtchev, fusillé pour trahison. Que le même Staline a peut-être bien été empoisonné par Beria : se précipitant sur le mourant, chaque fois qu'il ouvrait l'oeil, pour lui embrasser la main, le tout-puissant chef du KGB affichait, une fois le décès constaté, une expression *« guillerette »*, n'hésitant pas à dire à Molotov : *« C'est moi qui l'ai éliminé. »* *Plus surprenante cependant est encore* la façon dont celui que Lénine appelait *« le meilleur employé de bureau de Russie »* appréciait les événements et les hommes. La collectivisation des terres ? Elle était indispensable. Peu importe qu'elle ait entraîné la déportation de vingt millions de koulaks : c'étaient des paysans arriérés qui auraient empêché toute modernisation... On tenait pour assuré que la grande purge qui a décapité l'armée rouge en 1937 résultait d'une formidable opération d'intox montée par les nazis ; à en croire Molotov, il y a bel et bien eu un complot. Staline passait pour avoir été pris de cours par l'agression allemande ; pas du tout, nous dit son lieutenant. Il n'avait cessé de s'y préparer, même s'il pensait qu'elle n'interviendrait qu'une fois l'Angleterre à terre. C'est plutôt le maréchal Joukov qui aurait manqué, en l'occurrence, de perspicacité. D'une manière générale, d'ailleurs, les militaires seraient pour la plupart des *« têtes de linottes »*.

Staline, lui, était un *« très bon* [et] *sociable camarade »*, qui aimait chanter les vieilles chansons du folklore russe. Quand il était jeune, il écrivait des vers, dont ceux-ci, tellement révélateurs : *« Nous ne voulons pas de la vérité céleste/Nous préférons le mensonge terrestre... »* Hitler était *« très intelligent, mais borné et obtus »* (sic). En le voyant avaler son menu végétarien, Molotov l'imagine en *« petit lapin qui se nourrit de serpolet »* (re-sic). Khrouchtchev était un *« petit marchand de bestiaux... pas à la hauteur »*.

Il y en a 350 pages sur ce ton, qu'on n'est évidemment pas obligé de prendre pour argent comptant. La rancoeur et quelque confusion se mêlent à ce qui apparaît d'abord comme l'expression d'une fantastique bonne conscience. Nul regret quant aux crimes commis : des erreurs sans doute, et voilà tout. Lénine et Staline avaient totalement raison et l'Histoire leur rendra un jour justice. Nombreux sont les hommes qui, comme lui, attendaient la révolution mondiale de la même façon que les premiers chrétiens le retour imminent du Christ. Rares sont ceux qui, comme lui, ont conservé la foi bolchévique jusqu'à *la dernière minute, et tout à fait* échappé à la corruption du pouvoir. Le livre ne nous explique pas comment un diplomate aussi compétent et habile a pu être animé d'un manichéisme aussi primaire : mais il constitue une formidable radioscopie du cerveau de ces militants qui s'imaginaient que grâce à eux *« le monde allait changer de base... »*

André Fontaine



Arthur Miller sur le pont

Célébré mais exposé par ses sympathies et ses idées de gauche, le dramaturge, aujourd'hui octogénaire, ne désarme pas. Tenter par l'écriture d'infléchir le cours du réel reste le moteur de son œuvre



GLYNN GRIFFITHS

De lui, chacun s'accorde à dire qu'il est un grand dramaturge, l'auteur admiré des *Sorcières de Salem*, l'un de ces écrivains aux larges épaules dont les pièces ont su traverser le temps. Puis, d'un air gourmand : *« Vous savez bien, celui qui a été marié à Marilyn Monroe... »* A quatre-vingts ans passés, Arthur Miller s'est habitué aux remarques indiscrètes, sans doute même à la lumière ambiguë que cet épisode matrimonial a jeté sur son travail. Et le curieux parcours qui fit de lui à la fois un intellectuel et un homme de Hollywood et de Broadway, un grand timide et un artiste « engagé », largement exposé aux commentaires des gazettes, n'est peut-être pas pour lui déplaire. Car il reflète l'acharnement d'un individu à ne transiger ni sur sa liberté ni sur celle d'autrui. Sa volonté, en somme, d'accéder à une forme particulière de dignité, fût-ce au prix de quelques ruptures intimes. Sa liberté d'aujourd'hui passe par une tranquillité sans ostentation, une sérénité nourrie de projets. Celle d'un ancien citadin retiré à deux heures de New York, dans une demeure bordée par un vaste jardin *« tout rempli de fleurs »*. De temps en temps, un voyage, mais *« jamais sans raison »*, comme il l'explique en riant : *« Au fond, je crois que j'aime bien rester à la maison. »* C'est à Paris, pourtant, qu'Arthur Miller est venu au mois de juin précéder la parution en France d'*Une fille quelconque*, son dernier roman. Dans le décor géométrique d'un appartement prêté par l'éditeur italien Feltrinelli, il s'est installé sur les coussins d'un canapé blanc, longue silhouette à l'allure étonnamment jeune. Tout autour de lui, plusieurs bouquets de roses mettaient un parfum de printemps sur cette ville qu'il a connue si terriblement *« triste »* au sortir de la guerre.

Le souvenir sinistre de cette France *« vaincue »*, rapporté dans une autobiographie parue en 1988 (1), présente un contraste évident avec la façon dont l'écrivain parle des Etats-Unis, son « chez soi », cette patrie dont il a reçu les plus grands hommages et les pires tourments. *« Les Américains*, affirme-t-il, *travaillent plus que n'importe qui au monde. La vie, là-bas, est plus organisée autour du travail que du plaisir. »* Manière aussi de dire que l'Amérique est agitée d'un mouvement perpétuel qui lui permet de ne jamais sombrer. En évoquant ses compatriotes sur un ton presque neutre, avec ce rien de moquerie qui rend les rancœurs plus légères, Arthur Miller semble exprimer à la fois son aversion et son inépuisable tendresse pour ce pays sans mesure.

De la méfiance, il n'a pu manquer d'en accumuler à l'égard de cette terre où l'on pensa contraindre un peuple entier à dénoncer les citoyens soupçonnés d'accointances avec le communisme. Pour avoir refusé de livrer les noms de ses confrères supposés pratiquer des « activités anti-américaines », Arthur Miller fut soumis à la frénésie du maccarthysme et condamné – pour *« outrage au Congrès »* – à trente jours de prison et 500 dollars d'amende. C'était en 1957, et le jugement ne tarda pas à être cassé par la Cour d'appel fédérale. L'écrivain s'était déjà fait connaître à la fois par son talent, dix ans après la première mise en scène de *Ils étaient tous mes fils*, et par son attirance pour la pensée de gauche. Le fonctionnement de la société le passionnait, comme en témoignent certains aspects réalistes de son théâtre ou l'enquête minutieuse qu'il mena avant d'écrire *Vu du pont*.

Cinquante ans après, la vie de ses compatriotes et celle de son pays ne laissent toujours pas le dramaturge indifférent. *« Je n'ai jamais cessé d'avoir un engagement social*, explique-t-il. *Récemment encore, je suis allé à Washington pour essayer de faire comprendre aux responsables fédéraux qu'il ne serait pas bon de réduire le budget de la culture. Sans grand espoir de les convaincre, d'ailleurs. »* Il n'y a pas d'amertume dans sa voix, pas même de désillusion, mais une conviction nouvelle qui recouvre les luttes d'autrefois : *« Maintenant, je pense que la politique proprement dite nous gouverne moins que les fondements culturels d'une société. »*

Ces liens culturels, il les a éprouvés avec la force particulière d'un fils d'immigrants pour qui l'Amérique était terre à la fois d'asile et de défi. Né dans une famille juive originaire de Pologne, Arthur Miller s'interrogera tout au long de sa vie sur la destinée qui le fit naître et grandir à New York, lorsque tant des siens avaient péri dans l'Europe en flammes. *« Si mes deux grands-pères ne s'étaient pas exilés, je serais mort à l'heure qu'il est. »* Poussé par une sorte de dette à l'égard de ce passé qui l'a sauvé de la tragédie, il a voulu visiter le berceau ravagé de sa famille. *« Je suis allé en Pologne au début des années 60, sans espérer retrouver personne. Pour moi, ce pays était comme un immense cimetière, et le voyage m'a beaucoup déprimé. Je pensais à tous ceux qui étaient restés : combien d'auteurs dramatiques ne verraient jamais le jour à cause de ce désastre ? »*

A-t-il tiré de cette histoire collective l'idée que sa propre vie, comme miraculeusement préservée, devait à tout prix s'accomplir sans gaspiller aucune des richesses dont il se sentait doté ? Ou bien fut-il saisi, dès l'origine, par le rêve américain, fait de travail et de réussite ? Son ambition littéraire, en tout cas, prit racine dans un contexte familial étrange. Entre un père businessman et généreux, presque analphabète pour avoir été privé d'école à l'âge où l'on apprend à lire, et une mère éprise de culture, Arthur Miller choisit d'écrire. Il le fit après avoir livré une petite bataille avec sa conscience et son amour filial : opter pour l'écriture, n'était-ce pas renier ce père admiré ? Mais l'envie était là, et aussi le regard maternel.

« Je pense que j'ai toujours voulu plaire à ma mère, affirme-t-il en souriant. *C'était quelqu'un qui cherchait dans la culture un moyen de se sauver. Elle lisait beaucoup, jouait du piano, chantait. Mais les vraies raisons qui vous poussent à écrire sont toujours mystérieuses. Mon frère a entendu les mêmes chansons que moi et il est devenu homme d'affaires. »* Contraint d'exercer divers petits métiers après que son père eut fait faillite dans la tempête qui ouvrit les années 30, le jeune homme se dirigea vers le théâtre *« parce que c'était le plus excitant de tous les arts, un lieu de révolte et de remise en cause du système, du moins dans la période radicale qui suivit la grande dépression »*.

Dès le départ, il voulut que son travail soit *« formidable »*, et l'ambition lui servit de moteur. Puis vint le renom et cette célébrité à double tranchant que lui procura le mariage avec Marilyn. *« J'ai détesté l'expérience de cette forme de publicité, cette obligation de regarder les photographes*, affirme-t-il. *Un acteur est en permanence forcé de s'exposer, de se mettre sur le devant de la scène, alors qu'un auteur doit rester dissimulé derrière son œuvre. »* A l'époque, il s'était mis à fuir les apparitions publiques, ne se soumettant à l'exercice qu'en dernier recours.

Le calme revenu, il dit ne plus se soucier de la gloire et n'avoir aucune certitude quant à la pérennité de son œuvre. *« L'espèce humaine consomme ce dont elle a besoin, et comment savoir ce qu'elle voudra dans trente ans ?* se demande-t-il. *Tant de dramaturges célèbres se sont évanouis, dont plus personne ne se souvient. »* Auteur dramatique, il eut *« l'illusion de pouvoir s'adresser directement aux gens »*. A présent, il espère avoir contribué à faire bouger les choses, sans en être tout à fait certain. Bien sûr, il se souvient des spectateurs venus lui dire que telle ou telle pièce avait changé le cours de leur existence. *« Mais vous savez*, reprend-il aussitôt, *ce n'est pas tant le théâtre qui fait changer les choses que la vie elle-même. Peut-être que cette forme d'art nous donne seulement des images marquantes de la réalité. »*

> *« J'aime l'économie de la nouvelle. Dans la « Bible », la création du monde tient en une page. Si elle en avait occupé cinquante, rien n'aurait été pareil. »*

S'il a décidé, cette fois, de composer un roman, ce n'est cependant pas par manque d'appétit pour le théâtre. L'écriture dramatique et les questions qu'elle soulève continuent de le passionner, cette façon *« d'approcher la réalité avec un langage le plus intense, le plus métaphorique possible »*. En s'emparant d'une forme d'écriture qui oscille entre le roman et la nouvelle, il a surtout manifesté son amour pour la forme courte. Une manière d'efficacité qui le rapproche encore du théâtre. *« J'aime l'économie de la nouvelle*, souligne-t-il. *Dans la* Bible, *la création du monde tient en une page. Si elle en avait occupé cinquante, rien n'aurait été pareil. »* L'histoire d'*Une fille quelconque*, il l'avait en tête depuis des années déjà, comme si ce bref aperçu de la vie d'une femme renvoyait à sa propre trajectoire.

Car Janice, la jeune juive américaine, est une personne qui trouve le courage de rompre avec ce qu'elle avait cru éternel pour se mettre en accord avec elle-même. Son mariage avec le preux Sam Fink, inébranlable et vertueux défenseur de l'Union soviétique, ne résistera pas à cette exigence de clarté, pas plus que sa foi un peu enfantine dans le marxisme. La guerre, le pacte germano-soviétique et l'effondrement de toutes les illusions de la gauche américaine l'obligeront à quitter le confort des certitudes idéologiques pour ouvrir les yeux sur ses véritables aspirations. Alors qu'il décrit le cheminement d'une femme encore jeune – relaté, vingt-cinq ans plus tard, par l'héroïne –, ce roman parle par la voix de la maturité.

Lapidaire sans aucune sécheresse, il évoque les douleurs et les satisfactions que procure la lucidité, comme le montrent les souvenirs heureux du mariage ultérieur de Janice avec un musicien aveugle, sorte de Tirésias épargné par la cécité morale dont souffrait Sam Fink. Enfermé dans ses convictions, celui-ci condamnait son couple au silence : *« Elle avait l'impression qu'elle pourrait l'aimer follement si seulement il consentait à avouer que ce dilemme le faisait souffrir »*, écrit Arthur Miller en présentant le trouble de la jeune femme face à ce compagnon pris au piège de son admiration pour l'Union soviétique. Comme si, par la bouche de Janice, l'écrivain suggérait doucement que toute recherche de liberté, tout accomplissement d'une destinée est, au fond, une traque solitaire.

Raphaëlle Rérolle

(1) *Au fil du temps (Timebends)*, Grasset, 1988.

UNE FILLE QUELCONQUE (Plain Girl)
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par André Zavriew.
Grasset, 90 p., 84 F.

SOMMAIRE

ECHECS Mediobanca, l'éminence grise du capitalisme privé transalpin depuis 1946, vient de subir deux échecs sans précédent. Du coup, les doutes se font jour. La banque aurait-elle perdu sa capacité d'analyse et Enrico Cuccia, quatre-vingt-sept ans, qui a fait Mediobanca est-il toujours aux commandes ? ● DEUX OPÉRATIONS concoctées par Mediobanca ont dû être reportées pour l'une et repensée pour l'autre. La création d'une holding géante baptisée « super-Gemina », regroupant 38 800 milliards de lires (environ 120 milliards de francs) de participations industrielles, a été repoussée. Une augmentation de capital de 6 milliards de francs, montée pour sauver le groupe de Carlo De Benedetti, a été rejetée. ● LE POUVOIR de Mediobanca semble s'effriter mais aucune alternative n'existe en Italie, malgré la constitution, autour de l'IMI, d'un pôle concurrent.

Mediobanca, la plus puissante banque italienne, essuie deux revers

En l'espace de moins d'un mois, la plus secrète banque d'affaires de la Péninsule a dû reculer sur deux dossiers : la création du deuxième groupe privé transalpin et l'augmentation de capital d'Olivetti

MILAN
de notre envoyée spéciale

Lundi 16 octobre, Milan, la Bourse plonge, entraînée par la chute des plus grands groupes italiens. Le *« tremblement de terre »* annoncé samedi 14 par la presse a bien eu lieu. Tout ce que la Péninsule compte comme grands groupes industriels et financiers : la Cir et Cofide, les holdings d'Olivetti, la Comit, le Credito italiano, Ferfin, Fiat, Gemina, Generali, IFI, la holding de Fiat, Montedison, et Snia, perdent entre 2 % à 4 % en une seule séance. Leur lien ? Mediobanca, la toute-puissante banque d'affaires italienne qui, depuis 1946, façonne le paysage industriel et financier transalpin.

A deux pas de la Scala de Milan, au 8 via Filodrammatici, l'ancien couvent du 17e siècle qui abrite Mediobanca depuis sa création semble pourtant épargné par cette agitation, et Enrico Cuccia, quatre-vingt-sept ans, président d'honneur de la banque depuis 1988, continue imperturbablement à parcourir tous les matins à pied les quelques centaines de mètres qui séparent son domicile de son bureau. Pourtant, la maison vient bel et bien d'essuyer deux revers sans précédent en moins d'un mois. Deux opérations parmi les plus importantes – et les plus controversées – de la décennie dont elle était le maître d'œuvre ont dû être reportée pour l'une et repensée pour l'autre. Les deux avaient pour objectif de maintenir, soutenir et développer le capitalisme familial italien, raison d'être d'Enrico Cuccia depuis presque cinquante ans. Une obsession qui l'a conduit, lui le Sicilien d'origine, à s'épanouir entre Milan et Turin, jetant les fondations de la *« galaxie du Nord »* qui rassemble les dynasties industrielles de l'Italie. Le 2 septembre Gemina, société financière dont le tour de table rassemble Fiat (22 %), Mediobanca (14 %) et les fleurons de l'industrie italienne, Generali, Pirelli et Ferruzzi entre autres, annonce une opération complexe qui lui permettra d'avaler le groupe Ferfin (qui contrôle Montedison et la compagnie d'assurance La Fondiaria) et englobera les activités chimiques de Fiat.

LA MÉGAFUSION REPOUSSÉE

Ce « super-Gemina » (*Le Monde* daté 3-4 septembre) pèsera la bagatelle de 38 800 milliards de lires (environ 120 milliards de francs). Les cartes seront, certes, rebrassées sur les décombres de la famille Ferruzzi mais les bénéficiaires seront encore les mêmes. A savoir : *Il grande Vecchio* (le grand Vieux), comme on l'appelle en Italie, et *l'Avvocato* (Giovanni Agnelli), qui, à l'issue de la transaction réalisée par échange d'actions, se retrouveront à la tête du deuxième groupe privé de la Péninsule. Les banques, qui troquent des participations dans un groupe industriel dont le sauvetage avait été orchestré par Mediobanca pour une entrée au capital de « super-Gemina », n'ont pas été oubliées.

La « découverte » d'une perte de 321 milliards de lires chez Gemina (environ 1 milliard de francs) conduira le juge Francesco Greco à ouvrir une enquête puis à mettre sous surveillance les principaux responsables de Gemina, son président Giampiero Pesenti, également président d'Italcementi et Francesco Paolo Mattioli, responsable des finances de Fiat. Le 13 octobre, la mégafusion est repoussée (*Le Monde* daté 15-16 octobre). A quelques jours d'intervalle, l'autre « contrat » de Mediobanca tourne court. Pour venir au secours de l'*Ingeniere* (Carlo De Benedetti) dont la société ne parvient pas à sortir de l'ornière, elle organise une augmentation de capital de 2 200 milliards de lires (plus de 6 milliards de francs) et la recapitalisation des deux holdings par lesquelles la famille De Benedetti contrôle Olivetti, Cir et Cofide. Les banques refusent de suivre sur Cir et Cofide.

GRANDES FAMILLES

Deux projets contrariés en si peu de temps jettent soudain le trouble. Mediobanca aurait-elle perdu sa capacité d'analyse pour se tromper si lourdement ? Enrico Cuccia, son inspirateur, est-il toujours aux commandes ou est-il devenu un *deus ex machina « virtuel »* dont l'influence est soigneusement et artificiellement entretenue par l'équipe menée par Vincenzo Maranghi, l'administrateur délégué de la banque ? Ou s'agit-il d'un plan machiavélique ? Rien ne filtre à travers les murs de l'ancien couvent où pendant des décennies se sont célébrés les rites du capitalisme, les mariages et les enterrements des dynasties industrielles et financières. La maison a le culte du silence et son opacité est totale. En quarante ans de carrière, Enrico Cuccia ne s'est jamais exprimé en public. La plupart des administrateurs de Mediobanca cumulent la qualité de clients et d'actionnaires et observent la même retenue. Quant à l'équipe, deux des hommes forts de la banque d'affaires ne sont autres que Maurizio Romiti, le fils de Cesare (qui siège au conseil) directeur financier de Fiat, et Gérardo Bragiotti, le fils d'Enrico, ancien président de la Comit, désormais patron de la Compagnie monégasque de Banque dans laquelle Mediobanca a une participation.

La seule certitude est que, même si le pouvoir de Mediobanca s'effrite, aucune alternative n'existe en Italie. En cinquante ans, la banque a tissé des liens avec toutes les grandes familles, chacune sachant que c'est vers Enrico Cuccia qu'il fallait se tourner pour sortir d'un mauvais pas.

Pourquoi lui ? Parce que cet homme hors du commun, avait une conviction : dans un pays dominé jusqu'à hier par les politiciens et doté d'un secteur public très puissant, le seul rempart au pouvoir des politiques étaient les grandes familles et les grandes entreprises. Pour mener à bien cette mission, les hommes de Mediobanca ont, selon ses détracteurs, enfreint pratiquement toutes les règles de la morale, lançant des OPA sauvages sur ses propres clients et liquidant des groupes sans vergogne. Et ils sont parvenus à leurs fins : sauver quelques familles entre les mains desquelles sont concentrés les plus grands médias, *la Stampa*, le *Corriere della Serra*, *Il Messaggero*, TeleMonte-Carlo....

Mieux, conscient qu'on ne peut aller contre le vent de l'histoire qui condamne à terme les grands groupes familiaux, Enrico Cuccia a commencé à tisser un « capitalisme à l'italienne » et initié la composition de noyaux durs qui rassemblent Fiat, Pirelli, Mediobanca, Generali, Comit, Credit, Gemina et autour de qui gravitent Lazard, la Deutsche Bank, Paribas et Allianz. Mediobanca en est la pierre angulaire, parvenant à contrôler ses propres actionnaires et les entreprises dans lesquelles pourtant il détient une part modeste du capital. Ne lui prête-t-on pas cette phrase célèbre : *« Les actions, ça ne se compte pas, ça se pèse »*. Et les siennes ont indéniablement un poids considérable.

Pour contrebalancer le pouvoir exorbitant de Mediobanca, un « front du refus » tente de se constituer avec la bénédiction des pouvoirs publics. Autour de l'IMI (Istituto Mobiliare Italiano), avec le groupe bancaire de Turin San Paolo, première banque d'Italie, l'INA, le premier assureur de la Péninsule, la banque Monte dei Paschi di Siena et la puissante caisse d'épargne Cariplo. Aura-t-il la capacité de s'opposer à la puissance de feu de Mediobanca ? Comme le constate amèrement un banquier, *« aujourd'hui, il n'y a en Italie qu'une porte à laquelle on peut frapper, c'est Mediobanca »*.

Babette Stern

La galaxie du Nord

COMIT 8,8 % — RAS (Allianz) 2 % — CREDITO ITALIANO CREDITO ROMAGNOLO 8,8 % — BANCA DI ROMA 7,5 % — 2,9 %

MEDIOBANCA

GROUPES FINANCIERS : GENERALI 12,5 % / 2 % — FONDIARIA 14,97 % / 2 % — SAI - Ligresti 2,16 % / 2 % — GROUPE LAZARD - La France - Eurafrance 3,1 % / 2 %

ENTREPRISES : ITALMOBILIARE - Groupe Pesenti 4,99 % / 2 % — OLIVETTI 2,5 % / 2 % — PIRELLI 7,77 % / 2 % — FIAT 2,80 % / 2 % — GEMINA 12,7 %

GEMINA : FIAT 22,8 % — GROUPE PESENTI — PIRELLI 1,8 % — GENERALI — MEDIOBANCA 14 % — PARIBAS — 1,9 %

Participations

Le « gnome de Via Filodrammatici »

ROME
de notre correspondante

Sur lui, sans presque rien savoir (il n'existe aucune biographie agréée, aucune interview), on a cru pouvoir tout dire : sa volonté de puissance et de mystère, son désir d'imposer une mentalité financière à l'entreprise italienne ou encore sa curieuse éthique du grand capital qui lui aurait fait dire un jour : *« Il y a deux erreurs qu'un banquier peut commettre. La plus minime est de partir avec la caisse ; la plus grave, mortelle, est de parler. »* On a tout dit sauf l'essentiel : à quatre-vingt-sept ans, Enrico Cuccia, au départ grand commis de l'Etat, est la dernière des grandes « anomalies » italiennes.


PORTRAIT

Pour transformer peu à peu la banque d'affaires en une place forte du capitalisme privé italien, il a tissé, à l'abri des regards indiscrets et en empêchant toute intervention de l'Etat, les multiples fils qui relient entre elles les dynasties économiques des grandes familles italiennes, cette « galaxie du Nord » qu'il mène les yeux fixés sur l'étoile de la grande finance internationale. Ce *« capitalisme italien, sans capital »*, comme il le définira lui-même, géré comme un club exclusif dont il contrôle l'entrée, Enrico Cuccia estime l'avoir sauvé d'un Etat démagogique et corrompu, lui qui se méfie du concept de « patrie » et, plus encore, de la politique et de ses idéologies. A chaque crise gouvernementale, il peste : *« Il y faudrait un Clémenceau ! »*. Toute la classe politique le craint, sentant que le vrai pouvoir est depuis longtemps aux mains de ce petit homme frêle et voûté. Ne dit-on pas qu'hostile à Silvio Berlusconi – qui avait enfreint la loi de la séparation des genres entreprise-politique – il ne fit rien pour l'aider quand celui-ci était au pouvoir ? Parlant des rapports de son équipe avec Cuccia, l'ex-président du Conseil Giovanni Goria dira un jour : *« On faisait attention à ne pas provoquer le lion. »*

Giovanni Agnelli, reconnaissant à celui surnommé aussi le *« gnome de Via Filodrammatici »* d'avoir remis Fiat à flot au milieu des années 70 avec les pétro-dollars libyens, préfèrera déclarer : *« Ce que Cuccia veut, Dieu le veut. »* Il sera à peine effleuré par la vague « Mani pulite », et ses principaux adversaires seront providentiellement balayés, des banquiers Sindona et Calvi, morts l'un d'un café empoisonné, l'autre retrouvé pendu sous un pont, au tenace sénateur à vie Giulio Andreotti, aujourd'hui en procès pour association maffieuse.

Marie-Claude Decamps

Giancarlo Parretti a été arrêté par la justice américaine

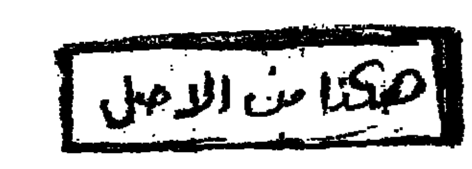
LES MÉSAVENTURES du Crédit lyonnais avec le cinéma américain ressemblent à une histoire sans fin. Après le décevant procès, en Suisse, de Florio Fiorini, principal protagoniste de la banqueroute de la Sasea (*Le Monde* du 30 juin), et l'accord amiable officieusement conclu par le Crédit lyonnais avec le milliardaire texan Kirk Kerkorian, c'est Giancarlo Parretti qui ressurgit du passé tumultueux de la banque publique.

L'aventurier italien d'origine sicilienne, âgé de cinquante-quatre ans, a été présenté, mercredi 18 octobre, devant la justice fédérale américaine, après une arrestation surprise à Los Angeles. Les autorités judiciaires françaises, qui avaient demandé son arrestation en mai, ont quarante jours pour compléter la procédure d'extradition contre celui qui avait fait une entrée spectaculaire à Hollywood en rachetant, le 1er novembre 1990, la Metro Goldwyn Mayer (MGM), une des huit *majors* du cinéma américain. La liberté sous caution lui a été refusée et le Crédit lyonnais lui réclame 0,5 milliard de dollars de dommages et intérêts. *« Nous avons été stupéfaits d'apprendre qu'il avait osé revenir aux Etats-Unis, qui ont un accord d'extradition avec la France »*, s'est étonné Richard Howell, un représentant de la banque à Los Angeles.

C'est la filiale néerlandaise du Crédit lyonnais, le Crédit lyonnais Bank Netherland (CLBN), qui a financé, soi-disant à son corps défendant, le rachat pour 1,33 milliard de dollars de la MGM par Giancarlo Parretti et son associé Florio Fiorini. Les deux aventuriers ont eux-même été trompés par le vendeur Kirk Kerkorian sur la situation réelle du studio. MM. Parretti et Fiorini, qui ne disposaient pas des fonds nécessaires au rachat, ont vendu à l'avance les droits de diffusion de nombreux films de la MGM et se sont fait prêter par divers artifices 750 millions de dollars par le CLBN.

Les cessions d'actifs ont mené la MGM au bord de la faillite et conduit le Crédit lyonnais à engager des sommes toujours plus importantes pour éviter la banqueroute du studio. Finalement, en décembre 1991, un tribunal américain a évincé M. Parretti de la tête de la MGM et permis au Lyonnais de récupérer le studio. Depuis, cet actif a été transféré au Consortium de réalisation (CDR), la structure de cantonnement créée par le gouvernement français pour purger le bilan du Crédit lyonnais. L'affaire MGM-Parretti-Sasea est considérée comme le principal foyer de pertes (de l'ordre de 15 milliards de francs) du Lyonnais en dehors de l'immobilier.

E. L.



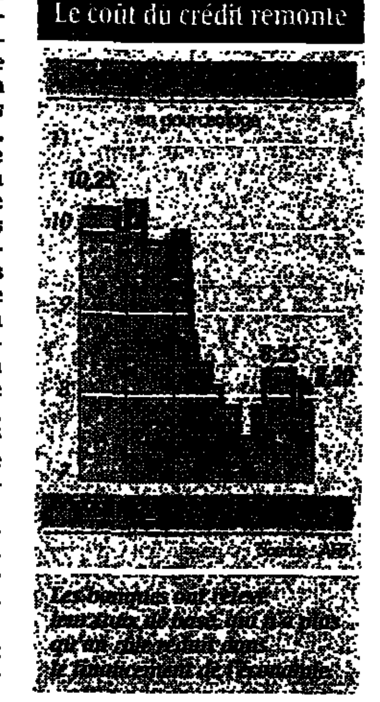
La hausse du taux de base bancaire est une conséquence des crises monétaires

Les établissements de crédit cherchent à redresser leurs marges

Le taux de base bancaire (TBB) a été relevé, mercredi 18 octobre, de 7,90 % à 8,20 %. Cette hausse est la conséquence de la nouvelle crise monétaire que la France connaît depuis le début du mois d'octobre. Elle entérine la remontée des taux observée sur les marchés monétaires et la hausse de son taux des prises en pension par la Banque de France. La remontée du TBB est destinée à restaurer les marges des banques commerciales.

« NOTRE IMPATIENCE, c'est la baisse des taux d'intérêt », avait expliqué, mardi 17 octobre, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis. Les banquiers ne l'*ont pas* écouté et ont annoncé, mercredi, en début de soirée, une hausse de leur taux de base (TBB). Celui-ci a été relevé de 7,90 % à 8,20 %. Cette décision fait suite à la hausse des taux d'intérêt à court terme observée depuis plusieurs semaines. Les attaques dont le franc a été victime ont incité la Banque de France à durcir sa politique monétaire. Lundi 9 octobre, l'institut d'émission a relevé de 6,15 % à 7,25 % le taux de ses prises en pension à 24 heures. Si, depuis, ce niveau a été abaissé d'un quart de point, les taux sur le marché monétaire restent à un niveau très élevé.

« C'est une décision financièrement justifiée », observe un économiste. Elle est destinée à restaurer les marges des banques. Depuis le 4 septembre, date à laquelle le TBB avait été abaissé, le taux de l'argent au jour le jour est remonté de 5,75 % à 6,38 %, le rendement à trois mois de 5,93 % à 7,01 % et celui des titres d'Etat à long terme de 6,63 % à 7,57 %. Le relèvement du taux de base traduit le renchérissement du coût des ressources pour les banques. *« Quand le prix du pétrole augmente, personne ne s'étonne que le prix à la pompe suive »*, explique un banquier. Il ajoute que la hausse de 0,3 % du TBB ne répercute d'ailleurs que partiellement la progression du coût de financement des banques, laquelle s'élève selon lui à plus de 1 %.



Le relèvement du TBB n'aura qu'un impact limité sur le coût de financement des agents économiques. Depuis le processus de déréglementation financière mis en place à la fin des années 80, le taux de base bancaire a perdu une grande partie de son rôle. Les entreprises ont désormais la possibilité de se financer directement sur les marchés monétaires et obligataires. Selon une étude récente publiée par la Banque de France, la part des crédits des entreprises référencés sur le TBB est passée de 21,7 % en 1991 à 14,1 % en 1994.

Aussi symbolique soit-elle, la hausse du taux de base décidée par les banques a été mal accueillie dans les entreprises. François Schlumberger, président de l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE), estime que *« c'est une mauvaise nouvelle pour l'entreprise France »*. Il rappelle que l'écart entre le TBB et les taux de marché se situe désormais à 1,09 % alors qu'il s'était établi à 0,65 % au cours de la période allant de 1987 à 1993. *« Les entreprises n'ont pas à supporter les difficultés que connaissent les banques .»*

La hausse du taux de base traduit également un changement d'attitude de la part des banques françaises. C'est la première fois qu'elles répercutent aussi rapidement la hausse des taux de marché. Lors de la précédente crise monétaire, au mois de mars, les banques s'étaient ainsi abstenues de relever leur TBB. Un accord avait été conclu avec la Banque de France. L'institut d'émission avait choisi de ne pas relever son taux plancher – le taux de ses appels d'offres –, permettant par là même aux établissements de crédit d'obtenir une partie de leur refinancement à conditions très avantageuses. Le 9 octobre, la Banque de France avait choisi d'adopter le même dispositif. *« En relevant leur TBB, Les banques viennent de dénoncer officiellement ce contrat »*, observe un analyste.

A travers la hausse de leur taux de base, les banques françaises entendent alerter les pouvoirs publics sur la gravité de leur situation financière. Le relèvement du TBB traduit aussi leur exaspération face au crises monétaires à répétition. Il met en garde la Banque de France sur les conséquences de sa politique monétaire et constitue une nouvelle pression sur le gouvernement pour qu'il réduise les déficits publics.

P-A D.

Cinq syndicats appellent à une grève de la SNCF le 25 octobre

D'autres journées d'action pourraient suivre

CINQ SYNDICATS de cheminots (CGT, CFDT, FO, CFTC et FGAAC) appellent à une nouvelle grève le mercredi 25 octobre, date du prochain conseil d'administration. Jusqu'à présent, ils protestaient contre le contrat de plan que l'Etat et la SNCF doivent prochainement signer. Cette fois-ci, ils mettent l'accent sur la modification du cahier des charges, présentée au conseil d'administration et qui découle de la récente transcription *dans le droit français d'une directive* européenne de 1991.

Selon la CFDT, l'article 6 de cette directive prévoit que *« quasiment toutes les tâches liées au transport ferroviaire voyageurs et fret pourraient être confiées à des tiers : la conduite, la sécurité des circulations, l'entretien et la gestion des systèmes de régulation et de sécurité »*. Dans un communiqué commun, quatre syndicats (CGT, CFDT, FO et CFTC) estiment que *« la discussion sur le contrat de plan serait une coquille vide »*.

Sans aller aussi loin, la direction reconnaît que la séparation de la gestion des infrastructures et du transport va modifier la donne. Des conducteurs étrangers pourront conduire des trains internationaux en France, ce qui, dans les faits, n'existait pas jusqu'à présent. De même, si l'entretien des infrastructures reste de la responsabilité de l'Etat, rien n'interdit de penser, par exemple, que l'entretien, voire la gestion, des postes d'aiguillages, construits par Gec-Alsthom mais exploités par la SNCF, le soient demain par le constructeur privé.

Les syndicats protestent aussi contre un *« blocage pur et simple des rémunérations et pensions des cheminots »*. Selon la direction, les augmentations générales s'élèveront cette année à 1,2 % et, par le truchement *du GVT (glissement vieillesse technicité)*, la masse salariale augmentera de près de 3,4 %. Mais aucun accord salarial n'a été signé en 1995.

Troisième motif de la grève : le contrat de plan. Négocié entre la direction et l'Etat, celui-ci ne fera l'objet d'une concertation avec les syndicats qu'à partir du 26 octobre, date que les syndicats jugent bien tardive. Par ailleurs, chacun sait que l'Etat demandera à la SNCF, à la fois déficitaire et très endettée, de faire des sacrifices. Pour les syndicats comme pour la direction, *« l'automne sera chaud »*. La seule question est de savoir si les syndicats organiseront des grèves à répétition – scénario qui aurait les faveurs de la CGT – ou une seule mais longue grève, comme le souhaite la CFDT.

Frédéric Lemaître

Air Liberté veut racheter AOM contre vents et marées

LE PRÉSIDENT d'Air Liberté, Lotfi Belhassine, a bien l'intention de faire le forcing pour racheter AOM. Michel Rouger, président de la structure de cantonnement du Crédit lyonnais, le Consortium de réalisation (CDR), qui détient AOM, a eu beau déclarer le 12 octobre, dans un entretien à *La Tribune Desfossés*, que la compagnie aérienne n'était pas à vendre, M. Belhassine n'a pas hésité à réunir les journalistes mercredi 18 octobre pour leur présenter le tour de table constitué pour... racheter AOM.

Ce tour de table a déjà perdu l'une de ses composantes, puisque Yazid Sabeg, président de la Compagnie des signaux, a fait savoir, mercredi soir, qu'il n'avait *« pas du tout l'intention de participer au rachat d'AOM, ni d'investir dans le domaine aérien »*. Ils ne sont donc plus que neuf partenaires dans la société d'investissement Air Invest, constituée pour l'occasion : trois des actionnaires actuels d'Air Liberté – Lotfi Belhassine en personne, la Banque Rivaud et le loueur d'avions américain ILFC –, la Compagnie financière Vauban, le groupe de casinos Partouche, le groupe de Michel Seydoux (MSC), la socité OR Télématique, la société saoudienne Rolaco et enfin ALS, société détenue à parité par Sogerma, une filiale d'Aérospatiale, et Air Liberté.

Selon un proche du dossier, Lotfi Belhassine aurait proposé à Michel Rouger de reprendre AOM pour moins de 500 millions de francs. La banque d'affaires Warburg l'avait pourtant évaluée à 1,2 milliard il y a quelques mois. *« Warburg n'a procédé à aucune valorisation. Et je ne veux pas racheter AOM au rabais »*, affirme Lotfi Belhassine. Toujours est-il que le président du CDR a trois ans devant lui pour vendre au mieux les actifs du Crédit lyonnais.

RETOUR AUX BÉNÉFICES EN 1995

Après avoir perdu environ 190 millions de francs en 1993 et 60 millions en 1994, AOM devrait renouer avec les bénéfices cette année. L'exploitation de lignes rentables comme Orly-Nice, Orly-Marseille, Orly-Strasbourg et bientôt Orly-Montpellier ainsi que la reprise de liaisons aériennes abandonnées par Air France, comme Paris-Quito et Paris-Sydney à compter du 28 octobre prochain, lui ouvrent des perspectives intéressantes.

Pour Marc Rochet, le président d'AOM, un rapprochement avec Air Liberté n'aurait aucun intérêt. Dans le long-courrier, le mariage ne se justifie pas, puisque les deux compagnies exploitent les mêmes réseaux, vers les Antilles et la Réunion. Dans le moyen-courrier, en revanche, les liaisons au départ d'Orly d'Air Liberté (Toulouse, Bordeaux, Strasbourg) et d'AOM (Nice, Marseille, Montpellier) sont complémentaires. Mais AOM privilégie la qualité alors qu'Air Liberté joue sur les tarifs.

Lotfi Belhassine n'est pas le seul candidat à la reprise de la filiale du Crédit lyonnais. Lufthansa et Swissair ont également donné à la banque plusieurs marques d'intérêt. En 1997, Air France pourrait faire de même : la compagnie nationale sera alors en droit de recourir à la croissance externe, ce que la Commission européenne, en contrepartie de sa recapitalisation, lui a interdit jusqu'à la fin 1996. Dans cette hypothèse, le milliard et demi de francs injecté dans AOM par les pouvoirs publics depuis 1992 resterait dans le domaine public.

Virginie Malingre

Wells Fargo lance une OPA sur First Interstate

LA BANQUE californienne Wells Fargo a proposé, le 18 octobre, à sa rivale First Interstate, de fusionner dans une transaction évaluée à environ 10,2 milliards de dollars (50,50 milliards de francs). Si cette opération est menée à bien, il s'agira de l'une des deux plus grosses fusions bancaires jamais réalisées aux Etats-Unis, à égalité avec la fusion entre Chase Manhattan et Chemical Banking annoncée en août, également pour environ 10 milliards de dollars.

Mais cette fois, il ne s'agit pas d'un rapprochement *« amical »*. Le président de First Interstate, William Siart, s'est déclaré, mercredi, *« profondément déçu »* que Wells Fargo ait lancé une offre de rachat non sollicitée, tout en indiquant que sa banque allait étudier l'offre. First Interstate est la quatorzième banque américaine avec 55 milliards de dollars d'actifs et Wells Fargo la dix-septième avec 51 milliards.

■ **APPLE : le constructeur informatique** a réalisé un bénéfice net de 424,2 millions de dollars (2,1 milliards de francs environ), en hausse de 36,7 % pour son exercice clos fin septembre. Le chiffre d'affaires est en hausse de 20,4 % à 11,1 milliards de dollars. Au dernier trimestre, Apple a enregistré un net déclin de ses marges : malgré une hausse de 25 % de ses ventes (3 milliards de dollars), son résultat est tombé à 60,1 millions de dollars, en baisse de 47 % par rapport à la même période de 1994.

■ **RHÔNE-POULENC RORER (RPR) : la filiale pharmaceutique de Rhône-Poulenc** et la firme californienne Applied Immune Sciences (AIS) ont conclu le 18 octobre un accord définitif de fusion d'un montant de 84,4 millions de dollars (422 millions de francs). AIS, basée à Santa Clara (Californie), est spécialisée dans les thérapies génétiques ex-vivo et la séparation de cellules. RPR avait acquis en 1993 46 % de son capital. Cette décision permettra au groupe d'avoir une base spécifique aux Etats-Unis dans les thérapies géniques et cellulaires.

■ **MERCK : le groupe américain**, troisième laboratoire pharmaceutique mondial, a enregistré pour les neuf premiers mois de l'exercice une hausse de 11 % du bénéfice net à 2,477 milliards de dollars (12,4 milliards de francs). Le chiffre d'affaires a gagné 9 % à 12,1 milliards de dollars.

■ **PAPIER : les producteurs de pâte à papier**, qui avaient annoncé leur intention de porter le prix de 925 dollars à 1 000 dollars la tonne à partir du 1er octobre, semblent avoir échoué. *« Vous pouvez trouver sur le marché spot de la pâte à papier à moins de 925 dollars »*, a déclaré au *Financial Times* Sverker Martin-Löf, directeur général du groupe papetier suédois SCA. Le cycle papetier paraît avoir atteint son sommet. Depuis le deuxième trimestre, la demande faiblit et les acheteurs ne reconstituent plus intégralement leurs stocks.

■ **SHELL : le gouvernement britannique** a annoncé le 18 octobre la mise en place d'une commission indépendante d'experts afin d'examiner la question du sabordage en pleine mer de la plate-forme Brent Spar. Cette décision intervient après la publication par le groupe d'experts indépendant norvégien Det Norsk Veritas (DNV) d'une étude sur cette plate-forme. Cette ancienne structure de stockage du brut que le groupe Shell avait renoncé à saborder en juin après une virulente campagne de Greenpeace, ne contiendrait qu'entre 74,3 et 102,7 tonnes d'hydrocarbures, soit 50 fois moins de résidus pétroliers que ce qui avait été affirmé par l'organisation écologiste.

■ **CITROËN : la direction des usines de Rennes** a annoncé le 18 octobre, lors d'une réunion du comité d'établissement, plusieurs journées de chômage partiel pour les mois de novembre et de décembre. La direction justifie cette décision *« afin d'adapter les programmes de fabrication à la demande, compte tenu des ventes des mois de septembre et de début octobre ainsi que des prévisions de ventes dans les mois à venir »*.

■ **IMMOBILIER : le groupe japonais de BTP Haseko**, alourdi par d'importants encours douteux dans l'immobilier, a décidé de liquider une partie de son portefeuille, quitte à enregistrer de très lourdes moins-values. Il prévoit de terminer l'exercice 1995 par une perte nette consolidée de 200 milliards de yens (10 milliards de francs), soit 43 % de son chiffre d'affaires prévisionnel.

■ **OLYMPIADES DES MÉTIERS : la Corée du Sud** a remporté le 18 octobre les 33e Olympiades des métiers qui se sont déroulées à Lyon du 12 au 15 octobre, en obtenant 18 médailles, devant Taïwan (17 médailles), et la France (10 médailles).

M. Millon demande à son administration de serrer les prix de l'armement

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, Charles Millon, vient d'adresser une lettre-cadre au *délégué général* pour l'armement, Henri Conze, pour lui demander de veiller à une *« gestion économique »* et à une *« maîtrise »* de leurs coûts par les industriels (nationalisés ou privés) de l'armement et par les établissements propres à la délégation générale pour l'armement (DGA). Cette lettre confidentielle fait aussi état de la nécessité de restructurer la direction des constructions navales (DCN), qui est, par ailleurs, l'objet d'un groupe de réflexion spécial, animé par Gérald Boisrayon, le patron de la DCN, et invité à rendre son rapport à la fin de l'année.

Dans sa lettre, M. Millon n'évoque pas les retombées que pourraient avoir des décisions – à venir – sur le niveau des effectifs.

La DGA est à la fois l'administration qui, pour le compte du ministère de la défense dans son rôle de donneur d'ordres, régule les activités du secteur de l'armement et une entité industrielle étatique, à travers la DCN et les Ateliers industriels de l'aéronautique (AIA), qui produit elle-même des matériels pour les armées françaises et pour l'exportation. La DGA gère un budget annuel de 85 milliards de francs, entretient une cinquantaine de sites d'essais ou de fabrication, avec 50 000 salariés.

Selon des rapports parlementaires, l'intervention de la DGA dans les marchés et dans le circuit productif a un coût : environ 10 % des crédits consacrés à l'équipement militaire. De même, selon l'état-major des armées, la DGA est responsable de 80 % des surcoûts entraînés par la sophistication des matériels, le reste (soit 20 %) étant dû aux demandes supplémentaires de perfectionnement présentées par les utilisateurs.

RÉDUIRE LES COÛTS INDUSTRIELS

Dans sa lettre à M. Conze, M. Millon demande à la DGA de réduire ses coûts d'intervention, de continuer à obtenir des entreprises concernées des gains de productivité de 2 % par an et de veiller, par la signature de contrats plus incitatifs et de marchés forfaitaires, à diminuer les coûts industriels. De même, le ministre de la défense demande au délégué général pour l'armement de développer une politique plus active dans le domaine de l'exportation et de jeter les bases d'une agence européenne de l'armement à partir de la coopération franco-allemande en la matière.

A la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Conze avait indiqué, la semaine dernière, que *« la forfaitisation systématique des prix de marché et la continuation, non sans difficulté, de la recherche d'un gain de productivité supplémentaire de 2 % par an avaient permis d'économiser 850 millions de francs sur les douze derniers mois »*.

Jacques Isnard

Le groupe automobile Ford investira 1,5 milliard de francs à Bordeaux

BORDEAUX
de notre correspondant

Le président de Ford, Alex Trotman, a annoncé, le 18 octobre à Blanquefort, ville de la communauté urbaine de Bordeaux, l'intention de son groupe d'agrandir l'usine de transmissions automatiques et manuelles implantée dans la banlieue bordelaise depuis 1971. Cette nouvelle chaîne représente un investissement de 1,5 milliard de francs. Elle augmentera de 20 % la superficie de l'usine et devrait déboucher sur la création de 300 emplois directs sur un effectif de 3 800. La mise en service aura lieu à l'été 1998.

La production prévue de 300 000 boîtes automatiques par an est d'abord destinée aux marchés nord-américain et britannique, y compris pour Jaguar, filiale de Ford. Mais M. Trotman a laissé entendre qu'il pensait à d'autres possibilités en Amérique du Sud ou en Asie du Sud-Est. Cet agrandissement ouvre aussi des perspectives intéressantes pour l'industrie bordelaise dans le domaine de la sous-traitance, notamment électronique.

Tandis que la dernière implantation de Ford, en 1971 – la première remonte à 1918 et à la Ford T –, avait été l'objet d'une formidable bataille politique entre le maire de Bordeaux et premier ministre d'alors, Jacques Chaban-Delmas, et Jean-Jacques Servan-Schreiber, à l'époque député de Meurthe-et-Moselle, le constructeur a semblé vouloir, cette fois-ci, se tenir à l'écart du jeu politique. Les négociations avec l'Etat et les collectivités locales, qui participent à parts égales pour 120 millions de francs, ont été menées fort discrètement et bien avant que M. Juppé ne soit premier ministre et maire de Bordeaux.

Chez Ford, on préfère parler plus d'une reconnaissance de la productivité du site bordelais que de l'attrait des aides publiques. Les choses ont été très clairement marquées par une officialisation de la décision devant le personnel de l'usine de Blanquefort. Si M. Trotman a rencontré M. Juppé, ce ne fut que mercredi après-midi, à Matignon. Par ailleurs, la décision du constructeur américain intervient au moment où l'aéronautique et l'armement connaissent des difficultés, menaçant des emplois dans la région.

Elle conforte aussi la pérennité d'un site qui risquait de devenir obsolète s'il se cantonnait à fabriquer des outils des années 80. L'importance de l'investissement, la nature de la production sont considérées à Bordeaux comme un bel outil pour l'avenir et la première bonne nouvelle depuis longtemps. Dans un communiqué publié dans la soirée, M. Juppé s'est *« félicité d'un investissement qui confirme que la compétitivité industrielle de la France est excellente »*.

Pierre Cherruau

■ **LE DOLLAR** est resté ferme jeudi à Tokyo où il cotait 100,70 yens en clôture contre 99,65 mercredi. Il cédait cependant un peu de terrain par rapport à sa clôture de New York (100,82 yens).

■ **LES GRANDES BANQUES** françaises ont annoncé mercredi, pour la première fois en neuf mois, un relèvement de leur taux de base bancaire. Le taux passe ainsi de 7,9 % à 8,2 %.

■ **LES PRIX DU CUIVRE** ont chuté sur le marché de Londres, revenant au niveau de novembre 1994. Son cours a plongé de 48 dollars pour s'établir à 2 679 dollars la tonne.

■ **LA BOURSE DE LONDRES** a atteint un nouveau sommet mercredi, après l'annonce de la baisse du déficit commercial américain. L'indice Footsie s'est établi à 3 593 points.

■ **L'OR** a de nouveau ouvert en baisse jeudi sur le marché international de Hongkong à 383,60-384,00 dollars l'once contre 383,85-384,15 dollars la veille.

LES PLACES BOURSIÈRES

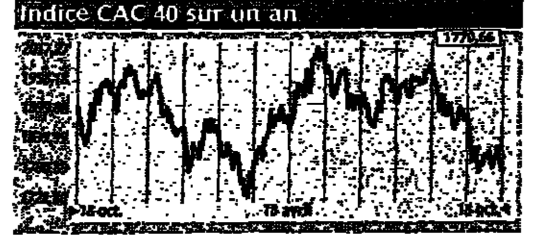
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nouvelle baisse à Paris

Pour la quatrième séance consécutive, la Bourse de Paris cédait du terrain, jeudi 19 octobre, dans un marché calme, préoccupé par la tension persistante des taux d'intérêt. En baisse de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,46 %. Aux alentours de 12 h 30, la tendance continuait de se dégrader, les valeurs françaises abandonnant 0,72 % à 1 757,93 points. Le montant des échanges s'élevait à 1,1 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

La hausse du taux de base bancaire (TBB) de 0,30 point mercredi soir n'a pas surpris les milieux financiers. En effet, les taux d'intérêt à court terme ont augmenté de plus de 1 point en un mois. Mais ce renchérissement des conditions de crédit va dans le sens contraire souhaité par les marchés au moment où l'économie marque des signes d'essoufflement. Cette hausse du TBB risque de miner un peu plus le moral des Français qui, selon le sondage d'opinion réalisé par IPSOS, est déjà bien dégradé.

Du côté des valeurs, Intertechnique reculait de 4,4 % et SGE de 3,8 %. Ces deux titres, en tête des baisses, étalent à leur plus bas niveau annuel.

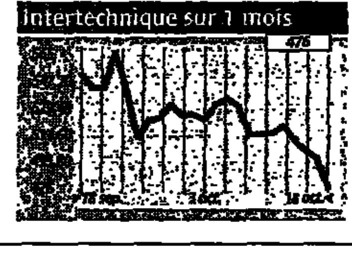


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40/5 jours

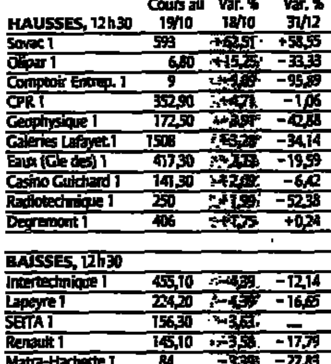
Intertechnique, valeur du jour

LA PUBLICATION des résultats semestriels continue de peser sur le cours de Bourse des entreprises. Ainsi, Intertechnique qui a annoncé mercredi 18 octobre une perte nette part du groupe de 43,5 millions de francs sur le premier semestre 1995, contre une perte de 29,5 millions de francs lors de la même période de 1994 a terminé la séance à son plus bas niveau de l'année, abandonnant 3,8 % à 476 francs. L'équipementier électronique et aéronautique table néanmoins, pour l'ensemble de l'année, sur un résultat net (hors plus values et écart d'acquisition) « positif » de l'ordre de celui de 1994.

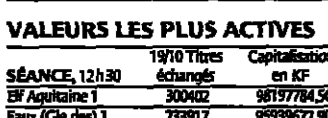


Intertechnique sur 1 mois

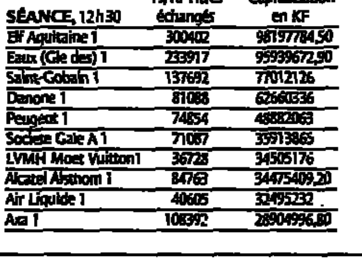
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/10	Var. % 18/10	Var. % 31/12
Sovac 1	593	+62,91	+58,55
Olipar 1	6,80	+15,25	−33,33
Comptoir Entrep. 1	9	[illegible]	−95,89
CPR 1	352,90	+4,71	−1,06
Geophysique 1	172,50	+3,91	−42,88
Galeries Lafayet. 1	1508	+3,28	−34,14
Eaux (Gle des) 1	417,30	+2,38	−19,59
Casino Guichard 1	141,30	+2,02	−6,42
Radiotechnique 1	250	+1,99	−52,38
Degremont 1	406	+1,75	+0,24
BAISSES, 12 h 30			
Intertechnique 1	455,10	−4,39	−12,14
Lapeyre 1	224,20	−4,37	−16,65
SEITA 1	156,30	−3,63	—
Renault 1	145,10	−3,58	−17,79
Matra-Hachette 1	84	−3,39	−27,83
SGE 1	100,50	−3,36	−49,11
Vallourec 1	205	−3,25	−20,54
Sophia 1	179	−3,24	−16,35
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	39,10	−3,21	−35,47
Publicis 1	295	−2,96	−19,51

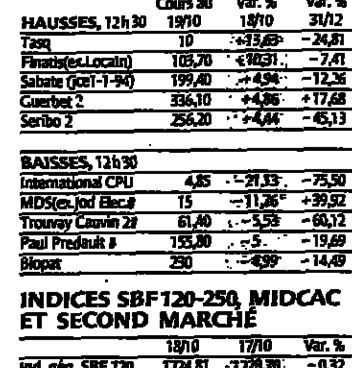


VALEURS LES PLUS ACTIVES



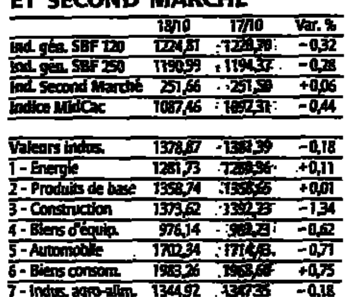
SÉANCE, 12 h 30	19/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	300402	98197784,50
Eaux (Gle des) 1	233917	95939672,90
Saint-Gobain 1	137692	77012126
Danone 1	81088	62660336
Peugeot 1	74854	48882063
Societe Gale A 1	71087	35913865
LVMH Moet Vuitton 1	36728	34505176
Alcatel Alsthom 1	84763	34475409,20
Air Liquide 1	40605	32495232
Axa 1	108392	28904996,80

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

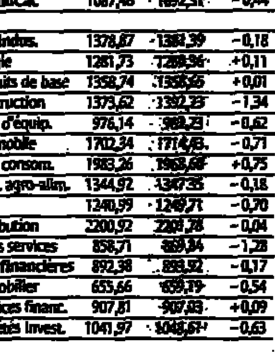


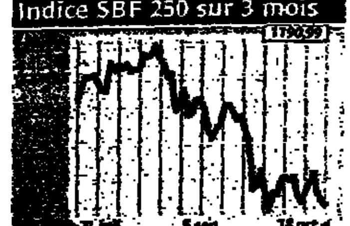
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/10	Var. % 18/10	Var. % 31/12
Tasq	10	+13,63	−24,81
Finatis(ex.Locain)	103,70	+10,31	−7,41
Sabate (jce1-1-94)	199,40	+4,94	−12,36
Guerbet 2	336,10	+4,86	+17,68
Seribo 2	256,20	+4,44	−45,13
BAISSES, 12 h 30			
International CPU	4,85	−21,33	−75,50
MDS(ex.Jod Elec.#	15	−11,76	+39,92
Trouvay Cauvin 2#	61,40	−5,53	−60,12
Paul Predault #	155,80	−5	−19,69
Biopat	230	−4,99	−14,49

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	18/10	17/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1224,81	1228,78	−0,32
Ind. gén. SBF 250	1190,99	1194,37	−0,28
Ind. Second Marché	251,66	251,50	+0,06
Indice MidCac	1087,46	1092,31	−0,44
Valeurs indus.	1378,87	1382,39	−0,18
1 - Energie	1281,73	1289,56	+0,11
2 - Produits de base	1358,74	1358,65	+0,01
3 - Construction	1373,62	1392,23	−1,34
4 - Biens d'équip.	976,14	982,23	−0,62
5 - Automobile	1702,34	1714,43	−0,71
6 - Biens consom.	1983,26	1968,68	+0,75
7 - Indus. agro-alim.	1344,92	1347,35	−0,18
Services	1240,99	1249,71	−0,70
8 - Distribution	2200,92	2201,78	−0,04
9 - Autres services	858,71	869,34	−1,28
Sociétés financières	892,38	893,92	−0,17
10 - Immobilier	655,66	659,19	−0,54
11 - Services financ.	907,81	907,03	+0,09
12 - Sociétés Invest.	1041,97	1048,61	−0,63

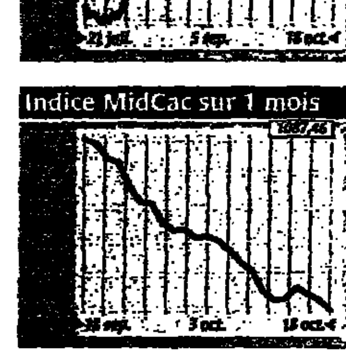




Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Londres au plus haut

LA BOURSE de Tokyo s'est légèrement reprise, jeudi 20 octobre, après deux séances consécutives de baisse. Au terme d'une séance morose, l'indice Nikkei a fini en hausse de 59,39 points à 17 955,36 points soit un gain de 0,33 %.

La veille, Wall Street a terminé en baisse, notamment en raison d'une remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a perdu 18,42 points à 4 777,52 points soit un repli de 0,38 %. En effet, le taux d'intérêt moyen sur les obligations du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 6,32 % contre 6,28 % mardi soir, après la publication d'un net recul du déficit commercial américain en août, à 8,8 milliards de dollars, contre 11,2 milliards en juillet.

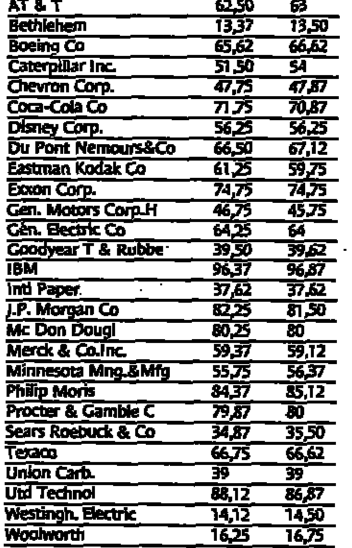
En revanche, l'annonce de la baisse du déficit commercial américain a donné l'occasion à la Bourse de Londres d'atteindre de nouveaux sommets. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a terminé en hausse de 30,8 points, à 3 593 points, soit un gain de 0,8 %.

Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a cédé 0,28 %, à 2 194,81 points, dans un marché à nouveau déçu par la faiblesse du dollar.

INDICES MONDIAUX

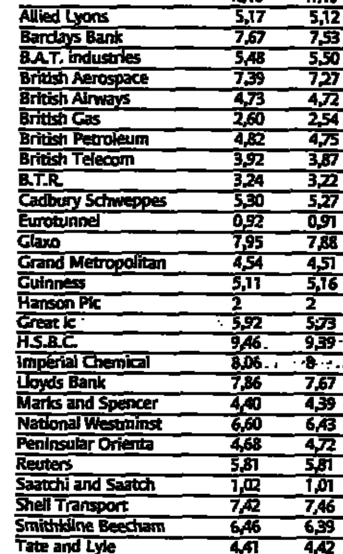
	Cours au 18/10	Cours au 17/10	Var. en %
Paris CAC 40	1770,66	1779,74	−0,51
New-York/DJ indus.	4788	4795,94	−0,17
Tokyo/Nikkei	17896	17916,60	−0,12
Londres/FT100	3593	3562,28	+0,86
Francfort/Dax 30	2194,81	2201,08	−0,28
Frankfort/Commer.	794,39	799,09	−0,59
Bruxelles/Bel 20	1650,22	1650,36	−0,01
Bruxelles/Général	1422,61	1422,73	−0,01
Milan/MIB 30	974	972	+0,21
Amsterdam/Ge. Cbs	301,90	301,40	+0,17
Madrid/Ibex 35	301,40	300	+0,46
Stockholm/Affarsal	1425,10	1411,83	+0,93
Londres FT30	2636,50	2620,50	+0,61
Hong Kong/Hang S.	9973,70	10032,95	−0,59
Singapour/Strait t	2104,89	2099,38	+0,26

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



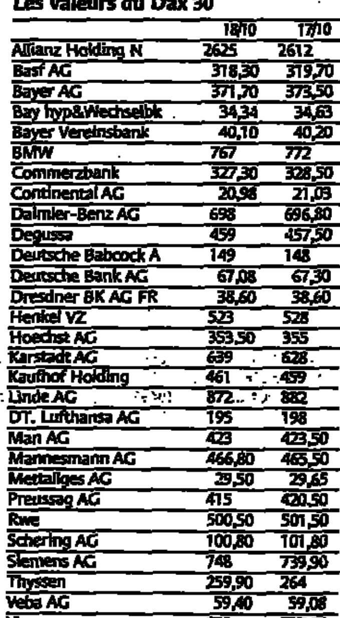
	18/10	17/10
Alcoa	50,75	51,75
American Express	44	44,25
Allied Signal	44,25	44,12
AT & T	62,50	63
Bethlehem	13,37	13,50
Boeing Co	65,62	66,62
Caterpillar Inc.	51,50	54
Chevron Corp.	47,75	47,87
Coca-Cola Co	71,75	70,87
Disney Corp.	56,25	56,25
Du Pont Nemours&Co	66,50	67,12
Eastman Kodak Co	61,25	59,75
Exxon Corp.	74,75	74,75
Gen. Motors Corp.H	46,75	45,75
Gen. Electric Co	64,25	64
Goodyear T & Rubbe	39,50	39,62
IBM	96,37	96,87
Intl Paper	37,62	37,62
J.P. Morgan Co	82,25	81,50
Mc Don Dougl	80,25	80
Merck & Co.Inc.	59,37	59,12
Minnesota Mng.&Mfg	55,75	56,37
Philip Moris	84,37	85,12
Procter & Gamble C	79,87	80
Sears Roebuck & Co	34,87	35,50
Texaco	66,75	66,62
Union Carb.	39	39
Utd Technol	88,12	86,87
Westingh. Electric	14,12	14,50
Woolworth	16,25	16,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

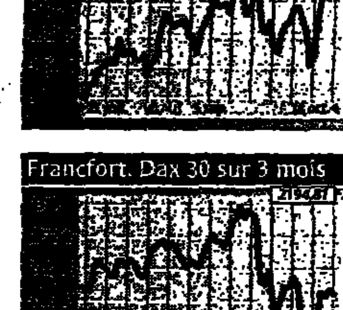


	18/10	17/10
Allied Lyons	5,17	5,12
Barclays Bank	7,67	7,53
B.A.T. industries	5,48	5,50
British Aerospace	7,39	7,27
British Airways	4,73	4,72
British Gas	2,60	2,54
British Petroleum	4,82	4,75
British Telecom	3,92	3,87
B.T.R.	3,24	3,22
Cadbury Schweppes	5,30	5,27
Eurotunnel	0,92	0,91
Glaxo	7,95	7,88
Grand Metropolitan	4,54	4,51
Guinness	5,11	5,16
Hanson Plc	2	2
Great Ic	5,92	5,73
H.S.B.C.	9,46	9,39
Imperial Chemical	8,06	8
Lloyds Bank	7,86	7,67
Marks and Spencer	4,40	4,39
National Westminst	6,60	6,43
Peninsular Orienta	4,68	4,72
Reuters	5,81	5,81
Saatchi and Saatch	1,02	1,01
Shell Transport	7,42	7,46
Smithkline Beecham	6,46	6,39
Tate and Lyle	4,41	4,42
Univeler Ltd	12,48	12,52
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,93	11,91

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

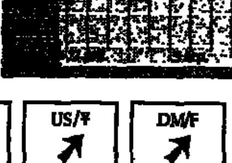


	18/10	17/10
Allianz Holding N	2625	2612
Basf AG	318,30	319,70
Bayer AG	371,70	373,50
Bay hyp&Wechselbk	34,34	34,63
Bayer Vereinsbank	40,10	40,20
BMW	767	772
Commerzbank	327,30	328,50
Continental AG	20,98	21,03
Daimler-Benz AG	698	696,80
Degussa	459	457,50
Deutsche Babcock A	149	148
Deutsche Bank AG	67,08	67,30
Dresdner BK AG FR	38,60	38,60
Henkel VZ	523	528
Hoechst AG	353,50	355
Karstadt AG	639	628
Kaufhof Holding	461	459
Linde AG	872	882
DT. Lufthansa AG	195	198
Man AG	423	423,50
Mannesmann AG	466,80	465,50
Metallges AG	29,50	29,65
Preussag AG	415	420,50
Rwe	500,50	501,50
Schering AG	100,80	101,80
Siemens AG	748	739,90
Thyssen	259,90	264
Veba AG	59,40	59,08
Viag	578	577,50
Wellag AG	1012	1000



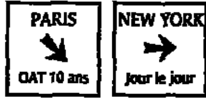
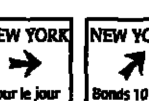
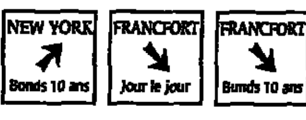
New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois



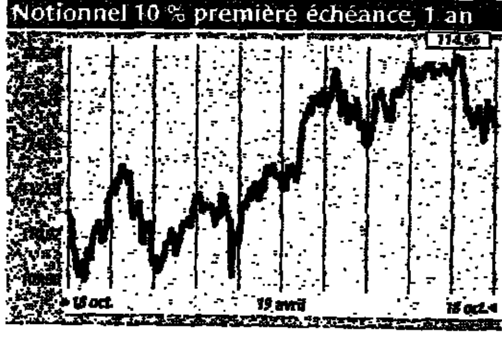
Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX




PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Léger repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – marché à terme des obligations d'Etat – a ouvert en très légère baisse, jeudi 19 octobre. L'échéance décembre était en repli de 2 centièmes à 115,42, tandis que le contrat Pibor s'adjugeait 9 points de base dans un marché sans volume mais qui profitait de la fermeté du dollar et du franc. Selon les professionnels, le contrat notionnel pourrait souffrir de l'adjudication de BTAN qui était prévue pour la matinée, pour un montant de 14 milliards à 16 milliards de francs. La veille, le Matif avait terminé en hausse grâce à la bonne tenue des autres marchés obligataires, notamment l'allemand.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/10	Taux Jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	6,43	7,52	8,20	2
Allemagne	4,06	6,54	7,30	1,50
Grande-Bretagne	6,56	8,05	8,29	3,90
Italie	10,18	11,8	12,1	5,80
Japon	0,38	3	4,75	50,20
États-Unis	5,69	5,95	6,29	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/10	Taux au 17/10	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,77	6,67	103,61
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,97	6,89	104,07
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,42	7,39	105,34
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,61	7,58	108,49
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,13	8,11	105,26
Obligations françaises	7,74	7,71	104,74
Fonds d'État à TME	−1,09	−1,04	101,36
Fonds d'État à TRE	−0,85	−1,02	101,13
Obligat. franç. à TME	−0,78	−0,76	100,34
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,14	100,15

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 18/10	Vente 18/10	Achat 17/10	Vente 17/10
Jour le jour	6,3250	—	6,3250	—
1 mois	6,87	7,12	6,62	6,87
3 mois	6,90	7,30	6,68	6,93
6 mois	6,90	7,30	6,68	6,93
1 an	6,45	6,70	6,31	6,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,0078	—	6,7813	—
Pibor Francs 3 mois	7,0078	—	6,8125	—
Pibor Francs 6 mois	7	—	6,8125	—
Pibor Francs 9 mois	6,8125	—	6,6485	—
Pibor Francs 12 mois	6,6289	—	6,4883	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,7917	—	5,7500	—
Pibor Écu 6 mois	5,7917	—	5,7500	—
Pibor Écu 12 mois	5,8021	—	5,7500	—

MATIF

Échéances 18/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	141600	114,96	115,58	114,96	115,44
Mars 96	357	114,52	115,06	114,52	114,92
Juin 96	2	114,60	114,60	114,60	115,04
Sept. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	64558	92,88	93,16	92,83	93,09
Mars 96	17530	93,73	93,91	93,70	93,88
Juin 96	5356	94,15	94,23	94,13	94,22
Sept. 96	2752	94,15	94,24	94,13	94,22
ECU LONG TERME					
Déc. 95	2058	86,44	86,76	86,44	86,62
Mars 96	—	—	—	—	85,82

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	16225	1790	1798	1774	1780
Nov. 95	127	1799	1801,50	1786,50	1789
Déc. 95	95	1810	1816	1809	1800
Mars 96	100	1837,50	1838	1837,50	1827,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9870 | US/DM ↗ 1,4217 | US/¥ ↗ 100,7000 | DM/F ↗ 3,5076 | £/F ↗ 7,8280

Reprise du franc et du dollar

LE DEUTSCHEMARK lâchait du terrain face au franc français jeudi matin, corrigeant sa forte hausse du début de la semaine sur un marché des changes parisien très calme dans l'attente de la fin de la réunion du conseil central de la Bundesbank à la mi-journée. La monnaie allemande recule à 3,4976 francs vers 9 h 30 contre 3,5080 francs mercredi soir.

Le dollar reculait à 4,9730 francs contre 4,9860 francs, mais progressait légèrement à 1,4215 DM et à 100,76 yens.

Pour Alain Bellet, spécialiste des changes à la Banque française du commerce extérieur, le franc et le dollar continuaient à profiter de l'« *accalmie* » favorisée par le chiffre meilleur que prévu du déficit commercial américain, publié mercredi.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/10	% 17/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350,7600	+0,22	336	[illegible]
Ecu	6,4370	+0,06	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9870	+0,27	4,6500	[illegible]
Belgique (100 F)	17,0435	+0,18	16,3000	17,6000
Pays-Bas (100 fl)	313,1800	+0,18	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1100	+0,06	2,8000	3,3000
Danemark (100 krd)	90,3500	[illegible]	84	94
Irlande (1 iep)	8	+0,22	7,5500	8,2000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8280	+0,31	7,3500	8,2000
Grèce (100 drach.)	2,1330	+0,02	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	72,4500	+0,29	65	[illegible]
Suisse (100 F)	431,5900	−0,07	416	440
Norvège (100 k)	79,6900	+0,36	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,8450	+0,21	47,7000	50,8000
Espagne (100 pes.)	4,0555	+0,09	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3300	+0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	3,7231	[illegible]	3,4200	3,9200
Japon (100 yens)	4,9538	+0,18	4,7300	5,0800
Finlande (mark)	115,9500	+0,20	109	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	19/10	18/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4217	[illegible]	+0,59
TOKYO : USD/Yens	100,7000	[illegible]	+0,48

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9630	[illegible]	4,9665	[illegible]
Yen (100)	4,9405	[illegible]	4,9472	[illegible]
Deutschemark	3,5164	[illegible]	3,4940	[illegible]
Franc Suisse	4,3341	[illegible]	4,3162	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,1077	[illegible]	3,0944	[illegible]
Livre sterling	7,8128	[illegible]	7,8114	[illegible]
Peseta (100)	4,0564	[illegible]	4,0508	[illegible]
Franc Belge	17,073	[illegible]	16,989	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,81	[illegible]	6,91
Eurodollar	5,81	[illegible]	5,81
Eurolivre	6,69	6,75	6,81
Eurodeutschemark	4,03	[illegible]	4,03

L'OR

	cours 18/10	cours 17/10
Or fin (k. barre)	61300	60800
Or fin (en lingot)	61650	61550
Once d'Or Londres	383,40	383,65
Pièce française(20f)	354	353
Pièce suisse (20f)	354	351
Pièce Union lat(20f)	354	353
Pièce 20 dollars us	2500	2440
Pièce 10 dollars us	1210	1210
Pièce 50 pesos mex.	2285	2275

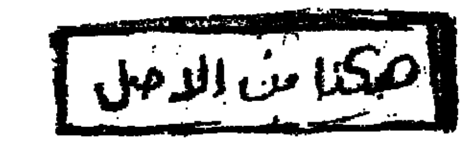
LE PÉTROLE

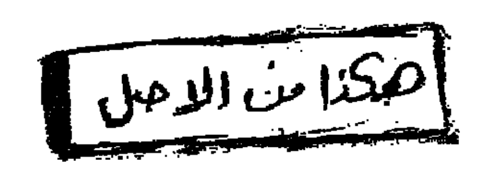
En dollars	cours 18/10	cours 17/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,37
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/10	17/10
Dow-Jones comptant	215,40	[illegible]
Dow-Jones à terme	314,74	[illegible]
CRB	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2721	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2695	[illegible]
Aluminium comptant	1630	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1666	[illegible]
Plomb comptant	635	[illegible]
Plomb à 3 mois	638,50	[illegible]
Étain comptant	6125	[illegible]
Étain à 3 mois	6195	[illegible]
Zinc comptant	964,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	988	[illegible]
Nickel comptant	7760	[illegible]
Nickel à 3 mois	7930	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	[illegible]
Platine à terme	424	[illegible]
Palladium	155,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,96	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,30	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	6,54	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	200,70	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	100	[illegible]
Orge (Londres)	107,60	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	[illegible]
Café (Londres)	2545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1436,30	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,01	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 19 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,56 %
CAC 40 : 1760,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7475	7499,90	+ 0,33	7490
B.N.P.(T.P)	948	950	+ 0,21	962
Cr.Lyonnais(T.P.)	865	860	- 0,57	875
Renault (T.P.)	1951	1960	+ 0,46	1977
Rhone Poulenc(T.P)	2000	2000	—	2150
Saint Gobain(T.P.)	1132	1131	- 0,08	1156
Thomson S.A (T.P)	1100	—	—	1097
Accor 1	556	557	+ 0,17	620
Air Liquide 1	805	798	- 0,86	785
Alcatel Alsthom 1	410,40	408	- 0,58	490
Alcatel Cable	283	281,60	- 0,49	290
Alspi	309,80	315	+ 1,67	338
AGF-Ass.Gen.France	130	127,50	- 1,92	122
Axa 1	268,60	264,20	- 1,67	225
Bail Invest. 1	825	815	- 1,21	825
Bancaire (Cie) 1	461,20	455,20	- 1,30	510
Bazar Hot. Ville 2	417	418	+ 0,23	460
Bertrand Faure 1	150	152	+ 1,33	190
BIC 1	444	442	- 0,45	835
BIS 1	508	500	- 1,57	520
B.N.P. 1	189,10	188	- 0,58	205
Bollore Techno.1	440	436,20	- 0,86	440
Bongrain 1	2479	2450	- 1,16	2290
Bouygues 1	500	494,50	- 1,10	579
Canal+ 1	835	835	—	850
Cap Gemini Sogeti 1	139	138	- 0,71	128
Carnaudmetalbox 1	203,30	203	- 0,14	205
Carrefour 1	2949	2939	- 0,33	2820
Casino Guichard 1	138,40	141,30	+ 2,09	145
Casino Guich.ADP 1	106,40	105	- 1,31	113
Castorama Dl (Li) 1	856	847	- 1,05	810
C.C.F. 1	224,60	224,50	- 0,04	215
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	40,40	39,10	- 3,21	49
Cegid (Ly) 1	374,50	373,70	- 0,21	400
CEP Communication 1	515	516	+ 0,19	520
Cerus Europ.Reun 1	68,40	67,30	- 1,60	67
Cetelem 1	730	715	- 2,05	725
CGIP 1	934	926	- 0,85	975
Chargeurs 1	1044	1041	- 0,28	1050
Christian Dior 1	458	458,80	+ 0,17	495
Ciments Fr.Priv.B	202	203,80	+ 0,89	194
Clarins 1	433,50	436,40	+ 0,66	480
Club Mediterranee 1	415	411,50	- 0,84	400
Coflexip	146	146	—	160
Colas 1	815	816	+ 0,12	860
Comptoir Entrep. 1	8,25	9	+ 9,09	10
Comptoir Moder. 1	1639	1646	+ 0,42	1580
CPR 1	337	352,80	+ 4,71	330
Cred.Fon.France 1	92	91,55	- 0,48	125
Credit Local Fce 1	410	412	+ 0,48	430
Credit Lyonn.CIP 1	268	265	- 1,11	315
Credit National 1	276	267,90	- 2,93	325
CS(ex.CSEE) 1	201	196,10	- 2,43	250
Damart 1	4801	4823	+ 0,45	5100
Danone 1	783	769	- 1,78	840
Dassault-Aviation 1	360	357	- 0,83	390
Dassault Electro 1	181	180	- 0,55	195
De Dietrich 1	2480	2450	- 1,20	2480
Degremont 1	399	406	+ 1,75	410
Dev.R.N-P.Cal Li 2	44,50	44,45	- 0,11	57
DMC (Dollfus Mi) 1	240	235,10	- 2,04	250
Docks France 1	788	780	- 1,01	765
Dynaction 1	95,90	95	- 0,93	104
Eaux (Cie des) 1	408	417,30	+ 2,27	480
Ecco 1	809	788	- 2,59	865
Eiffage 1	759	755	- 0,52	805
Elf Aquitaine 1	327,90	325,50	- 0,73	350
ERAMET 2	348	345	- 0,86	378
Eridania Beghin 1	804	801	- 0,37	740
Essilor Intl 1	893	895	+ 0,22	860
Essilor Intl ADP 1	630	630	—	615
Esso 1	545	541	- 0,73	580
Eurafrance 1	1645	1638	- 0,42	1420
Euro Disney 1	16,10	15,75	- 2,17	15
Euro RSCG W.W 1	462	467	+ 1,08	485
Europe 1- 1	1046	1050	+ 0,38	1060
Eurotunnel 1	7,10	7,10	—	8,50
Filipacchi Medias 1	593	589	- 0,67	635
Finextel 1	64,50	64	- 0,77	67
Fives-Lille 1	420	422	+ 0,47	480
Fromageries Bel 1	4490	4474	- 0,35	4470
Galeries Lafayet.1	1460	1508	+ 3,28	1530
GAN 1	134	132,10	- 1,41	148
Gascogne (B) 1	484	485	+ 0,20	580
Gaz et Eaux 1	1840	1850	+ 0,54	1810
Geophysique 1	166	172,50	+ 3,91	225
G.F.C. 1	340	340	—	350
Groupe Andre S.A.1	388	384	- 1,03	400
Groupe De La Cite 1	743	740	- 0,40	790
Gr.Zannier #(Ly) 1	59	57,50	- 2,54	64
GTM-Entrepose 1	314,90	315	+ 0,03	350
Guilbert 1	599	597	- 0,33	550
Guyenne Gascogne 1	1365	1353	- 0,87	1260
Havas 1	327,90	325,30	- 0,79	380
I.D.I.A 1	121,30	120	- 1,07	132
Imetal 1	565	551	- 2,47	575
Immeubl.France 1	224,50	223	- 0,66	240
Ingenico 1	30	29,60	- 1,33	28
Interbail 1	305	302	- 0,98	325
Intertechnique 1	476	455,10	- 4,39	570
Jean Lefebvre 1	337	340	+ 0,89	335,10
Klepierre 1	574	573	- 0,17	580
Labinal 1	605	599	- 0,99	720
Lafarge 1	308,60	305,40	- 1,03	345
Lagardere (MMB) 1	84,60	83,90	- 0,82	89
Lapeyre 1	234,50	224,20	- 4,39	285
Lebon 2	202	200,10	- 0,94	210
Legrand 1	814	815	+ 0,12	750
Legrand ADP 1	530	528	- 0,37	490
Legris indust. 1	153	151,10	- 1,24	162
Locindus 1	774	780	+ 0,77	775
L'Oreal 1	1244	1242	- 0,16	1270
LVMH Moet Vuitton 1	940	938	- 0,21	925
Lyonnaise Eaux 1	435	432,50	- 0,57	465
Marine Wendel 1	399	397	- 0,50	390
Matra-Hachette 1	86,95	84	- 3,39	88
Metaleurop 1	57,20	57	- 0,34	60
Metrologie Inter.1	15,25	15,70	- 0,98	14,50
Michelin 1	200,50	199,70	- 0,39	220
Moulinex 1	95,30	96	+ 0,73	188
Navigation Mixte 1	714	705	- 1,26	780
Nord-Est 1	107	107	—	122
Nordon (Ny) 2	340	340	—	360
NRJ # 1	386	386,10	+ 0,02	400
Olipar 1	5,90	6,80	+ 15,25	6,85
Paribas 1	252,20	250,50	- 0,67	260
Pechiney CIP 1	273	266	- 2,56	315
Pechiney Intl 1	115,80	115	- 0,69	112
Pernod-Ricard 1	285,40	283,80	- 0,56	290
Peugeot 1	660	652	- 1,21	680
Pinault-Prin.Red.1	1079	1080	+ 0,09	1050
Plastic-Omn.(Ly) 1	380	380	—	475
Poliet 1	380	372	- 2,10	435
Primagaz 1	371	369	- 0,53	330
Promodes 1	1241	1248	+ 0,56	1230
Publicis 1	304	295	- 2,96	350
Radiotechnique 1	245,10	250	+ 1,99	375
Remy Cointreau 1	133	132	- 0,75	144
Renault 1	150,50	145,10	- 3,58	142
Rexel 1	846	845	- 0,11	890
Rhone Poulenc A 1	103,10	103,80	+ 0,67	100
Rochette (La) 1	40,50	40	- 1,23	48
Roussel Uclaf 1	783	770	- 1,66	795
Rue Imperiale(Ly) 1	3525	3525	—	3460
Sade (Ny) 1	168,70	169,80	+ 0,65	173
Sagem SA 1	2686	2720	+ 1,26	2730
Saint-Gobain 1	572	559	- 2,27	620
Saint-Louis 1	1361	1368	+ 0,51	1350
Salomon (Ly) 1	2720	2710	- 0,36	2500
Salvepar (Ny) 2	365	365	—	395
Sanofi 1	312,10	313	+ 0,28	305
Sat 2	1886	1886	—	1940
Saupiquet (Ns) 1	1349	1349	—	1320
Schneider SA 1	186,70	182	- 2,51	194
SCOR S.A 1	152	150,90	- 0,72	142
S.E.B. 1	594	598	+ 0,67	590
Sefimeg 1	311,20	313	+ 0,57	295
SEITA 1	162,20	156,30	- 3,63	174
Selectibanque 1	95,90	95,20	- 0,72	120
SFIM 2	785	790	+ 0,63	925
SGE 1	104	100,50	- 3,36	128
Sidel 1	1590	1590	—	1620
Simco 1	391	391	—	395
S.I.T.A 1	848	844	- 0,47	810
Skis Rossignol 1	1305	1295	- 0,76	1390
Sligos 1	440	430	- 2,27	480
Societe Gale A 1	510	505	- 0,98	525
Sodexho 1	1265	1255	- 0,79	1220
Sommer-Allibert 1	1365	1352	- 0,95	1780
Sophia 1	185	179	- 3,24	395
Sovac 1 ●	364,90	593	+ 62,51	395
Spir Communic. 1	434,50	432	- 0,57	420
Strafor Facom 1	614	602	- 1,95	595
Suez 1	182	182,10	+ 0,05	197
Synthelabo 1	320	323	+ 0,93	290
Technip 1	313,70	312	- 0,54	325
Thomson-CSF 1	99,40	99,80	+ 0,40	104
Total 1	294,10	294	- 0,03	295
UAP 1	112,20	112	- 0,17	116
UFB Locabail 1	375	370,20	- 1,28	370
UGC DA (M) 1	226	226	—	210
Ugine S.A 1	410	400	- 2,43	317
UIC 1	58,20	58,20	—	62
UIF 1	420	415	- 1,19	415
UIS 2	137,80	136,20	- 1,16	139
Unibail 1	454,90	449	- 1,29	460
Union Assur.Fdal 1	520	518	- 0,38	505
Usinor Sacilor 1	75,75	75,55	- 0,26	89
Valeo 1	230	230	—	220
Vallourec 1	211,90	205	- 3,25	225
Via Banque 1	149,90	149	- 0,60	215
Worms & Cie 1	215	214	- 0,46	210
Zodiac 1	675	677	+ 0,29	695
Elf Gabon 1	735	737	+ 0,27	730

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compensation (1)
ABN Amro Holding 1	204,70	205	+ 0,14	230
American Express 1	220	219	- 0,45	210
Anglo American 1	300,60	300	- 0,19	265
Amgold 1	422	416	- 1,42	440
Arjo Wiggins App.1	19,05	18,60	- 2,36	20
A.T.T. 1#	312,90	310	- 0,92	305
Banco Santander 1#	212	213	+ 0,47	210
Barrick Gold 1#	122	121,40	- 0,49	126
B.A.S.F. 1#	1115	1115	—	1120
Bayer 1#	1306	1309	+ 0,22	1290
Blenheim Group 1	20,25	20,50	+ 1,23	18
Buffelsfontein 1	21,60	22	+ 1,85	29
Chase Manhattan 1#	316,30	309	- 2,30	290
Cordiant PLC 1	7,75	7,75	—	8,50
Daimler Benz 1#	2448	2425	- 0,93	2490
De Beers 1	143,20	140,20	- 2,09	137
Deutsche Bank 1#	234	232,10	- 0,81	245
Dresdner Bank 1#	135,50	135	- 0,36	138
Driefontein 1	61,40	60,40	- 1,62	68
Du Pont Nemours 1#	332,10	329,10	- 0,90	340
Eastman Kodak 1#	297	302,90	+ 1,98	290
East Rand 1	2,95	2,90	- 1,69	3,37
Echo Bay Mines 1#	49,40	49,60	+ 0,40	54
Electrolux 1#	226	—	—	240
Ericsson 1#	113	110	- 2,65	119
Exxon Corp. 1#	368,50	370	+ 0,40	355
Ford Motor 1#	151,40	149,50	- 1,25	156
Freegold 1	52,20	52,45	+ 0,47	58
Gencor Limited 1	17,20	17	- 1,16	18,50
General Elect. 1#	318,30	318,70	+ 0,12	305
General Motors 1#	229,40	224,20	- 2,26	235
Gle Belgique 1#	361,10	360,10	- 0,27	365
Grd Metropolitan 1	35,20	35,30	+ 0,28	33
Guinness Plc 1#	40,50	—	—	41
Hanson Plc 1	16,05	15,85	- 1,24	17
Harmony Gold 1	44,30	44	- 0,67	47
Hitachi 1#	51,50	52,50	+ 1,94	51
Hoechst 1#	1250	1246	- 0,32	1230
I.B.M 1#	478	479,50	+ 0,31	465
I.C.I 1#	62,35	—	—	65
I.T.T. 1#	600	609	+ 1,50	620
Ito Yokado 1#	273	272	- 0,36	255
Matsushita 1#	74	73,20	- 1,08	73
Mc Donald's 1#	196,50	194,50	- 1,01	199
Merck and Co 1#	294	295	+ 0,34	275
Minnesota Mg 1#	280	279,60	- 0,14	270
Mitsubishi Corp.1#	54,50	—	—	53
Mobil Corporat.1#	499	504	+ 1	495
Morgan J.P. 1#	410	410	—	380
Nestle SA Nom.1#	5110	5090	- 0,39	5050
Nipp. MeatPacker1#	64,10	—	—	66
Norsk Hydro 1#	211,60	212	+ 0,18	215
Petrofina 1#	1456	1490	+ 2,33	1540
Philip Morris 1#	418,10	418,80	+ 0,16	390
Philips N.V 1#	225,10	224	- 0,48	240
Placer Dome Inc 1#	118	114,90	- 2,62	129
Procter Gamble 1#	395,50	396,30	+ 0,20	370
Quilmes 1	236	—	—	250
Randfontein 1	30,60	29,10	- 4,90	35
Rhone Poul.Rorer# 1	243,50	239	- 1,84	225
Royal Dutch 1#	611	605	- 0,98	615
R T Z 1#	72,75	73,30	+ 0,75	71
Sega Enterprises 1	275	275	—	260
Saint-Helena 1	36,60	37	+ 1,09	44
Schlumberger 1#	338	333,30	- 1,39	330
SGS Thomson Micro.	224,50	231,30	+ 3,02	250
Shell Transport 1#	58,95	58,50	- 0,76	60
Siemens 1#	2613	2600	- 0,49	2600
Sony Corp. 1#	254,90	254,90	—	260
Sumitomo Bank 1#	91	91	—	94
T.D.K 1#	251	256,30	+ 2,11	245
Telefonica 1#	64	64,50	+ 0,78	70
Toshiba 1#	35,25	36	+ 2,12	36
Unilever 1#	640	640	—	630
United Technol. 1#	437	436,80	- 0,04	415
Vaal Reefs 1	302	302	—	335
Volkswagen A.G 1#	1577	1588	+ 0,69	1630
Volvo (act.B) 1#	115,90	—	—	117
Western Deep 1	162	162	—	171
Yamanouchi 1#	107,50	—	—	101
Zambia Copper 1	1,86	1,86	—	2,25

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 19 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,15	8,929
CEPME 8,5% 88-97CA	102,90	3,631
CEPME 9% 89-99 CA#	106,80	7,825 o
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,025
CFD 9,7% 90-03 CB	111,76	6,936
CFD 8,6% 92-05 CB	106,25	6,482 d
CFF 10% 88-98 CA#	108,05	8,055
CFF 9% 88-97 CA#	104,02	8,516
CFF 10,25%90-01CB#	109,45	6,245
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,40	3,623 o
CLF 9%88-93/98 CA#	104,99	6,534
CNA 9% 4/92-07	108,60	4,354
CRH 8,6% 92/94-03	105,70	2,289
CRH 8,5% 10/87-88#	105,03	5,411
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,97	5,894
EDF 8,6% 92-04 #	106,40	4,382 d
Em.Etat10,26%86-96	101,07	6,335
Emp.Etat 6% 7/93-97	99,33	1,689
Finansder 9%91-06#	108,60	8,386
Finansd.8,6%92-02#	106,50	6,362 d
Floral9,75% 90-99#	109,23	2,431
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,65	7,189
OAT 8,5% 87-97CA#	103,19	2,810
OAT 9,90%85-97 CA#	107,11	8,594
OAT 88-98 TME CA	—	5,795 d
OAT 9/85-98 TRA	99,20	3,482
OAT 9,50%88-98 CA#	107,21	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,53	5,888
OAT 8,125% 89-99 #	104,60	2,374
OAT 8,50%90/00 CA#	106,45	4,877
OAT 85/00 TRA CA	103,50	8,299
OAT 10%5/85-00 CA#	111,81	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	101,11	5,395
OAT 8,5% 87-02 CA#	106,83	7,255
OAT 8,50% 89-19 #	103,88	3,477
OAT 8,50%92-23 CA#	103,94	3,327
PTT 11,2%85-95 CB#	101	9,006
SNCF 8,8% 87-94CA	104,95	4,368
Lyon.Eaux 6,5%90CV	883	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2		280	275
Bains C.Monaco 2		640	664
B.N.P.Intercont.2		310	306,10
Bidermann Ind.	◆	110	110
B T P (la cie) 2		6	5,90
Cambodge		680	672
Carbone Lorraine 2		581	575
CBC 1		115	111
Centenaire Blanzy	◆	269	269
Ceragen Holding	◆	31	31
Champex (Ny)	◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP 1		325	328
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2590	2590
Cpt Lyon Alem.2		405	405
Concorde-Ass Risq2		658	656
Gpe Valfond ex.CMP	◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind.		22,60	22,50
Darblay	◆	365	366
Didot Bottin		589	598
Eaux Bassin Vichy	◆	4099	3683 d
Ecla 1		563	568
Ent.Mag. Paris	◆	3200	3200
Eridania Beghin CI	◆	727	727
Fidei 2		88	90
Finalens	◆	340	340
F.I.P.P.	◆	96	96
Fonciere (Cie)		500	500
Fonciere Euris		160	160
Foncina #		429,50	427,50
France I.A.R.D.	◆	905	905
France S.A 1		699	705
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont 1 #		300	300
Genefim		120,30	120,50
Gevelot		1461	1465
G.T.I (Transport)2	◆	372	372
Immobail 2		214	213
Immobanque 2		695	695
Im.Marseillaise 2		4960	4987
Invest.(Ste Cie.)		1430	1430
Lille Bonnieres	◆	1410	1410
Locafinanciere	◆	450	419
Louvre 1		157	152
Lucia	◆	70	70
Machines Bull	◆	22,10	22,10
Monoprix		160,10	164,80
Metal Deploye	◆	401	401
Mors 2 #		19,20	19,25
Navigation (Nle)	◆	60,80	60,80
Paluel-Marmont	◆	333	333
Pap.Clairefont(Ny)		916	910
Parfinance 2		166	169
Paris Orleans		230	230
Piper Heidsieck		1100	1100
Porcher		275	275
Promodes (CI)	◆	925	925
PSB Industries 2Ly		393	393
Rochefortaise Com.	◆	172	172
Rosario 2	◆	199	199
Rougier #		530	525
S.A.F.I.C Alcan		270	269
Saga		190	188
Salins du Midi 2		410	408
Savoisienne M.		123	123
Sific 2		667	661
S.I.P.H.	◆	142,40	142,40
Sofal	◆	165	165
Soffo		354	354
Sofitam act.a reg.	◆	69,35	69,35
Sofragi	◆	3556	3556
Soudure Autogene		1000	1000
Sovabail		400	398
Taittinger 1		1991	1950
Tour Eiffel	◆	270	270
Elyo 2		209	209
Vicat 2		470	467,10
Virax	◆	127,10	127,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1130	1139
Fiat Ord	17	16,65
Gevaert	261	261
Gold Fields South	117,60	117,60
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	42,20	42,20
Ottomane(cie Fin.)	177,90	176
Robeco	342,60	344,30
Rodamco N.V.	138	137,30
Rolinco	363,10	363,20
Solvay SA	2452	2456
Wagons Lit	1586	1586

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 19 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		70,80	69
AFE 2 #		460	480
Aigle 2 #		230	230
Albert S.A (Ns)	◆	137	137
Altran Techno 1 #		675	675
Montaignes P.Gest.		440	430
Axime (ex.Segin)		388	385
B.A.C	◆	23,70	28,20
Bque Picardie (Li)	◆	532	532
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		190	189,90
Bque Vernes		635	635
Beneteau #	◆	341	341
B I M P		67	67
Boiron (Ly) 1 #		500	510
Boisset (Ly)#		225	225
But S.A. 1		1299	1300
Cardif SA 1		499	498
CDA-Cie des Alpes2		150	150
C.E.E 2#		350	350
CEGEP #		156	156,20
Cermex 2 # (Ly)	◆	262,90	262,90
CFPI		254	256,10
Change Bourse (M)		220	218,50
Christ.Dalloz 2 #		1160	1160
Cipe France Ly 2 #		299	299
CNIM CA#		213	210
Codetour		250	250
Comp.Euro.Tele-CET		240	248
Confiandey S.A.		295	295
C.A. de la Brie 2		350	350
C.A.Gironde (B)		443,50	444,50
C.A.Haute Normand.		378	380
C.A.Ile & Vilaine		336	336
C.A. Paris IDF 1		713	718
C.A.de l'Isere Ly#		395	398
C.A.Loire Atl.Ns #		355	365
C.A.Loire/H.Loire#		212	212
C.A.Morbihan (Ns)		340	342
C.A.du Nord (Li)		438	433
C.A. Oise CCI	◆	253	253
C.A.Pas de Calais		415	414
C.A. Somme CCI 2		239,50	238
C.A.Toulouse (B)		351,40	358
CFJPE(exGAN part)#2		109,50	108,50
Chaine et Trame #		149,90	151
C.A. Midi CCI#(Ly)		260	248
Credit de l'Est	◆	344	346
Creeks	◆	50	40,80
Delta Prot.# C2 Ly		301	301
Devanlay 2	◆	416	416
Deveaux(Ly)		385	382
Devernois (Ly)		450	450
Ducros Serv.Rapide	◆	58,10	64,05
Ecco Trav. Tempo 1		325	315
Elysee Inv. 1	◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)		502	498,10
Europ.Extinc.(Ly)#		260	261
Europ Propulsion 2		330	316
Expand 2		287,90	295
Factorem		508	502
Faiveley #2		328	325
Finabail 2	◆	74,70	74,70
Finacor 2		94,90	95
Fininfo		440	445
Fructivie 1		500	510
Gautier France 2#		288	289,50
Gel 2000 2		85,20	86
GFI Industries #		441,50	444
Girodet # (Ly)	◆	54,80	54,80
GLM S.A.		270	270
Grandoptic.Photo #		535	535
Gpe Guillin # Ly		175,20	173,70
Kindy #		146,60	147
Guerbet 2		320,50	336,10
Hermes internat.1#		955	948
Hurel Dubois		340,50	340
ICBT Groupe # 2		185	185
I.C.C. 2	◆	141,20	141,20
Idianova	◆	60,10	60,10
Immob.Hotel. 2 #		71,35	74
Installux (Ly)2	◆	475	475
Int. Computer #		127,80	130
Invest.Paris 1		135,50	135,90
IPBM 2		70,10	78,60
M6-Metropole TV 2		482	462,50
Manitou 2#		580	580
Manutan		579	565
Marie Brizard 2		1035	1036
Maxi-Livres/Profr.		387	387
Mecadyne		170	170
Mecelec 2 (Ly)		79	75,50
MGI Coutier 2#		358,40	358,40
Michel Thierry# 2		695	709
Monneret Jouet #		69	69
Naf-Naf 1#		67	66
Norbert Dentres.2#		540	530
N.S.C Schlum.2 Ny		990	982
OGF Omn Gest.Fin.1	◆	950	950
Onet #	◆	792	792
Paul Predault #		164	155,80
P.C.W. 2		30,40	29,50
Petit Boy #		120	118,20
Pier Import	◆	84	84
Pochet 2		1000	991
Poujoulat Ets (Ns)		215,10	219
Radiall 2#		516	517
Rallye(Cathiard)Ly		153	159
Reydel Indust.Li		1325	1325
Robertet #		1024	1024
Rouleau-Guichard 2		456	457
Securidev 2 #		89,25	86
Sediver 2 #		210	205
Seribo 2		245,30	256,20
Siparex (Ly) #		88	87
Smoby (Ly) 2		636	636
Sofco (Ly)		130	130,10
Sofibus	◆	419	419
Sogepag 2 #		112,10	114,50
Sogeparc (Fin) 1		615	621
Sopra 2		268	258,50
Steph.Kelian #		79,30	79,30
Sylea 2		399	397
Teisseire-France		210	210
TF1-1		484	480
Thermador Hold(Ly)		408	400
Trouvay Cauvin 2#		65	61,40
Unilog 2		323,20	325,10
Union Fin.France 1		375	376,50
Via Credit(Banque)	◆	134	134
Viel et Cie #		91	88
Vilmorin et Cie#2		342	345
Virbac		650	650

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 19 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	170,10	170,10
Nobel	◆	153	153
Mumm	◆	843	843
Générale Occidentale	◆	46,10	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 18 octobre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		35959,20	35959,20
Actimonétaire D		32257,54	32257,54
Agipi Ambition (Axa)	◆	112,70	107,33
Amplia	◇	112756,98	112756,98
Amplitude Monde D	◆	696,88	679,88
Antigone Trésorerie		830543	830543
Arbitr. Court Terme		9180,29	9180,29
Arbitr. Première		8359,46	8276,69
Arbitr. Sécurité		16781,39	16697,90
Asie 2000		657,13	637,99
Associa Première		36707,47	36707,47
Associc		1132,01	1132,01
Atout Amérique		115,73	112,95
Atout Asie		94,41	92,11
Atout Futur C		504,12	491,82
Atout Futur D		490,23	478,27
Aurecic		1373,81	1338,88
Avenir Alizes		1862,76	1826,24
Axa Valeurs PER	◆	139,89	135,82
Cadence 1		1035,67	1025,42
Cadence 2		1041,20	1030,89
Cadence 3		1028,52	1018,34
Capimonétaire		7809,13	7801,33
Capioblig		7922,83	7844,39
Capitacic		1612,26	1588,43
Cicamonde		1167,91	1133,89
Coexis		1673,83	1642,62
Comptavalor		2221,09	2217,76
Converti CIC		329,58	326,71
Crédit Mutuel Capital	◆	1579,32	1548,35
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		825,64	825,64
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		88,76	86,38
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis		85,92	83,62
Créd.Mut.Ep.J		21820,34	21820,34
Créd.Mut.Ep.long.T.		209,04	205,02
Créd.Mut.Ep.Monde		1072,13	1043,64
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1081,90	1052,94
Dieze		1660,14	1629,19
Ecocic		1230,04	1194,23
Ecupar	◆	125,59	121,93
Ecur. Actions futur		185,13	179,74
Ecur. Distrimonétaire		10553,71	10553,71
Ecur. Expansion		309470,30	309470,30
Ecur. Géovaleurs		2713,11	2634,08
Ecur. Investissement		155,06	150,54
Elanciel D		113,60	110,83
Elicash	◇	894224,73	894224,73
Emergence Poste D		94,82	92,51
Eparcic		4603,08	4603,08
Epartcourt-Sicav		195,43	190,94
Epargne-Unie		1461,79	1426,84
Eurco Solidarité		1240,02	1223,74
Eurocic Leaders		1350,83	1311,49
Eurodyn		1542,06	1504,45
Fonsicav		18484,61	18484,61
France Obligations		463,66	459,07
Francic		471	457,28
Francic Pierre		107,20	104,08
Francic-Regions		1455,03	1412,65
Géobilys C		580,83	580,83
Géobilys D		566,35	566,35
Gestilion		18967,52	18967,52
HLM Monétaire		17731,19	17731,19
Indicia	◆	1060,55	1039,49
Intensys D		108,57	108,30
Interoblig		6006,78	5947,31
Intersélection Fce		517,75	507,60
Japacic		177,75	172,57
Jeunepargne		355,57	358,32
Latitude C/D		140,97	140,76
Lion 20000		16310,67	16310,67
Lion Association		11270,04	11270,04
Lion Institution		39036,57	38930,22
Lionplus		1276,83	1251,79
Lion Trésor		2221,35	2199,36
Livret Bourse Inv.		563,63	547,21
Livret Portefeuil.		791,36	768,31
Méditerranée	◆	237,91	230,98
Mensuel CIC		10115,63	10015,48
Moneden		86911,06	86911,06
Moné-Dis	◇	10547,90	10547,98
Mone.J	◇	11291,29	11291,29
Monévalor		52238,82	52238,82
Mutualité dépôts		17330,32	17295,73
Natio Court Terme		13347	13347
Natio Court Terme2		362631	362631
Natio Epargne		21553,19	21339,79
Natio Ep. Capital		14187,94	14047,42
Natio Ep. Croissance		2053,93	2013,66
Natio Ep. Obligations		207,69	203,62
Natio Epargne Retraite		121,93	119,54
Natio Epargne Trésor		9935,92	9916,09
Natio Epargne Valeur		496,86	487,12
Natio France Index		970,82	951,78
Natio Immobilier		1146,92	1124,43
Natio Inter		1781,36	1746,43
Natio Monétaire		5219,02	5213,81
Natio Opportunités		141,85	139,07
Natio Patrimoine		1400,22	1372,76
Natio Perspectives		1104,54	1082,88
Natio Placements		74508,42	74508,42
Natio Revenus		1038,70	1028,42
Natio Sécurité		11917,88	11917,88
Natio Valeurs		894,48	876,94
Nord Sud Dévelop.		2029,16	2025,11
Oblicic-Mondial		3142,62	3096,18
Oblicic-Regions		1058,57	1042,93
Oblifutur		3590,95	3523,99
Oblig. tres caté.		219,96	216,71
Obliion		1733,80	1716,63
Oblisécurité Sicav		5480,96	5480,96
Oblitys D		541,08	533,06
Oraction		1488,78	1452,47
Patrimoine Retraite		284,63	279,05
Pervalor		584,48	573,02
Plénitude D		141,10	137,66
Poste Gestion C		41984,44	41984,44
Première Oblig. C		12383,24	12383,24
Première Oblig. D		10772,74	10767,36
Proficius		926,55	909,27
Rentacic	◆	161,88	159,49
Revenus Trimestr.		5212,38	5160,77
Revenu-Vert		1157,94	1136,35
St-Honoré Pacifique		737,83	704,37
St-Honoré Réal.		9449,69	9412,84
Sécuricic		2169,37	2169,37
Sécuritaux		1744,02	1744,02
Sensivalor		33612,65	33612,65
SEVEA	◆	103,41	100,89
S.G. France opport. C		1366,79	1339,99
S.G. France opport. D		1335,11	1308,93
S.G. Monde opport. C		1004,68	984,98
S.G. Monde opport. D		1004,68	984,98
Sicav Associations		2306,36	2306,36
Sicav 5.000		484,18	474,69
S.I. Est	◆	1150,60	1117,09
Slivafrance		783,51	768,15
Slivam		425,69	417,34
Slivarente		216,12	211,88
Slivinter		524,11	513,63
Sogenfrance C		1254,79	1230,19
Sogenfrance D		1172,92	1149,92
Sogépargne		293,71	290,80
Sogevar		1142,38	1119,98
Soginter		1629,57	1597,62
Solstice D		2284,38	2278,68
State Street Act. Eur	◆	12445,13	12141,59
State Street Act. France	◆	10448,65	10193,80
State Street Act. Japon	◆	1241,91	1211,62
State Street Act. Monde	◆	963,93	940,42
State Street Activ.Asie	◆	1415,05	1366,73
State Street Alloc.Franc	◆	1012,46	1002,44
State Street Amér.Latine	◆	654,03	631,70
State Street Emer. Mts	◆	1438,62	1389,49
State Street États-Unis	◆	1400,91	1366,74
State Street OAT Plus	◆	13452,98	13319,78
State Str. Oblig. Monde	◆	1039,06	1028,77
State Street Spinnaker2	◆	1135,74	1108,04
State Street Trésorerie	◆	13081,16	13081,16
Stratégie Actions		878,05	844,28
Stratégie Rendement		1700,22	1646,70
Synthesis		14245,43	13966,11
Thésora C		843,06	834,71
Thésora D		801,32	793,39
Trésor Plus		1656,81	1640,41
Trésor Trimestriel		1017,87	1007,79
Trésoricic		166667,13	166667,13
Trilion		5107,44	5041,90
Uni-Associations	◇	124,19	124,19
Uni-Foncier		1149,45	1121,41
Unifrance		574,56	560,55
Uni-Garantie C		1544,42	1515,62
Uni-Garantie D		1340,61	1315,61
Uni Regions		1414,42	1379,92
Univar	◇	292,28	292,28
Univers Actions		1628,58	1588,86
Univers Obligations		2109,86	2070,52
Valorg		2403,75	2401,35
Valreal		33610,44	33593,64
Winterthur St-Honoré		251,10	239,71

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ENVIRONNEMENT A la suite d'un article publié par la presse anglaise, l'Autorité britannique de l'énergie atomique (UKEA) a confirmé qu'elle avait bien déversé, entre 1950 et 1963, 17 000 tonnes de fûts contenant des déchets faiblement radioactifs au large de l'île anglo-normande d'Aurigny. ● CETTE PRATIQUE de l'immersion en mer, commencée par les Américains dès 1945, a été reprise notamment par les pays européens qui l'ont abandonnée en 1982. ● Environ 150 000 tonnes de déchets ont été ainsi déversées dans dix fosses de l'Atlantique nord. ● LA FRANCE n'a participé qu'à deux de ces campagnes, placées sous le contrôle de l'OCDE, en 1967 et 1969. ● LES PRÉLÈVEMENTS effectués par les autorités de sûreté et les laboratoires de radio-écologie européens n'ont jusqu'à présent pas relevé de radioactivité anormale. *(Lire notre éditorial p. 14.)*

(Lire notre éditorial p. 14.)

Près de 150 000 tonnes de déchets radioactifs ont été déversées dans l'Atlantique

Contenues dans un rapport de l'OCDE de 1985, ces informations, reprises en 1991 dans un bilan mondial de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ont suscité l'inquiétude des marins pêcheurs et des habitants des îles Anglo-Normandes

LES HABITANTS des îles Anglo-Normandes ont découvert avec surprise, vendredi 13 octobre, que l'Autorité britannique de l'énergie atomique (UKEA) avait immergé, entre 1950 et 1963, quelque 17 000 tonnes de fûts contenant des déchets faiblement radioactifs à 4 kilomètres à l'ouest de l'île d'Aurigny. Les spécialistes, en revanche, ne l'ont pas été. Ils disent connaître depuis des années la présence de ces déchets enfouis dans la fosse des Casquets entre 65 et 165 mètres de fond.

De fait, les quantités déversées chaque année, ainsi que les niveaux de radioactivité de l'ensemble des colis jetés à la mer, apparaissent en annexe d'un rapport public publié, en 1985, par l'OCDE sur les déchets radioactifs immergés dans l'Atlantique nord-est. Les mêmes informations sont également reprises dans un bilan mondial relatif à ce sujet, et publié en mars 1991 par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne, qui y pointe même les rejets en mer, faibles il est vrai, des Néo-Zélandais dans le Pacifique.

Quoi qu'il en soit, la révélation, ou la confirmation de ces immersions pour les familiers de l'industrie nucléaire, a soulevé quelque émotion chez les pêcheurs de la région qui ont découvert l'affaire dans l'édition du 18 octobre de *Ouest-France*, elle-même reprise d'un court article publié dans le *Guardian* du 13 octobre. *« C'est inadmissible,* a déclaré à l'AFP Daniel Lefèvre, le président du Comité régional des pêches, qui avertit que les personnels qu'il représente seront *« vigilants aux retombées de cette information »* et ne *« peut pas croire que la France n'était au courant de rien ».*

TRAQUER LES TRACES

Il est vrai que la fosse des Casquets a de quoi irriter les riverains car elle ne recèle dans ses profondeurs pas que des containers de déchets radioactifs. On évoque souvent la présence d'autres nuisances, et celle notamment d'explosifs datant de la deuxième guerre mondiale. Mais seule la radioactivité britannique et, pour une part plus modeste, belge, des déchets immergés fait peur aux populations, qui craignent tout à la fois une contamination accidentelle des côtes, des plages et de la chaîne alimentaire *via* la consommation des produits de la mer. Qu'en est-il exactement ? Faut-il s'inquiéter des effets et des migrations possibles des radioéléments d'origine civile et militaire contenus dans les bétons de fûts britanniques ? *« On a rien trouvé d'anormal dans les nombreux prélèvements d'eau qui ont été faits ces dernières années dans la Manche »*, affirme-t-on au Laboratoire d'études radioécologique de la façade atlantique (LERFA) de Cherbourg, qui dépend de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). *« Et pourtant on sait mesurer des niveaux très bas de radioactivité »*, renchérit Dominique Calmet, chef du Laboratoire de radioécologie d'Orsay de l'IPSN.

Aujourd'hui, les chercheurs sont en effet capable de *« traquer les traces à la trace »* et de dire qui fait quoi et qui rejette quoi. A telle enseigne que dans la Manche, zone sensible par excellence du fait de la présence de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague et de l'arsenal de Cherbourg pour les cœurs des réacteurs de sous-marins, on sait, au large du Cotentin, faire la distinction entre les rejets de la Hague reconnaissables à la présence dans les eaux d'antimoine 125 et ceux émis en face de l'Irlande par l'usine britannique de retraitement de Sellafield, « riches » en césium 137 !

UNE FRACTION DES REJETS TOTAUX

« Notre problème, explique Dominique Calmet, *c'est qu'on est à la limite des mesures. On analyse des traces et des ultra-traces et nous constatons une baisse régulière de la radioactivité artificielle en Manche. »* Certes, il y a des mesures qui montrent quelques pics de radioactivité dus au césium, *« quelques points sources »*, comme disent les spécialistes, mais ils seraient la conséquence des progrès faits dans l'instrumentation, progrès qui permettent en quelque sorte de mesurer les quantités de ce radioélément apportées en Manche par les eaux de l'Atlantique. D'où vient ce césium ? Tout simplement des essais nucléaires dans l'atmosphère menés par les grandes nations et abandonnés en 1980.

Cela n'a rien de réjouissant. Mais, à en croire les radioécologistes, le phénomène *« est sans danger »* et les niveaux de radioctivité mesurés pour le césium ne dépassent guère quelques millibecquerels par litre contre 12 000 millibecquerels par litre pour un autre élément radioactif, tout à fait naturel celui-là : le potassium 40. De là à excuser ces immersions de déchets faites en Manche entre 1950 et 1963 par les Britanniques, et celles faites ensuite par presque tous les pays d'Europe dans les fosses de l'Atlantique nord, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir.

« Ces campagnes menées sous l'égide de l'OCDE, et auxquelles s'est constamment opposé sur le terrain Greenpeace, se sont arrêtées en 1982 », souligne M. Ruegger de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE. Des dizaines de milliers de tonnes de fûts contenant des gants, des surbottes, des filtres, des matériaux légèrement contaminés ont ainsi été immergés par l'Europe. Sur ce total, *« le niveau de radioactivité des déchets britanniques largués dans la fosse des Casquets représente quelques fractions de pour cent de ce qui a été immergé dans l'Atlantique »*, précise Dominique Calmet, qui ajoute qu'*« aucune des études faites ces dernières années sur les sédiments et sur les soles prélevées dans les zones de pêche de Barfleur et de Carteret « encadrant » les Casquets n'ont montré de radioactivité anormale ».*

Est-ce dû à la remarquable tenue des fûts au cours du temps ? Est-ce le formidable brassage des eaux qui, dans cette zone, emporte et dilue les moindres particules comme dans le raz Blanchard au large de la Hague ? Est-ce dû aux déchets eux-mêmes dont les plus faiblement radioactifs (émetteurs béta et gamma) ont, en trente ans et plus, vu leur radioactivité originelle (43 500 milliards de becquerels) disparaître totalement ou diminuer de moitié pour les plus virulents ? C'est toute la question, même si l'on sait que, les normes de l'époque n'étant pas celles d'aujourd'hui, les déchets britanniques mouillés au large d'Aurigny contiennent aussi quelques radioéléments à très longue durée de vie, des émetteurs alpha, représentant quelque 14 400 milliards de becquerels.

Jean-François Augereau

Dix sites de rejet

Mer du Nord — OCÉAN ATLANTIQUE — Irlande — Royaume-Uni — France — Espagne — Portugal — Madère

Site	Position		Pays
1	L49°50'	12°18'	Grande-Bretagne, Belgique
2	L48°30'	13°00'	Grande-Bretagne
3	L55°26'	11°20'	Grande-Bretagne
4	L49°05'	17°05'	Belgique, France, Italie, Suède, Suisse, G-B, P-B
5	L46°15'	17°25'	Belgique, Pays-Bas, Suisse, G-B
6	L42°30'	14°30'	Belgique, France, Pays-Bas, All., G-B
7	L45°27'	6°18'	Belgique, Grande-Bretagne
8	L46°27'	6°10'	Grande-Bretagne
9	L32°42'	19°30'	Grande-Bretagne
10	L32°37'	14°05'	Grande-Bretagne

Cinq cents pêcheurs sur le qui-vive

***« Nous ne voulons pas payer les pots cassés. Nous allons demander des éclaircissements officiels au ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et, s'il le faut, nous réclamerons des dommages et intérêts »*, nous a déclaré Daniel Lefèvre, président du comité régional des pêches de Basse-Normandie et président du comité local de Cherbourg. Des pêcheurs venant de Vendée, de Bretagne, de Dieppe, mais aussi des ports du Cotentin et de la côte sud de l'Angleterre fréquentent la fosse des Casquets. Ils pêchent au chalut, à la longue ligne (palangre) ou au casier (pour les crabes et les homards) et ramènent encore fréquemment, parmi les poissons, des obus, grenades ou autres explosifs qui y avaient été jetés après la seconde guerre mondiale et dont les cartes signalent la présence.**

Daniel Lefèvre se demande si les annonces des Britanniques ne vont pas nuire aux 500 professionnels du Nord-Cotentin qui débarquent leurs captures dans les ports les plus proches et surtout à Cherbourg. Les principales espèces débarquées à la criée de Cherbourg sont le chien de mer (petit squale), le grondin, la roussette, la raie, la seiche, les tourteaux.

Quarante ans d'immersion en mer

Les experts ont toujours considéré l'eau comme le meilleur rempart contre la radioactivité

DÈS L'ORIGINE, les premiers déchets nucléaires ont été envoyés par le fond des océans. Une démarche considérée alors comme naturelle, dans la mesure où les savants atomistes ont toujours considéré l'eau comme la meilleure barrière naturelle. L'eau a en effet le mérite d'absorber la chaleur et de diluer la radioactivité. Et comme on ne boit pas l'eau de mer...

Il est pratiquement impossible de connaître le volume de déchets déversés dans les premières années d'après-guerre, à une époque où toute la production était d'origine militaire. On estime cependant que, entre 1945 et 1983, année où l'immersion en mer a été officiellement abandonnée au plan international, 112 000 fûts ou conteneurs de déchets radioactifs ont été déversés en mer par les Américains, dans une trentaine de sites de l'Atlantique et du Pacifique. Les Anglais, pour leur part, auraient évacué l'équivalent de 45 000 curies entre 1949 et 1966, soit dans l'Atlantique, soit en Manche, dans les parages des îles anglo-normandes. Certains pays, comme l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas, ont profité des lignes régulières transatlantiques pour immerger en passant leurs fûts encombrants, notamment dans la fosse des Açores...

La France est venue plus tard sur le « marché » mais, comme les autres, n'envisage que l'immersion en mer. En mer Méditerranée, qui plus est, car toutes les opérations nucléaires ont lieu soit au Sahara, pour la bombe, soit dans la basse vallée du Rhône (Marcoule, Pierrelatte, Cadarache) où sont concentrés les usines et réacteurs de recherche. Le projet suscite les protestations de la municipalité de Nice, du prince Rainier de Monaco et du commandant Cousteau, qui dirige alors le Musée océanographique de la principauté. En 1960, à l'occasion d'une visite d'Etat à Monaco, de Gaulle s'explique avec Cousteau : *« N'embêtez pas mes savants atomistes »*, lui dit-il. *« Mais je n'ai rien contre l'atome,* répond l'officier de marine. *Je demande seulement qu'ils ne jettent rien à la mer. »*

LA MÉDITERRANÉE ÉPARGNÉE

Finalement, la Méditerranée va être épargnée grâce à une décision de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) qui, en accord avec l'agence internationale de Vienne, crée une agence de l'énergie nucléaire (AEN). Cette agence choisit un site d'immersion unique : une fosse de l'Atlantique d'une profondeur moyenne de 4 400 mètres, située à égale distance (700 km) de la pointe sud de l'Irlande et du Finistère espagnol. On n'y mettra en principe que des déchets solides *« faiblement radioactifs »*, dûment coulés dans le béton ou le bitume et emballés dans des fûts métalliques étanches.

Le temps que se mettent en place les campagnes de ramassage contrôlées par l'AEN, des déchets européens vont encore être immergés au large de l'Espagne dans les années 1963 et 1964. Quelque 10 000 tonnes de fûts radioactifs envoyés par 1 500 ou 2 000 mètres de fond, mais à seulement 185 kilomètres des côtes asturiennes. Lorsque, beaucoup plus tard, les faits seront révélés par la presse espagnole, les pêcheurs de thon du port de Vigo, en Galice, vont s'insurger, ouvrant tout grand les bras aux militants de Greenpeace.

Lors de la première campagne de 1967, un bateau britannique se charge de recueillir les déchets radioactifs entassés dans les ports qui desservent huit pays de l'OCDE (Belgique, France, Italie, Pays-Bas, RFA, Royaume-Uni, Suède et Suisse). Il déversera alors dans la fosse atlantique plus de 10 000 tonnes de déchets faiblement ou moyennement radioactifs. La deuxième campagne, en 1969, sera du même ordre, mais le tonnage fondra ensuite avec le retrait de la France, de l'Italie, de la RFA et de la Suède, qui optent alors pour le stockage à terre, considéré comme moins coûteux. Cherbourg, port d'embarquement des déchets français, cède la place en 1969 au centre de stockage de la Manche, à côté de l'usine de retraitement de la Hague.

LA CONVENTION DE LONDRES

Américains et Soviétiques continuent à se débarrasser de leurs déchets en mer. Entre 1967 et 1982, date du moratoire adopté par le Sénat américain, 95 000 « déchets de procédés » (de la mine d'uranium au réacteur nucléaire) et de « déchets technologiques » (blouses, gants, outillage, pièces démontées) sont envoyés par le fond, le plus officiellement du monde. Les Soviétiques, eux, jettent leur dévolu sur la mer de Barents, dans le grand nord arctique, et plus précisément sur la côte orientale de la Nouvelle-Zemble. On ignore les quantités déversées, mais on sait qu'il s'est toujours agi officiellement de déchets faiblement ou moyennement radioactifs (les opérations d'immersion ont cessé depuis 1986).

En 1972, à Oslo, treize pays d'Europe signent une convention qui réglemente les opérations d'immersion en mer, considérées alors comme parfaitement normales du moment qu'elles sont contrôlées. Et c'est seulement en 1982, à Londres, qu'est signé un moratoire qui suspend pour dix ans l'immersion des déchets nucléaires en mer. D'après les statistiques publiées par l'AIEA à Vienne, c'est la Grande-Bretagne qui a immergé les déchets les plus radioactifs – ils représentent les trois quarts du contingent immergé. Les déchets suisses, du fait de l'industrie horlogère qui utilise beaucoup le tritium, frôlent les 10 %. Les déchets américains ne représentent que 6,5 %.

Après l'entrée en vigueur du moratoire, les experts de l'OCDE ont continué à chercher une nouvelle formule comme l'enfouissement dans le sous-sol marin. Mais, depuis 1993, trente-huit pays ont signé la convention de Londres qui prononce l'interdiction *« totale et définitive »* de l'immersion des déchets nucléaires. Il n'y a donc plus aucune immersion nulle part, hormis les rejets liquides des installations autorisées. Reste donc, lorsque c'est techniquement possible, à surveiller les fûts qui dorment au fond de l'eau.

Roger Cans

La faille des Casquets, une décharge sous-marine

CHERBOURG
de notre correspondant

Connue depuis longtemps, la faille des Casquets atteint par endroits plus de 150 mètres de profondeur, une qualité très prisée par les sous-mariniers des deux pays riverains, qui ont l'habitude de tester leurs nouvelles unités. Située dans les eaux internationales avant que les États maritimes repoussent la limite de leurs eaux territoriales à 12 milles nautiques, puis celle de leur zone économique exclusive à 200 milles, cette profonde dépression est proche de deux grands ports militaires : Portsmouth et Cherbourg.

De ces arsenaux, plus d'un convoi a appareillé après les deux guerres mondiales pour y mouiller des munitions ou des gaz toxiques périmés. Une pratique encore courante il y a quarante ans, lorsque l'Ukaea (United Kingdom Atomic Energy Authority) décida d'y déverser également les déchets faiblement radioactifs de ses établissements industriels, civils et militaires.

Maîtres d'œuvre de ce type d'immersion, les Anglais affrétaient pour cela le *Topaz*, un petit cargot qu'ils mirent, dans les années 60, à la disposition de tous les pays européens désireux de les imiter. Mais, à partir de 1963 et jusqu'en 1983, c'est dans une fosse atlantique beaucoup plus profonde, et située à plus de 350 milles nautiques de Brest, que le *Topaz* déversa ses cargaisons.

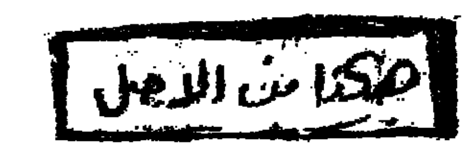
Côté français, on n'avait jamais vu d'un bon oeil ce type de déversement, et lorsque l'usine de la Hague entra en service, c'est une tout autre politique de stockage qui fut retenue par le CEA, son opérateur. C'est ainsi qu'à partir de 1969 tous les déchets faiblement ou moyennement radioactifs en provenance des installations nucléaires de base, laboratoires, hôpitaux, ou du reste de l'industrie française, ont été stockés à terre par le centre de la Manche, aujourd'hui propriété de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra).

SURVEILLANCE

Implanté dès la construction de l'usine, un laboratoire de radio-écologie marine surveille par ailleurs la radioactivité de l'eau de mer et du milieu marin autour du cap de la Hague et dans l'ensemble de la Manche, étendu depuis quelques années à la mer du Nord. Dépendant de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) depuis deux ans, ce laboratoire n'y a pas mesuré à ce jour d'aggravation préoccupante.

Au contraire, ses chercheurs font état d'une amélioration depuis quelques années. Mais, avec la découverte fortuite d'un conteneur de béton rejeté dans la partie française de la fosse au cours des recherches effectuées en 1989 pour tenter de retrouver une cargaison d'un produit chimique extrêmement toxique, le lindane, perdue par un cargot, la zone des Casquets intrigue les autorités françaises, qui, lorsqu'elles ont interrogé les Anglais, n'ont toutefois pas reçu de réponse à leurs interrogations.

René Moirand



Nantes restaure son jeu et ses espoirs européens face aux Danois d'Aalborg

Trois buts donnent aux Nantais leur première victoire en Ligue des champions

Le FC Nantes a battu les Danois d'Aalborg, mercredi 18 octobre au stade de la Beaujoire, lors de la troisième journée de la Ligue des champions. Avec cette première victoire, obtenue en pratiquant un football encourageant face à des adversaires modestes, les Nantais, troisièmes de leur groupe, sauvegardent leurs chances de qualification pour les quarts de finale.

NANTES
de notre envoyé spécial

Le FC Nantes est entré en convalescence. Il a suffi d'une soirée européenne à la Beaujoire et d'une équipe danoise trop faible pour redonner crédit à ses espoirs de guérison. Mercredi 18 octobre, Nantes n'était plus ce conglomérat de joueurs frappés du mal d'inefficacité chronique sur leur terrain, la formation pataude incapable de trouver ses marques sur une pelouse qu'elle avait transformée naguère en champ d'humiliation pour l'adversaire. Les joueurs de Jean-Claude Suaudeau ont marqué à trois reprises. Ils n'ont jamais semblé en danger de perdre, même lorsque les Danois, entrés par effraction dans la seconde mi-temps, ont réussi à égaliser.


COUPE D'EUROPE

L'entraîneur pouvait y trouver matière à encouragement. Le public était soulagé. Tout n'avait-il pas été mis en œuvre pour revigorer les Canaris ? Les dirigeants voulaient un stade plein. Pour cette rencontre décisive, ils ont offert des places supplémentaires à leurs abonnés, ont mené plusieurs opérations envers les jeunes supporteurs. Il était interdit de perdre cette partie. La défaite, voire le match nul, signifiait l'élimination, l'impossibilité mathématique d'accéder aux quarts de finale de la Ligue des champions.

Heureusement ces Danois-là formaient une équipe idéale pour retaper le malade, l'un de ces clubs anonymes dont on s'effraierait d'avoir peur. Aalborg, champion du Danemark, au passé européen dépourvu de tout lustre, repêché *in extremis* dans les eaux troubles de la disqualification du Dinamo de Kiev pour cause de tentative de corruption d'un arbitre. Aalborg, club sans vedette, dont beaucoup de titulaires ne sont que des semi-professionnels qui ne consacrent qu'une petite moitié de leur journée au football et le reste à un métier pour améliorer l'ordinaire. Pas assez pour menacer des Nantais qui tapent dans le ballon à plein temps.

Sur la pelouse de la Beaujoire, la différence était criante. « *Notre club n'est vraiment pas prêt pour ce genre de compétition* », proclamait en toute sincérité Sepp Piontek, l'entraîneur d'Aalborg, à l'issue de la partie. Les Danois ont été athlétiques, courageux, mordus du désir de marquer. Leurs adversaires y ajoutaient une pincée de technique et de stratégie, et trouvaient dans la confrontation un peu inégale l'occasion de refaire leurs gammes obstinément oubliées depuis le début de la saison.

INSUFFISANCES COLLECTIVES

Il y avait bien un homme à craindre. Il n'a pas été très en vue. Peter Rasmussen revient de Stuttgart, où il a peu joué, transformé par son expérience allemande. Il est devenu l'attaquant le plus prisé de son pays, accédant même à l'équipe nationale d'habitude réservée à ceux qui ont réussi à l'étranger. Mais, mercredi soir, lui aussi s'était transformé en involontaire faire-valoir du renouveau des champions de France. Grâce à lui, la défense nantaise a pu resserrer son jeu qu'elle avait semblé égarer lors de la dernière rencontre, perdue en Grèce. Grâce à la stature de ses coéquipiers, elle a pu s'exercer aux batailles aériennes et aux interventions musclées qui sont désormais le lot des matches de haut niveau. Grâce à l'absence de réalisme d'Aalborg, les Nantais ont pu s'offrir le réconfort d'une victoire.

« *Avant le match de championnat qui va nous opposer à Lyon, c'est quelque chose sur lequel on devrait pouvoir s'appuyer* », affirme Jean-Claude Suaudeau. Les limites de l'adversaire posent pourtant des questions sur la valeur d'une telle performance. Et convalescence ne signifie pas pour autant guérison. L'entraîneur nantais était le premier à le dire. Il se félicitait d'avoir vu quelques-unes des accélérations qui faisaient le sel du jeu de l'an dernier, celui du Nantes champion de France, d'avoir retrouvé de l'allant à ses attaquants. C'était comme pour mieux souligner les « *insuffisances collectives* », terme sous lequel il semblait regrouper toutes les approximations du match, et tous les progrès encore à faire. Les Nantais ne maîtrisent pas encore une rencontre, comme ils savaient le faire l'an dernier, une saison de référence qui revient dans tous les discours. Cette année, il leur arrive d'effectuer deux mauvaises passes, de perdre le ballon, de s'essouffler dans une action sans issue. Le match contre les Danois l'a illustré à plusieurs reprises.

A l'exception des défenseurs Eddy Capron et Serge Le Dizet, de Jocelyn Gourvennec, encore blessés, Nantes a récupéré tout son effectif. L'équipe fêtait aussi, mercredi, le retour en Coupe d'Europe de Reynald Pedros. Il a purgé ses trois matches de suspension. Sa présence a paru coïncider avec une meilleure disposition de l'attaque et une plus grande efficacité devant le but adverse. L'encadrement technique y voit un signe encourageant. Comme si, à travers l'un de ses joueurs fétiches, le club pouvait enfin s'autoriser à rêver, à croire qu'avec encore un peu d'efforts Nantes pouvait redevenir Nantes, ce gaillard en pleine santé, terreur du championnat.

Pascal Ceaux

La surprise du Panathinaïkos

La troisième journée de la Ligue des champions a été marquée par l'absence de tout match nul et par la profusion de buts inscrits. En remportant une troisième victoire en trois matches, le Spartak de Moscou, la Juventus de Turin et l'Ajax d'Amsterdam ont fait un grand pas vers la qualification pour les quarts de finale. Les Moscovites se sont imposés (4-2) chez les Norvégiens de Trondheim, alors qu'ils étaient menés 2-0 à la mi-temps. Dans ce groupe B, les Anglais de Blackburn ont en revanche perdu leurs derniers espoirs en s'inclinant pour la troisième fois face au Legia Varsovie (1-0). La Juventus a sévèrement battu les Glasgow Rangers (4-1). L'Ajax d'Amsterdam a dominé le Grasshoper de Zurich (3-0) alors que, dans le même groupe, le Real de Madrid réussissait le plus gros score de la soirée en écrasant les Hongrois de Ferencvaros (6-1). Mais la principale surprise a été créée par les Grecs du Panathinaïkos qui sont allés battre à domicile (1-0) les Portugais du FC Porto, favoris du groupe A où figure le FC Nantes.

■ **Un Jeune Ecossais a été blessé** dans des incidents entre supporteurs de la Juventus de Turin et des Glasgow Rangers avant le match qui opposait les deux clubs, mercredi 18 octobre. Alexander Ralston, vingt-deux ans, a été frappé d'un coup de couteau dans le dos par deux inconnus alors qu'il se trouvait en compagnie d'un ami en plein centre de Turin. L'état du jeune homme, admis dans un hôpital de la ville, ne présentait pas de danger. D'autres bagarres sans gravité ont également éclaté entre groupes de supporteurs. – *(AFP.)*

Les épreuves françaises de ski alpin sont remises en cause

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE de ski menace de ne plus confier l'organisation d'épreuves de Coupe du monde à la France lors de la saison 1996-1997 si une télévision ne retransmet pas les épreuves. Rien, dans les règlements officiels, n'impose de telles contraintes. Il est seulement question, dans l'article 226-2 de « *veiller dans chaque cas que soient saisies toutes les possibilités en vue d'une diffusion de qualité optimale et territorialement aussi répandue que possible* ». La fédération française poursuit ses négociations, en vain. France Télévision rechigne, estimant que les retransmissions en direct du ski sont chères, pour un public trop rare. Huit courses de Coupe du monde seront organisées en France pour la saison 1995-1996, qui commence par un prologue, à Tignes, les 11 et 12 novembre.

■ **CYCLISME : Jeannie Longo échoue dans sa tentative de battre le record de l'heure.** Le vent a eu raison, mercredi 18 octobre, à Bogota, des efforts de la Française, qui a essayé trois fois dans la journée. Le matin, elle s'est arrêtée au bout de 12 kilomètres, accusant déjà un retard de 182 mètres sur son tableau de marche fixé sur celui de la Britannique Yvonne McGregor, détentrice du record depuis le 17 juin (47,411 km). Dans l'après-midi, Jeannie Longo a effectué deux nouvelles tentatives. Contrainte de s'arrêter pour un problème technique après quatre tours, elle est repartie et a abandonné après 15 kilomètres, trop loin du record. Jeannie Longo, qui en a été la détentrice d'octobre 1989 à avril 1995, pourrait faire une nouvelle tentative au niveau de la mer et en salle, en bénéficiant de son séjour en altitude.– *(AFP., Reuter.)*

■ **TENNIS : Steffi Graf a été éliminée du tournoi de Brighton**, dès son premier match, par la Sud-Africaine Mariaan Swardt, mercredi 18 octobre (6-2, 4-6, 6-1). Soupçonnée de complicité de fraude fiscale et souffrant de douleurs chroniques du dos, la numéro un mondiale, six fois championne à Brigthon, ne s'était décidée à participer au tournoi qu'au tout dernier moment. – (*AFP.*)

■ **Cédric Pioline reste le seul Français** en lice au Grand Prix de Lyon. Il s'est qualifié, mercredi 18 octobre, pour les quarts de finale quand Guy Forget, Arnaud Boetsch, tête de série nº 6, Olivier Delaître ont été éliminés dès le premier tour, respectivement battus par l'Américain Pete Sampras (nº 1), l'Allemand David Prinosil et le Suédois Henrik Holm.

■ **CYCLISME : Marco Pantani s'est fracturé le tibia et le péroné de la jambe gauche,** en chutant à 7 kilomètres de l'arrivée de la semi-classique Milan-Turin. Le grimpeur vedette italien de l'équipe Carrera, troisième lors du championnat du monde en Colombie, est contraint d'interrompre sa saison et ne pourra participer au Tour de Lombardie, le 21 octobre. – (*AFP.*)

RÉSULTATS

FOOTBALL
LIGUE DES CHAMPIONS
3e journee

Groupe A

Nantes-Aalborg	3-1
FC Porto-Panathinaikos	0-1

Classement
1 Panathinaikos, 6 pts ; 2 Porto et Nantes, 4 ; 4. Aalborg, 0

Groupe B

Legia Varsovie-Blackburn Rovers	1-0
Rosenborg BK-Spartak Moscou	2-4

Classement 1 Spartak Moscou, 9 pts ; 2. Legia Varsovie, 6 ; 3 Rosenborg BK, 3 ; 4 Blackburn Rovers, 0

Groupe C

Borussia Dortmund-Steaua Bucarest	1-0
Juventus Turin-Glasgow Rangers	4-1

Classement 1 Juventus Turin, 9 pts ; 2. Borussia Dortmund, 4 , 3. Steaua Bucarest, 3 ; 4 Glasgow Rangers, 1

Groupe D

Ajax Amsterdam-Grasshopper Zurich	3-0
Real Madrid-Ferencvaros	6-1

Classement : 1 Ajax Amsterdam, 9 pts ; 2. Real Madrid, 6 ; 3 Ferencvaros, 3 ; Grasshopper Zurich, 0

TENNIS
Grand Prix de Lyon
Premier tour
P Sampras (EU, nº 1) b G. Forget (Fra.), 6-3, 6-4 ; H Holm (Sué.) b. O. Delaitre (Fra.), 2-6, 6-3, 6-3 ; D. Prinosil (All.) b A. Boetsch (Fra., nº 6), 6-2, 6-4 ; J Hlasek (Sui.) b. J. Palmer (EU), 6-2, 6-1 ; T Martin (EU, nº 5) b L. Roux (Fra.), 6-3, 6-4.
Deuxième tour . C. Pioline (Fra.) b. T. Carbonell (Esp.), 6-2, 6-2.

Malgré diverses expériences, le football n'envisage pas de mettre la télévision au service de l'arbitrage

MONTE CARLO
de notre envoyé spécial

Inutile de remonter à la main de Maradona, qui qualifia l'Argentine pour la finale de la Coupe du monde de 1986 aux dépens de l'Angleterre, encore moins au tir de Jeff Hurst, en finale de la Coupe du monde de 1966, dont des chercheurs d'Oxford ont mis près de trente ans à déterminer s'il avait franchi ou non la ligne de but allemande. La rencontre de coupe d'Europe entre Auxerre et Nottingham Forest a fourni, mardi 17 octobre, un exemple tout frais du problème. Les téléspectateurs de Canal Plus ont pu constater ce que l'arbitre n'a pas vu : une balle dégagée en urgence par un défenseur anglais alors qu'elle était bel et bien entrée dans le but.

Une fois de plus, l'arbitre s'est trompé. Une fois de plus, la télévision en a administré la preuve accablante. Ce nouvel incident ne pouvait que rendre plus actuel le débat organisé, mercredi 18 octobre à Monte Carlo, dans le cadre du Sportel (Salon du sport et de la télévision) sur le thème « La télévision au service de l'arbitrage ». L'équité sportive n'aurait-elle pas à gagner d'un recours à la technologie chaque fois que le doute s'insinue dans le feu de l'action ? Les plus partagés ont paru être les arbitres eux-mêmes, Joël Quiniou et Michel Vautrot, égarés dans de vagues considérations humanistes et éducatives sur leur rôle, alors que les hommes de télévision présents, comme les responsables de fédérations sportives et les représentants des athlètes, défendaient des positions plus tranchées.

Jean-Luc Rougé, directeur de la Fédération française de judo, milite pour « *un sport juste* » grâce à l'utilisation de toutes les techniques disponibles, à condition que les organisations sportives en gardent la maîtrise au lieu de se laisser imposer des contraintes par les télévisions. « *Cette préoccupation technologique nous angoisse* », lui répond l'entraîneur de rugby Daniel Herrero, plus préoccupé par l'esprit que par la lettre. Hostile depuis toujours au recours à la vidéo, Sepp Blatter, secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA), préfère s'atteler à « *l'amélioration de la direction de jeu* ».

UN VÉRITABLE ASSISTANT

Dès l'an prochain, la FIFA renforcera le rôle du juge de touche, qui deviendra un véritable assistant de l'arbitre central, auquel il sera relié par un système radio. Une expérience est en cours dans le championnat suisse. Sera également mis en place en 1996 l'arbitrage professionnel. « *Pour être compétitifs, les arbitres doivent se consacrer à plein temps à leur activité, il doivent donc être payés* », estime M. Blatter. A la FIFA, la consultation d'images ne se fait qu'*a posteriori* par la commission de discipline, non pas pour infirmer des décisions d'arbitrage, mais comme preuves contre des actes de violence ou de tricherie. En 1986, la « *main de Dieu* » aurait ainsi valu à Maradona un passage au purgatoire, sans remise en cause de la qualification argentine.

Les autorités mondiales du football restent sourdes aux expériences tentées dans d'autres sports. Depuis trois ans, le recours à la vidéo est utilisé par les arbitres de hockey sur glace dans le championnat de la NHL, en Amérique du Nord, ainsi qu'aux championnats du monde. Cette année, en Suède, l'équipe de France en a bénéficié dans son match du Mondial contre l'Autriche. L'arbitre n'avait pas vu un but inscrit par la France, qui, de surcroît, concédait un but sur la contre-attaque. La consultation des moyens vidéo par l'arbitre a aussitôt entraîné la validation du but tricolore et l'annulation de celui des Autrichiens. Arbitre international de hockey, Vincent Moreno apprécie de pouvoir ainsi se reposer sur la preuve par l'image. A condition que la décision d'y recourir appartienne au seul arbitre. De plus, il estime que les caméras de la retransmission grand public ne sont pas forcément les mieux placées : « *Dans le championnat de Suisse*, dit-il, *on a installé à titre expérimental quatre caméras à l'intérieur même des buts.* » Nombreux sont ceux qui, comme lui, font le distinguo entre la retransmission publique destinée à véhiculer de l'émotion et les moyens mis en œuvre de manière indépendante, « *à des emplacements stratégiques* », pour aider à une prise de décision sereine de l'arbitre.

Une expérience a été tentée récemment par Eurosport France sur un stade parisien avec la complicité de Joël Quiniou. Seize caméras fixes ont été nécessaires autour du terrain pour que le « juge-vidéo », placé devant un mur d'images, puisse donner instantanément les bonnes informations dans l'oreillette de l'arbitre central. Le handicap du coût d'un tel dispositif a été soulevé par Jean-Claude Dassier, responsable des opérations spéciales sur TF 1. Celui-ci en a profité pour annoncer une initiative de sa chaîne, « *économiquement raisonnable et sportivement intelligente* ».

PLUS DE RALENTIS

Depuis quelques matches, TF 1 ne diffuse plus de ralentis sur les actions litigieuses au milieu du terrain ni sur les positions de hors-jeu, mais « *consacre tous ses efforts à y voir clair dans les actions de but* ». Le ralenti est désormais assigné à résidence dans les 18 mètres. Hors de cette surface magique, commentateurs et téléspectateurs n'auront plus de grain à moudre sur le dos de l'arbitre. « *Cette nouvelle méthode devrait redonner confiance aux arbitres et éduquer les jeunes* », se félicite Jean-Claude Dassier.

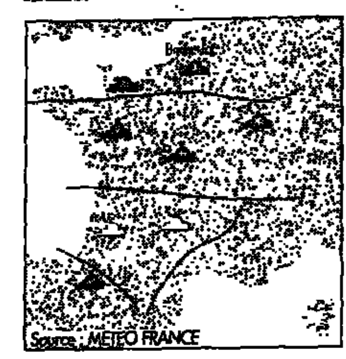
La simulation tentée par Joël Quiniou devant les caméras d'Eurosport a laissé entrevoir quelques avantages. En dialogue permanent avec le juge-vidéo, l'arbitre a pu par exemple changer une décision de penalty en simple coup franc. Son hésitation a duré moins de sept secondes. Face au courroux des joueurs, l'homme en noir pouvait s'abriter derrière un alibi en béton : « *C'est la vidéo !* », lançait-il invariablement. Mais n'est-ce pas là « *l'oreiller de paresse* » que redoute son collègue Michel Vautrot ? La démonstration a en tout cas consterné Vincent Moreno : « *L'arbitre n'est qu'un intermédiaire, un assisté qui répercute ce qu'un autre voit.* » Un point de vue partagé par Nelson Paillou, ancien président du CNOSF et ancien arbitre international de handball : « *Cette possibilité permanente de faire appel à la Croix-Rouge risque de déresponsabiliser l'arbitre.* »

Les partisans du recours à l'image télévisée louent cette « *référence objective* » dont l'arbitre a besoin pour conserver un jugement serein malgré l'accroissement des enjeux économiques autour du sport. Pour Sepp Blatter, au contraire, « *si on remplace l'erreur humaine par la froideur électronique, le public se détournera peut-être, car le football vit de l'émotion* ». Les réticences restent surtout d'ordre technique. Si le football américain a renoncé à la vidéo en 1992, après six ans d'expérimentation, c'est à cause des pertes de temps enregistrées pendant les matches. Les temps morts nuisaient à la fluidité des retransmissions, même pour des Américains habitués aux incessants écrans publicitaires. Il faut que le sport-spectacle continue.

Jean-Jacques Bozonnet

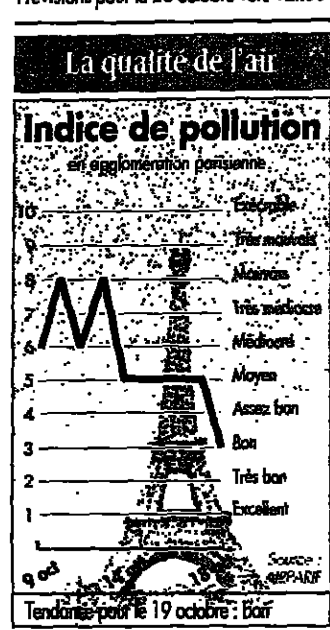
Des nuages au nord de la Loire

L'ANTICYCLONE des Açores, positionné sur le proche Atlantique, protège l'Europe occidentale et repousse les perturbations vers les pays scandinaves. Une perturbation très atténuée parvient à s'infiltrer dans ce champ de pressions élevées, et des nuages gagnent le nord de la Loire vendredi après-midi. Les conditions anticycloniques se poursuivent ce week-end, avant une dégradation sérieuse en début de semaine prochaine.



Prévisions pour le 20 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 19 octobre : Bon

Vendredi matin, les nuages prédomineront sur Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et le long des frontières belge et luxembourgeoise. Quelques légères bruines pourront arroser la Côte d'Opale. De la Bretagne au Nord-Est, en passant par la Normandie, l'Ile-de-France et la Champagne, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel.

Du Sud-Ouest au Massif Central à la Franche-Comté, jusqu'à la plaine d'Alsace, les brouillards et les nuages bas seront nombreux, puis laisseront place à un soleil généreux. Les brouillards matinaux seront plus localisés des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes à la Bourgogne. Des nuages provenant de la précédente perturbation pourront persister sur le Piémont pyrénéen. Du Jura et de la région Rhône-Alpes au pourtour méditerranéen et à la Corse, le ciel sera bien dégagé et le soleil omniprésent.

L'après-midi, le ciel se couvrira des Flandres à l'Artois, amenant quelques pluies faibles. Le ciel sera très nuageux de la Bretagne à l'Alsace et à la Lorraine, en passant par la Normandie, la Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne et les Ardennes. Les nuages autoriseront, en revanche, de belles éclaircies des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes au Centre, à l'Auvergne et jusqu'à la Bourgogne et à la Franche-Comté. Le soleil brillera sans partage des Alpes à la Méditerranée. Le sud du Massif Central, l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées bénéficieront d'un franc soleil accompagné de quelques nuages de beau temps.

Les températures minimales seront un peu en baisse, comprises entre 7 et 13 degrés au Nord, localement 5 degrés dans les Ardennes, et entre 10 et 16 degrés au Sud. Les températures maximales s'étageront de 16 à 23 degrés du Nord au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

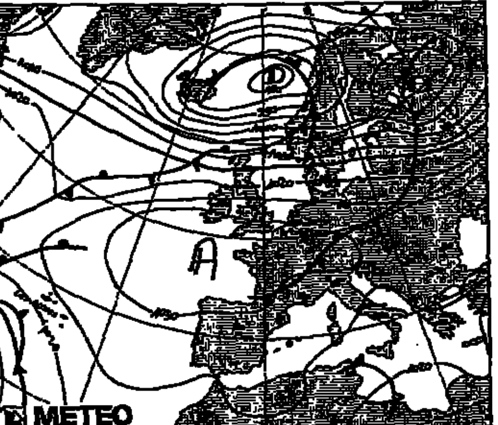






TEMPÉRATURES du 18 oct. 1995 maxima/minima

FRANCE		**ÉTRANGER**	
AJACCIO	23/10	ALGER	24/13
BIARRITZ	20/16	AMSTERDAM	15/9
BORDEAUX	21/14	ATHÈNES	22/13
BOURGES	19/10	BANGKOK	31/24
BREST	15/11	BARCELONE	26/18
CAEN	17/11	BELGRADE	21/7
CHERBOURG	16/10	BERLIN	18/8
CLERMONT-F.	21/15	BOMBAY	31/25
DIJON	16/9	BRASILIA	31/22
PORT-DE-FR.	31/23	BRUXELLES	17/11
GRENOBLE	21/10	BUCAREST	17/3
LILLE	17/10	BUDAPEST	19/7
LIMOGES	20/13	BUENOS-AIRES	23/13
LYON, BRON	20/15	CARACAS	27/25
MARSEILLE	25/14	CHICAGO	17/15
NANCY	16/5	COPENHAGUE	14/10
NANTES	20/11	DAKAR	31/26
NICE	22/14	DJAKARTA	31/24
PARIS	20/12	DUBAI	36/24
PAU	21/15	DUBLIN	13/10
PERPIGNAN	26/19	FRANCFORT	12/12
POINTE-À-PIT.	32/23	GENÈVE	17/11
RENNES	17/11	HANOÏ	30/25
ST-DENIS-RÉUNION	26/19	HELSINKI	12/8
ST-ÉTIENNE	19/15	HONGKONG	28/23
STRASBOURG	16/11	ISTANBUL	21/12
TOULOUSE	21/16	JÉRUSALEM	28/18
TOURS	19/9	KIEV	13/3
		KINSHASA	31/23
		LE CAIRE	29/18
		LIMA	18/15
		LISBONNE	30/19
		LONDRES	15/8
		LOS ANGELES	22/14
		LUXEMBOURG	17/9
		MADRID	26/7
		MARRAKECH	34/17
		MEXICO	20/8
		MILAN	17/6
		MONTRÉAL	9/3
		MOSCOU	11/10
		MUNICH	20/13
		NAIROBI	27/13
		NEW DELHI	30/20
		NEW YORK	19/10
		PALMA DE MAL.	24/11
		PÉKIN	20/8
		PRAGUE	16/9
		PRETORIA	21/13
		RABAT	31/12
		RIO DE JAN.	36/24
		ROME	24/11
		SAN FRANC.	20/11
		SANTIAGO	26/9
		SÉVILLE	30/14
		ST-PÉTERS.	13/7
		STOCKHOLM	12/10
		SYDNEY	25/14
		TENERIFE	35/24
		TOKYO	24/19
		TUNIS	25/18
		VARSOVIE	16/11
		VENISE	21/9
		VIENNE	18/7



Situation le 19 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le procès de Nuremberg

JEUDI soir a été publié l'acte d'accusation lancé par le tribunal international, composé de représentants de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'URSS, contre les vingt-quatre principaux criminels de guerre. En tête de ces derniers – tous nazis – figure Hermann Goering, en tant que successeur désigné du Führer.

Ce document accuse les chefs nazis d'avoir, pendant vingt-cinq ans, préparé la domination du monde et, s'appuyant sur la théorie de la *« suprématie raciale »*, d'avoir violé les lois internationales et déclenché la guerre mondiale, assassinant et torturant des millions d'êtres humains.

Le premier chapitre expose les buts visés par les nazis, ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Il s'agissait, pour les nazis, de réussir d'abord l'asservissement de l'Allemagne ; en second lieu de briser toutes les entraves que constituaient les traités existants ; enfin, de conquérir les territoires considérés comme nécessaire à l'Allemagne.

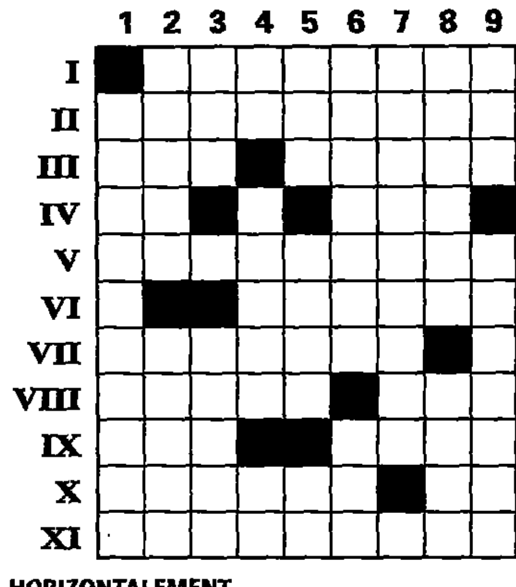
Le deuxième chapitre est consacré aux crimes de guerre proprement dits, qui consistent à mener la guerre à l'aide de méthodes de combat et d'occupation militaires en conflit avec toutes les lois et coutumes admises par les peuples civilisés. Ces crimes ont été commis tant à l'égard des militaires en armes ou prisonniers, qu'à l'égard des populations civiles des territoires occupés.

La liste de ces atrocités révèle un plan systématique d'oppression et de terreur, complété par le pillage du patrimoine artistique et économique des pays envahis, et par des mesures vexatoires ou odieuses comme la contrainte au serment à l'Allemagne et toutes les tentatives de dénationalisation qui ont été établies.

(20 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6674



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être des compléments d'agents. – II. Femme qui ne connaît qu'une deuxième personne. – III. Un estuaire découpé. Pays à la hauteur. – IV. Préfixe. Asile de nuit. – V. Catalyse la scission d'une chaîne carbonée. – VI. Quand on n'y est pas, on a tout le temps. – VII. Redoutée. – VIII. Creuse en mer. Moi, pour le psychologue. – IX. On y voit le jour. Foncer. – X. Dans un organisme féminin. Pronom. – XI. Rendues moins intenses.

VERTICALEMENT

1. Se comporte parfois en traître. – 2. Est consommée quand on a tout mangé. Un mouvement mystique – 3. Dans un alphabet étranger. Société coopérative. – 4. Une grande nappe. N'est pas un homme de bonne foi. Deuxième d'une série. – 5. Peintre flamand. Passé à l'huile. Point de départ. – 6. Renforce une perforation. Service ancien. – 7. Le caféier et le quinquina. – 8. Peut amener des sommes. Bien refroidi. – 9. Napperon. Bien exprimés.

SOLUTION DU N° 6673

HORIZONTALEMENT

I. Palmiers. – II. Vinaigre. – III. Ici. Na. – IV. Sombreros. – V. Atèle. – VI. Giratoire. – VII. In. Fosse. – VIII. Lamas. – IX. Tourbière. – X. Elidé. Air. – XI. Sète. Buse.

VERTICALEMENT

1. Visagistes. – 2. Picotin. Olé ! – 3. Animer. Luit. – 4. La. Blafarde. – 5. Mi. Retombé. – 6. Igné. Osai. – 7. Er. Ruisseau. – 8. Reno. Ré. Ris. – 9. Aspe. Mère.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 21 octobre

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE**, 11 heures (60 F), 23, quai de Conti (Découvrir Paris) ; 15 heures (50 F + prix d'entrée), 23, quai de Conti (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; la peinture française du XVIIIe siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 15, 6, place Paul-Painlevé (Institut culturel de Paris).

■ **L'ASSEMBLÉE NATIONALE** (carte d'identité, 50 F), 14 h 20, sortie du métro Assemblée nationale (Mme Cazes).

■ **AUTOUR DE LA PRISON DE LA SANTÉ** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Glacière (Vincent de Langlade).

■ **L'HABITAT DES PONTS** et la création du marché aux fleurs (45 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Paris capitale historique).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Europ explo).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** et un couvent inconnu (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Tourisme culturel).

■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (55 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Gervais (Frédérique Jannel).

■ **MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** : chapelles et jardins (50 F), 14 h 30, devant le portail de Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** : les plantes couvre-sol (35 F), 14 h 30, angle de la rue Balard et de la rue Saint-Charles (Parcs et jardins de la Ville de Paris) ; visite générale (37 F), 15 heures, angle de la rue Balard et de la rue Saint-Charles (Monuments historiques).

■ **LA CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS** (37 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (55 F), 15 heures, place de la Bastille devant l'escalier principal de l'Opéra-Bastille (Paris et son histoire).

■ **L'HÔTEL DE BOISGELIN**, chapelle et parc de la maison Saint-Jean-de-Dieu (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-François-Xavier (Didier Bouchard).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (37 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

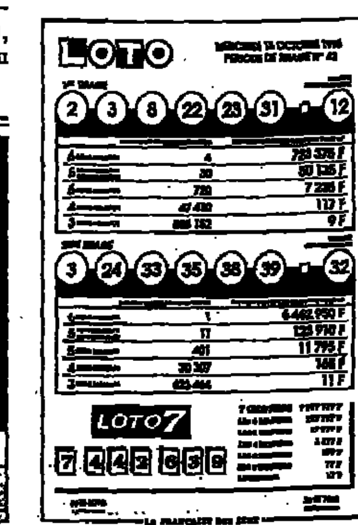
■ **ÉGYPTE.** Le consortium français Interinfra vient de signer un contrat avec l'Egypte pour l'extension de la deuxième ligne de métro du Caire. Interinfra a déjà construit la première ligne, qui traverse la capitale du nord au sud, ainsi que le premier tronçon de la deuxième ligne, qui relie la station Sadate au quartier de Choubra el-Khaima et qui devrait entrer en service à la fin de l'année 1996. Le deuxième tronçon reliera la station Sadate à l'université du Caire, en passant sous le Nil. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** Le premier des dix Boeing 777-200 de Japan Airlines, destinés au réseau intérieur, sera mis en service en avril prochain. La série des MD-11 a été baptisée J-Birds et celle des Boeing 737-400, Flower Jets ; cette nouvelle gamme d'appareils s'appellera Star Jets, et chaque avion portera le nom d'une constellation.

■ **AUSTRALIE.** La compagnie AOM, qui a augmenté ses vols quotidiens de 11 à 12 pour Nice et de 9 à 10 pour Marseille, inaugurera, le 3 novembre, une liaison entre Paris et Sydney, en Australie.

■ **GUADELOUPE.** Dès le mois prochain, tous les véhicules des agences Avis de Guadeloupe, à l'exception des modèles cabriolet et 4 × 4, seront climatisés.

JEUX



LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex

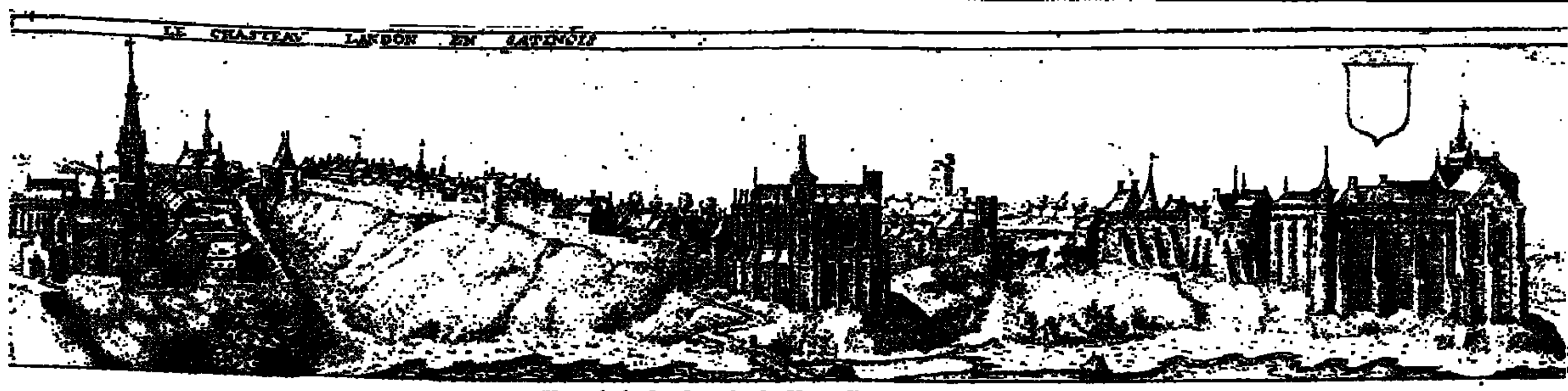
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30





Vue générale, d'après C. Chastillon, publiée dans « Topographie française » (fin XVIe siècle-début XVIIe).

Château-Landon, berceau francilien des Plantagenêts

Le Rocamadour du Gâtinais, longtemps pèlerinage très couru et ville drapante, a retrouvé sa prospérité médiévale, grâce à la culture de l'orge et à l'élevage de castors sud-américains

CHÂTEAU-LANDON
de notre envoyé spécial

Jadis, c'était une forteresse du *limes* capétien, aujourd'hui, c'est la limite de la zone téléphonique parisienne en Seine-et-Marne. A mille ans de distance, Château-Landon est toujours sur une frontière, hier toute bruissante d'étendards et de lances, aujourd'hui invisible et silencieuse derrière des haies de peupliers.

L'arrivée en vue de la ville procure toujours un choc. De Château-Landon, on ne connaît souvent que la station du métro parisien. A l'écart des autoroutes et du chemin de fer, sur l'étroit croissant d'une falaise inattendue en plein Gâtinais, s'énumèrent, au détour d'un virage, quatre ou cinq hautes tours médiévales. Les relient entre elles, comme pour accentuer le côté Rocamadour du site, le front serré des vieilles maisons penchées sur un précipice apprivoisé par minivergers et escaliers-boyaux.

La gloire de ce tout-médiéval horizon, qui nous saute à la figure comme une machine à remonter le temps, est un clocher huit fois centenaire dont les 60 mètres de haut, ajourés jusqu'à l'absurde, et sans fioritures, annoncent Château-Landon longtemps à l'avance, surtout en venant de Montargis. Comme si la volonté phallique d'en remontrer à tout le pays alentour n'était pas assez évidente dans ce jaillissement architectural, les gaillards sculpteurs du Moyen Age ont inscrit au milieu du portail préroman de l'église un membre viril digne de Priape...

Viollet-le-Duc, lui, n'a pas sévi par ici, se contentant d'y répertorier respectueusement le puits mural à plusieurs étages de la ci-devant abbaye royale Saint-Séverin, manière de Mont-Saint-Michel sans le mont, point de départ de la fortune initiale de la cité.

C'est là que Childebert Ier, roi de Paris, troisième fils de Clovis, fit construire, selon le voeu de son père, un premier sanctuaire, en l'honneur de saint Séverin du Valais, mort par hasard à Château-Landon au début du VIe siècle – comme il avait édifié, sur les bords de Seine, Saint-Vincent, futur Saint-Germain-des-Prés. En cet âge enthousiaste de la christianisation de la France, les restes de Séverin devinrent vite prétexte à un pèlerinage à succès, les rois s'y rendant autant que les manants (ce terme n'était pas péjoratif à l'époque), un succès accru encore par l'arrivée des reliques du saint breton Thugal, placées ici à l'abri des destructions vikingues. Témoin de cet épisode, le clocher roman de Saint-Thugal, converti aujourd'hui en résidence secondaire, demeure l'un des « pics » du paysage castellandonais.

Qui dit pèlerinage dit négoce et, en 1381, la cité fut admise par Charles VI dans le club très fermé des *« dix-sept bonnes villes drapantes du royaume »*. Le nouveau parc municipal de la Tabarderie, en contrebas de la falaise, le long du Fusain, rappelle qu'on fabriqua longtemps en ces lieux les fameux tabards dont nous parle Villon, manteaux en feutre qu'on passait sur les armures.

Dans leur microclimat exceptionnellement sec, les Castellandonais prospèrent derechef, mais sans tapage

Cependant, plus encore que de son ancien lustre ecclésiastique ou industriel, Château-Landon se souvient d'avoir été le berceau de la dynastie franco-anglaise des Plantagenêts, bâtisseuse et guerrière. Au XIe siècle, cette lignée tourangelle n'était plus représentée que par une bien seulette demoiselle Ermengarde, que l'on envoya ici se marier au réputé vigoureux seigneur de Château-Landon. Parmi les proches descendants du couple se distingua Geoffroy Le Bel, qui devait donner un nom immortel à la suite de la famille en glissant un brin de genêt dans le rebord de son casque.

Entre-temps, le Gâtinais était passé du côté de l'Ile-de-France, en passe de devenir la France. Les Godons – les Anglais – s'en vengèrent plus tard, ravageant Château-Landon à la fin de la guerre de Cent Ans. C'est alors que tout s'arrêta, ce qui vaut, certes, à nos générations, un panorama antiquissime, mais aussi, depuis lors, le long sommeil castellandonais.

En entrant dans la nef de Notre-Dame – animée le dimanche par les familles portugaises issues des immigrés venus naguère cultiver la betterave à sucre –, on pénètre avec saisissement dans un chantier arrêté comme du jour au lendemain, il y a plus d'un demi-millénaire, avec des arceaux inachevés tandis que de plus anciennes arcades demeurent en partie debout.

Il ne manque que masses et burins des carriers de jadis... Le travertin beige pâle de Château-Landon, après avoir été employé pour les édifices du cru puis à l'arc de triomphe de l'Etoile et au Sacré-Cœur de Paris, se contente aujourd'hui d'être appliqué en lamelles sur les façades de banques et « résidences », un peu partout en France.

Le chef-lieu de canton, toutefois, renaît maintenant peu à peu. Avec ses 3 400 habitants, il en a déjà 600 de plus qu'il y a un siècle. Les engrais chimiques ont certes un peu troublé les eaux hyalines du Fusain, mais ils ont également conféré à ces terres pauvres de la riche Ile-de-France une fertilité jamais vue par ici dans les domaines céréalier et betteravier. Les brasseurs de bière de l'Hexagone ne jurent aujourd'hui que par certain orge du Gâtinais, dont le pareil ne se trouve qu'en Australie. Dans leur microclimat exceptionnellement sec – les pluies sont souvent accaparées par les forêts riveraines de Fontainebleau et de Montargis –, les Castellandonais prospèrent derechef mais sans tapage, sous la houlette d'un maire qui a nom Me Angot.

Dernier signe en date du réveil économique de Château-Landon : une nourricerie de myocastors, rongeurs sud-américains dont on tire aussi bien de la fourrure licite que des pâtés gastronomiques ou des breloques en ivoire rose, tous produits brevetés déjà *« terroir de Seine-et-Marne »*. Télescopage de cette prosaïque prospérité importée et des brillants siècles passés : les castors sont logés dans l'enceinte de l'ancien prieuré Saint-André, dont les vestiges abandonnés devraient faire rougir la municipalité, propriétaire du monument, par don, depuis 1989.

S'effrite donc lentement une tour-porche du meilleur XIIe siècle qui aurait vu passer, entre autres grands hommes, l'archevêque Thomas Beckett, qu'un Plantagenêt avait contraint un temps à l'exil en France, avant de le rappeler en Angleterre pour l'y faire assassiner. A Château-Landon, on n'est jamais loin des drames grandioses du Moyen Age.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Situation.** Chef-lieu de canton du sud du département de la Seine-et-Marne, Château-Landon est accessible depuis Paris par l'autoroute A6, sortie Dordives.

● **Visites.** Plusieurs des quatorze monuments castellandonais ne se visitant que sur autorisation, contacter l'Office du tourisme (tél. : 64-29-38-08 ; fermé dimanche après-midi et lundi). Il a publié un ouvrage collectif, *Château-Landon, pierre de l'Histoire* (190 p., 80 illustrations, 120 F). La brochure illustrée du colonel Roger Rogues, *Château-Landon* (20 F), suffit pour un aperçu général. Consulter les pages relatives au site dans *Ile-de-France romane*, d'Anne Prache (Zodiaque). La section « histoire et archéologie » du Foyer rural (tél. : 64-29-38-99) publie une fois l'an des *Cahiers du passé* consacrés à des monuments ou événements et gère la Maison de la pierre (géologie et histoire).

● **Séjour.** On peut résider à l'Hôtellerie du Chapeau-Rouge (tél. : 64 29 30 52. 140 francs la nuit pour deux personnes. Chambres familiales à 200 francs). La bonne table, avec vue sur Saint-Séverin et la vallée du Fusain, est le restaurant du Larry tenu par un couple franco-gallois, Brian et Nelly Hickey (tél. : 64-29-31-80, menu à 100 francs). Pour découvrir l'élevage de myocastors ou acheter les produits (peausseries, confits, savons, etc.), s'adresser à la ferme Saint-André (tél. : 64-29-37-41).

Le guérisseur de Clovis

En 1996, Année Clovis, on reparlera de Château-Landon. Son médecin, Tranquillin, n'arrivant point à soigner le roi des Francs, atteint d'une fièvre maligne, la reine Clotilde fit venir, il y a mille cinq cents ans, de Saint-Maurice-d'Agaune, en Suisse romande, le moine guérisseur Séverin. Il devait devenir l'un des treize saints de ce nom, après avoir guéri Clovis. Des fresques du Haut Moyen Age, découvertes en bon état en 1928 sur le site de l'abbaye castellandonaise Saint-Séverin, actuellement déposées et visibles (après demande à l'office du tourisme) dans la maison de retraite occupant les lieux, montrent un Clovis blond et barbu, soigné par Séverin dans un lit dont le bois clair et le dessin dépouillé semblent de notre époque. Dans l'église Notre-Dame de Château-Landon, la même scène a été sculptée, sous Louis XIV, dans du chêne, par l'ébéniste local Vatinel, qui n'avait pas pu voir les fresques enfouies des siècles avant lui, mais s'en tenait aux dires.

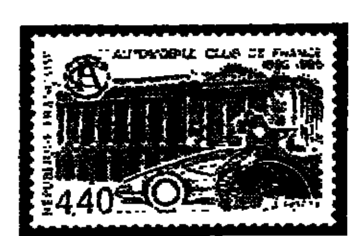
PHILATÉLIE

L'Automobile club de France

Il Y A cent ans, le 12 novembre 1895, le comte de Dion, le baron de Zuylen et le journaliste Paul Meyan décident de transformer le comité directeur des courses de voitures mécaniques, créé en 1894, en un organisme permanent : l'Automobile club de France (ACF). La Poste célèbre ce centenaire en mettant en vente, lundi 6 novembre, un timbre à 4,40 F.

L'ACF est à l'origine de compétitions automobiles, du précurseur du Salon de l'auto et de la création du permis de conduire. Aujourd'hui, transformé en cercle privé, l'ACF compte environ 2 200 membres. Le timbre représente la façade du siège de l'ACF, une Peugeot de 1895 et un modèle imaginaire symbolisant la modernité. Monaco annonce pour le 24 octobre un timbre à 8 F à l'occasion du centenaire de la première automobile équipée de pneumatiques démontables, dus à André et Edouard Michelin, lors de la course Paris-Bordeaux-Paris, le 11 juin 1895.

Le timbre, au format horizontal



36 × 22 mm, dessiné et gravé par Claude Andréotto (également auteur du timbre monégasque), est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Paris, les 4 et 5 novembre, aux bureaux de poste temporaires ouverts : au Pub Renault, 53, avenue des Champs-Elysées, 8e ; à l'Hippo-Citroën, hall d'entrée, 42, avenue des Champs-Elysées, 8e ; chez Peugeot, galerie d'exposition, 136, avenue des Champs-Elysées, 8e. Souvenirs philatéliques : Union des philatélistes des PTT d'Ile-de-France, 37, rue de la Duée, 75020 Paris (tél. : 43-58-28-30).**

EN FILIGRANE

■ **PHILATÉLIE SUR MINITEL.** Le service télématique du *Monde* accueille désormais une rubrique philatélique. Pour y accéder, taper 3615 LEMONDE, puis PHI. Ce service s'adresse à ceux qui souhaitent annoncer une manifestation philatélique ou cartophile et vendre les souvenirs réalisés pour cette occasion, consulter le programme des émissions de timbres ou poser des questions aux spécialistes du *Monde des philatélistes*. Des médailles en argent et des pochettes de timbres dotent un premier concours portant sur l'histoire postale.

■ **POSTER UN LIVRE.** La Poste a lancé, le 15 octobre, le poste-livre. Cet objet de correspondance est composé d'une enveloppe à soufflet prétimbrée de format 270 × 176 mm, dans laquelle se trouve une enveloppe bulle qui protège le livre, et d'un signet destiné à recevoir le message joint à l'envoi. Le poste-livre, vendu 25 francs dans tous les bureaux de poste et dans les librairies qui le souhaitent, permet d'envoyer les livres au format poche jusqu'à 1 kilogramme en France métropolitaine et à l'intérieur du département pour les DOM. Premier tirage : 2 millions d'exemplaires.

VENTES

L'opaline à prix doux

OPALE, opalescent, opalin : ce sont les couleurs irisées propres à l'opaline qui lui ont donné son nom. En verre à base de plomb (c'est-à-dire en cristal), colorées avec des oxydes métalliques, les opalines sont mises au point par les verriers français vers 1810, et leur production se perpétue jusque dans les années 1870.

Vers 1850, elles sont fabriquées en quantité, et leur composition est devenue uniforme ; seuls l'habileté et le métier de l'artisan font la différence entre la pièce unique et l'objet courant.

La gamme des couleurs est variée, avec des plus-values pour certains tons comme le jaune et le col-de pigeon (un rouge violacé qui présente des reflets mauves et bleus), peu courants.

Les « bulles de savon », appelées aussi « opalines savonneuses », transparentes, offrent une gamme de reflets chatoyants où l'on retrouve les couleurs de l'arc-en-ciel. Le bleu turquoise tendre est typique de l'époque Charles X, alors que, sous Louis-Philippe, le turquoise a une nuance plus dure, presque criarde. Très soutenu au début, le rose s'éclaircit vers 1825, puis éclate dans diverses nuances à partir de 1840.

Leur prix varie selon l'opacité ou la transparence des modèles, et la beauté des reflets

L'éventail des tons de vert est aussi étendu, du vert d'eau au vert olive. On trouve également des opalines noires, dont la sévérité est souvent amoindrie par des montures en bronze doré, et des blanches, les plus connues. Leur prix varie selon l'opacité ou la transparence des modèles, et la beauté des reflets. Viennent ensuite la rareté et la beauté des couleurs et des formes, l'ancienneté, l'état de conservation (les pièces cassées ne valent presque rien).

Une vingtaine d'opalines, vendues à Drouot lundi 23 octobre, voient leur prix s'échelonner de 1 000 à 30 000 francs. La plus rare est une paire de pots de parfumeur, en opaline savonneuse à décor de bouquet polychrome et or, datant de la première moitié du XIXe siècle, estimée 25 000 francs, commandés par le parfumeur Piver, dont l'un d'entre eux porte le nom. Ces pots couverts mesurent 48 centimètres de hauteur.

Certaines pièces d'époque Charles X sont accessibles entre 1 000 et 10 000 francs. Par exemple, une coupe bulles de savon à monture en bronze doré (2 000 francs), un flacon-boule et son bouchon de couleur bleue à décor de guirlande de fleurs rouges rehaussées d'or (4 000 francs), une paire de flacons-boules couleur bulles de savon, corps et bouchon cerclés de bagues en bronze ciselées et dorées (entre 8 000 et 10 000 francs).

Oubliées malgré leur charme, les opalines se vendent mal : c'est donc le moment d'en acquérir. Leurs prix n'ont pas bougé depuis cinq ans. Ces objets, qui intéressent des collectionneurs, verront forcément leur cote remonter.

Attention aux modèles italiens récents, dont les couleurs vives et clinquantes doivent alerter les amateurs. Dans le doute, préférez les opalines ornées de dorures, dont l'ancienneté est plus facile à détecter : les motifs anciens ont une couleur passée, plus pâle que l'or neuf.

Catherine Bedel

★ **Vente à Drouot-Richelieu, lundi 23 octobre. Exposition le 21, de 11 heures à 18 heures, et le matin de la vente, de 11 heures à 12 heures. Etude Boisgirard, 2, rue de Provence (75009). Tél. : 47-70-81-36.**

★ **Foires et Salons : Marseille jusqu'au 22 octobre ; Avignon jusqu'au 21 octobre ; Paris, avenue de Versailles et rue des Pyrénées, 21 octobre ; Limoges, Guebwiller et Saint-Germer-de-Fly (60), 22 octobre ; Angers, Thonon-les-Bains, 23 octobre ; Paris, place Strauss ; Orléans, Nevers, Carpentras, Romans, Miribel (01), Guingamp (22), Ivry-la-Bataille et Maisons-Laffitte, 21 octobre.**

PHOTOGRAPHIE Robert Doisneau, disparu le 1er avril 1994, fait l'objet d'une rétrospective fleuve au Musée Carnavalet, à Paris, déjà présentée à Oxford, en 1992. Peter Hamilton et Jean-Marc Léri, les commissaires de l'exposition française, présentent le parcours de Doisneau en plus de quatre cent cinquante photographies, ainsi que des documents, livres, coupures de presse et appareils. ● PETER HAMILTON a écrit un livre richement illustré, qui se veut autant une biographie qu'une analyse des images. Ce volumeux ouvrage se perd dans les détails anecdotiques et finit par brosser – tout comme l'exposition – le portrait d'un photographe illustrateur, loin de la portée réelle de l'œuvre. ● DES PUBLICATIONS accompagnent cet événement, mais aussi des produits dérivés, un numéro spécial du magazine *Photo* et un serveur Doisneau sur Internet.

Une rétrospective présente l'image d'un Doisneau anecdotique

Le Musée Carnavalet raconte, en près de quatre cent cinquante clichés, le plus populaire des photographes français. Cette exposition fleuve et la biographie illustrée qui l'accompagne réduisent cette œuvre immense à celle d'un simple illustrateur

ET REVOILÀ Robert Doisneau. Le plus populaire des photographes français, l'auteur d'images célébrissimes comme *Mademoiselle Anita à la Boule rouge*, ce « *braconnier de l'éphémère* », comme il aimait se qualifier, est mort en 1994, un 1er avril – son ultime pirouette. L'homme était un délice d'humour et d'inquiétude, jamais à court de formules savoureuses. Le photographe tient une place de choix dans l'histoire de l'image. Il resurgit avec une exposition fleuve et une volumineuse biographie illustrée.

Il y a un phénomène Doisneau. Il s'est vendu plus de 250 000 exemplaires de son album avec Cavanna, *Les Doigts pleins d'encre* (Hoëbeke, 1989), quand 10 000 exemplaires est un triomphe dans l'édition photographique ; deux millions de cartes postales ont été achetées, plus de 400 000 posters du *Baiser de l'Hôtel de Ville*. La télévision lui a consacré plusieurs documentaires. Il est le premier photographe à faire l'objet de produits dérivés. Après le puzzle ou la couette – « *des amoureux vont se rouler dans mes photos* », disait-il en rigolant –, on trouve un répertoire ou des cartes à jouer. Et l'on peut consulter une centaine de ses photos sur Internet...

Doisneau n'appartient plus à la photographie mais aux millions de passionnés anonymes qui s'identifient à cette œuvre sensible, retrouvent des images nostalgiques et drôles. Un photographe qui n'avait pas son pareil pour fixer le vieux Paris, la banlieue désuette, le pavé brillant, le bistro chaleureux, qui « croquait » la vie, se penchait avec tendresse sur le gamin de la rue, rendait sa dignité aux humbles et tournait en dérision les puissants. Sans méchanceté aucune.

A-t-on déjà vu exposition personnelle aussi énorme ? Elle s'ouvre, au Musée Carnavalet, avec un bel autoportrait géant de Doisneau jeune, l'œil rivé sur le Rolleiflex. Une fois dans les salles, le visiteur ne sait où donner du regard. Près de quatre cent cinquante photos, accrochées sur deux rangs. La vie de Doisneau se déroule : les commandes pour Renault, la Libération, Paris et la banlieue bien sûr, des bricolages techniques, l'influence de Prévert, Cendrars, les portraits, les complicités avec le violoncelliste Maurice Baquet et Robert Giraud, qui lui fait découvrir des bistrots. Et puis quelques escapades en Russie, aux Etats-Unis, pour montrer que le photographe s'est aventuré hors de son « *petit théâtre* ».

Des livres, documents, coupures de journaux sont massées sous vitrines. Un carnet de notes dévoile ses commentaires sur les personnalités rencontrées. Celui sur Simone de Beauvoir est glacial : « *Un tout autre monde. Aucun contact. Ignorance réciproque.* » Ses appareils sont là. Au mur encore, des planches-contacts agrandies, comme la séance avec Queneau ou son photo-montage géant, *La Maison des locataires*. Nombre d'images ont été tirées par Doisneau lui-même, dans la « foulée » de la prise de vue. De superbes épreuves sont ainsi montrées dans leur jus – sans doute la meilleure surprise de cet accrochage.

L'exposition avait été présentée la première fois en 1992, au Musée d'art moderne d'Oxford. Cent photos ont été ajoutées à Paris, après la mort du photographe. « *J'ai découvert des choses nouvelles et je voulais donner plus de place à certains thèmes* », explique Peter Hamilton, à qui on doit l'exposition et la monographie. Le sociologue britannique a cru bon de dénicher dans les planches-contacts des images jamais montrées (ou rarement) par le photographe. Certaines séduisent – un mouvement de gamins en patins à roulettes –, mais Doisneau est le premier perdant dans cette volonté de vouloir « tirer » son œuvre jusqu'à plus soif. Nombre de commandes ont peu d'intérêt ou se limitent à la simple illustration. *Les Enfants de la place Hébert* côtoient une banale cour de récréation et il faut un œil aiguisé pour dénicher l'admirable portrait de *Monsieur Georges et Riton* (1952). Cette boulimie montre enfin que la production s'affadit à partir des années 70, comme si les bouleversements de Paris et de sa banlieue n'inspiraient plus Doisneau.

Le nombre astronomique d'images ne suffit pas à expliquer l'impression de bric-à-brac : confusion entre la chronologie et les thèmes, entre la biographie (des photos de Doisneau enfant) et l'oeuvre. Une image d'Atget arrive comme un cheveu sur la soupe. La période de la guerre est éclatée en trois salles. Des images parmi les plus importantes – la jeune fille accordéoniste, la concierge – sont reléguées dans une antichambre, comme un débord encombrant. Le célèbre cordon tendu entre deux chaises devant les mariés, image prise dans la Vienne, est classée dans « la banlieue de Paris ». Tout comme la série londonienne... *Le Regard oblique*, belle image polissonne, est perdue dans un coin de mur. Et Peter Hamilton n'a pas hésité à accrocher au milieu des œuvres un de ses portraits du photographe.

Quel Doisneau se dégage ? Il est induit par les thèmes écrits au mur, mièvres et ridicules : « Gosses », « Travail et artisanat », « Paris et les Parisiens », « Parisiens de jour, Parisiens de nuit », « La France et les Français », « Petits enfants, grands enfants »... Des thèmes qui s'apparentent à des classements d'archives et qui ne prouvent qu'une chose : Doisneau a beaucoup photographié, laissant 325 000 négatifs qui courent de 1929 à l'aube des années 90. « *Doisneau a classé le monde* », répond Peter Hamilton. Sans doute. Mais le saucissonage amplifie l'image d'un gentil anarchiste, amateur de bistrots, un Doisneau illustrateur, artisan appliqué, témoin scrupuleux du Paris pittoresque. Un Doisneau anecdotique. Ce Doisneau attendu (renforcé par le livre), que le photographe, débordé par la notoriété, a fini par accepter tant sa gentillesse était légendaire, devrait assurer le succès de l'exposition. Mais le propre d'une rétrospective est-il d'offrir au public ce qu'il attend ou bien de resituer l'œuvre, l'analyser, l'évaluer, l'inscrire dans l'histoire de la photographie ? Enjeu de taille tant l'exposition et le livre ont, par leur ampleur, un côté « définitif ».

« J'ai toujours eu une attirance pour le magique, le merveilleux, l'irréel »

L'œuvre, si on ne la presse pas comme un citron, révèle un artiste d'une autre dimension : une obsession d'« *inscrire des décors* », selon l'expression de Jean-François Chevrier, tirée de son essai – hélas !, épuisé – sur Doisneau (Belfond/Paris Audiovisuel, 1983). Une volonté d'imposer son monde rêvé au monde réel, de fabriquer un théâtre où la fiction se mêle à la réalité, de faire revivre les visions de son enfance, de vouloir – quête désespérée – conserver les traces magiques d'un monde, qui, année après année, s'évanouissait. Comme dans cette image d'un couple dansant la valse, le 14 Juillet, dans un Paris vide *(voir ci-contre)*.

Alors ses interventions à la prise de vue ou au tirage deviennent limpides. Jouer avec le réel, user de la mise en scène, reconstituer des images mentales, faire appel à des figurants et des complices, faire poser ses filles dans les savoureuses cartes de vœux qu'il envoyait chaque année, expérimenter le montage, tout cela devient cohérent. Deviennent évidents l'héritage de Atget, des surréalistes, de Tabard, son admiration pour Le Corbusier et l'art brut, le dialogue avec Brassaï, ses complicités avec Cendrars ou Prévert... « *J'ai toujours eu une attirance pour le magique, le merveilleux, l'irréel*, a affirmé Doisneau. *Ce que je cherche à prouver, grâce à ce que l'on croit être la qualité primordiale de la photographie, le constat d'huissier, c'est que le monde dans lequel je voudrais vivre existe un peu, c'est qu'il existe vraiment.* » Tout était dit.

Michel Guerrin



ROBERT DOISNEAU/RAPHO

« La Dernière Valse du 14 Juillet », 1949.

A voir, à lire

● « Robert Doisneau 1912-1994 », Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003, Paris. Tél. : 42-72-21-13. Exposition jusqu'au 11 février 1996.
● *Doisneau*, de Peter Hamilton, catalogue de l'exposition, éd. Paris Musées/Hoëbeke, 128 p., 108 ill., 105 F.
● *Robert Doisneau, la vie d'un photographe*, de Peter Hamilton, éd. Hoëbeke, 284 p., 500 ill., 498 F.
● *A l'imparfait de l'objectif, souvenirs et portraits*, de Robert Doisneau, Babel, 194 p., 39 F.
● « Spécial Robert Doisneau », publié par le magazine *Photo*. 108 p., 28 F.
● « Doisneau sur Internet » : à l'initiative de *Photo*, Hachette Filipacchi, Grolier et l'agence Rapho, un serveur Doisneau est mis en service sur Internet, comprenant cent photos. Rens. : 41-34-73-27.

Une biographie « sociologisante » et contestable

ROBERT DOISNEAU, la vie d'un photographe (Hoëbeke) repose sur un quiproquo. On attend le photographe Doisneau, et on découvre l'homme. L'image de couverture dit tout : une image célèbre ? Non. Un portrait pétillant du photographe, réalisé par l'auteur.

C'est une sorte de biographie à l'américaine, une longue suite de citations et d'anecdotes. Qu'y apprend-on ? Tous les soirs, Doisneau lit « *six ou huit pages des* Misérables ». On découvre l'oncle Gratien, le petit foulard offert à sa femme, sa fille Francine qui dort dans la chambre parentale, le concierge qui fait le ménage chez les Doisneau.

Autant de détails, parmi d'autres, qui renforcent l'image d'un personnage qui avait du mal à joindre les deux bouts mais prenait la vie du bon côté. Nombre d'informations sont plus intéressantes : la « zone » où « *on n'allait que pour jouer, faire l'amour ou se suicider* », ses rencontres, sa première commande, quelques belles citations comme « *La foule, c'est une saloperie* », l'entrée à l'agence Rapho...

Peter Hamilton est un sociologue. Il est donc à son aise quand il décrit les mutations de Paris au début des années 60. Mais l'ampleur de l'œuvre est noyée dans les détails superflus, reléguée à des réflexions approximatives sur la photographie. La relation Doisneau-Cendrars est mal cernée, tout comme le dialogue réalité-fiction. L'auteur associe bizarrement Capa, Doisneau, Cartier-Bresson et Eugene Smith et parle de « *photographie réaliste* » pour Nadar, Man Ray, Krull, Kertész...

Cet ouvrage souffre aussi d'un manque d'index, les citations ne sont pas sourcées, les photos décrites ne sont pas renvoyées à leur reproduction, le chapitre « Inscrire des décors » est emprunté à Jean-François Chevrier sans le citer... On ne retrouve pas la légèreté des mots du photographe dans l'écriture pesante. L'image fausse d'un Doisneau illustrateur est renforcée par le choix des images. L'auteur réussit enfin à évacuer des questions déterminantes : la cohérence et le sens de l'œuvre, sa place dans l'histoire de la photographie, les raisons de la consécration sans égale au début des années 80, l'exploitation commerciale par l'agence Rapho, la question du droit à l'image.

Comment Doisneau aurait-il jugé cette biographie ? « *Le dernier livre auquel il participa activement* », lit-on sur la jaquette, déclaration confirmée par sa fille Francine. Mais son autre fille, Annette, affirme : « *Mon père n'a jamais pu lire la version française. Et comme il ne parlait pas l'anglais...* » Elle conclut : « *Je n'y retrouve pas du tout mon père.* » Elle a d'ailleurs refusé de signer le bon à tirer.

M. G.

La Fontaine, ses peintres et ses illustrateurs

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, GALERIES MANSART ET MAZARINE, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30, nocturne le mardi jusqu'à 21 heures. Fermé le dimanche. Jusqu'au 14 janvier.

Pour les peintres, les illustrateurs, les tapissiers et même les porcelainiers, La Fontaine a longtemps été une bénédiction. Dans ses *Fables* et ses *Contes*, ils ont inlassablement pris des sujets et s'en sont servis à leur aise. De variation en variation, une collection gigantesque d'images et d'objets s'est constituée depuis le XVIIe siècle. Pour contribuer à la célébration du fabuliste, la Bibliothèque nationale a largement puisé dans ce fonds, le divisant pour l'essentiel en deux parties, comme il y a deux étages d'exposition, l'un pour les *Contes*, l'autre pour les *Fables*.

L'accrochage est assez habile pour éviter qu'un sentiment inquiétant de surabondance n'accable le visiteur et le plonge dans la torpeur. Il ne manque rien cependant, ni manuscrits, ni éditions autorisées et clandestines, ni dessins et aquarelles préparatoires des artistes que La Fontaine attira dans ses filets, ni vignettes distribuées aux enfants des écoles, ni calendriers, ni même la réclame des pastilles Pulmoll. On y trouve des portraits du poète par Rigaud et Largillière, des fauteuils de la manufacture de Beauvais et les tableaux d'Oudry. On y trouve même – scrupule d'exhaustivité peut-être excessif – des éditions et des images des fabulistes qui ont précédé et inspiré La Fontaine, miniatures persanes, enluminures médiévales et xylographies de la Renaissance.

Un loup empaillé se promène sur une corniche. Des foules de paons coquets, des troupeaux d'ânes criards, des cortèges de renards vicieux, des bataillons de grenouilles explosives se succèdent sur les murs. A l'étage des *Contes*, des galantes en déshabillé, des bergères lasses de la chasteté et leurs séducteurs se lutinent sous les feuillages et entre des draps. Tant de signatures illustres s'accumulent qu'un inventaire serait fastidieux. Fragonard côtoie Moreau en ces murs, Subleyras y voisine avec Lancret. Cochin, Boucher, Doré, Grandville, Boutet de Monvel, Benjamin Rabier, Chagall n'ont pas été oubliés.

FRÉQUENTATION BÉNÉFIQUE

Tout cela fait une exposition dense et plaisante. La Fontaine donne de l'esprit à qui le lit et des artistes dont on ne trouverait d'ordinaire à louer que l'adresse ou la prolixité gagnent à sa fréquentation. Ainsi de Gustave Moreau, souvent pédant, qui se libère de sa dignité de grand symboliste mélancolique quand il s'inspire du *Renard et la Cigogne* et des *Grenouilles qui demandent un roi*. Ainsi de Gustave Doré, peintre assommant de pompiérisme, graveur très expressif quand il oppose le noir et le blanc et tire la fable vers le tragique.

Pour Fragonard et Grandville, c'est autre chose : ils n'avaient besoin d'aucune leçon de grâce et de profondeur. En eux, La Fontaine eut des égaux et non point des élèves. Les lavis du premier et les dessins à la plume du second sont le meilleur de l'exposition. Ce n'est pas une bien grande surprise, mais il y a plaisir à vérifier, par comparaison, combien ils savent dire par le trait autant que le poète par les mots. Ils transmutent en dessin le rythme du poème et son allure. C'est affaire de rapidité, de netteté sans reprise, de légèreté dans le rehaut et l'ombre.

Les jeux de postures et de regards tels que Grandville les calcule font écho à la fable, suscitent des résonances, suggèrent des sous-entendus, invitent à des glissades d'un genre à l'autre et rendent tout son sens à la transposition de l'humain dans l'animal. Une typologie des physionomies s'organise ainsi du côté de la peinture. Elle vérifie et complète l'inventaire des passions humaines que La Fontaine compile. Le poète et le peintre sont alors, autant l'un que l'autre, des moralistes.

Philippe Dagen

هكذا من الاصل





Robert Badinter et Oscar Wilde sur fond de peine de mort

L'ancien garde des sceaux délivre sa première pièce de théâtre

Robert Badinter est, d'abord, un avocat. Sa vie a été marquée par cet « espace de *l'échec* » qu'est la cour d'assises, avec ses hasards, ses insuffisances, ses retournements. Fasciné par le mécanisme de la condamnation d'Oscar Wilde, il en a fait du théâtre : « *La forme la plus objective que l'art connaisse* », disait Wilde.

C.3.3., de Robert Badinter. Mise en scène : Jorge Lavelli. Avec Roland Bertin, Jean-Claude Jay, Claude Aufaure, Philippe Laudenbach, Jean-Loup Wolff, Claude Evrard, Dolorès Torres, Luc-Antoine Diquero, Bernard Spiegel... THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, 75020 Paris. Tél. : 44-62-52-52. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30. 160 F.

« *Il m'est apparu très vite qu'à travers le procès et la condamnation d'Oscar Wilde on pouvait réfléchir sur ce qui était au cœur de mes préoccupations : le mécanisme qui fait que la justice, alors même qu'elle respecte les droits de la défense, peut déboucher sur une injustice* », écrit Robert Badinter. Il n'est pas tout à fait précis : compte tenu de la loi en vigueur à Londres dans ces années-là, la condamnation de Wilde, et la peine, ne constituait pas une injustice. Me Edward Carson, l'avocat de la partie adverse, avait su réunir contre Wilde des preuves et des témoignages imparables.

Sans doute faut-il plutôt voir dans l'influence de l'avocat sur la décision du jury ce qui a incité Robert Badinter à se faire le dramaturge de la tragédie d'Oscar Wilde. Robert Badinter a été, tout un temps de sa vie, avocat. Il n'a pas pu ne pas être touché par les hasards, les insuffisances, les fautes qui affectent les assises, et dont l'avocat est, jusqu'à un certain point, partie prenante. Il a voulu en témoigner. Il ajoute qu'il a choisi l'entremise du théâtre parce que, dans tout procès, « *nous ne sommes pas si loin du dialogue théâtral* ». Une deuxième fois, il est inexact : le dialogue de police, d'instruction et de cour de justice ne ressemble à aucun autre, car dès qu'un policier pose la main sur l'épaule d'un homme celui-ci va être soumis par la force à l'obligation de répondre à des questions qui veulent sa perte. C'est un dialogue de perversité et d'agression continues, en sens unique. Le théâtre n'est pas cela.

Robert Badinter n'a-t-il pas choisi le théâtre plutôt que l'essai ou le récit tout simplement parce qu'Oscar Wilde écrit, dans son *De Profundis* : « *Le théâtre, la forme la plus objective que l'art connaisse* » ?

Mais il ne s'en tient pas à porter sur la scène des joutes du procès. Il est clair qu'il a tenu aussi, et peut-être avant tout, à en dénoncer les conséquences : la prison. Les avocats trouvent-ils le temps, ont-ils le coeur d'aller visiter, dans les mois ou les années qui suivent le jugement, les prisonniers qu'ils défendirent ? Enfin, Robert Badinter a choisi de titrer sa pièce *C.3.3*, moins parce que ce numéro était le matricule de Wilde à la prison de Reading que parce que Wilde a signé de ce matricule son chef-d'œuvre, *La Ballade de la geôle de Reading*, où il se bat, de toute sa force d'écrivain, contre la peine de mort. Quels que soient les mérites de Robert Badinter dramaturge, il est à jamais le ministre de la justice qui signa, enfin, avec l'appui du président Mitterrand, l'abolition de la peine de mort en France.

La scène au cours de laquelle le prisonnier Oscar Wilde et l'un de ses gardiens échangent leurs pensées sur la pendaison d'un condamné à mort qui va avoir lieu à l'aube est de loin la plus intense et la plus haute de la pièce. La charge spirituelle et affective de l'écriture est alors beaucoup plus présente, plus brûlante. Pourtant, aucun pathos, mais un rappel calme des faits qui précèdent, accompagnent, suivent la mise à mort du condamné. C'est, de la part de Robert Badinter, une très belle idée que d'avoir placé cet élan vers le condamné à mort dans la bouche de Wilde en personne, alors qu'il est lui-même complètement dévasté, détruit, par la sauvagerie calculée de ce régime pénitentiaire.

DEUX DIABLES

Robert Badinter a conçu sa pièce comme une succession de scènes de situation pure, sans dynamique interne proprement dite. Une première version impliquait plus de cent personnages, tant ce procès d'Oscar Wilde fut un recoupement de tous milieux et de tous ordres : boxe, alpinisme, prostitution, politique... L'auteur a resserré une deuxième version sur les protagonistes essentiels. Robert Badinter n'a pas su, ou pas voulu, scruter Lord Douglas, l'amant de Wilde, et Wilde même, jusque dans les lointains de leur perversité. Il ne semble pas admettre que le jeune Douglas fut assez abject pour pousser sciemment Wilde vers la prison, et que celui-ci se laissa faire, par autopunition. Entre ces deux diables, Robert Badinter est un enfant de Marie.

Jorge Lavelli, secondé par le décorateur Antonio Lagarto et l'éclairagiste Jacky Lautem, a réalisé une mise en scène sobre, nette, directe : les animations nécessaires dans un espace vide et dur, avec un art et une grâce suprêmes, implicites. Les comédiens maison, comme Jean-Claude Jay en avocat de choc ou Claude Aufaure en procureur, sont justes et tranchants. Le jeune Luc-Antoine Diquero est un Lord Douglas d'un charme acide, très bien. Le grand Roland Bertin est d'une humanité poignante en Oscar Wilde. Toute la douleur du monde affleure, vive et vraie, à des riens, à un sentiment léger de peur ou de gêne. Peut-être manque-t-il à cet affreux Oscar juste une once d'enfer, un soupçon de satanisme, une étincelle de « mal », car il saute aux yeux, toujours, que Roland Bertin, l'homme, est la bonté même. Et que l'acteur n'y peut rien.

Michel Cournot

De l'art de la médiatisation

Etrange coutume qui veut que la presse rende compte des pièces de théâtre plusieurs jours seulement après la première. Avant, il y avait d'abord la « couturière », dernière répétition privée en costumes, suivie de la « générale », destinée aux invités de marque, qui précédait la « première ». La « générale » a disparu pour laisser la place à une « générale de presse » ouverte aux critiques au terme d'une période plus ou moins longue après la « première ».

Le délai imposé par ce changement de mœurs est mis à profit pour médiatiser un spectacle sans qu'il soit question de sa qualité propre. Pour *C. 3. 3.*, qui n'échappe pas à cette règle, quatre jours seulement ont séparé la première de la générale de presse, ce qui est particulièrement court et donc courageux. Il arrive en effet qu'une pièce soit jouée pendant une voire deux semaines avant que la critique ne puisse donner son avis. Dans l'intervalle, les spectateurs n'auront eu, pour juger, que des articles de circonstance.

■ **ART : 15 millions de francs**, c'est le prix record atteint par le tableau de David, *Portrait de Ramel*, mis en vente mercredi 18 octobre à Drouot (*Le Monde* daté 15-16 octobre). Le tableau a été acquis par un collectionneur étranger. Jamais un portrait du peintre néoclassique ne s'était vendu pour une telle somme. Détenue dès 1820 par des personnes privées, c'est l'une des rares œuvres majeures du célèbre portraitiste à échapper encore aux collections publiques.

■ **MUSIQUE : le concert que devait donner Ornette Coleman**, lundi 23 octobre, à l'Olympia à Paris, est annulé, en raison de « *problèmes logistiques* », a précisé sa maison de disques. Le trompettiste américain Wallace Roney a également annulé sa tournée européenne après avoir fait une courte apparition sur scène le 17 octobre, au Hot-Brass à Paris. A l'issue de la première partie, l'ancien musicien de Miles Davis n'est pas revenu sur scène et a été remplacé au pied levé par son frère, Antoine Roney, saxophoniste. – *(AFP.)*

Les quatre « zinzins de Hollywood » enflamment le Zénith

6 000 personnes pour les Red Hot Chili Peppers

TELS DES ATHLÈTES calés dans leurs starting-blocks, les Red Hot Chili Peppers bandent leurs muscles pour un départ en trombe. *Give It Away*, hymne à l'abandon de soi, enflamme d'un coup le Zénith. Mercredi 18 octobre, plus de 6 000 Parisiens se sont pressés porte de Pantin, beaucoup sont restés à l'entrée. Au marché noir, les places atteignaient 500 francs. Sur scène, le chanteur Anthony Kiedis a revêtu la petite robe noire et le tablier qui sied d'habitude aux femmes de chambre. Les cheveux lui tombent dans les reins. Chad Smith, le batteur, et Dave Navarro, le guitariste, sont torse nu. Le pantalon de ce dernier est de voile transparent. Tous dansent au rythme de la basse bondissante de Michael Balzary, surnommé « Flea » (« puce », en anglais), tombé très jeune dans une marmite d'amphétamines. Cette pile électrique aux cheveux courts et peroxydés a un portrait d'Hendrix tatoué sur l'épaule gauche. Pour être plus à l'aise, sans doute, dans ses mouvements, il n'est vêtu que d'un slip blanc.

Cette musique pouvait-elle naître ailleurs qu'à Los Angeles ? Il fallait la culture hédoniste des Californiens, leur boulimie d'adrénaline et d'exubérance pour additionner l'agressivité du punk, la sensualité du funk, les mots en rafales du rap et la puissance du métal. Au début des années 80, les Red Hot Chili Peppers furent parmi les premiers (avec Fishbone, Bad Brains et les Beastie Boys) à fondre ces tendances. Pionnier du courant « rock fusion », ils ont essaimé, depuis, en une large descendance. S'il veut aujourd'hui quitter sa ville, Anthony Kiedis sait ce qu'elle lui a apporté. « *Le meilleur atout de L. A. est la diversité de ses cultures. J'adore la Nouvelle-Zélande, son ciel et son air pur, mais il n'y a pas de Noirs là-bas.* »

Le chanteur a tombé la robe mais gardé le petit tablier par-dessus son caleçon noir. Pendant l'élégant *Walkabout*, le fond de scène est d'un bleu d'azur. Dans le coin droit, un palmier factice évoque une indolence balnéaire. Soleil trompeur. Les chaloupements dionysiaques des Red Hot ne cachent pas longtemps les névroses de la côte Ouest. Leurs corps de surfeurs abritent leur part de fêlures. Les cassures rythmiques ne poussent plus à la danse, mais au coup de poing. Sur *One Hot Minute*, le ciel s'assombrit avant de se déchirer d'éclairs.

NOUVEAU GUITARISTE

En douze ans d'histoire, le groupe a vécu son lot d'épreuves et de drames. Le 27 juin 1988, Hillel Slovak, guitariste fondateur, mourait d'une surdose d'héroïne. Quelques années plus tard, son remplaçant, John Frusciante, s'égarait à son tour dans les vapeurs de crack. Les vilaines manies n'ont pas épargné Flea et Anthony. Le chanteur a mis longtemps à s'habituer aux impératifs de sa vie de rock star. « *C'est une drôle de sensation de jouer devant des milliers de personnes, de vivre sur scène le coup de fouet de la musique, de sentir monter dans son corps le flot de l'adrénaline puis de se retrouver seul dans sa chambre d'hôtel, coupé de la réalité. On peut être tenté de chercher d'autres moyens pour retrouver cette excitation. Aujourd'hui, je me sens capable de gérer ça plus sainement.* »

Il y a trois ans, le précédent concert parisien des « zinzins de Hollywood » avait tourné à la catastrophe. Mercredi soir, leur performance, d'une précision extrême, a rendu le public extatique. Le mérite en revient entre autres à Dave Navarro, leur nouveau guitariste. Anthony reconnaît son apport. « *Il ne s'est pas senti obligé de changer de personnalité pour intégrer les Red Hot Chili Peppers. Chacun de nous a dû s'adapter et avancer dans une nouvelle direction.* » Ancien guitariste de Jane's Addiction, groupe phare de la scène alternative américaine, ce jeune homme à la barbe joliment taillée et aux traits féminins s'est plié sans mal aux excès charnels des « piments rouges » – on l'a même vu, récemment, en couverture d'un magazine, embrasser son bassiste à pleine bouche.

Au Zénith, on l'a vu insuffler au metal-groovy de ses compères un jeu plus délié, une inventivité inédite capable de rendre compte de toute une palette d'émotions. On a entendu des harmonies crève-cœur, des arpèges délétères, et deux reprises très inattendues de David Bowie (*Sound & Vision* et *Suffragette City*). Dans un genre – le rock fusion – qui se mesure encore souvent au tour de biceps, Dave Navarro fait battre un peu plus intensément le cœur des Red Hot Chili Peppers.

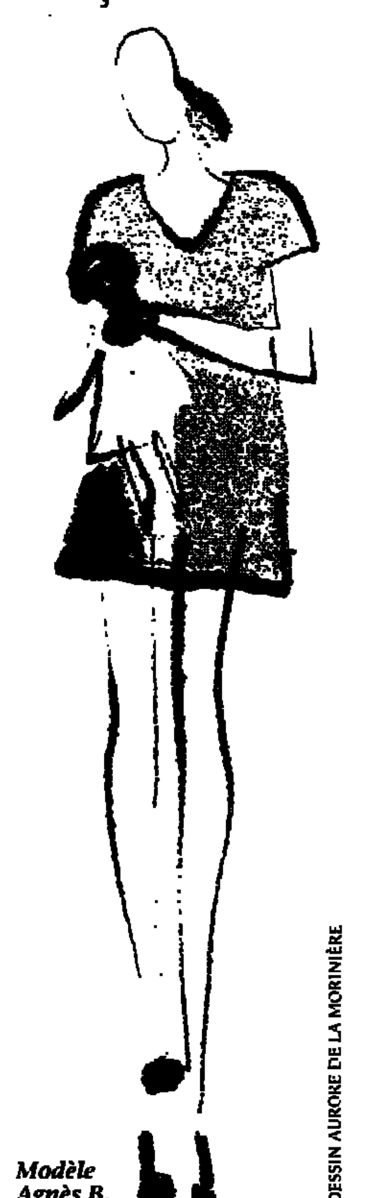
Stéphane Davet

Un disque plein de trouvailles

Les Red Hot Chili Peppers ont attendu quatre albums (*The Red Hot Chili Peppers*, *Freaky Styley*, *The Uplift Mofo Party Plan*, *Mother's Milk*) avant d'obtenir un succès commercial à grande échelle. Peut-être parce qu'ils eurent du mal à intégrer de véritables chansons à leur métal en fusion avant l'enregistrement du multiplatiné *Blood Sugar Sex Magik*. Dopé encore par l'arrivée du guitariste Dave Navarro, leur nouvel album, *One Hot Minute*, accentue cette tendance et fourmille d'autres trouvailles. Toujours produit par Rick Rubin, le disque recèle, bien sûr, quelques défoulements explosifs (*Warped*, *Coffee Shop*), mais on s'attachera surtout à la mélancolie de *My Friends* et *Tearjerker*, à l'élégance d'*Aeroplane* et *Walkabout*, et à la poésie foldingue de *Deep Kick* et *Pea*, où l'on entend Flea, le bassiste, se prendre pour un petit pois.

★ 1 CD Warner 9362 45733 2. Distribué par WEA.

Le charme discret de la nostalgie française



Modèle Agnès B.

DESSIN AURORE DE LA MORINIÈRE

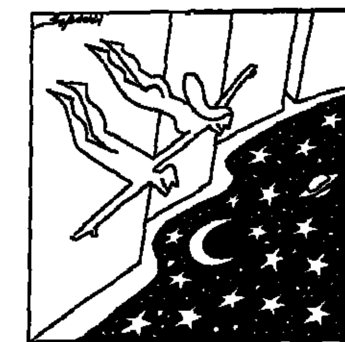
LA MODE des années 90 a beau être influencée par les Etats-Unis et l'Italie, il existe encore un style français. C'est un charme, une atmosphère nourrie de souvenirs, de sensations : squares bourgeois, marchés aux fleurs, giboulées de printemps, grandes filles à bicyclette ou belles en lin blanc chères à Jacques-Henri Lartigue.

Un drap pour tout décor, fenêtres grandes ouvertes sur les Tuileries, Agnès B. présente des cotonnades de jeunes filles en fleurs, « robes de statue » en voile de lin aux couleurs de Piero della Francesca, costumes croisés en gros coton blanc, suggérant, avec une pointe de nostalgie, une villégiature début de siècle. Pour ses collections juniors, Jean's et Bazar, Christian Lacroix brosse avec humour le vestiaire pop d'une Arlésienne jouant les starlettes à Hawaï ou dans une cyberCamargue. Michel Klein exprime dans un style très rive gauche cette manière d'habiller les inconnues comme des intimes. Des noirs Cinecitta aux blancs Biarritz, en passant par les satins absinthe, soleil, orange, les jupes « vagues » de soie, les cardigans de flâneuses sont comme le plaisir d'une terrasse à Paris au mois d'août. Une aisance qu'on retrouve dans les sahariennes et les nuits bleues d'Yves Saint Laurent, ce superbe fourreau de piqué blanc, ces oranges et ces roses indiens aux sequins d'or. Deux ou trois robes comme des amoureuses qui se souviennent de l'homme qui les a tant aimées, et qui s'en retourne, seul, vers son silence.

Laurence Benaïm

Regards d'Arnold Schoenberg

Flamboyants, les yeux sans visages des portraits d'Arnold Schoenberg



C'EST DU PEINTRE qu'il s'agit, et non du compositeur. Du peintre amateur qu'Arnold Schoenberg a été, qui, avec le pinceau, la couleur et la toile, a cherché à exprimer un monde intérieur angoissé, chargé de visions cauchemardesques. Cela, tout particulièrement à un moment difficile de son histoire, autour de 1910, alors que sa musique était rejetée à Vienne, et sa vie familiale gâchée par la liaison de sa femme avec le peintre Richard Gerstl, laquelle s'était soldée par le suicide de ce dernier. Schoenberg peintre s'est attaché aux visages, le sien et quelques autres, dont il a parfois évacué les traits pour ne retenir que l'incandescence d'un regard. De portraits en apparitions, ces « regards », coups de sondes dans le tissu des apparences, rappellent l'imagerie hantée des peintres symbolistes, sans les conventions, sans la sophistication des peintres professionnels.

★ Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Tél. : 53-67-40-00. 27 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Raul Barbosa
Accordéoniste virtuose, grand connaisseur des musiques de la pampa, par opposition à celles de la côte (dont le tango), Raul Barbosa est un musicien inventif, qui crée l'admiration en détournant des airs de *chamame* pour les infléchir vers l'improvisation et l'énergie du jazz.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 21 heures, les 19, 20 et 21. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac, Virgin. 145 F.

Graham Haynes Sextet
Compagnon des premières frasques de Steve Coleman au sein du collectif M-Base, le trompettiste Graham Haynes pratique un savant collage de hip hop, de jazz et de musiques du monde, et prolonge fort intelligemment les préoccupations électriques de Miles Davis là où il les avait laissées en 1975.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, les 20 et 21. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 100 F.

Ahmad Jamal et James Carter
Le saxophoniste James Carter, qui a affolé un peu vite le public et la critique, donne encore, certes brillamment, dans le parcours anthologique. Le pianiste Ahmad Jamal lui, est resté longtemps ignoré – sauf des musiciens – avant de bénéficier un peu partout d'un accueil fervent. Il y a une trace de génie dans sa musique.
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, les 19 et 20. Tél. : 40-50-66-98. Location Fnac, Virgin. 170 F.

Marc Ducret Quartet
Fin septembre, le guitariste Marc Ducret créait aux Instants chavirés un nouveau quintette. Il mène au même endroit les premiers pas d'un quartette tout aussi nouveau (les 19 et 20) et rencontre le batteur Bobby Previte en duo (le 21). Toujours hautement créatif.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 19 et 20 et 21. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Chine : des chevaux et des hommes
Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 47-23-61-65. De 9 h 45 à 18 heures. Fermé mardi. Du 19 octobre au 31 décembre. 35 F (comprenant la visite du musée).

PARIS

Avant le cinéma : photographie et mouvement
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, niveau 4, Paris 7e. Mo Solférino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 36 F, dimanche 24 F.

La Belle et la Bête
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue de New-York, Paris 16e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Visite commentée gratuite tous les jeudi à 15 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 19 novembre. 27 F ; 40 F (ensemble d'expositions permanentes et temporaires).

Bleu pour les filles
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 octobre.

Nicolas Bouvier, Japon perdu et visages d'Asie
American Center, petite galerie, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 15 novembre.

James Brown
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.

Cézanne
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi 25 décembre. Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 55 F, lundi 38 F.

Charles-Louis Clérisseau (1721-1820)
Musée du Louvre, aile Sully, 2e étage-entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 18 décembre. 40 F de 9 heures à 15 heures, 20 F après 15 heures et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans.

Chefs-d'œuvre du XIXe italien dans la collection de Gaetano Marzotto
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mo Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 18 novembre.

Abraham David Christian, Helmut Dorner, Horst Münch
Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 48-04-00-34. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.

De Lebrun à Vuillard
Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Mo La Muette. Tél. : 42-24-07-02. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

Dessins surréalistes : visions et techniques
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 novembre.

Fred Deux
Galerie la Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-25-54-06. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 novembre.

Robert Doisneau
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Visites-conférences mercredi et samedi à 15 heures à partir de novembre. Fermé lundi et fêtes. Du 17 octobre au 11 février 1996. 35 F.

Galerie des 5 continents : Joe Ben Junior, Frédéric Bruly Bouabré
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 janvier 1996. 35 F, dimanche 26 F (donnant accès au musée).

Gasiorowski
Galerie Maeght, hôtel Le Rebours-12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-43-44. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.

André Gomès
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 29 novembre.

George Grosz
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 novembre. 25 F.

Loïc Le Groumellec
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.

Jean Hélion
Galerie Gérald Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mo George-V. Tél. : 43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 novembre.

Huang Zhou, peintre et collectionneur en Chine
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mo Villiers, Monceau. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 17 décembre. 27 F.

Il était une fois la fête foraine, de 1850 à 1950
Grande Halle de La Villette, espace Charlie Parker, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 40-03-75-00. De 10 heures à 19 h 30 ; samedi de 10 heures à 22 heures. Visites guidées : le samedi à 13 heures ; tarif : 70 F. Fermé lundi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 55 F.

Li Shuang
Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-72-09-33. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 novembre 1996.

Manet, Gauguin, Rodin
Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mo Solférino, RER Musée-d'Orsay. Tél. : 40-49-48-14. Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 36 F, billet jumelé (musée + exposition) : 55 F.

Georgia Marsh
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 octobre.

Mason
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 40-20-98-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 novembre.

1945, l'art à la fin de la guerre
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 novembre.

Monet en Norvège
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 3 décembre. 32 F (billet jumelé avec la visite du musée).

Muses 7
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.

Philippe Perrin
Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-71-20-50. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Philippines : un archipel de rites
Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 44-05-72-00. De 9 h 45 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Picasso et la photographie
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 35 F, dimanche : 26 F.

Les Premières Années et l'exposition de 1846 du Bazar Bonne-Nouvelle
Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère, Paris 9e. Mo Saint-Georges. Tél. : 48-74-85-24. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 octobre.

Etienne Pressager
Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-26-08-68. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 novembre.

François Rouan
Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 14 octobre au 18 novembre.

André Rouveyre, 1879-1962
Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 22, rue Malher, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 44-59-29-40. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 octobre. 20 F.

Arnold Schoenberg
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Les 1er et 11 novembre de 12 heures à 17 h 30. Visites commentées les jeudis à 12 h 30 et les samedis à 14 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 décembre. 27 F.

Pierre Tal-Coat
Galerie Berthet-Aittouarès, 29, rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-53-09. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 novembre.

Hervé Télémaque
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé le 1er novembre. Fermé lundi. Jusqu'au 5 novembre. 10 F.

Edward Weston
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mo Bastille, Saint-Paul. Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 25 F.

ILE-DE-FRANCE

Manolo (1872-1945)
Musée Tavet, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 30-38-02-40. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 novembre.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

CORRIDOR
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DOLLAR MAMBO
Film mexicain de Paul Leduc, avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas (1 h 20).
Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR (*)
Film franco-britannique-allemand de Benjamin Ross, avec Hugh O'Conor, Tobias Arnold, Antony Sher, Roger Lloyd Pack, Norman Caro (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

NELLY ET M. ARNAUD
Film français de Claude Sautet, avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POWER RANGERS
Film américain de Bryan Spicer, avec Karan Ashley, Johnny Yong Bosch, Steve Cardenas, Jason David Frank, Amy Jo Johnson, David Yost (1 h 37).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SAUVEZ WILLY 2
Film américain de Dwight Little, avec Jason James Richter, August Schellenberg, Jayne Atkinson, Jon Tenney, Elizabeth Pena, Michael Madsen (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TRAQUE SUR INTERNET
Film américain d'Irwin Winkler, avec Sandra Bullock, Jeremy Northam, Dennis Miller, Diane Baker (1 h 54).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS JOURS
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ANGES GARDIENS
de Jean-Marie Poiré,
avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Yves Rénier, Alexandre Eskimo, Olivier Achard.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CONFESSIONNAL
de Robert Lepage,
avec Lothaire Bluteau, Patrick Goyette, Kristin Scott-Thomas, Jean-Louis Millette.
Canadien-britannique-français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Le République, 11e (48-05-51-33).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE HUSSARD SUR LE TOIT
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Juliette Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT
de Gérard Blain,
avec Gérard Blain, Anicée Alvina, Gamil Ratib, Paul Blain, Frédéric Marboeuf.
Français (1 h 20).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Icíar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maia Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

SWIMMING WITH SHARKS
de George Huang,
avec Kevin Spacey, Franck Whaley, Michelle Forbes.
Américain (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

REPRISES

LADY HAMILTON
d'Alexander Korda,
avec Vivien Leigh, Laurence Olivier, Alan Mowbray, Glady Cooper, Noram Druey.
Britannique, 1941, noir et blanc (2 h 05).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

LOS OLVIDADOS
de Luis Bunuel,
avec Roberto Cobo, Estella Inda, Miguel Indan.
Mexicain, 1950, noir et blanc (1 h 30).
VO : Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

LA NUIT AMÉRICAINE
de François Truffaut,
avec Jacqueline Bisset, Valentina Cortese, Jean-Pierre Aumont, Jean-Pierre Léaud, Alexandra Stewart, François Truffaut.
Français, 1973 (1 h 55).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

PAS DE LARMES POUR JOY
de Ken Loach,
avec Carol White, Terence Stamp, John Bindon, Kate Williams, Geraldine Sherman, Stevie King.
Britannique, 1967 (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

ULTIME RAZZIA
de Stanley Kubrick,
avec Sterling Hayden, Coleen Gray, Vince Edwards, Jay C. Flippen, Marie Windsor, Ted De Corsia.
Américain, 1956, noir et blanc (1 h 23).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

UN CHIEN ANDALOU
de Luis Bunuel,
avec Pierre Batcheff, Simone Mareuil, Luis Bunuel.
Français, 1928, noir et blanc (17).
Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

Les comptes du « Monde » en 1994

LES COMPTES du *Monde* pour 1994 ont été approuvés par l'assemblée générale des associés réunie le 31 mai 1995. Comme chaque année, et sans que la loi nous y oblige, nous présentons ces résultats pour l'exercice écoulé. Il serait en effet mal venu de plaider pour la transparence, au nom du pluralisme et de la liberté de la presse, sans la pratiquer soi-même.

Malgré un contexte économique particulièrement terne pour la presse quotidienne nationale, *Le Monde* a préparé une nouvelle formule, lancée début 1995 et dont le succès, immédiat, est maintenant confirmé par les statistiques officielles de l'OJD, faisant état d'une augmentation de la diffusion de 9,19 % sur le premier semestre 1995, par rapport à la même période de 1994.

Parallèlement, *Le Monde* a remanié son organisation interne et juridique, notamment en se transformant en société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Ces changements ont permis la mise en œuvre du processus de recapitalisation dont une première phase s'est achevée en avril. Dans le même temps, *Le Monde* célébrait son cinquantième anniversaire au travers de nombreuses manifestations.

Les comptes de la S.A. Le Monde et ceux du groupe reflètent cette intense activité. L'année 1995 traduira donc la remontée de la diffusion du journal, et permettra la poursuite de l'amélioration de la productivité, malheureusement affectée par une hausse brutale du prix du papier.

1. COMPTES CONSOLIDÉS

En dépit d'une stagnation des chiffres d'affaires de diffusion et de publicité commerciale, **le chiffre d'affaires consolidé** s'établit à 1 132,2 MF, en progression de 36 MF (soit + 3,3 %) sur l'exercice 1993. En effet, les recettes incorporent des recettes non récurrentes, liées aux manifestations et aux publications suscitées par le cinquantenaire du journal, et se sont enrichies de l'impression d'*InfoMatin*.

Les charges d'exploitation consolidées pour l'exercice 1994 sont de 1 255,8 MF, en progression de 6,4 % sur l'année précédente, soit + 75,5 MF. Cette forte augmentation des coûts est essentiellement liée à l'impression d'*InfoMatin*, aux coûts non récurrents du cinquantenaire, de préparation et de lancement de la nouvelle formule, ainsi qu'à un niveau élevé de provisions.

A l'inverse, la durée de vie des rotatives a été portée de dix à quinze ans, afin de mieux refléter la réalité économique. Ce changement de méthode comptable a pour effet d'alléger de 7,4 MF les charges d'amortissement de l'exercice 1994.

En conséquence, **le résultat d'exploitation consolidé** est négatif de – 69,0 MF, en retrait de 26,5 MF sur l'exercice 1993.

Les charges financières nettes, 11,5 MF, diminuent de 4,3 MF sur 1993. Cette amélioration est due aux remboursements des emprunts contractés sur l'imprimerie à échéance normale, à la forte baisse des taux financiers de 1993, jouant en année pleine.

Le résultat courant est de – 80,5 MF, en retrait de 22,2 MF sur l'année précédente.

Sous l'effet du résultat déficitaire, **les capitaux propres consolidés** au 31 décembre 1994 deviennent négatifs ; ils sont de – 20,8 MF pour 28,0 MF au 31 décembre 1993. Ce niveau de capitaux propres comprend la première augmentation de capital de 22,2 MF (nette des frais d'augmentation de capital) souscrite par la Société des Lecteurs du *Monde*.

La capacité d'autofinancement est devenue négative : – 9,0 MF pour + 11,0 MF en 1993.

De ce fait, en terme de financement, cette capacité négative et les emplois de l'exercice (investissements pour 25 MF et remboursements de dettes financières pour 56,5 MF, soit un total d'emplois de 81,5 MF), ont été financés principalement par l'augmentation de capital de 22,2 MF, un emprunt bancaire à hauteur de 35 MF et une diminution du fonds de roulement de 31,9 MF.

D'autre part, le crédit fournisseur contracté pour l'acquisition des rotatives auprès de Wifag est, au 31 décembre 1994, intégralement remboursé.

GROUPE LE MONDE – BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de francs)

ACTIF	1994 Valeurs brutes	1994 Amortissements et provisions	1994 Valeurs nettes	1993 Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	58 018	51 031	6 987	8 085
Immobilisations corporelles	556 772	265 298	291 474	327 961
Immobilisations financières	39 158	3 152	36 006	26 413
Titres mis en équivalence	0	0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	653 948	319 481	334 467	362 459
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	21 445	8 387	13 058	12 335
Créances d'exploitation	263 749	35 102	228 647	216 014
Valeurs mobilières de placement	7 449	7	7 442	19 767
Disponibilités	10 912	0	10 912	2 864
Comptes de régularisation	5 745	0	5 745	7 292
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	309 300	43 496	265 804	258 272
TOTAL DE L'ACTIF	963 248	362 977	600 271	620 731

PASSIF	1994	1993
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	655	620
Réserves consolidées	49 587	80 904
Résultat consolidé	(71 091)	(53 509)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(20 849)	28 015
INTÉRÊTS HORS GROUPE	9 256	11 882
Impôts différés	26 250	34 981
Provisions pour risques et charges	62 540	40 535
DETTES		
Emprunts auprès des établissements de crédit	146 417	115 474
Emprunts et dettes financières divers	29 938	68 761
Dettes d'exploitation	90 607	71 249
Dettes fiscales et sociales	159 755	145 751
Abonnements à servir	89 316	93 042
Comptes de régularisation	7 041	11 041
TOTAL DES DETTES	523 074	505 318
TOTAL DU PASSIF	600 271	620 731

2. COMPTES DE LA S.A. LE MONDE
COMPTE DE RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires de la S.A. Le Monde s'élève à 1 095 MF, en progression de 1,8 % sur l'année précédente. L'évolution du chiffre d'affaires par branche principale d'activité se présente ainsi : ventes au numéro – 2,7 % ; abonnements + 8,0 % ; publicité et offres d'emploi + 0,3 % ; produits et services divers + 46,9 %. Le total du chiffre d'affaires diffusion est stable.

Les charges d'exploitation sont de 1 208 MF, en augmentation de 3,8 % (+ 44,6 MF) sur celles de 1993, compte tenu des opérations du cinquantenaire, du développement et du lancement de la nouvelle formule. Les principales réductions de coûts se situent sur les postes sous-traitance et commissions sur vente au numéro. Les augmentations concernent les autres consommations et les frais de personnel.

Un effort important de provisionnement a été réalisé sur 1994, qui explique l'évolution du poste de provision pour risques et charges au bilan, dont le solde atteint 57,4 MF au 31 décembre 1994, contre 36,4 MF au 31 décembre 1993. Compte tenu de ces événements, le résultat d'exploitation s'établit à – 77,3 MF, en retrait de 25 MF sur l'exercice 1993.

En lien avec la baisse des taux et la diminution de la position moyenne de trésorerie, **le résultat financier** s'est dégradé à 0,6 MF pour 2,4 MF en 1993.

Le résultat courant est déficitaire de 76,6 MF, en retrait de 26,8 MF sur celui de 1993.

Le résultat exceptionnel de + 13,2 MF prend en compte une reprise d'amortissements dérogatoires et de provisions constituées dans le cadre de l'article 39 *bis* du code général des impôts, ainsi que l'apport en jouissance de la marque « Le Monde » dans le titre *Le Monde de la musique* à Iéna Presse. Les charges sont essentiellement des dotations aux amortissements dérogatoires et une dotation aux provisions pour congés de conversion à hauteur de 5.4 MF.

Le résultat net est une perte de 63,3 MF, pour une perte de 44,1 MF en 1993.

BILAN

Le bilan établi au 31 décembre 1994 constate :

– une diminution des immobilisations corporelles et incorporelles de 13,3 MF, qui résulte d'une variation des immobilisations de + 1,4 MF et d'un accroissement des amortissements de 14,7 MF ;

– une croissance des immobilisations financières de 9,8 MF, due principalement à l'acquisition de 25 % du capital de Iéna Presse et à l'attribution d'une avance actionnaire à la société Pluricommunication de 6,1 MF ;

– un accroissement des créances d'exploitation de 14,2 MF ;

– une augmentation du capital social et des primes d'émission (22,2 MF). Cette opération est la première partie de la restructuration financière du journal ;

– une augmentation des dettes financières.

Les provisions pour risques et charges englobent notamment une provision de 10,9 MF pour départs en FNE et en congés de conversion et une provision de 39,9 MF au titre des risques à caractère général.

La progression des autres éléments de passif externe comprend principalement un accroissement des dettes fournisseurs de 12,5 MF, des dettes sociales et fiscales de 9,4 MF. La dette abonnés diminue en revanche de 2.8 MF, illustrant la montée en puissance de la formule de paiement par prélèvement automatique appliquée au quotidien.

TABLEAU DE FINANCEMENT

La capacité d'autofinancement est de – 32.6 MF en 1994 pour – 15,3 MF en 1993.

Les autres ressources financières sont constituées de l'augmentation de capital souscrite par la Société des lecteurs de 22,2 MF, un emprunt bancaire pour 35 MF, des cessions d'immobilisations pour 1.2 MF et une diminution du fonds de roulement de 20,5 MF.

Les emplois sont de 46,3 MF, constitués des acquisitions d'immobilisations pour 23,5 MF et de la diminution des dettes financières (due à la conversion du compte courant de la Société des lecteurs en capital).

GROUPE LE MONDE – COMPTES DE RÉSULTAT (en milliers de francs)

	1994	1993
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 132 210	1 096 161
Autres produits et reprises sur provisions	54 535	41 816
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 186 745	1 137 977
Coût d'achat des marchandises vendues	(804)	(404)
Consommations de l'exercice	(593 124)	(573 371)
Impôts et taxes	(13 749)	(13 861)
Charges de personnel	(522 825)	(477 882)
Dotations aux amortissements et provisions	(104 360)	(99 343)
Autres charges d'exploitation	(20 888)	(15 635)
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 255 750)	(1 180 496)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(69 005)	(42 519)
RÉSULTAT FINANCIER	(11 445)	(15 764)
RÉSULTAT COURANT	(80 450)	(58 283)
Résultat exceptionnel	(2 128)	(3 254)
Impôts sur les sociétés	8 710	2 598
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	(73 868)	(58 939)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	151	380
Part des actionnaires hors groupe	2 626	5 050
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	(71 091)	(53 509)

GROUPE LE MONDE – TABLEAUX DE FINANCEMENT

	1994	1993
RESSOURCES		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(9 033)	11 030
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 170	74
Variations des immobilisations financières	163	1 370
Part des intérêts minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	0	250
Augmentation de capital de la SA Le Monde	22 228	0
Augmentation des dettes financières à MT et LT	35 000	0
Diminution du fonds de roulement	31 945	52 337
TOTAL DES RESSOURCES	81 473	65 061
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14 717	25 639
Remboursements d'emprunts	56 498	39 422
Autres variations des immobilisations financières	10 258	0
TOTAL DES EMPLOIS	81 473	65 061

[SA LE MONDE – TABLEAU DE FINANCEMENT]

	1994	1993 (1)
RESSOURCES		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(32 586)	(15 318)
Cessions d'immobilisations ou diminution de l'actif immobilisé		
– Immobilisations incorporelles	7	
– Immobilisations corporelles	1 119	72
– Immobilisations financières	100	4 201
Augmentation des dettes financières auprès des établissements de crédit	35 000	
Augmentation de capital	36	
Prime d'émission	22 192	
Diminution du fonds de roulement	20 481	39 394
TOTAL DES RESSOURCES	46 349	28 349
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations ou augmentation de l'actif immobilisé		
– Immobilisations incorporelles	4 397	2 661
– Immobilisations corporelles	7 783	21 461
– Immobilisations financières	11 271	4 227
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	23 451	28 349
Diminution des dettes financières	22 898	0
TOTAL DES EMPLOIS	46 349	28 349

(1) Pour une meilleure lecture des données financières, les chiffres de l'exercice 1993 ont fait l'objet de retraitements sans incidence sur le résultat.

SA LE MONDE – BILANS [...]

ACTIF	1994 Valeurs brutes	1994 Amortissements et provisions	1994 Valeurs nettes	1993 (1) Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	27 035	23 172	3 863	1 896
Immobilisations corporelles	201 378	96 991	104 387	119 606
Immobilisations financières	143 702	6 527	137 175	127 318
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	372 115	126 690	245 425	248 820
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	11 773	6 658	5 115	5 112
Créances d'exploitation	229 946	29 806	200 140	185 919
Valeurs mobilières de placement	7 042	0	7 042	19 147
Disponibilités	10 261	0	10 261	1 985
Comptes de régularisation	4 157	0	4 157	6 666
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	263 179	36 464	226 715	218 829
TOTAL DE L'ACTIF	635 294	163 154	472 140	467 649

PASSIF	1994	1993 (1)
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	655	620
Primes, réserves et écart de réévaluation	54 412	32 220
Report à nouveau	(36 975)	7 139
Résultat de l'exercice	(63 349)	(44 114)
Provisions réglementées	74 363	90 263
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	29 106	86 128
Provisions pour risques et charges	57 407	36 363
DETTES		
Dettes financières	81 382	59 774
Dettes d'exploitation	205 344	180 953
Abonnements à servir	92 459	95 214
Comptes de régularisation	6 442	9 217
TOTAL DES DETTES	385 627	345 158
TOTAL DU PASSIF	472 140	467 649

(1) Pour une meilleure lecture des données financières, les chiffres de l'exercice 1993 ont fait l'objet de retraitements sans incidence sur le résultat.

SA LE MONDE – COMPTES DE RÉSULTAT (en milliers de francs)

	1994	1993
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 094 882	1 075 404
Reprises de provisions, subvention, production stockée et transferts de charges	36 201	36 101
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 131 083	1 111 505
Charges externes	(736 680)	(741 964)
Impôts et taxes	(8 836)	(8 623)
Charges de personnel	(380 384)	(348 620)
Autres charges d'exploitation	(8 267)	(4 434)
Dotations aux amortissements et provisions	(74 262)	(60 217)
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 208 429)	(1 163 858)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(77 346)	(52 353)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	174	159
Produits financiers nets	577	2 412
RÉSULTAT COURANT	(76 595)	(49 782)
Produits et charges exceptionnels	13 246	5 668
Provision pour participation des salariés	0	0
Provision pour acquisition d'éléments d'actifs	0	0
Impôt sur les sociétés	0	0
RÉSULTAT NET	(63 349)	(44 114)

La justice a été saisie de l'affaire de corruption découverte à France 3 Sud

MONTPELLIER
de notre correspondant

Une information judiciaire contre X a été ouverte par le parquet de Montpellier pour *« attestation faisant état de fausses déclarations »* à la suite d'une plainte déposée par Jean-Bernard Moles, un ancien journaliste pigiste de la station régionale de France 3 Sud Languedoc-Roussillon à Montpellier. Confiée au doyen des juges d'instruction, Jean-Louis Lesaint, elle devra établir si de fausses déclarations ont été faites devant les enquêteurs de la chaîne publique lors de leurs investigations, puis devant la commission de discipline, le 4 août à Paris.

Au début du mois de juillet, la chaîne avait été alertée de l'existence de dérives déontologiques à Montpellier. Deux journalistes, André Gasc et Jean-Bernard Moles, étaient soupçonnés d'être rémunérés par les organisateurs de courses à pied, par ailleurs parrainées et retransmises par l'antenne régionale et possédant le label « France 3 Sud » (*Le Monde* du 11 juillet).

« ENRICHISSEMENT PERSONNEL »

Un rapport d'enquête dénonçait cette pratique qui contribue à l'*« enrichissement personnel »* et qui *« est de nature à laisser accroire dans l'esprit des organisateurs que leur participation financière aura pour corollaire une large couverture à l'antenne »*. Quelques semaines après la conclusion de l'enquête interne, les deux journalistes ont été licenciés. Hervé Laurent, leur rédacteur en chef, l'a aussi été pour n'avoir pas su prévenir ces dérives et pour avoir tardé à en alerter la direction régionale.

Jean-Bernard Moles a toujours soutenu qu'il avait agi ainsi sur le conseil de son rédacteur en chef et qu'il reversait à ce dernier, avec André Gasc, un pourcentage sur les sommes qu'il percevait des clubs organisateurs des courses. Selon ses dires, les deux journalistes auraient ainsi payé un total de 41 000 francs, une partie en espèces et l'autre par chèque. Il en veut pour preuve les numéros des chèques qui auraient été encaissés sur le compte de la compagne d'Hervé Laurent, puis sur le compte personnel de ce dernier.

Devant la commission de discipline, Hervé Laurent s'est clairement défendu de ces accusations expliquant *« ne pas avoir eu connaissance de contrepartie financière liée à la couverture de ces courses »*. André Gasc a lui aussi démenti avoir versé la moindre somme à son rédacteur en chef.

En licenciant les protagonistes de cette affaire, les responsables de France 3 ont sanctionné un manquement général à la déontologie et une faiblesse dans l'exercice des responsabilités. Mais ils n'ont pas permis d'éclaircir certaines contradictions. Avec d'autres moyens d'investigation, la justice devrait maintenant s'y employer.

Jacques Monin

Reporters sans frontières a dix ans

L'association s'inquiète du sort de la centaine de journalistes qui sont emprisonnés de par le monde

CLASSÉS par pays, les noms des cent six journalistes actuellement emprisonnés de par le monde – et qui totalisaient à la mi-juin 150 019 jours de prison, soit plus de quatre siècles ! – sont affichés aux murs de l'Espace Electra, à Paris. C'est dans ce lieu que Reporters sans frontières (RSF) célèbre son dixième anniversaire. Noël Copin, le président de l'association, Robert Ménard, son secrétaire général, et Fernando Castello, président du comité exécutif international, ont profité de l'occasion pour dresser un bilan des atteintes à la liberté de la presse ces deux dernières années : cent trois journalistes tués, dont la majorité au cours de guerres civiles – quarante-huit au Rwanda et quarante-quatre Algériens. RSF a adressé aux gouvernements concernés plus de trois cents lettres de protestation chaque année.

Un homme devait symboliser ce combat pour la liberté : Chen Ziming, journaliste chinois détenu en Chine. Atteint d'un cancer, privé de traitement, il a entamé une grève de la faim vendredi 13 octobre alors qu'il est déjà au bout de ses forces.

Pour rendre plus compréhensibles la violence et l'injustice qui frappent ces hommes et femmes, fréquemment qualifiés d'« ennemis de la nation » et empêchés d'exercer leur métier, cinq journalistes ont témoigné de la situation de la liberté de la presse dans leurs pays. Yndamiro Restano Diaz, journaliste cubain emprisonné en 1992 et libéré le 31 mai, en partie grâce à RSF, a raconté son refus de l'exil et son combat pour faire vivre une agence de presse. Ghania Mouffok, journaliste algérienne réfugiée en France depuis un an, a expliqué que *« le mot même de paix est considéré comme subversif et peut coûter la vie »* et a rappelé la menace constante que font peser certaines organisations islamistes. Ragip Duran, journaliste turc indésirable du fait de son engagement pro-kurde, a exposé le sort réservé à de nombreux représentants des médias dans son pays : assassinats, propagande, corruption : *« En Turquie, aujourd'hui, personne ne sait ce qui se passe vraiment. »*

DIX FILMS ET UN LIVRE

Ces journalistes voulaient faire comprendre l'espoir, parfois ultime, que constitue RSF pour leurs confrères, menacés ou emprisonnés parce qu'ils défendent la liberté de la presse. Pour sensibiliser davantage le public, l'association a fait réaliser dix petits films par Raymond Depardon, dans lesquels un journaliste français parle au nom d'un journaliste emprisonné au Pérou, en Libye, au Vietnam ou dans d'autres pays. Ce « porte-parole » explique ce dont est accusé le prisonnier, la réalité des actes reprochés, la date de sa libération... Ces films sont diffusés sur toutes les chaînes françaises de télévision et dans les salles de cinéma depuis mardi 17 octobre.

En collaboration avec Le Monde-Editions, RSF publie aussi *Dix portraits pour la liberté de la presse*, un ouvrage préfacé par Robert Badinter, dans lequel des journalistes et des dessinateurs tracent le portrait de dix professionnels (le Camerounais Pius Njawé, l'Algérien Omar Belhouchet, le Chinois Wang Juntao, etc.). Un jeu informatique, sur les droits et devoirs des journalistes, a aussi été conçu pour ce dixième anniversaire.

Fondée en 1985 par Robert Ménard, journaliste à Radio-France Hérault, l'association née en France regroupe aujourd'hui six sections à l'étranger et dispose d'une centaine de correspondants dans le monde. Elle a d'abord réalisé des reportages sur les guerres « oubliées » (Ouganda, Vietnam, etc.). Depuis 1989, consciente qu'*« il n'y a pas de liberté sans liberté de l'information »*, RSF se bat pour la libération des journalistes emprisonnés, les recense, envoie des missions d'enquête, fait parrainer les détenus et leur assure assistance juridique et humanitaire.

RSF envoie du matériel aux médias victimes de la censure ou de la répression, grâce à son financement par la Commission européenne et aux bénéfices de ses publications (*100 photos pour la liberté de la presse* ou les rapports par pays ou thématiques). L'association est aussi à l'origine de la Journée internationale de la liberté de la presse, reconnue depuis 1994 par l'ONU.

A. O.

■ **TÉLÉVISION NUMÉRIQUE :** Astra 1 E a été lancé jeudi 19 octobre à 1 h 38 de Paris, par une fusée Ariane-4 partie de la base de Kourou. Doté de 18 répéteurs, Astra 1 E devrait diffuser, début 1996, des bouquets de programmes numériques proposés par Canal Plus, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), le groupe de Leo Kirch et l'opérateur sud-africain Nethold (*Le Monde* du 17 octobre). L'ensemble des chaînes numériques de Rupert Murdoch, opérateur de BSkyB, devrait être aussi diffusé par ce satellite européen.

■ **RÉCOMPENSES :** les 12[e] Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique qui ont eu lieu à Paris, du 30 septembre au 10 octobre, ont décerné plusieurs prix (*Le Monde* daté 15-16 octobre). La BBC a reçu le prix Télévision jeunesse pour la qualité de sa politique culturelle, d'éducation et de formation. Le prix IAMS récompensant le meilleur système multimédia a été décerné au CDI *Le Monde de Pasteur*, du Français Titus Leber, tandis que le grand prix Möbius du multimédia est revenu au *Dictionnaire visuel interactif*, du Canadien Jean-Pierre Servant.

■ **PUBLICITÉ : six quotidiens américains** – *Boston Globe, Chicago Tribune, Los Angeles Times, New York Times, San Jose Mercury News* et *Washington Post* – ont ouvert, mardi 17 octobre, un service commun sur le réseau Internet. Baptisé « Career Path », il permet de consulter les petites annonces publiées dans leurs pages et traduit la volonté des quotidiens de préserver leurs revenus issus de la publicité et des petites annonces, menacés par les services sur les réseaux « on line ». Le nouveau service pourrait introduire ensuite des petites annonces exclusivement destinées à Internet.

JEUDI 19 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.25 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Julie Lescaut. Double Rousse, d'Elisabeth Rappeneau. *Durant son enquête sur des crimes déguisés en accidents, Mme la commissaire rencontre une ex-flic, exclue de la police, au fort tempérament et aussi rousse qu'elle...*
22.30 Magazine : Tout est possible. Présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Marthe Villalonga.
23.55 Magazine : Ex libris. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Les Français sous l'Occupation : honteux ou courageux ?
1.05 Journal, Météo.
1.15 Programmes de nuit. Les Aventures du jeune Patrick Pacard [2/6] ; 2.10, TF 1 nuit (et 2.50, 3.25, 4.00, 4.35) ; 2.20, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.00, Côté cœur ; 3.35, L'Aventure des plantes ; 4.10, Intrigues ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

12.50 Météo (et 13.40).
12.55 Loto, Journal, La Transat (et 1.00).
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Soko.
15.40 Tiercé, à Longchamp.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.20). Souvenir de guinguettes.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 2.50).
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.50 Météo, Point route.

21.00 Magazine : Envoyé spécial. Céline, d'Eric Perrin et Bernard Puissesseau ; Au chevet de la vie, de Véronique Gaglione et Pascal Pons ; La Momie de Saint-Lazare, de Florence Mavic et Pascal Stelletta.
22.55 Expression directe. UPA.
23.00 Cinéma : Le Rideau déchiré. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1966). Avec Paul Newman.
1.15 Journal, Météo.
1.30 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Actualité du cinéma. Avec Niki Manojlovic et Goran Bregovic, à propos d'*Underground*, le film d'Emir Kusturica.
3.20 Programmes de nuit. Bas les masques ; 4.35, 24 heures d'infos ; 4.45, Chez Boogies ; 5.10, Delirenlair ; 6.00 Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez. A Rennes. Faut-il un statut pour les couples homosexuels ?
14.30 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
17.05 Les Minikeums.
17.45 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Enigme*, de Rezvani.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Naïs. ■■ Film français de Raymond Leboursier et Marcel Pagnol (1945) avec Fernandel, Henri Poupon, Jacqueline Bouvier.
22.55 Météo, Journal.
23.25 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson. Le commerce de la provocation. Invités : Oliviero Toscani, publicitaire de Benetton ; Jacques Seguéla (*Pub Story*) ; Daniel Robert (*Lettres à un jeune publiciste*) ; Dominique Wolton, sociologue.
0.25 Magazine : Espace francophone. Ils ont choisi la langue française pour s'exprimer.
0.55 Feuilleton : Dynastie.
1.45 Musique Graffiti. *Sonate KV 526*, de Mozart, par Gérard Wyss, piano, et Raphaël Oleg, violon (15 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et 0.35). Chanel.
20.05 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. La Longue Marche.

20.45 Cinéma : Invasion Los Angeles. ■■ Film américain de John Carpenter (1988). Avec Roddy Piper, Keith David, Meg Foster.
22.40 Téléfilm : Le Syndrome de la pleine lune. De Bill Crain, avec David Carradine, Craig Wasson, Page Fletcher.
0.40 Magazine : Fréquenstar. Michel Fugain.
2.30 Rediffusions. Rock express ; 2.55, Frank Sinatra ; 3.50, Fanzine ; 4.15, Jazz 6 ; 5.10, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.28 Court métrage : Crame pas les blases.
12.30 La Grande Famille.
13.45 Cinéma : Délits flagrants. ■■ Film français de Raymond Depardon (1994).
15.35 Documentaire : Les Dauphins, compagnons de nos rêves. *La complicité entre une petite fille et un dauphin. Un film de la BBC.*
16.00 Cinéma : Salé, sucré. ■ Film taïwanais d'Ang Lee (1994).
17.55 Dessin animé. Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
En clair jusqu'à 20.30
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations.
19.40 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football. PSG-Celtic Glasgow. Match aller de la Coupe des Coupes, en direct ; à 20.30, coup d'envoi ; à 21.15, flash d'informations. *Depuis six ans, le Celtic Glasgow cherche à retrouver la recette qui en avait fait le vainqueur de la Coupe des champions en 1967.*
22.30 Chasse à l'homme. ■ Film américain de John Woo (1993).
0.00 Cinéma : Les Parapluies de Cherbourg. ■■■ Film français de Jacques Demy (1963).
1.30 Documentaire : L'Univers de Jacques Demy. D'Agnès Varda (91 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Remèdes de la nature.
13.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Jacques Tati.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Qui vive ! Médecine scolaire.
15.45 Allô ! la Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq [4/5].
16.30 Documentaire : Arctique, le morse et la baleine tueuse.
17.00 Rintintin.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ma souris bien-aimée.
18.15 ▶ Alphabets de l'image.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé
19.35 Une autre ivresse. L'Europe repense la lutte contre la toxicomanie. Documentaire de Jürgen Czwienk.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Lettres africaines. Regard africain sur l'Europe.
20.41 Le Noir des Blancs. Documentaire de Youssef El-Ftouh.
21.05 Les Derniers Bruxellois. De Mweze Ngangura.
21.30 Cinéma : Petit à petit. ■ Film français de Jean Rouch (1970).
23.05 Lettre à Antie Boatemaa. Documentaire de Rosemary Dei Boateng.
23.20 Jean Rouch à l'envers. Documentaire de Manthia Diawara.
0.15 Lettre à Mejo. Documentaire de Jakub Barua.
0.35 Dans le miroir de l'autre. Documentaire de Gustav Deutsch et Mostafa Tabbou.
1.15 La Chute du Mur, une chronique [2/12].
1.30 Danse : Commedia. Ballet de Carolyn Carlson (rediff. du mercredi 18, 90 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Les Choses de la vie. ■■ Film français de Claude Sautet (1970). 21.25 30 millions d'amis. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Correspondances. 22.50 Survivre à Shanghaï. De Diane Perelsztejn. 0.05 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.35 Allemagne : Du Kaiser au mur de Berlin. De Marshall Flaum. 20.35 Légendes vivantes d'outre-mer. [6/13] Les Cow-boys du Ua Uka. De Jean Queyrat et Benoît Segur. 21.00 Le Menu. De Frédéric Laffont. 22.00 Lonely Planet. [10/13] Australie. De Philippa Robinson. 22.45 Watergate. [2/5] Les Mensonges du président. De Mick Gold. 23.40 Du bidonville aux HLM. D'Agnès Denis et Medhi Lallaoui. 0.30 Avoir 16 ans et toutes les Andes. De Bernard Germain. 1.00 Nautilus. [4/5] La Révolution nucléaire. De Ian Potts (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Match Première. 19.35 Stars en stock. 20.00 Paris modes prêt-à-porter. 21.00 Casablanca. ■■ Film américain de Michael Curtiz (1943, N., v.o.). 22.40 Totalement cinéma. 23.10 Concert : Kyung-Wha Chung. 0.00 Musiques en scènes. 0.30 Concert : Miles Davis. Enregistré au Festival international de jazz de Montréal en 1985 (60 min).

CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est vous qui le faites : SOS Tips ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, La Mode et Au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Pierrot la Tendresse. ■ Film français de François Villiers (1960). 21.25 Série : Liquid Television. 21.50 Quatre en un. 22.15 Chronique du front. 22.20 Alberto Express. ■ Film français d'Arthur Joffé (1990). 23.55 Souvenir. A bout portant. 0.40 Série : Au cœur du temps. L'Île de l'homme mort (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon [illegible] de cuir (et 23.15). Avec vue [illegible]. 19.50 Série : Cher oncle Bill. [illegible] 20.15 Série : Skippy le kangourou. [illegible] Série : Allô Béatrice (et 0.10). L'A[illegible] séducteur. 21.40 Série : Les Espions. La Conquête de Maude Murdock. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. La Comtesse. 1.00 Série : Mission impossible. Coup monté (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 20.15). 19.15 Passengers. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Buzz Tee Vee. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.25 Mangazone. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Cinémascope. 0.15 Clips non-stop (15 min).

MTV 19.30 The Pulse. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (1.00). 19.45 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Vienne (Autriche) : 8[e] de finale. 22.00 Football. En différé. Coupe des coupes : 8[e] de finale. Matches aller. 0.00 Boxe. Résumé. Championnat britannique. Poids plume : Mike Deveney-Jon Jo Irwin, à Potters Bar (Angleterre) (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.20 La Patrouille perdue. ■■ Film américain de John Ford (1934, N., v.o.). 20.30 Etes-vous jalouse ? ■ Film français d'Henri Chomette (1937, N.). 22.00 Le Jour et l'Heure. ■■■ Film français de René Clément (1962, N.). 23.50 Le Club (80 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Frankenstein et le monstre de l'enfer. ■ Film britannique de Terence Fisher (1973). 20.30 Le Milliardaire. ■ Film américain de George Cukor (1960). 22.15 Le Prix d'une vie. □ Film franco-italien de Domenico Campana (1989). 23.55 French Lover. ■ Film américain de Richard Marquand (1983, 95 min).

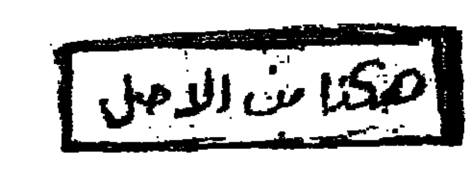
RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La Havane. Le Son : au cœur de la musique populaire cubaine. 4. Les grands novateurs d'un genre en évolution constante. 20.30 Fiction. Cinquantième anniversaire de la Série noire. 2. Au bout du pétard... le pouvoir. 21.32 Profils perdus. Marcel Granet, l'homme qui nous fait aimer la Chine. 22.40 Les Nuits magnétiques. Mélancolie cubaine. 0.05 Du jour au lendemain. François Bon (C'était toute une vie). 0.50 Musique : Coda. Saint-Simon et les musiciens (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Hommage à Charles Bruck. Extraits de concerts donnés par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Charles Bruck (de 1965 à 1970) : Requiem, de Ligeti (1966) ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 104, de Dvorak (1965) ; Trois nocturnes, de Debussy (1968) ; L'Ascension, de Messiaen (1970) ; Concerto pour piano et orchestre nº 5 L'Empereur, de Beethoven (1969) ; Nomos gamma, de Xenakis (1969). 23.05 Ainsi la nuit. Davidsbündlertänze op. 6, de R. Schumann ; Pièces romantiques op. 75, de Dvorak. 0.00 Tapage nocturne. John Cage, In Memoriam : Daughters On the Lonesome Isle ; Six Melodies for violon and keyboards. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Du Mont, D'Anglebert, Tartini, Lotti, Mendelssohn, R. Schumann, Stenhammar, Sibelius, Ives, Ellington, Davis, McHugh, Basie, Copland, Poulenc, Franck, Onslow, Liszt, Kuhlau, Telemann, Haendel.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le cor romantique. Symphonie nº 31 Avec signal de cor, de Haydn, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt ; Trio pour piano, violon et cor op. 40, de Brahms, Rudolf Serkin, piano, Michael Tree, violon, Myron Bloom, cor ; Des Knaben Wunderhorn, extraits, de Malher, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Leonard Bernstein, Andreas Schmidt, baryton, Lucia Popp, soprano ; Le Crépuscule des Dieux Marche funèbre, de Wagner, par le National Symphony Orchestra of Washington, dir. Antal Dorati ; Adagio et Allegro op. 70, de Schumann, Radovan Vlatkovic, cor, Valdimir Ashkenazy, piano ; Till l'espiègle, poème symphonique op. 28, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herber von Karajan ; Der Freischütz : chœur des chasseurs de von Weber, par le Chœur de la Radio de Leipzig et la Staatskapelle de Dresde, dir. Carlos Kleiber. 22.30 Archives. Le Quatuor de Budapest. Quatuor op. 96 américain, de Dvorak ; Quatuor nº 2 pour piano et cordes K 493, de Mozart, George Szell, piano ; Quatuor no 1, de Mendelssohn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



مكبرا من الاصل

La mode défile sur Paris Première

La chaîne câblée suit les présentations des grands couturiers dans la capitale. Pour le plus grand plaisir des provinciaux

COMME son nom l'indique, Paris Première est une chaîne câblée destinée aux Parisiens. Elle est aussi appréciée par les abonnés de province. Ceux-ci représentent aujourd'hui plus de la majorité des téléspectateurs qui peuvent regarder cette chaîne : à la fin de l'année 1994, on en comptait 755 000 réunis dans une cinquantaine de villes de province.

Ce qui attire ? La thématique que la chaîne a dû cerner pour forger sa propre identité face à la concurrence. Elle s'est donc définie autour du culturel et plus précisément dans les spectacles parisiens. Les Lyonnais comme les Lillois, entre autres, ont ainsi l'occasion de s'informer sur une vie culturelle qu'ils n'ont pas toujours la chance de côtoyer, la décentralisation en ce domaine n'ayant pas encore tenu toutes ses promesses.

Alors, lorsqu'on a cette spécificité, il y a un événement, en particulier, à ne pas manquer : la mode. Qu'y a-t-il de plus parisien que la mode ? La ville en a même été baptisée la capitale mondiale. Et si cette reconnaissance n'est peut-être pas internationale – est-ce ou non dû au chauvinisme parisien ? –, il est de rigueur, quand on est un grand couturier, de présenter ses collections, deux fois par an, dans les plus belles salles que compte la capitale française. Un événement dont l'écho télévisuel se fait encore mal entendre, même s'il a toujours eu droit à de brefs comptes-rendus en clôture des journaux télévisés ou à quelques émissions du type « Mod'6 », diffusée sur M 6, dont la durée est limitée à 6 minutes. Au début des années 90, Paris Première décide de remédier à cette lacune en créant un magazine de 26 minutes sur les défilés de prêt-à-porter des grands couturiers, afin d'informer en profondeur sur cet univers réservé à quelques privilégiés, un monde parfois méconnu des Parisiens eux-mêmes.



DIVERSIFICATION

Pari lancé, pari gagné : l'émission a remporté un réel succès auprès des téléspectateurs, selon la chaîne câblée. Décision est prise de l'augmenter à 52 minutes, puis de réaliser, pour cette rentrée, une émission spéciale de 90 minutes. Durant toute la semaine, du samedi 14 octobre au vendredi 20 octobre, la chaîne du spectacle couvrira le Festival de la mode. Chaque soir à 20 heures (exception faite de l'émission spéciale programmée à 20 h 30), elle propose des extraits des défilés, ainsi que six collections dans leur intégralité : Armani, Thierry Mugler, Martine Sitbon, Jean-Paul Gaultier, John Galliano et Christian Dior. Six couturiers choisis par Marie-Christiane Marek, animatrice de l'émission, pour leur qualité, leur importance, leur étrangeté aussi. Bref, l'objectif de Paris Première est de diversifier son magazine afin de présenter le plus vaste panorama possible sur les nouvelles créations de la mode printemps-été 1996.

La présentation des défilés de prêt-à-porter est devenue une date obligée pour la chaîne, qui a su créer un concept d'émission dans lequel les abonnés assouvissent leur curiosité dans le domaine. Un concept dont la réussite est à attribuer principalement à l'animatrice Marie-Christiane Marek : forte de son expérience dans la presse écrite spécialisée (notamment *Marie-Claire*), elle s'est peu à peu fait connaître du monde de la mode, ce qui facilite ses entrées dans les coulisses.

Marie-Christiane Marek profite de cet avantage pour inclure, au cours de ses émissions, des entretiens avec les créateurs, devant ou derrière la scène, après un défilé ou au moment des ultimes retouches. Quand aux 40 minutes consacrées à la diffusion intégrale des collections, en deuxième partie d'émission, le commentaire se veut également dynamique : l'animatrice privilégie donc le dialogue au monologue en invitant, à chaque émission, une personnalité du monde du spectacle ou de la mode. L'idée d'un double regard est intéressante, mais n'est pas pour autant synonyme de pertinence des propos. Dans tous les cas, la recette fonctionne, espérons qu'elle ne s'essoufflera pas avec le temps.

K. B.

Ralenti

par Luc Rosenzweig

LE MATCH qui opposait, mercredi 18 octobre, le FC Nantes à l'équipe danoise d'Aalborg n'est pas de ceux qui resteront gravés dans les annales de la Coupe d'Europe de la Ligue des champions. Les « canaris » s'imposèrent sur leur terrain par trois buts à un devant les représentants de la capitale de l'aquavit, mais sans convaincre, selon les experts. Cette rencontre marque pourtant une date dans l'histoire des rapports du football et de la télévision.

La direction des sports de TF 1 avait décidé de supprimer les ralentis permettant de revoir ces phases de jeu hautement litigieuses que sont les hors-jeu. Broutille, dira-t-on, qui ne devrait pas atteindre dans son essence le plaisir que certains éprouvent à voir vingt-deux jeunes gens gagner beaucoup d'argent à s'escrimer autour d'un ballon. Ce serait méconnaître la vigueur des passions qui agitent cet univers balzacien où ambitions, trahisons, ascensions et chutes alimentent la chronique orale du Café des sports de Dunkerque à Perpignan.

Ce qui est en jeu dans cette affaire de ralenti, ce n'est rien de moins que le statut de l'arbitre, l'homme en noir régulièrement invité par les foules à se rendre aux toilettes. Les progrès de la technique ont rendu possible au téléspectateur de se faire le juge implacable des décisions souveraines de l'arbitre sur le terrain. Dans le cas du hors-jeu, il est évident que les caméras « voient » mieux la situation, car elles sont capables d'embrasser plusieurs perspectives à la fois. Résultat : des montées d'adrénaline répétées chez l'amateur de football sur canapé, qui voit régulièrement son sens inné de la justice bafoué par des erreurs d'arbitrage.

Il faut pourtant saluer cette initiative de TF 1, qui est loin de faire l'unanimité, car elle nous ramène à une vérité première : le football est avant tout un jeu qui se joue sur un terrain, en plein air, avec des spectateurs qui ne se sont pas seulement déplacés pour fournir un bruit de fond à la télévision. Cette dernière est venue se greffer sur un jeu qui existait bien avant le petit écran, et doit en conséquence manifester un minimum de respect à la vieille dame des stades. Les aléas de l'arbitrage sont partie intégrante de la dramaturgie footballistique. Vouloir les supprimer, c'est dénaturer complètement son esprit. Le contrôle imммédiat par arbitres et juges de touche des phases de jeu projetées sur un écran de contrôle, préconisé par certains, ne ferait que hacher inutilement les parties, pour un résultat médiocre : neuf fois sur dix les décisions arbitrales se révèlent pertinentes. Et de fil en aiguille on pourrait en arriver à cette abomination consistant, comme aux Etats-Unis, à interrompre le jeu tous les quarts d'heure pour faire place aux écrans publicitaires.

VENDREDI 20 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.50 Feuilleton : Sandra, princesse rebelle [7/8].
La Nuit obscure, de Didier Albert.
Les relations entre Sandra et Ivan se dégradent rapidement et ce dernier décide de rompre.

22.30 Documentaire : William, l'éducation d'un roi.
Présenté par Béatrice Schonberg.
Portrait du fils du Prince Charles et de Lady Diana, héritier de la couronne d'Angleterre.
23.55 Série : Duo d'enfer.
Meurtres sur ordonnance, de David Hemmings.
0.50 Musique : Minuit, l'heure du clip.
Compil ; 1.35, Laser ; 2.25, Vinyl.
2.55 Journal, Météo.
3.05 Programmes de nuit.
Les Aventures du jeune Patrick Pacard [3/6] ; 3.55, TF 1 nuit (et 4.35) ; 4.05, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.59 Journal, Transat (et 0.20), Point route.
13.50 Série : Derrick.
14.55 Série : Soko.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : Maigret.
L'Affaire Saint-Fiacre, de Denys de La Patellière d'après Georges Simenon, avec Bruno Crémer.
Prévenu par une lettre anonyme, Maigret arrive à temps pour assister au meurtre de la comtesse de Saint-Fiacre. Le commissaire connaît bien l'endroit : il y a passé son enfance.

22.30 Bouillon de culture.
La Manipulation des esprits.
23.35 Magazine : Géopolis.
Suisse : l'inconnue dans l'Europe.
0.25 Journal, Météo 2.
0.38 Les Films Lumière.
0.40 ▶ Magazine : La 25e Heure.
Beria, l'ange maudit de Staline, d'Helen Bettinson.
1.30 Programmes de nuit.
Envoyé spécial (rediff.) ; 3.20, 24 heures d'infos ; 3.30, Jeu : Pyramide ; 4.00, Jeu : Les Z'amours : 4.30, Safari Namibie ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
La Retraite : petite mort ou nouvelle vie ?
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
La Perle et le Croissant, de Dominique Fernandez.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa.
Prises de bec, de Philippe Lallet, Simon Pradinas et Patrice Aubertel.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Ricardo Bofil. Birmanie : les pagodes d'or ; Etats-Unis : le repos du poids lourd ; France : les peintres de la tour.
22.55 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Science 3.
Big Bang, sommes-nous seuls dans l'univers ? d'Alain Cirou.
0.15 L'Heure du golf.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.35 Musique Graffiti.
Danse : *Raimonda*, chorégraphie de Marius Petipa, par Anne-Catherine Haller (Suisse) ; *Coppelia*, chorégraphie de A. Gorsky, par Olivier Press (Autriche).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
15.15 Boulevard des clips (et 1.05, 6.45).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.50 Sport : Voile.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et 0.55).
20.05 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Capital 6 (et 23.25).
Présenté par Emmanuel Chain.

20.40 Téléfilm : Passion dangereuse.
De Jonathan Sanger.
Un riche quinquagénaire est séduit par une jeune femme qui se révèle bientôt maladivement jalouse et possessive. Shannen Doherty de Beverly Hills en mante religieuse contre William Devane de Côte Ouest.

22.35 Série : Aux frontières du réel.
23.35 Magazine : Sexy Zap.
0.05 Dance Machine Club.
0.30 Hit Dance.
3.00 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Paris top models ; 4.45, Jazz 6 ; 5.40, Portrait des passions françaises (L'admiration) ; 6.15, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.28 Court métrage : Crame pas les blases.
De Laurent Pawlotsky.
12.30 La Grande Famille.
Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Magazine : Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Jurassic Park. ■
Film américain de Steven Spielberg (1993).
16.00 Cinéma : Hocus Pocus, les trois sorcières. □
Film américain de Kenny Ortega (1993).
17.35 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.
6. Ces drôles d'acteurs volants.
17.55 Dessin animé. Les Multoches. La Cour de récréation.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations (et 22.55).
19.40 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Au bout de l'impasse.
De John Korty.

22.00 Documentaire : Zanskar, les écoliers de l'Himalaya.
De Peter Getzels et Harriet Gordon.

23.00 Cinéma : Casque bleu. □
Film français de Gérard Jugnot (1994).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Yeux de la découverte.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Documentaire : Des glaciers dans le ciel.
14.30 Business humanum est.
15.30 Qui vive !
Handball.
15.45 Allô ! La Terre.
Les Pygmées [5/5].
15.55 Inventer demain.
Pierre George, géographe (5/5).
16.00 La Preuve par cinq.
La Terre sous surveillance [5/5].
16.30 Les Merveilles de l'univers.
Splendeurs galactiques
17.00 Rintintin.
Le Cimetière des Indiens.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 L'Amour en questions.
Les troubles de la sexualité féminine.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanohé
[10/25] Le Sanglier noir, de Lance Comfort, avec Roger Moore.
19.30 Documentaire : La Lumière des îles Féroé.
D'Ulla Boje Rasmussen.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Amigomio.
De Jeanine Meerapfel et Alcides Chiesa, avec Daniel Kuzniecka, Diego Mesaglio.
En Argentine, un père et son fils fuient la dictature. Un périple à travers l'Amérique du Sud les fera se découvrir l'un l'autre.

22.30 ▶ Documentaire : Cent ans de cinéma.
Une affaire irlandaise, de Donald Taylor Black. (v.o.).
23.25 Cinéma : La Belle Hongroise. ■
Film allemand de Victor Tourjansky (1938, N., v.o.). Avec Zarah Leander, Willy Birgel, Paul Hörbiger.
1.00 La Chute du Mur, une chronique [3/12].
1.20 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. Faut-il interdire l'extrême droite ? Italie : ex-fascisme ou néo-conservatisme ? ; Toulon : la drôle de guerre ; Ombre brune sur l'Autriche ; Pourquoi les Bavarois ne votent pas extrême droite ? Avec Ernst Uhrlau et Jean-Yves Gataud (rediff. du 17 octobre)
2.25 Court métrage : Le Noir des Blancs.
Documentaire de Youssef El-Ftouh (rediff. du 19 octobre, 30 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. Damien, l'enfant de la mer. De Daniel et Majy Drion. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 15/10. 23.50 Alice. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.15 La Marque de Jacobs. De Jean-Loup Martin. 19.40 Couture. [5/6] Le Monde des matières. De Gina et Jeremy Newson. 20.35 Sur la route de Bénarès. De Massimo Magri. 21.25 Le Pouvoir des mers. [1/6] Les Artères de l'économie. De Gabrielle Davidson et David Clark. 22.20 Allemagne : Du Kaiser au mur de Berlin. De Marshall Flaum. 23.15 Légendes vivantes d'outre-mer. [6/13] Les Cow-boys du Ua Uka. De Jean Queyrat et Benoît Segur. 23.45 Le Menu. De Frédéric Laffont. 0.45 Lonely Planet. [10/13] Australie. De Philippa Robinson (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 Paris modes prêt-à-porter. 21.00 Le Show Zizi Jeanmaire. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Opéra : Don Giovanni. De Wolfgang Amadeus Mozart. Enregistré à Cologne (170 min).

CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret. 19.50, Tip top clip.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Milton Berle. 20.25 Série : Les Envahisseurs. Mission de vie. 21.20 Série : M.A.S.H. Une visite inattendue. 21.50 Destinations séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. L'Irrésistible Ascension d'Alex. 22.50 Série : Seinfeld. La Statue. 23.20 Country Box. 23.45 La Semaine sur Jimmy. 23.55 Série : New York Police Blues. 0.45 Série : Lucky Luke. Daisy Town (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Petit Gibier pour gros chasseurs. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Gendarmes et Voleurs. 20.15 Série : Skippy le kangourou. Les Broussards. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.10). Polonaise. 21.40 Série : Les Espions. Quetzalcoath. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Cherchez, vous trouverez. 1.00 Série : Mission impossible. La Légende (45 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 20.00). Invité : le rugbyman Denis Charvet. 19.15 X Kulture. 19.55 Mangazone. 21.00 Concert : Zic in Live. Enregistré à Dunkerque (Nord), en septembre 1995. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 19.55 Football. En direct. Championnat de France D2. 16e journée. Laval-Sochaux, au stade Francis-Le Basser, à Laval. 22.00 Formule 1. Résumé. Grand Prix du Pacifique : essais, à Aïda (Japon). 23.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Lyon : quarts de finale (150 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le jour où la terre s'arrêta. ■ ■ Film américain de Robert Wise (1951, N.). Avec Michael Rennie. 20.30 Ceux qui servent en mer. ■ ■ Film britannique de Noel Coward et David Lean (1942, N., v.o.). Avec Noel Coward. 22.20 Le Criminel. ■ ■ Film américain d'Orson Welles (1946, N., v.o.). Avec Orson Welles. 23.55 Atoll K. ■ Film français de Léo Joannon (1950, N., 90 min). Avec Stan Laurel.

CINÉ CINÉMAS 18.25 Téléfilm : Souviens-toi de Vienne. D'Arthur Allan Seidelman (1988). 20.05 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 Les Meilleures intentions. ■ ■ Film danois de Bille August (1992). 23.55 Les Anges de la nuit. ■ Film américain de Phil Joanou (1990, v.o., 130 min). Avec Sean Penn.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La Havane. Le Son : au cœur de la musique populaire cubaine. 5. La nouvelle génération : autre sensibilité, autre langage. 20.30 Radio Archives. T.E. Lawrence d'Arabie, avec Jacques Berque. 21.28 Poésie sur parole. Les poèmes d'André du Bouchet (5). 21.32 Musique : Black and Blue. L'Opéra de quat'sous. Avec Jean-Louis Chautemps. 22.40 Les Nuits magnétiques. Noche Cubana. 0.05 Du jour au lendemain. Jacques Meunier. 0.50 Musique : Coda. Saint-Simon et les musiciens (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Serge Moscovici (1) ; 1.57, La civilisation accusée (1) ; 3.25, Le Journal de Kafka (1) ; 3.53, La corrida en France ; 5.16, L'homme qui épousa un vautour, de Didier Boremanse ; 5.31, Giorgio de Chirico.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de Francfort et émis simultanément sur les radios de Leipzig et de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal : Symphonie nº 4, de R. Schumann ; Symphonie nº 1 Titan, de Mahler. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Sonate pour violon et piano, de Simpson. 23.05 Ainsi la nuit. Quintette pour hautbois, clarinette, cor, basson et piano K 452, de Mozart ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 2, de Lalo, par le Trio Barbican. 0.00 Jazz club. En direct de la Villa, à Paris : La chanteuse Jen Brown, avec Alain Jean-Marie, piano, Gilles Naturel, contrebasse, et Jeff Boudreaux, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 5 avril à la Salle Gaveau, Vadim Repin, violon et Vladimir Mitchuk, piano : Sonate nº 5 Le Printemps, de Beethoven ; Fantaisie D 934, de Schubert : Sonate nº 3 op. 45, de Grieg ; Sonate pour violon et piano, de Ravel. 22.30 Les Soirées... (Suite). Enregistrements publics de 1970. L'Orchestre de Cleveland, dir. Pierre Boulez : Suite Scythe op. 20, de Prokofiev ; Le Chant du rossignol, de Stravinsky ; Oiseaux exotiques, de Messiaen, Philippe Entremont, piano ; Daphnis et Chloé, suite nº 2, de Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
VENDREDI 20 OCTOBRE 1995

Basie, laie fidèle

par Pierre Georges

FORCE est restée à la laie. Enfants des écoles, tendez vos rouges tabliers. Voici venir ici l'édifiante histoire de Basie l'orpheline.

Il advint un jour d'hiver 1994 qu'un habitant d'Aiguefonde, près de Mazamet, se promenant comme il peut arriver à un habitant d'Aiguefonde, près de Mazamet, surtout l'hiver, aperçut un chien. L'animal tenait en sa gueule un marcassin. Le chien était de chasse ; le marcassin chassé, blessé et sans doute orphelin. Notamment de mère. L'habitant, M. Ocana, arracha le bébé sanglier aux crocs et à son funeste destin. Il le recueillit, le réchauffa, le soigna, le nourrit au biberon. Bref, il fit tout comme s'il était sien. Et même, même, pour dire la place prise par l'animal dans le cercle de famille, on décida de lui trouver un prénom qui réponde à son état. Le bébé sanglier étant d'évidence né dans une rose, il fut, à l'unanimité, admis qu'elle répondrait à l'avenir au doux prénom de Basie, laie fidèle.

Bref, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes adoptifs possible. Basie prospéra et embellit, traitée au bon lait et aux châtaignes du Tarn. Le marcassin se fit laie. Et c'était pure merveille de voir la famille Ocana et sa dernière née battre la campagne et les bois, vers des pique-niques improvisés. La laie était en laisse. Et en liesse.

Ce bonheur idyllique ne pouvait durer. Des chasseurs qui n'aiment le sanglier que sauvage, ou alors aux airelles, alertèrent la garde. Les gardes-chasse ameutèrent la maréchaussée. La maréchaussée dressa, derechef, procès-verbal. Au motif, parfaitement fondé, que la loi interdit de garder chez soi un animal sauvage.

En un mot, la famille Ocana fut sommée de remettre l'animal en liberté, de le renvoyer à ses foyers et leurs fusils. En somme de le mettre à portée de tir du premier chasseur venu. La famille tint conseil et refusa de se soumettre. Basie était si belle, si douce, d'une croissance si parfaite, soixante-quinze kilos de pure affection, que c'eût été grand malheur de la rendre à son destin. D'autant que la malheureuse avait pris de coupables habitudes. Pour un plat de châtaignes, elle eût donné sa vie.

Bref, Basie et les siens prirent le maquis légal. Procès. Convocation devant le tribunal correctionnel de Castres. Supplique à Brigitte Bardot. Il n'est jusqu'au préfet du département, Alain Rondepierre, qui n'eût son mot à dire. Il l'a dit mercredi après avoir mûrement réfléchi à cette situation cornélienne. La loi ou la raison, les textes ou le cœur ?

Le préfet Salomon en arriva à accorder, mercredi, une dérogation à la famille. Soit, dit-il en substance, à la maison Ocana, vous avez des arguments à faire valoir. Tant de soins attentifs méritent récompense. Tant d'affection oblige. Gardez Basie, mais alors sous conditions ! Et de fixer les conditions : un engagement écrit, dûment paraphé par M. Ocana, *« à ne pas laisser l'animal se reproduire et à ne pas la remplacer en cas de décès »*.

Dérogation admirable. Si tout se passe bien, Basie vivra avec les siens le reste de son âge. Et puis à l'heure venue, elle mourra. Vierge peut-être. Mais pas martyre !

Des experts de la Commission européenne invités à visiter les laboratoires nucléaires français

Une délégation devait se rendre aux centres d'expérimentation à Montlhéry

LES AUTORITÉS françaises ont invité une délégation de la Commission européenne à visiter jeudi 19 octobre les laboratoires de la Direction des centres d'expérimentations nucléaires (DIRCEN), à Montlhéry (Essonne) a indiqué, mercredi, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Jacques Rummelhardt.

Cette invitation s'inscrit *« dans un souci de transparence »*, a indiqué M. Rummelhardt, qui rendait compte de la réponse française aux compléments d'informations demandées par la Commission européenne sur la campagne d'essais nucléaires en Polynésie française.

La Commission européenne doit, en effet, se prononcer lundi prochain sur l'opportunité d'ouvrir une procédure contre la France pour infraction au traité Euratom prévoyant l'obligation pour un Etat membre de prendre des mesures de protection particulière pour la population en cas d'expériences dangereuses.

Le commissaire européen chargé de l'environnement et de la sécurité nucléaire, la Danoise Ritt Bjerregaard, a reçu, mardi soir, les réponses françaises aux compléments d'informations demandés. La lettre du ministre français des affaires européennes, Michel Barnier, est arrivée mardi soir, complétée par une série d'annexes qui *« répondent point par point aux questions de la Commission »*, a-t-on indiqué de source diplomatique à Bruxelles. Cependant, la France souligne qu'elle s'étonne de la demande de la Commission.

Selon Paris, la Commission européenne devrait se limiter à s'assurer que les mesures de contrôles pour garantir la protection sanitaire des populations et des travailleurs sur les sites des essais sont faites correctement, selon la même source.

CONTRÔLES

La France rappelle également que tous les bilans effectués par des experts nationaux et internationaux à la suite de la centaine d'essais souterrains réalisés en vingt ans en Polynésie française *« montrent que la structure du sous-bassement est particulièrement stable »* tant sur l'atoll de Mururoa que sur celui de Fangataufa, les deux principaux centres de tirs français. Paris promet enfin d'associer les experts de la Commission européenne aux missions d'études internationales qui seront chargées d'effectuer des contrôles sur place sur les atolls à la fin de la campagne d'essais.

D'autre part, la question des essais nucléaires a donné lieu mercredi à l'Assemblée nationale à un vif échange entre le ministre de la défense, Charles Millon, et Paul Quilès. Interrogé par Paul Quilès, qui fut l'un de ses prédécesseurs à l'hôtel de Brienne, M. Millon l'a renvoyé aux déclarations contradictoires de *« certains dignitaires socialistes »*. Rappelant les propos de Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures de Pierre Mauroy, qui avait déclaré *« avoir honte d'être socialiste »* devant l'opposition du PS à la reprise des essais, puis, ceux de Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la défense lui aussi, et président du Mouvement des citoyens, qui avait affirmé que l'influence de la France dépendait du maintien de sa force de dissuasion nucléaire, M. Millon a enfin lancé, à l'adresse de M. Quilès : *« N'êtes-vous pas allé vous-même, quand vous étiez ministre de la défense, vous baigner dans le lagon de Mururoa, pour prouver l'inocuité des essais nucléaires ? »*

■ **Les maires de Hiroshima et de Nagasaki à Paris.** MM. Hirakoa et Ito, maires, respectivement, de Hiroshima et de Nagasaki, ont été reçus, jeudi 19 octobre, à la mairie du 19e e arrondissement de Paris par Roger Madec (PS) et Pierre Aidenbaum (PS), maires des 19e, 3e arrondissements, et Patrick Braouezec, député (PCF) de Seine-Saint-Denis, maire de Saint-Denis. Cette visite des maires des deux villes japonaises, dont l'un était déjà venu en France en septembre (*Le Monde* 11 septembre), a été organisée par la Conférence mondiale des maires pour la paix.

Jacques Chirac rend hommage au CEA

DANS UN DISCOURS prononcé à l'occasion du 50e anniversaire du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, Jacques Chirac a déclaré, mercredi 18 octobre, que l'*« avenir »* du CEA, c'est *« l'arrêt des essais nucléaires qui autorisera le passage à la simulation »*. Le chef de l'Etat a salué comme une réussite *« la création et la permanente adaptation de notre force nucléaire de dissuasion, condition de notre sécurité et de notre indépendance »*.

M. Chirac, qui était accompagné de trois ministres : Charles Millon (défense), Yves Galland (industrie), Corinne Lepage (environnement) et d'un secrétaire d'État, Elisabeth Dufourcq (recherche), a fait l'éloge du CEA qui, *« pendant cinquante ans, n'a cessé d'incarner le meilleur de la science »*. Il a aussi affirmé que l'arrêt des essais appellera un *« changement de culture, de mentalité et d'organisation à la direction des applications militaires »* du commissariat. Cette direction devra *« compléter les modèles théoriques, développer les techniques de résolution d'équations non linéaires, étudier sur ordinateur les modèles en trois dimensions, en s'appuyant sur les données expérimentales indispensables fournies par la dernière campagne d'essais »*.

Le déficit commercial des Etats-Unis commence à se réduire

LE COMMERCE EXTÉRIEUR des Etats-Unis s'est nettement amélioré en août, le déficit étant revenu à 8,8 milliards de dollars contre 11,2 milliards en juillet. En un mois, la réduction du déficit a donc été d'un peu plus de 20 %.

Les exportations ont progressé de 3,7 % en un mois alors que les importations stagnaient. Cela pour les échanges de biens et services. On retrouve la même tendance à l'amélioration pour les échanges des seuls biens manufacturés : léger recul des achats à l'étranger (– 0,1 %), croissance des ventes (+ 5,1 %). Pour la première fois depuis 1992, le déficit commercial commence à se stabiliser. Sur sa lancée, il pourrait cependant atteindre 130 milliards de dollars cette année contre 107 milliards l'année dernière, avant de retomber aux alentours d'une centaine de milliards de dollars en 1996.

La balance des seuls biens manufacturés pourrait, quant à elle, être déficitaire de 180 milliards en 1995 (– 166 milliards en 1994) avant de s'améliorer sensiblement en 1996, avec un déficit d'environ 140 milliards.

Ces résultats correspondent assez bien avec les phases des cycles de croissance aux Etats-Unis et en Europe. L'expansion se poursuit outre-atlantique mais à un rythme moins élevé. L'effort d'investissement des firmes commence à se ralentir, ce qui entraîne de moindres achats de biens d'équipement. En revanche, l'Europe en est au début de sa phase de reprise. Les Etats-Unis, qui sont des fournisseurs traditionnels, profitent d'autant plus de ce courant que le dollar s'est sensiblement déprécié depuis six mois.

On peut donc penser que le commerce extérieur des Etats-Unis va continuer de s'améliorer, ce qui devrait soutenir le dollar. La faiblesse actuelle du billet vert pourrait prendre fin au cours des mois à venir. Mercredi 18 octobre, à la suite de la publication des résultats du commerce extérieur, le dollar s'est sensiblement apprécié par rapport au mark (1,4090 à 1,4240), au yen (99,60 à 100,85) et au franc (4,96 à 4,99). Jeudi matin cependant, ce rebond avait tendance à s'atténuer.

Al. V.

Willy Claes joue sa dernière carte devant les parlementaires belges

BRUXELLES
de notre correspondant

Secrétaire général de l'OTAN, ancien ministre de l'économie et des affaires étrangères, Willy Claes a commencé, jeudi 19 octobre, la journée la plus éprouvante de sa longue carrière. A sa demande, la Chambre des représentants devait l'entendre dans l'après-midi avant de dire s'il y a lieu ou non de le faire juger par la Cour de cassation pour corruption, faux et usage de faux. C'est là un épisode majeur des affaires de pots-de-vin dans la signature de contrats militaires avec les firmes italienne Agusta et française Dassault qui, depuis plus d'un an, empoisonnent la vie politique belge. Ces affaires ont aussi pesé sur le fonctionnement de l'OTAN en raison du climat d'incertitude quant au sort de son responsable. M. Claes a dû se faire remplacer par un adjoint pour une rencontre, jeudi au siège de l'Alliance atlantique, entre l'ambassadeur de Russie et une délégation américaine qui devaient parler ensemble de la participation russe à la future force de paix en Bosnie. En revanche, le secrétaire général a présidé mercredi la réunion hebdomadaire des ambassadeurs au Conseil atlantique et il leur a redit son innocence. Jeudi matin, le quotidien *Le Soir* a publié le rapport de la commission parlementaire qui a décidé de conseiller à l'ensemble des députés le renvoi en justice de M. Claes. Ce document contient surtout des considérations juridiques sur la procédure en cours, sans jugement sur le fond de l'affaire. Il y est dit que, de son propre aveu, le procureur général *« ne se fondait que sur des indices de culpabilité »* et qu'il était incapable de préciser quand l'enquête serait assez avancée pour *« fixer un délai de citation devant la Cour de cassation »*.

M. Claes appartenait au Parti socialiste flamand (SP), qui fait partie de la coalition gouvernementale, avec les sociaux-chrétiens. L'issue du scrutin semblait dépendre des écologistes et des sociaux-chrétiens flamands, apparemment divisés quant à ce vote *« en conscience »*, sans consigne des formations politiques.

Jean de la Guérivière

SOMMAIRE

BOURSE

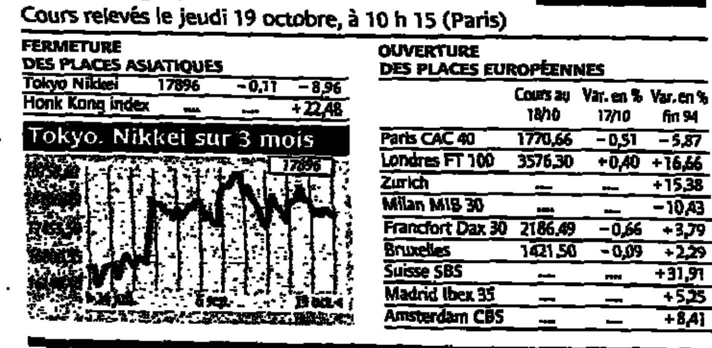
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 19 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17896	– 0,11	– 8,96
Honk Kong index	—	—	+ 22,48

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/10	Var. en % 17/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1770,66	– 0,51	– 5,87
Londres FT 100	3576,30	+ 0,40	+ 16,66
Zurich	—	—	+ 15,38
Milan MIB 30	—	—	– 10,43
Francfort Dax 30	2186,49	– 0,66	+ 3,79
Bruxelles	1421,50	– 0,09	+ 2,29
Suisse SBS	—	—	+ 31,91
Madrid Ibex 35	—	—	+ 5,25
Amsterdam CBS	—	—	+ 8,41

DEMAIN dans « Le Monde »

JOURNÉES DE CRISE À L'ONU : incohérences, impuissance, irresponsabilité : les reproches adressés à l'Organisation des Nations unies ne manquent pas. Mais les défauts du *« grand machin »* ne font, finalement, que refléter ceux de ses membres.

Tirage du *Monde* daté jeudi 19 octobre : 477 414 exemplaires

MM. Boublil et Traboulsi doivent se constituer prisonniers

LA COUR D'APPEL DE PARIS a décidé, mercredi 18 octobre, que l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie et des finances, Alain Boublil, et le financier libanais Samir Traboulsi, tous deux condamnés, en juillet 1994, à deux ans de prison, dont un an ferme, pour leur rôle dans l'affaire Pechiney, devaient se constituer prisonniers avant lundi 23 octobre. Leur pourvoi doit être examiné ce jour-là par la chambre criminelle de la Cour de cassation. Or, l'article 583 du code de procédure pénale prévoit que le pourvoi d'un prévenu condamné à plus de six mois de prison ferme n'est recevable que si celui-ci s'est constitué prisonnier au moins vingt-quatre heures avant l'audience de la Cour. MM. Boublil et Traboulsi avaient demandé à la cour d'appel de les dispenser de cette mesure.

Le maire du 16e arrondissement de Paris est menacé d'invalidation

LA COMMISSION NATIONALE des comptes de campagne a décidé de rejeter les comptes présentés par Pierre-Christian Taittinger (UDF-PR), maire du 16e arrondissement et conseiller de Paris, pour sa campagne lors des élections municipales de juin. Les membres de la commission estiment que les dépenses de M. Taittinger ont dépassé de 26 847,10 francs le plafond autorisé. L'instance de contrôle des comptes de campagne va saisir le tribunal administratif, qui décidera si ce dépassement doit ou non entraîner une invalidation de l'élection. Deux hypothèses sont alors possibles : l'organisation d'une nouvelle élection ou le remplacement de M. Taittinger par le suivant de sa liste, Gérard Leban (RPR), adjoint au maire de Paris chargé du commerce, de l'industrie et de l'artisanat.

